

LOIN DU PAYS

LOIN DU PAYS
SOUVENIRS
D'EUROPE, D'AFRIQUE
ET
D'AMÉRIQUE

PAR
FAUCHER DE SAINT-MAURICE

Deuxième volume



QUEBEC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE A. *COFFIN* ET Cie
1889

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada,
en l'année 1889, par Faucher de Saint-Maurice, Narcisse-
Henri-Edouard, au bureau du ministre de l'Agriculture à
Ottawa.

LOIN DU PAYS

SOUVENIRS D'EUROPE D'AFRIQUE
ET D'AMÉRIQUE

XI

Vieilles villes. — Carcassonne ! — Je me fais vieux. — Jeunesse, printemps de la vie ! — Les joies d'antan. — Tempête dans un verre d'eau. — Le faubourg brûle. — Soirées de gala. — Intérieur de salon. — Courses d'hiver et d'automne. — Encore de vieilles villes — Les jumeaux de la Réole. — Deux dans la vie et dans la mort. — Si la Garonne avait voulu ? — Bordeaux. — Un cauchemar de Holbein. — Le Mexique en Gascogne. — Une momie de belle mine. — Une vieille connaissance. — Encore Bordeaux. — Angoulême. — Le cœur de la patrie. — Une famille saintongeaise. — Le défilé des anciens. — Points d'interrogations ? — Bonne gens et heures charmantes. — En deuil. — Poitiers. — La mort du général Berton. — A bientôt !

De Port-Vendres à Bordeaux le paysage est charmant. La route est parsemée de vieilles villes ayant chacune son histoire, son passé glorieux. C'est ainsi qu'à Perpignan entre autres belles églises du XIV^e siècle on voit la cathédrale de Saint-Jean, le château des rois de

Majorque, et un musée où se coudoient les toiles de Zurbaran, de del Sarto, de Ribeira, de David, d'Ingres, d'Isabey. Narbonne montre au voyageur son ancienne cathédrale de Saint Just— elle date de 1272, et son cloître de Saint Paul Serge « spécimen rare dans le midi, disent les connaisseurs, d'un édifice ogival de la première moitié du XIII^e siècle. » Le musée de cette ville est riche et renferme les œuvres célèbres des écoles de France, d'Italie, d'Espagne, de Flandres, d'Allemagne et de Hollande.

—Carcassonne ! crie tout à coup le conducteur : et ce nom me rappelle tout un passé de jeunesse, d'heures joyeuses consacrées à l'étude, à la causerie et aux rêves d'avenir. En ces temps-là,—hélas ! ils sont loin—nous avions un petit cénacle où chacun venait apporter sa chaude amitié, son savoir et sa gaieté. Ceux qui ont vécu avec nous ces heures ravissantes se rappellent encore la manière exquise avec laquelle cet excellent Buteau-Turcotte, mort depuis, disait ces beaux vers de Nadaud :

Je me fais vieux, j'ai soixante ans,
J'ai travaillé toute ma vie
Sans avoir durant tout ce temps
Pu satisfaire mon envie :
Je vois bien qu'il n'est ici bas
De bonheur complet pour personne,
Mon vœu ne s'accomplira pas
Je n'ai jamais vû Carcassonne.

On voit la ville de là haut,
Derrière les montagnes bleues ;
Mais pour y parvenir, il faut,
Il faut faire cinq grandes lieux ;
En faire autant pour revenir !
Ah ! si la vendange était bonne !
Le raisin ne veut pas jaunir ;
Je ne verrai pas Carcassonne.

On dit qu'on y voit tous les jours
Ni plus ni moins que les dimanches,
Des gens s'en aller sur le cours
En habits neufs, en robes blanches.
On dit qu'on y voit des châteaux
Grands comme ceux de Babylone :
Un évêque et deux généraux !
Je ne connais pas Carcassonne !

Le vicaire a cent fois raison ;
C'est des imprudents que nous sommes.
Il disait dans son oraison

Que l'ambition perd les hommes.
Si je pouvais trouver pourtant
Deux jours sur la fin de l'automne...
Mon Dieu ! que je mourrais content
Après avoir vû Carcassonne.

Mon Dieu ! mon Dieu, pardonnez-moi
Si ma prière vous offense !
On voit toujours plus haut que soi
En vieillesse comme en enfance ;
Ma femme avec mon fils Aignan
A voyagé jusqu'à Narbonne.
Mon filleul a vû Perpignan,
Et je n'ai pas vû Carcassonne.

Ainsi chantait, près de Limoux
Un paysan courbé par l'âge.
Je lui dis : — " Ami, levez-vous :
Nous allons faire le voyage ! "
Nous partimes le lendemain ;
Mais — que le bon Dieu lui pardonne !
Il mourut à moitié chemin ;
Il n'a jamais vû Carcassonne.

Hélas ! de tout notre groupe joyeux que la
mort a grapillé en partie, je suis le seul qui ai
dépassé Limoux et Narbonne ; je suis le seul qui
ai vu Carcassonne !

J'ai parlé de notre cénacle et puisque la route est longue, le chemin de fer monotone, il vaut autant me laisser remonter le fil de mes souvenirs.

O primavera gioventu della vita! Jeunesse, printemps de la vie, te rappelles tu de nos après-midi du dimanche passés sous le toit hospitalier du docteur Bender, l'*alter ego* de Buteau-Turcotte et de plusieurs autres admirateurs de Carcassonne? C'est à Québec, rue d'Aiguillon, dans une petite maison propre, à l'allure correcte, bourgeoise, que nous devisions *de omnibus rebus et quibusdam aliis*. D'habitude, nous nous éparpillions dans une salle oblongue, située au second, où l'automne et l'hiver flambait un bon feu de grille. Les enfants du docteur, mademoiselle Eva bambine de cinq ans, maître Ludwig gaillard de trois ans, y étaient admis, quand ils avaient été bien sages. Je dois avouer que mademoiselle Eva restait avec nous plus souvent que Ludwig; mais enfin il faut que jeunesse se casse.

Dans cette salle, Paul de Cazes nous causait de la France, de ses études sur les cantons de l'Est, de ses débuts de journaliste à Joliette. Legendre dissertait sur l'étymologie des mots. Oscar Dunn, mort lui aussi, lui donnait la réplique et finissait plus tard par arriver bon premier avec son *Glossaire*. Marmette rêvait alors de son roman *Le chevalier de Mornac*. Le docteur Hubert Larue — mort — nous expliquait son *Voyage sentimental dans la rue Saint Jean*. Blumhart rêvait aux rouages d'un grand journal. Achintre — envolé comme les autres — Achintre dans sa langue de poète et de méridional, nous parlait de Méry, de Théophile Gautier, de Victor Hugo, de Louis Veuillot, de Lacordaire, de la guerre de Crimée, de la vie de Saumure, de l'école de peloton, des Bermudes, de Salnave, de saint Domingue. Quel verve possédait ce mort regretté ! quel vide il a fait parmi nous ! Deville hasardait quelques mots après Achintre. Cet officier de la marine française semblait toujours timide. Il se faisait petit pour ne pas être vu, et pourtant, quand la glace se rompait, il s'y

mettait avec autant d'entrain qu'Achintre. Gare alors au Japon, à Sainte Hélène, à Taïti, à l'île de Robinsou Crusoé à San Juan Fernandez. Languedoc, Henri Delagrave, Benjamin Glubenski qui devait mourir dans la magistrature, Jacques Auger, William Lynch alors ministre et plus tard juge, Linière Taschereau, Quetton de Saint Georges, nos regrettés Buteau-Turcotte, Edmond Fréchette, James O'Brien, André Montpetit se mettaient de la partie, et ainsi se passaient nos après-midis du dimanche.

Quelquefois Stewart, du *Chronicle*, nous parlait du rapprochement des races française et saxonne.

—Nous serions plus forts en ne formant qu'une seule nationalité, affirmait-il.

—La nationalité canadienne-française a déjà fait ses preuves comme absorbant, disais-je alors. Pourquoi ne pas lui donner la préférence ?

Et la discussion de s'échauffer et les cigares de s'allumer. La tempête se mettait à gronder,

tempête de vent qui se terminait habituellement dans un verre de vieux Montrachet.

De fois à autres de graves politiques se glissaient dans la petite maison de la rue d'Aiguillon. C'étaient presque tous des ministres ou des députés en herbe. Ces personnages ne nous empêchaient pas d'avoir nos franchises coudées et de faire chômer leurs combinaisons, dès qu'elle nous ennuyaient.

Un soir il y eût invasion chez le docteur Bender. L'assemblée législative de Québec siégeait : le faubourg Saint-Jean brûlait. Chacun de courir au secours des infortunés. Dans un zeste de temps la cour de Bender fut encombrée de meubles et d'ustensiles de ménage. Je vois d'ici encore le docteur Cameron, député de Huntingdon, et mon ami Watts, ancien député de Drummond et d'Arthabaska.

Ils étaient attelés sur une valise énorme ; ils la traînaient cahin-caha, suant, soufflant. Le hazard du feu avait mis entre les mains de ces deux députés de la loyale opposition de Sa Ma-

jesté, un coffre aussi lourd pour le moins, que l'était celui du trésorier de la province. Par chance, ils le menèrent à bon port, tout comme s'ils avaient été ministériels. Ce soir là, Bouthillier, ancien député de Rouville, eût la spécialité du sauvetage des carioles. Il en arracha quatre aux flammes, et il les mena triomphalement devant la maison de Bender.

Outre nos soirées du dimanche, il y avait aussi quelques soirées de gala au cénacle de la rue d'Aiguillon. D'abord, chaque automne c'était un dîner aux huîtres. Il était de rigueur, ainsi que celui de la Noël et des Rois. Le 30 juillet on fêtait l'anniversaire de la naissance du docteur. Le jour de la fête de la Reine... nous buvions à la France. Dans l'après-midi du jour de l'An nous faisons la revue de l'année, et le jour des Morts nous pensions à ceux qui nous avaient quitté le sourire sur les lèvres, nous promettant de nous revoir si nous suivions la ligne droite.

Ainsi se passaient nos réunions de la rue d'Aiguillon. Je dois ajouter que chaque diman-

che il y avait petit dîner de famille où un intime était convié.

Quelquefois aussi quand un ami des Etats-Unis, de Montréal, de France ou d'ailleurs était de passage à Québec, le ban et l'arrière ban étaient convoqués. On rencontrait alors Gérin, Provencher, Dansereau, l'historien Parkman, Farnham qui a fait l'Amérique du Nord en canot, des littérateurs, des artistes, des poètes, des peintres, des voyageurs illustres. Le petit salon tapissé en papier imitant le cuir de Cordoue s'ouvrait en ces circonstances solennelles.

Ma foi, cette pièce était fort coquette. On y voyait des bronze de Pradier, des terres cuites, des porcelaines de Sèvres, des cuivres vénitiens. Aux murs était suspendu un chef-d'œuvre d'Hamel, un portrait de M. Bender, le père — encore un philanthrope celui-là. — Au-dessus du manteau de la cheminée, l'œil s'arrêtait sur une toile de Jules Taché, représentant un *fiord* norvégien. Tout autour du salon sur des lambréquins des chinoiseries, des petits gnômes

japonais, des vieilles faiences. Ici, tout révélait, sans luxe, sans ostentation, les goûts artistiques du maître. C'est dans cette pièce que Auguste Larue, en grande tenue de capitaine d'artillerie venait chanter la *dona à mobile*, pendant que Lavallée tenait le piano. C'est ici que fut composée la célèbre marche de Pie IX.

Chez notre hôte les heures fuyaient dorées dans le sablier du temps. Ici la vie passait sans nous toucher, ne faisant que nous éventer du bout de son aile.

Et nos promenades en voiture l'été, en traîneau l'hiver. Comme il faisait bon d'aller causer à Lorette, à Montmorency, à Sainte Foye, au lac Bleu. Ce fut en flânant ainsi que l'ami Bender eût l'idée d'écrire la vie de son grand père Perreault, ce type du vieux gentilhomme Canadien-français. Ce fut dans une de nos courses à travers les neiges et les sapins qu'il se décida à écrire sa monographie de la littérature Canadienne française.

Par un après midi d'automne, nous vîmes des femmes sur le chemin de Lorette. En jupes

rouges et bleues, portant câlines blanches, elles brayaient le lin. Les feuilles pourpres ou mordorées étaient encore suspendues mollement aux grands arbres, les horizons encadraient à merveille le soleil couchant, les Laurentides, le fleuve assoupi, le vieux Québec qui allait dormir son repos d'hiver. Les brayeuses chantaient en cadence :

Le fils du Roy s'en va chassant !

N'est ce pas là un vrai tableau de la vieille école française ?

Un jour, à Paris, M. Xavier Marmier se faisait décrire minutieusement par moi nos après-midi des dimanches chez le docteur Bender. Il m'interrompait à tout instant, en s'écriant :

— Oh ! les bonnes gens ! Quelle douce vie ! Comme je reconnais bien là mon cher Canada !

Mais envolez-vous mes souvenirs !

Pendant que je rêve ainsi le train a laissé derrière lui Castelnaudary ; Toulouse avec ses édi-

fices religieux, son capitol, ses splendides hôtels, ses musées, ses promenades, ses places, sa population si accueillante, Toulouse la cité du gai savoir, des jeux floraux et de Clémence Isaure ; Montauban avec sa faculté de théologie protestante ; Agen, la patrie du prédicateur Mascaron, du poète Jasmin, des félibres et des cigales ; enfin la Réole qui renferme pour moi d'autres souvenirs moins doux que ces heures passées au coin du feu chez Bender à causer sous le manteau des bonnes heures du passé et des neiges d'antan. Oui, c'est à la Réole qu'on est venu arrêter les frères Faucher, pour les conduire à la mort.

Voici en quelques mots ce récit navrant tel que je le retrouve dans une encyclopédie du temps.

Connus dans l'histoire sous le nom des jumeaux de la Réole, César et Constantin Faucher étaient nés le même jour en 1759. Liés par le sang et par l'amitié ils s'enrôlèrent dans les cheveau-legers, devinrent officiers de dragon,

furent admis au barreau et reçus avocats le même jour. Plus tard, la guerre de Vendée les vit nommer ensemble généraux de brigade. A Rochefort ils furent condamnés à mort pour avoir sympathisé avec les Girondins, mais Lequinio les sauva. Couverts de blessures les frères Faucher songèrent à la retraite. Constantin fut nommé préfet de la Réole ; César conseiller général de la Gironde. Lors de la descente des Anglais dans ce département ils défendirent courageusement la Réole et battirent lord Dalhousie à Saint-Macaire. En 1815 ils furent nommés maréchaux de camp ; Constantin devint maire de sa ville et César fut nommé député à la Chambre. La France passait alors par toutes les violences de la réaction. Des bandes armées parcouraient certains départements en pillant, saccageant, brûlant, et massacrant au nom du Roy. Ces volontaires royaux entrèrent un jour à la Réol et vinrent assiéger les frères Faucher dans leur maison. Les deux généraux soutinrent un siège en règle et se défendirent pendant cinq jours, du 25 au 30 juillet. Enfin

ils furent faits prisonniers, menés à Bordeaux au milieu des insultes et des avanies de la foule, traînés devant un conseil et condamnés à mort. A la honte éternel du barreau de Bordeaux ils ne purent trouver un seul avocat pour les défendre ! Ils passèrent la nuit du 26 au 27 septembre à écrire leurs dernières volontés. Leur dernière lettre est adressée au maréchal Marmont. Elle disait :

— « Dans une heure nous ne serons plus. Mon frère César et moi nous allons être fusillés par une de ces erreurs que justifient les exaltations populaires. Nous ne pouvons pas sortir de la vie sans vous adresser un dernier adieu et sans rappeler notre reconnaissance à un des hommes qui l'a rendu plus chère par ses bontés dignes d'une âme grande et noble. »

Quand ils furent devant le peloton d'exécution, ils refusèrent de se laisser bander les yeux. Ce fut César qui commanda le feu.

A Bordeaux j'ai vu sur le mur du cimetière de

la grande Chartreuse les trous des balles qui ont tué les frères Faucher.

Si Carcassonne m'a rappelé le souvenir des amis disparus, la vue de la Garonne m'a remis en mémoire que notre secrétaire d'Etat actuel, M. Chapleau, savait dire tout aussi bien que Buteau-Turcotte un autre monologue de Nadaud.

Avons nous ri de grand cœur en écoutant ces vers si crânes et si gascons ?

Si la Garonne avait voulu

Lanturlu !

Quand elle sortit de sa source

Diriger autrement sa course

Et vers le Midi s'épancher,

Qui donc eût pu l'en empêcher ?

Tranchant vallon, plaine et montagne

Si la Garonne avait voulu

Lanturlu !

Elle allait arroser l'Espagne.

Si la Garonne avait voulu

Lanturlu !

Pousser au nord sa marche errante

Elle aurait coupé la Charente,

Coupé la Loire aux bords fleuris,
Coupé la Seine dans Paris,
Et moitié verte, moitié blanche,
Si la Garonne avait voulu
Lanturlu !
Elle se jetait dans la Manche.

Si la Garonne avait voulu
Lanturlu !
Elle aurait pu boire la Saône,
Boire le Rhin après le Rhône ;
De là, se dirigeant vers l'est
Absorber le Danube à Pesth,
Et puis ivre à force de boire,
Si la Garonne avait voulu
Lanturlu !
Elle aurait grossi la mer Noire.

Si la Garonne avait voulu
Lanturlu !
Elle aurait pu dans sa furie
Pénétrer jusqu'en Sibérie,
Passer l'Oural et le Volga,
Traverser tout le Canada
Et, d'Atlas déchargeant l'épaule,
Si la Garonne avait voulu
Lanturlu !
Elle aurait dégelé le pôle.

La Garonne n'a pas voulu

Lanturlu !

Humilier les autres fleuves ;

Seulement pour faire ses preuves

Elle arrondit son petit lot :

Ayant pris le Tarn et et le Lot,

Elle confisqua la Dordogne.

La Garonne n'a pas voulu

Lanturlu !

Quitter son pays de Gascogne.

Bordeaux est une belle grande ville de 222,305 âmes : vûe des quais, elle ressemble à Montréal. Plus pratique que Québec, Bordeaux a tenu à conserver ses vieilles portes. Elles sont maintenant enclâvées dans la ville et y font grand effet. Les *Bituriges Viciaci* en avaient fait leur principale cité. Sous les Romains elle devint un centre de lettrés que l'on venait consulter de Byzance et de Rome. Elle passa par toutes les vicissitudes des guerres des Vandales, des Visigoths, des Francs, des Sarrazins, des Normands, des Anglais. Louis XI donna un parlement à Bordeaux et François I lui rendit toute sa splendeur. Les troubles de la gabelle faillirent détruire complètement Bordeaux. Le

connétable de Montmorency la mit à sac et sang. La Saint-Barthélemy y laissa aussi de ses traces sanglantes : 274 nobles protestants furent égorgés, et « pendant trois jours les maisons des calvinistes furent abandonnées au pillage. » Bordeaux eut encore à souffrir sous la Ligue. Sous la révolution, elle envoya la première à la convention une partie de ces hommes que l'histoire ne connaît plus que sous le nom de Girondins. Sous la restauration, Bordeaux fut ensanglanté par les meurtres et par les émeutes. Cette ville qui a passé par tant de péripéties doit surtout ses améliorations, son embellissement au marquis de Tourny qui la gouverna sous Louis XV et Louis XVI. Ce nom est encore dans toutes les bouches.

Les monuments à visiter sont le palais gallo-romain de Gallien, la cathédrale de St André, l'église de St Michel, la tour de St Michel où le touriste se trouvera en tête à tête avec un général tué en duel il y a 150 ans et toute une famille empoisonnée par des champignons. Ces cadavres sont parfaitement tannés et conservés.

Théophile Gautier en fut tellement frappé qu'il écrivait à un ami :

— Ces morts, au nombre de 40 environ, sont rangés debout tout autour du caveau et adossés contre la muraille : cette attitude perpendiculaire, qui contraste avec l'horizontalité habituelle des cadavres, leur donne une apparence de vie fantastique très effrayante, surtout à la lumière jaune et tremblante de la lanterne qui oscille dans la main du guide et déplace les ombres d'un instant à l'autre.

« L'imagination des poètes et des peintres n'a jamais produit de cauchemar plus terrible ; les caprices les plus monstrueux de Goya, les délirés de Louis Boulanger, les diableries de Callot et de Téniers ne sont rien à côté de cela : tous les faiseurs de ballades sont dépassés : il n'est jamais sorti de la nuit allemande de plus abominables spectres : ils sont dignes de figurer au sabat du Brocken avec les sorciers de Faust. »

Et Gautier a raison. De ma vie je n'oublierai la tête grimaçante du général de la Chesnay,

pendant qu'elle était éclairée par la lanterne tenue par une jeune fille qui depuis cinq ans faisait ce triste métier. Le crâne était légèrement incliné en arrière. Sur les joues creuses avait poussé une petite barbe rousse, et au-dessous du sein gauche on voyait les lèvres parcheminées d'une imperceptible plaie triangulaire. C'est là où le fer de son adversaire l'avait frappé.

Une des curiosités de Bordeaux, au moment où j'y suis allé, était le musée aztèque et mexicain. J'y ai passé une soirée que je ne regrette pas. Tout ce que le Mexique peut compter de curieux était en Gascogne et se trouvait entassé dans quatre salles immenses. On voyait des huttes indiennes, des magasins de joujous, de vrais Puéblaines faisant *la tortilla*, des ouvriers confectionnant des figurines en cire, des torrédors, des échantillons géologiques merveilleux, des reliques de vieux tableaux, des idoles en obsidienne, des poteries, des bijoux en filigrane d'or et d'argent, un *fac simile* de la pierre du Zodiaque, un autre de la fameuse pierre du

Sacrifice où 200,000 captifs furent égorgés en un mois.

Le visiteur pouvait ici examiner toute à son aise les souvenirs de la Conquête, de l'Indépendance et de Maximilien. On y montrait aussi des instruments de torture du temps de l'inquisition, et deux momies, l'une censée être mademoiselle Dolorès de la Vega et l'autre celle du père Nicolas de Segura qui, dit-on, furent murés vivants par les ordres du célèbre tribunal. Le croira qui voudra ? mais le père Nicolas n'est certainement pas mort de faim. Sa momie conserve encore assez d'embonpoint pour faire croire qu'en ces temps-là on ne suivait pas un régime désagréable.

Tout près de là on me montra le crâne du bandit Rojos.

Rojos, cerné par une compagnie du 81^e de ligne, fut forcé de se rendre. Il était tombé dans un fossé où le capitaine Berthelin vint le relancer le pistolet au poing. Le bandit se jeta à genoux en lui demandant la vie. Berthelin remit son pistolet dans sa fonte de selle et au moment où

il tournait le dos au bandit, celui-ci lui enfonça son poignard dans les reins.

Un soldat du 81^e tira alors une balle à Rojos. Elle lui traversa la bouche et lui cassa la tête.

Cet homme que j'avais vu mort, en 1864, près de Guadalajara, je le retrouvais à 25 ans de distance, exposé dans la vitrine d'un musée de Bordeaux ! *Habent sua fata.* Les canailles ont leurs destinées !

Les principaux monuments de Bordeaux sont Sainte Croix, Saint Seurin, Sainte Eulalie, Saint Pierre, Saint Eloi, Saint Bruno, Notre Dame, Saint Louis, Saint Ferdinand, les Carmes et Saint Paul. Les portes de l'Hôtel de Ville, du Palais, d'Aquitaine, de Dijéaux, de la Monnaie et des Capucins sont fort curieuses. Il y a ici un beau musée de peinture ou sont représentées fort bien les écoles italiennes, espagnole, flamande, hollandaise, allemande et française. Le musée préhistorique et anthropologique est un des plus riches de l'Europe après celui de Saint Germain-en-Laye. La bibliothèque renferme

« un exemplaire des Essais de Montaigne, qui a été publié chez Langelier, à Paris, en 1588, et que l'auteur a couvert de notes et de corrections. » Dans le musée des antiques il y a un millier de pièces d'armes qui ont été envoyées d'Amérique.

Le grand théâtre est le plus beau des provinces de France. Il en est ainsi du cimetière de la Chartreuse.

Les excursions à faire dans les environs de Bordeaux valent à elles seules le voyage. Les ruines de St Emilion, son église souterraine, sa grotte, ses rues étroites, la tour de l'horloge de Libourne, les ruines du château d'Aubeterre, l'église souterraine de St Jean, l'abbaye de la Couronne sont autant d'endroits à étudier pour le touriste et l'observateur.

Angoulême a 33,000 habitants. C'est une ville commerciale. Ses papeteries sont célèbres dans le monde entier. Elle exporte des cuirs tannés, des toiles, des liqueurs distillées. Sa cathédrale est fort remarquable. Elle est du

douzième siècle. Dans les environs se trouve la célèbre fonderie de canon de Ruelle. Elle emploie 1,500 ouvriers. Le guide de l'établissement dit qu'on peut y voir « des hauts fourneaux, de nombreux fours à réverbère pour les pièces de fer, des ateliers, des étuves où se moule et se coulent les canons, dix huit bancs de forerie pour le fer et pour le bronze, une fonderie de cuivre pour la fabrication des pièces en bronze, des magasins et ateliers divers, des modèles de bouches à feu, de siège, de campagne, de montagne, de marine, etc.. etc.»

A quelques lieues d'ici s'élève le célèbre château de la Rochefoucauld.

Saintes n'est pas loin d'Angoulême. En France c'est là que bat pour moi le cœur de la patrie. C'est pour aller là qu'en 1869, faisant mon voyage de noce, je quittais Paris, cheminant vers l'Océan et que je refis pieusement ce pèlerinage que nos aïeux les gens de la Saintonge et du pays d'Aunis avaient entrepris il y aura bientôt 270 ans, lorsqu'ils venaient au nom du Christ et

des fleurs de lys convertir et coloniser la Nouvelle France.

Choyé par l'idéal d'une famille saintongeaise qui porte mon nom, je fis alors un rêve qui m'a toujours suivi depuis.

C'était l'époque du feu comte Messire de Frontenac.

Devant moi défilaient les vieux noms de nos annales, de Vaudreuil, Lemoyne de Serigny, de Palluau, de la Galissonnière, de Verchères, Le Gardeur de Tilly, de la Saussaie, Le Gardeur de Beauvais, de Galifet, de Pommeroy, de Salignac-Fénélon, de Salaberry, tout cela mêlé à notre vieille bourgeoisie, Marchand, Chauveau, Boyer, Mercier, Archambault, noms moins sonores, mais plus solidement faits pour résister aux secousses des temps.

Presque tous avaient conservé un souvenir du Canada.

L'un avait le portrait d'un arrière grand-père qui avait joué d'estoc et de taille contre l'Iroquois ; l'autre assurait qu'un de ses aïeux avait été officier de marine *ès-pays de la Nouvelle-*

France ; un troisième se rappelait vaguement avoir entendu dire qu'autrefois sa famille possédait une large concession seigneuriale sise dans la direction du Labrador.

Et les causeries d'aller leur train, et les points d'interrogation de pleuvoir.

— Parlait-on français au Canada ? les Iroquois et les Algonquins se faisaient-ils toujours la guerre ? Les Indiens étaient-ils aussi nombreux et aussi féroces qu'autrefois ? Faisait-il aussi froid au Canada qu'en Sibérie ? Le Saint-Laurent étaient-ils aussi large que le Rhône ? Quelle espèce d'animal était le caribou ?

Que sais-je enfin ? on puisait à pleines mains dans mon érudition canadienne.

Oh ! les bonnes gens ! et les heures charmantes que nous passâmes alors ensemble dans la belle patrie du pilote Jean Alphonse de Xaintoigne, de Pierre du Gua seigneur de Mons fondateur de Port-Royal, d'Antoinette de Guercheville bienfaitrice de Pentagoët, et de Samuel de Champlain le grand fondateur de notre vieux Québec.

Nous étions au mois d'août : le temps était chaud, le soleil ardent et les vignes ployaient sous la grappe. On se plaignait bien par ici par là de la sécheresse ; mais en somme, la vendange promettait d'être bonne ; tout le monde souriait et partout régnaient l'aisance et la paix.

Depuis... ah ! depuis, la Prusse a passé sur la France ! Comme partout ailleurs, le deuil est venu au pays d'Aunis et dans la Saintonge — ces deux contrées si remplies de souvenirs canadiens — et cette famille que j'avais laissée souriante et dévouée, pleure les morts de la patrie et la patrie elle-même appauvrie et démembrée.

Poitiers sera notre prochain relais. Entre autres endroits, pour y arriver on passe Ruffec célèbre par ses pâtés de foie gras ; Voulon, où en 507 eut lieu la bataille qui décida du sort de la domination des Visigoths en France ; Vivonne où sont nés la marquise de Rambouillet et de la

Chataigneraie tué par le fameux coup de Jarnac.

Poitiers est habitée par 37,000 âmes. C'est une ville remplie de côtes, de coins et de recoins. A certains moments on se croirait à Québec. C'est l'ancienne capitale des Pictons. C'est à 7 kilomètres d'ici qu'eut lieu la fameuse bataille de Poitiers. Le roi Jean y perdit 13 comtes, 70 barons, 2,000 chevaliers et 9,000 soldats. Le laboureur trouve encore des débris de fer et des ossements. A Poitiers, Jeanne d'Arc vint se soumettre sur l'ordre de Charles VII à l'examen de la cour du parlement. Elle déclara qu'il n'avait trouvé en elle que « tout bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse. » Plus tard les guerres de religion vinrent promener ici toutes leurs horreurs. Après sept semaines de siège et de canonnade de Coligny fut obligé de s'en aller. Enfin c'est ici que sous la restauration fut guillotiné le général Berton. C'était le 17 octobre 1822. Placé sous le couperet il s'écria d'une voix ferme et sonore :

—Vive la France ! Vive la liberté !

Poitiers est la patrie du grand saint Hilaire et de monseigneur Pie, un des orateurs qui ont honoré la France.

La cathédrale de Poitiers est une des plus belles qui se puissent voir. Le temple Saint Jean est le plus ancien et le plus curieux monument chrétien de la Gaule. La façade de Notre-Dame la Grande n'a pas sa rivale au monde. Les autres églises remarquables sont celles de Saint Hilaire et de Sainte Radegonde.

L'ancien palais comtal devenu aujourd'hui le palais de justice est un chef d'œuvre de l'art architectural civil du moyen-âge. Les promenades dans les environs de Poitiers sont intéressantes. On peut aller voir les arcs romains de Parigné, la ferme de la Cardinerie où eût lieu la fameuse bataille de 1356, les ruines du château de Lusignan, l'église de St Pierre, et les fouilles romaines de Sanxay. Elles ont été dirigées avec beaucoup d'habileté et d'intelligence par le P. de la Croix. On y a mis a jour toute une série d'habitations romaines, avec temple, thermes et théâtre.

De Poitiers à Tours la campagne se maintient toujours riche, bien cultivée. Derrière nous, nous laissons Chatellerault célèbre par sa manufacture d'armes, par ses coutelleries et ses fabriques à liqueur ; Ingrande où l'on visite avec plaisir une église du XII^e siècle, les Ormes où l'on peut voir le beau château de l'ancien ministre de la guerre Pierre Voyer d'Argenson ; Sainte Maure célèbre par ses pierres calcaires, où l'on trouve de curieuses espèces de polypiers et de mollusques ; Villeperdue située à trois lieues de l'église de Sainte Catherine où se trouve l'épée indiquée par Jeanne d'Arc ; Montbazon fameux pendant la guerre du comte d'Anjou et du comte de Blois ; Monts avec sa poudrerie du Ripault, et enfin Tours.

Ici la nuit nous prend, que puis-je ajouter ? Résumer les souvenirs historiques qui se dressent devant nous, à mesure que nous avançons. Ce serait le meilleur parti à prendre, mais ce pays enchanteur à eu ses peintres, ses écrivains, ses poètes. Ils ont traité ce sujet bien

mieux que moi. Que le lecteur lise ent'autres pages celles qui ont été consacrées aux grands châteaux de la Loire. Il m'en dira des nouvelles.

Je préfère vous entretenir de mon ami Marcel de Curzon et des trésors d'histoire canadienne qu'il va me mettre entre les mains.

XII

La sensation de *l'at home*.—*Seul !*—Une surprise.—Marcel de Curzon.—Un canadien de vieille roche.—La famille Drouet de Surville.—Correspondances et dépêches militaires.—Un paquet de lettres.—Comment se lisaient les états de services de nos ancêtres.—Un beau livre.—Martyr pour la France et pour le Christ.—Ce que l'on trouve dans un vieux bouquin.—La curée au chapelain. Un de Salaberry sur l'échauféud.—Les horreurs de la guillotine.—Que ferons-nous demain ?

Quand on arrive de voyage et que l'on rentre à Paris, on éprouve cette sensation du *home* que l'on ressent quand on ouvre la porte de sa maison, après une journée d'absence. C'est la ville où l'on est le plus chez soi au monde, après l'endroit natal.

C'étaient les réflexions que je me faisais pendant que le fiacre roulait vers le numéro 4 passage de la Madeleine. Je revoyais déjà les sourires des figures aimées. Que de choses n'avions-nous pas à nous dire ? La portière s'ouvre et le chasseur s'approche en me disant :

—Bonjour monsieur : vous savez sans doute qu'une partie de vos amis est rentrée au Canada ? l'autre voyage en Suisse, en Belgique ou en Italie.

Je demeurai atterré de ma solitude. Dois-je le dire ? ce soir là, je me disposais à avoir le cœur gros, lorsque le chasseur vint m'apporter une carte.

— « Monsieur est en bas. Faut-il faire monter.

— Mais oui, et de suite.

Je venais de lire ce nom :

Marcel de Curzon

Vivonne.

Tout le monde à Québec connaît ce bon catholique, ce brave soldat qui a fait si crânement son devoir pendant la guerre de 1870. Après avoir aidé la France à se débarrasser du Prussien, mon ami de Curzon était venu se faire défricheur au Canada. Il s'était installé sur une propriété qu'il avait achetée à Notre-Dame du Rosaire, dans le comté de Montmagny et il y avait fait

deux parts de sa vie : la culture et la chasse. Que de fois par ces beaux soirs de nos hivers canadiens où l'on entend la neige craqueter sous le pied des passants—ce qui est signe de grands froids—Marcel n'était-il pas venu passer la soirée avec moi et Henri de la Grave. Nous fumions, tout en suivant de l'œil le feu qui flambait dans l'âtre. Nos conversations roulaient sur la France, sur l'Alsace-Lorraine, sur les Etats pontificaux, sur l'avenir du Canada. Et toujours, Marcel ne manquait pas de nous dire :

—Vous savez que je suis presque canadien ? Je vous le prouverai un jour.

Toutes ces choses me revenaient à la mémoire lorsque la porte s'ouvrit et que de Curzon me tendit les bras.

—Comment, me dit-il, il me faut courir après vous, depuis Vivonne ? Cela n'est pas gentil de votre part. Heureusement que j'ai la tête dure. Je me suis installé ici avec la détermination de ne plus bouger jusqu'à votre arrivée.

Et la conversation alors d'aller son train. Tout à coup il me dit :

—Vous savez mes documents canadiens, eh bien ! je les ai. Voulez-vous, nous allons les lire ensemble ? Et se versant un doigt de kummel, Manuel de Curzon commença la lecture de ces pièces qui prouvent combien on oublie peu le Canada dans certaines familles de France.

Née le 10 juillet 1781 à Montréal, (Canada), Catherine Drouet de Surville avait perdu sa mère l'année suivante. Son père voulant être assuré qu'elle resterait catholique et Française, la ramena en France et la confia à son cousin, M. du Sablé, lieutenant colonel d'infanterie et chevalier de Saint Louis : puis il retourna au Canada dans l'intention d'y réaliser sa fortune, et il y mourut en 1789. M. du Sablé, célibataire, ne pouvant donner à un enfant si jeune les soins qui lui étaient nécessaires, la confia à Mme de Maupassant sa parente, qui habitait alors Clignancourt. La fille de cette dernière, Mme de Bonvoust, avait alors deux filles à peu près du

même âge, qui épousèrent plus tard, l'une M. de Bassonnière, dans l'Orléannais, l'autre M. de Marcot qui fut directeur des contributions directes. Catherine Drouet passa les premières années de son enfance avec ces dames et resta liée avec elles jusqu'à sa mort.

En 1789, elle fut placée chez les Ursulines d'Argentueil, dont était supérieure alors Mme de Bragelongue. Puis M. du Sablé étant venu se fixer en Poitou, où il avait acquis l'ancienne abbaye de Lareau près des propriétés de sa sœur Mme de Barollon, fit venir sa nièce chez les Ursulines de Poitiers.

Mais bientôt les couvents étaient fermés, M. du Sablé émigrait, et la pauvre petite orpheline restait abandonnée. La famille de Beauregard, avec laquelle M. du Sablé était lié, s'en chargea. Elle avait alors douze ans. La fortune de la pauvre petite avait été à peu près complètement perdue. Son oncle, M. du Sablé, en avait placé 30,000 entre les mains de M. Toullon d'Ecotière conseiller d'état, propriétaire d'Onzain près Blois, et 20,000 entre celle d'un M. de St

Paul. Ces messieurs eurent l'indélicatesse de rembourser en assignats, qui ne pouvaient être utilisés qu'en achetant des biens nationaux. Mlle de Surville, du conseil de ses amis, refusa de recourir a ce moyen qui lui était conseillé par ces agent d'affaires, et elle perdit tout. D'un autre côté, son père, avant de mourir, avait vendu à vil prix sa propriété au Canada et en avait retiré 40,000 francs. Cette somme confiée à M. du Sablé, de Québec, fut envoyée par ce dernier à son frère et a été englobée dans le désastre de la fortune de ce dernier. Il a été impossible de tirer quoique ce soit de Mme de Barollon, sœur et héritière de M. du Sablé.

La situation personnelle de Mlle Drouet de Surville était bien capable de lui attirer l'intérêt : L'ancienneté et les services de la famille ne pouvaient que l'augmenter.

Voici un extrait généalogique collationné sur l'original qui fut présenté au lieutenant général de la juridiction et élection de Dourdan—le Boixtel, le 29 janvier 1733.

Messire Robert - Philippe Drouet, écuyer, seigneur d'Oziret, Bragy, St Félix, Mussy—St Paul et autres lieux, eut de dame Elisabeth Davenquerque son épouse : Christophe, né le 17 mai 1162.

Messire Christophe Drouet, écuyer, seigneur d'Oziret, Bragy, St Félix, Mussy — St Paul et autres lieux, inspecteur de cavalerie, eut de demoiselle François de le Bathe. 1. Demoiselle Suson, 2. demoiselle Antoinette, 3. demoiselle Marie ; et de demoiselle Adélaïde des Barrières son épouse en seconde noce :

1° Charles, né le 14 février 1202,

2° Robert.

Messire Charles Drouet, écuyer, seigneur de la Saussaye, St Amant, Banac et autres lieux, capitaine de Cavalerie, eut de demoiselle Lebrun de la Sérizaye.

1° Alexandre César, né le 8 avril 1239,

2° Louis,

3° Claude,

4° demoiselle Brigitte,

5° demoiselle Pétronille.

Messire Alexandre César Drouet, écuyer, seigneur de la Saussaye, Bragy, Mussy-St Paul, Banac et autres lieux, eut de demoiselle Levasseur de St Amour :

1° Pierre, né le 11 7b 1260,

2° Martine,

3° Claudine.

° Messire Pierre Drouet, écuyer, seigneur de la Saussaye, St Amand, Banac, Beaucourt et autres lieux, capitaine d'infanterie, eut de demoiselle Christine le Seigneur.

1° Paul

2° Jean-Baptiste } morts en bas âges,

3° Michel, né le 17 juin 1291,

4° Edine-Baltazar,

5° Sébastien,

6° Denis,

7° Etienne.

Messire Michel Drouet, écuyer, seigneur d'Armancourt, Bonneval, Manosque, Bruyères et autres lieux, eut de Louise de St Gorie, veuve de Jérôme-Ysabeau des Martrais :

1° Gaspard-Melchior, né le 27 mai 1320,

2° Henry.

Messire Gaspard - Michel Drouet, écuyer, seigneur d'Armancourt, St Barthelemy, Morange, Bonneval et autres lieux, majors du régiment du Roi infanterie, eut de demoiselle Claude du Verger.

1° Louis, né le 12 7bre 1364,

2° Isabelle-Françoise,

3° Marie.

Messire Louis Drouet, écuyer, seigneur d'Armancourt, St Barthelemy, Morange et autres lieux, lieutenant du Roy à St Laud, eut d'Henriette du Cerceau de St Léger :

1° René-Baltazar, né le 29 février 1402,

2° Marie Louise.

Messire René Baltazar Drouet, écuyer, seigneur d'Armancourt, Morange, St Barthelemy et autres lieux, mestre de camp de cavalerie, eut de demoiselle Louïgre de Pont-L'évêque :

1° Théodore-Emmanuel, né le 21 8bre 1441,

2° Julien,

3° Jean-Baptiste.

Messire Théodore-Emmanuel Drouet, écuyer, seigneur de Prille, St Paulin des Bois, Boissy,

Orange et autres lieux, capitaine de cavalerie réformé, eut de Marguerite de Valemay, veuve de Joachin Euzèbe du Fournier :

- | | |
|--------------|-----------------------|
| 1° Jacques, | } déçédés en bas âge. |
| 2° Mathurin, | |

Et de Françoise Nicole de Lavaux, son épouse an seconde noces :

- 1° Jacques, né le 17 juillet 1477,
- 2° Michel,
- 3° Bonaventure.

Messire Jacques Drouet, écuyer, seigneur d'Orbec, St Maurice, Prille, Auvray et autres lieux, président du siège et élection de Dourdan, eut de Geneviève Dosset de St Rémy :

- 1° Pierre, né le 1^{er} mars 1506,
- 2° Henriette,
- 3° Geneviève.

Messire Pierre Drouet, écuer, seigneur de Lavaux, Orbec, St Maurice, Auvray et autres lieux, capitaine d'infanterie, eut de Louise Christine du Pousset :

- 1° Abraham-Eusèbe, né le 31 Xbre 1533,
- 2° Jérôme,
3. Louis.

Messire Abraham-Eusèbe Drouet, écuyer, seigneur d'Osbec, Lavaux, Ghamasson et autres lieux, lieutenant de cavalerie, eût de Melle Renée d'Aubigny de Saint-Germain :

- 1° Pierre, né le 22 juillet 1557,
- 2° Louis,
- 3° Elizabeth.

Messire Pierre Drouet, écuyer, seigneur de Pommeroy, Chaumasson et autres lieux, brigadier des armées du Roi, eût de Marguerite le Boistel :

- 1° Charles, né le 11 juin 1578,
- 2° Armand,
- 3° Jacob,
- 4° Michel-Ignace.

Messire Charles Drouet, écuyer, seigneur de la Pommeroy, Chaumasson et autres lieux, lieutenant-colonel au régiment de Piedmont infanterie, eût de demoiselle Louise de Bourdonson :

- 1° Claude, né le 15 7bre 1633,
- 2° Etienne,
- 3° Pierre,
- 4° Louis,
- 5° Charles.

Messire Claude Drouet, écuyer, seigneur de Beaudicort, Bajolet et autres lieux, lieutenant criminel de robe courte de Dourdan, avocat au grand conseil, substitut de Messieurs les maréchaux de France, eût de Dame Apolline de Soissons :

- 1° Claude, sieur de Richardville, né le 17
8bre 1665,
- 2° Denis-Didier,
- 3° Louise.

Ici finit la généalogie certifiée à Dourdan le 29 janvier 1733 : il est à croire que la branche aînée s'est perpétuée dans cette contrée ; mais je n'ai pas de renseignement à ce sujet. Ce qui suit a été collationné sur une copie en papier timbré représentée pour demeurer dans les minutes de Mtre Raimbaalt, notaire royal, à Montréal le 9 juin 1736.

Messire Charles Drouet, écuyer, seigneur de Richardville, officier des troupes d'un détachement de la marine entretenu au Canada pour le service du Roi, eut de Marie-Jeanne des Rosiers :

- 1° Denis-Didier, né le 6 mai 1693,
- 2° Armand, né le 28 mai 1695,
- 3° Michel-Ignace, né le 28 8bre 1897,
- 4° Antoine, né le 27 mars 1699,
- 5° Etienne, né le 21 avril 1709,
- 6° Jean-Louis, né le 4 mai 1707,
- 7° Pierre-Charles, né le 27 7bre 1719,
- 8° Claude-Antoine, né le 27 février 1719,
- 9° Marie-Joseph, née le 26 juillet 1703,
- 10° Geneviève, née le 2 8bre 1710.

Messire Denis-Didier Drouet, écuyer, seigneur de Bajolet eut de dame Marie-Jeanne-Michelle Lemâtre :

- 1° Antoine-Joseph, né le 50 mars 1623,
- 2° Claude, né le 3 Xbre 1724,
- 3° Michel, né le 10 mai 1726,
- 4° Louis, né le 27 avril 1728,
- 5° Anne-Apolline, née le 6 mai 1720,
- 6° Marie-Anne, né le 3 7bre 1721.

Ici s'arrête la généalogie certifié que j'aie trouvé dans les papiers de la famille Drouet. Il en résulte que la branche de cette famille établie au

Canada a la fin du 17^e siècle est une branche cadette.

Messire Louis Drouet de Surville était le plus jeune des fils de Denis Didier Drouet de Bajolet. Il avait épousé au Canada Catherine de Coral, dont Catherine, née à Berthier, diocèse de Québec, le 10 juillet 1781, et baptisée le même jour à la paroisse de Sainte Geneviève de Berthier, par M. Pouget, curé. Le parrain a été messire Amable de Carqueville et la marraine dame Françoise de Coral de la Saussay.

Louis Drouet de Surville servit très jeune en qualité de *Cadet à l'aiguillette* dans les compagnies détachées de la marine au Canada. En 1749, il concourut à la prise de Sarastan sous les ordres du lieutenant Morin : retourné à Mont.éal après ce fait d'armes, il fut envoyé de nouveau à Sarastan sous les ordres de M. de Montigny, pour défendre ce poste.

En 1766, il concourut à l'expédition placé sous les ordres de M. de Rigaud, puis il retourna défendre le poste de Sarastan, sous le commandement de M. de Montigny.

En 1747, M. de Beaucour, gouverneur de Montréal, l'envoie à la tête d'un parti de sauvage pour aller guerroyer sur les côtes de Boston.

Le 2 mars 1748, le marquis de la Galissonnière, commandant général de la nouvelle France le fit encore partir de Montréal avec un parti de sauvages, pour aller en guerre sur les terres de la nouvelle Angleterre. Il se battit ; puis, le 26 avril de la même année, il recevait l'ordre de se rendre au lac des deux Montagnes pour s'y battre encore sous les ordres de M. Drouet de Beaudicourt, son oncle. Il fut placé ensuite sous les ordres de M. de Repentigny, pour aller faire la guerre sur les terres de Corlar. En 1748, en lui donnant cet ordre, M. de la Galissonnière lui recommandait de *traiter humainement les prisonniers qu'il pourrait faire et d'engager les sauvages à faire la même chose.*

Le 26 mars 1747, nouvel ordre de M. de la Galissonnière, qui l'envoie aux Oüïatanous sous les ordres de M. de Carqueville : là il fut encore mis à la tête de partis de sauvages, pour la garde des forts du Détroit, des Oüïatanous et de Saint

Frédéric. M. Adhémar de Lantagnac, chevalier de Saint Louis, major de la ville et Gouvernement de Montréal, lui délivra à cette occasion un certificat attestant ses bons services. Aussi le 15 avril 1730, était-il nommé par le Roy enseigne en second : il avait alors 22 ans.

Le 1^{er} juin 1751, M. de Villiers, commandant le poste des Miamis, le choisit pour conduire un convoi au Détroit. « Il aura soin de faire faire bonne garde, est-il dit dans l'ordre ; et nous le chargeons d'un anglais qu'on nous a amené des Oüïatanous pour le remettre à M. de Céloron ; lui enjoignons de faire marcher toutes pirogues ensemble et ordonnons à tous les voyageurs de lui obéir en tout ce qu'il leur commandera pour le service du Roy.»

Le 29 juillet 1752, nouvel ordre de M. de Longueuil, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Montréal et commandant général du Canada.

— Nous ordonnons au sieur Drouet de Surville, enseigne d'infanterie, de partir incessamment de cette ville (Montréal), avec Messires Stevens et Wainwright députés anglais, leurs

domestiques et neuf prisonniers anglais qu'ils ramènent avec eux pour les conduire jusque sur les premières terres d'Angleterre. Après quoi nous enjoignons au dit sieur de Surville d'aller au fort Saint Frédéric, pour y servir sous les ordres de M. de Lusignan, capitaine commandant le dit poste.»

Le 14 avril 1754, le marquis Duquesne, lieutenant général pour le Roi dans la Nouvelle-France, ordonnait au sieur de Surville de s'embarquer sur les bateaux commandés par le sieur de Carqueville pour se rendre à la Présentation et prendre le commandement de ce poste, à la place du sieur de la Perrière.

Le 22 mai 1754. « il est ordonné au sieur Drouet de Surville de partir de Lachine avec les Hurons, pour les conduire jusqu'à Chatakoin, en passant par le sud.

« S'il rencontre le sieur de Longueil, qui conduit la première bande des Hurons, il le prévient qu'à Chatakoin cette seconde bande se

réunira à la sienne, ayant ordre de ne pas passer plus loin.

« Enjoignons au sieur de Surville de communiquer notre ordre au sieur Péan, afin qu'il soit prévenu que nous l'avons chargé de nous apporter des nouvelles du départ de l'arrière garde de Chatakoin. Il prendra des vivres à la Présentation pour se rendre à Niagara. »

Et là dessus de Curzon tira quelques lettres qui concernaient son ancêtre et notre histoire.

Les voici ; elles valent la peine d'être lues et conservées.

Lettre du marquis Duquesne à M. Drouet de Surville.

Québec, 22 7bre 1753.

Je vous sçai bon gré, Monsieur, de m'avoir informé de votre retour à Montréal après avoir servi au fort Saint Frédéric sous les ordres de M. de Lusignan qui m'a rendu de bon témoi-

gnages de vous et que je n'oublierai pas dans l'occasion.

J'ai l'honneur d'être parfaitement,
Monsieur,
votre très humble et très
obéissant serviteur,
(Signé) DUQUESNE.

A M. Drouet de Surville.

« Nous capitaine aide-major des troupes au Canada.

« Il est ordonné au sieur de Surville, officier des troupes, de partir incessamment avec un sauvage pour porter nos lettres à monsieur de Contrecoeur.

« Lui ordonnons d'être toujours sur ses gardes, et en cas qu'il fut pris, de faire tous ses efforts pour brûler nos lettres.

« Le sieur de Surville s'arrêtera chez M. de Jonquière, et s'il apprenait de cet officier qu'il y eut quelque risque à aller à terre, il s'embar-

quera dans les canots de M. de Villiers avec son sauvage pour se rendre au fort Duquesne.

Fait au camp de Chatakoïn le 16 juin 1754.

(Signé) PÉAN.

« Nous capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, commandant en chef le parti de la Belle-Rivière, des forts Duquesne, Presqu'isle, et de la Rivière-aux-Bœufs.

« Il est ordonné au sieur de Surville, officier d'infanterie, de partir dans le détachement commandé par M. de Villiers et d'y servir sous ses ordres.

Fait au fort Duquesne, le 28 juin 1754.

(Signé) CONTRECEUR.

Ces ordres peuvent donner une idée de ce qu'était la vie de nos officiers au Canada ; vie d'activité, de privations, de dangers incessants et inconnus. Quant à la manière dont s'acquittait de ses devoirs Louis de Surville, qui n'avait alors que 26 ans, les deux pièces suivantes en font foi :

« Nous capitaine d'infanterie, commandant du parti détaché de fort Duquesne pour aller chez les anglais ; Certifions que le sieur de Surville, enseigne en second, a rempli avec exactitude toutes les fonctions dans lesquelles nous l'avons employé pendant la campagne. En foi de quoi nous lui avons délivré le présent pour lui valoir et lui servir ainsi que de raison.

Au fort Duquesne, le 19 juillet 1754.

(Signé)

COULON de VILLIERS.

« Nous capitaine des cannoniers et bombardiers commandant d'artillerie au Canada ; Certifions que M. de Surville, enseigne des troupes de cette colonie, a servi avec beaucoup de distinction dans la campagne qu'il a fait avec nous, tant au fort Duquesne ainsi qu'à l'attaque du fort Nécessité, et qu'il s'est comporté avec autant d'exactitude dans les détails dont il a été chargé que de valeur dans l'action.

Fait à Québec, le 28bre 1754.

(Signé)

le Che LEMERCIER. *

A dater de cette époque, ajoute de Curzon, nous n'avons plus ni pièces officielles ni renseignements sur la carrière militaire de M. de Surville. Nous savons seulement qu'il était parvenu au grade de commandant de bataillon au moment où la France perdit le Canada. Ce fut probablement l'époque de son mariage avec Catherine de Coral, mariage sur lequel les détails nous manquent.

La portion de la famille Drouet qui habitait alors le Canada, descendant de ceux de ses membres qui y avaient pris du service militaire, était assez nombreuse. Drouet de Richardville, grand-père de Louis de Surville, avait eu dix enfants. Drouet de Bajolet, son père, en avait eu six. Il est probable que tous étaient restés dans la colonie, comme semblerait le prouver le soin qu'ils prirent d'y faire continuer et certifier leur généalogie. Nous avons vu qu'un Drouet de Baudicourt était au service en même temps que son neveu : un autre de ses oncles, Drouet de Surville, mourut à Port-au-Prince, en 1761.

Un Drouet de Mareuil, frère de ce dernier, lieutenant dans les troupes du Canada, était rentré en France et habitait Loche en 1763 : c'est là que lui fut adressée, du Cap, une lettre du chevalier de Gourdon qui lui annonçait la mort de son frère. Le Chevalier de Saint Sauveur, capitaine au régiment de Boulonnais détaché au Canada, lui fit parvenir à Tours, où il s'était fixé, la valeur des effets laissés par ce frère.

M. du Sablé, cousin de Louis de Surville, était lieutenant colonel au Canada ; il y avait un frère qui paraît y être resté et y être mort. Il y avait aussi une sœur qui revint en France et épousa M. Rambault de Barollon.

Comment M. du Sablé était-il cousin de M. Surville ? Était-il Drouet ? Ou bien était-il fils d'un Drouet ? Je ne trouve nulle part la réponse à cette question ; mais il faut admettre l'une ou l'autre hypothèse. Il était né le 18 8bre 1739 et s'appelait Michel-Ignace : or le 3^e fils de M. Drouet de Richardville s'appelait aussi Michel Ignace : fut-il le père de M. du Sablé, où ne fut-il que son parrain ?

Quoiqu'il en soit, beaucoup d'officiers français quittèrent le Canada dès qu'ils le purent après la perte de cette colonie ; et M. du Sablé était entré en France depuis plusieurs années, quand, en 1784, Louis de Surville y revint à son tour. Puis confiant à son cousin sa fille et une partie de sa fortune, il retourna au Canada pour réaliser la valeur des biens immeubles qu'il y possédait.

La lettre qui suit constate les motifs honorables qui dirigent sa détermination.

Berthier en Canada, le 2 juin 1785.

Je m'empresse, mon cher cousin, de te donner des nouvelles de mon arrivée en Canada. Je suis débarqué à Québec le 20 mai après une traversée de 42 jours qui a été assez heureuse. Je suis venu tout de suite ici pour me défaire de ce qui me reste de biens fonds, afin de repasser en France, s'il est possible, dès cet automne par les derniers vaisseaux qui partiront pour l'Europe. Car je n'ai rien tant à cœur que de te rejoindre pour me fixer près de toi et de

mes chers cousins. Je te prie de leur faire mille tendres compliments de ma part.

Pour me mettre plus a portée de vivre avec vous, mes chers parents, je voudrais faire l'acquisition d'un petit domaine en Poitou ; près de Fondmort. Si tu en trouve un, d'environ 40 ou 50 mille francs, je te prie de l'acheter en mon nom, payable du mois de décembre prochain en un an ; je serai sûrement rendu alors en France. Cette somme de 40,000 à 50,000 francs est celle à laquelle se montera, j'espère, la vente de mes biens fonds. Tu ne seras pas surpris de ce que je ne compte pas retirer davantage d'un aussi beau domaine que le mien ; tu sais par ta propre expérience combien on trouve peu d'argent de ses terres dans ce pays ci.

Au reste, comme je n'ai qu'un enfant, elle ne mourra pas de faim avec ce que je lui laisserai. Elle sera moins riche qu'elle ne l'aurait été, si j'étais resté en Canada, mais j'aime mieux lui laisser moins de fortune et m'assurer qu'elle sera toujours Française et ne changera pas de religion ; ce qui n'arrive que trop fréquemment ici depuis

que notre pays est passé sous la domination anglaise. Tu sais que c'est le principal motif qui m'a déterminé à conduire ma fille en France, quoiqu'en si bas âge.

En te priant de m'acheter un domaine de 40 à 50,000 francs, je n'ai pas l'intention de rien changer au projet de placer en rentes viagères sur la tête de ma fille les 30,000 francs que je t'ai laissés, ainsi que je te l'ai dit en partant de France, même les intérêts, si tous n'ont pas été employés, tant pour le paiement de sa pension que pour son entretien. Ainsi mon cher cousin, si le Roy fait encore des emprunts en viager, je t'autorise à placer cette somme sur sa tête. Voici mon calcul, si Dieu me la conserve, cela augmentera son bien être ; si j'ai le malheur de la perdre, il me restera assez pour vivre dans la médiocrité où je veux être, étant d'ailleurs décidé à ne pas me remarier. Je te prie de l'embrasser bien tendrement pour moi. Parle-lui souvent de moi, et dis-lui combien je l'aime. Elle est si jeune que peut-être ne se souvient-elle pas de m'avoir vu ; j'espère lui prouver

bientôt, en me rendant auprès d'elle, que je n'ai que son bonheur pour objet de mes vœux.

Ce serait faire injure à tes sentiments et à ceux de mes cousins que de vous recommander cette chère enfant : aussi me bornerai-je à te faire des remerciements pour les soins que tu daignes en prendre.

Il n'y a rien de neuf ici ; tout y est à peu près sur le même pied que je l'avais laissé, avant mon départ pour la France et dont je t'ai fait le détail.

Adieu, mon cher cousin ; je t'embrasse de tout mon cœur et suis avec le plus tendre attachement ton meilleur ami et ton parent.

(Signé) DROUET.

P. S.—Ton père se porte bien. Il désirerait fort s'aller fixer en France, mais on trouve si peu d'argent de ses biens fonds qu'il aime mieux attendre encore quelque temps pour voir si les terres ne prendront pas plus de valeur.

A M. du Sablé.

Cette lettre est comme un testament. C'est le seul écrit qui nous reste du grand-père

d'Helène ; mais il suffit pour le faire connaître tout entier. Nous l'avons vu exact et brave dans le service militaire ; ici, nous le voyons dévoué à son pays ; profondément attaché à la religion jusqu'à sacrifier pour elle la meilleure partie de sa fortune.

Il se montre plein d'affection pour ses parents : il veut venir vivre près d'eux selon ses goûts modestes, *dans la médiocrité*.

Mais ce qui ressort surtout de cette lettre, c'est son attachement profond, tendre, intelligent pour sa fille. Pauvre père ! . . . il ne devait plus la revoir.

Et de Curzon me lut cette autre lettre :

A Berthier en Canada, le 19 7bre 1785.

Monsieur,

Mon état de pasteur et la promesse que j'en ai faite à M. Drouet, votre cousin, m'impose un bien triste devoir ; celui de vous apprendre sa mort (10 août 1785). Il s'est donné tant de tourment aussitôt son arrivée de France pour finir toutes ses affaires dans cette province, qu'il

s'est brûlé le sang et a succombé à une dysenterie des plus violentes. Il ne respirait qu'après l'instant de vous rejoindre ainsi que sa chère petite fille : il voulait que ce fut dès cette automne. Il m'a chargé de vous recommander son enfant, de vouloir bien en être le tuteur, plutôt le père, et de prier Mme votre sœur de lui servir de mère. Il a remis ici tous ses intérêts à M. votre père, en le priant de vous faire passer les fonds provenant de son bien, qu'il avait déjà vendu : voulant aller se fixer en France, vivre près de vous, de votre famille et de la pauvre petite fille. Il s'en faisait un plaisir que je ne puis vous rendre. Dieu en a disposé autrement : il faut bien se résigner à sa sainte volonté.

Si quelque chose, Monsieur, peut vous consoler de la perte d'un si digne parent, ce sont les sentiments chrétiens dans lesquels il est mort. Je ne l'ai quitté qu'au dernier moment ; il a eu toute sa tête jusqu'au dernier soupir, et sa dernière parole a été de prier Dieu de prendre soin de son enfant, qu'il avait conduite en France pour la soustraire au danger de changer de reli-

gion dans un pays qui devient tout protestant depuis qu'il est sous la domination anglaise.

M. Périnault, par qui j'ai l'honneur de vous écrire, voulant bien se charger de ma lettre, vous dira mieux que je ne pourrais le faire des nouvelles de votre pays natal. Vous avez pris le bon parti de vous fixer en France : quoique pourtant nous n'ayons lieu que de nous louer du gouvernement anglais. Mais il n'est rien de tel que de vivre avec la nation dont on est né.

M. Drouet de la Coulonnerie, votre oncle, se porte bien malgré son grand âge.

Je suis, etc.,

(Signé)

POUGET,

Curé de Berthier.

A M. du Sablé, lieutenant colonel, à Paris.

Nous avons vu comment fut trompée la confiance que M. de Surville avait eu en ses parents. Non pas que M. du Sablé n'eut pas pour sa nièce à la mode de Bretagne, toute l'affection possible ; mais d'une part les cirsonstances

malheureuses de cette époque, et de l'autre son manque de prévoyance rendirent vaine toute sa bonne volonté. M. du Sablé émigra en octobre 1791 et se retira à Bruxelles. On donna à sa place pour tuteur à la jeune de Surville, M. Lavallée, homme d'affaire à Paris, qui fut guillotiné en 8bre 1793. A ce dernier, succéda M. Vantage, homme intelligent et dévoué, qui donna aux affaires de sa pupille tous les soins d'un bon père de famille. Mais la légèreté de M. du Sablé avait paralysé d'avance tous ses efforts. Que faire, en effet, en présence de dépositaires de mauvaise foi et en l'absence de titres en règles? Légalement et moralement M. du Sablé était responsable. Rentré en France secrètement, il y mourut chez M. de Maupassant, à Fontpertuis près de Beaugeancy, le 29 7bre 1800, sans avoir pu mettre ordre à ses affaires.

Par son testament, il avait fait sa légataire universelle sa sœur Marie-Catherine du Sablé, qui avait épousé, au Canada, Antoine-Claude Rambault de Barrollon, dont elle eut 1^o Marie-Joseph-Toussaint, né en 7bre 1760, au Canada,

et qui épousa en France, Maron de la Goirandie, 2^e Louise-Radégonde, née au Canada, le 26 août 1767, qui épousa en France M. Maron de Villesèche, 3^e Paul-Charles, né au Canada, le 14 juin 1769, marié en France et ayant eu postérité.

Tels furent, en dernier ressort, les débiteurs de Mlle de Surville. Ils avaient reçu une partie de ses propres deniers ; ils avaient recueilli du chef de M. du Sablé une somme d'environ 40,000 francs, quitte de toutes charges. Ils possédaient de leur chef les propriétés de Fondmort et la Bonardelière, près Civray. Tout fut dilapidé par incurie et mauvaise administration, et tous sont tombés dans la plus grande misère.

Mais Dieu, qui avait entendu la prière de son père mourant, n'avait pas abandonné l'orpheline. Recueillie, comme je l'ai dit, par la famille de Beauregard, elle y fut connue par M. Jean-Aimé-Marie-Olivier-Barbier, alors secrétaire de la faculté de droit de Poitiers à la place de son père. Catherine Drouet de Surville était d'une

grande beauté, et ce qui vaut encore mieux : elle était douée du plus heureux caractère. Malgré son peu de fortune, il ne lui restait plus que 12,000 francs, M. Barbier l'épousa le 20 novembre 1813. Malheureusement elle n'avait pas de santé. Elle mourut d'une maladie de poitrine le 17 octobre 1817. Elle fut pleurée dans la famille de Curzon comme une sœur. M. Barbier était lui-même d'une très faible complexion, Il mourut prématurément le 1^{er} août 1827.

Voici deux autres lettres de M. du Sablé qui font suite à ce qui précède.

Lettre de M. du Sablé à son frère M. du Sablé lieutenant colonel d'infanterie.

Berthier en Canada 18 8bre 1786.

Je t'ai marqué l'année dernière, mon cher frère, la mort de notre cousin Drouet ; il a succombé au tourment qu'il s'était donné pour terminer

promptement ici ses affaires afin de repasser en France dès 1785. Je t'ai prévenu qu'il m'a chargé avant sa mort de te faire passer les fonds provenant de la vente de son domaine lorsque j'en serais payé. Il avait donné terme d'un an : les acquéreurs ont été exacts ; ils m'ont remis quarante mille livres. Je n'ai pas de moyen plus facile pour te faire toucher cette somme qu'en te priant de la prendre sur les fonds que tu as à moi, ce sera autant de moins pour moi à faire revenir ici ; car je prévois que je ne pourrai pas réaliser le projet que j'avais d'aller me fixer en France. Nous trouvons trop peu d'argent de nos terres pour que je veuille me mettre à la gêne : ce serait diminuer considérablement mon revenu que de me défaire de ma terre dans ce moment-ci : j'en attendrai un plus favorable.

Je te prie de m'accuser le plutôt que tu pourras, la réception de cette lettre afin que j'ai une décharge de l'argent de notre parente.

Je te prie d'embrasser pour moi notre sœur Barollon, ainsi que ses enfants et la petite Drouet. Je voudrais bien aller faire ma commis-

sion moi-même, mais le voyage est un peu trop long. Je ne renonce pourtant pas au projet de passer en France dès que je pourrai tirer quelque parti avantageux de mes fonds.

Je ne te dirai pas de nouvelles ; il n'y en a pas d'intéressantes dans ce moment-ci ; d'ailleurs Mme de la Valterie ma voisine qui va rejoindre son frère de Lacorne te dira mieux tout ce qui peut t'intéresser que je ne puis t'écrire. Adieu, mon cher frère. Ecris moi souvent, je t'en prie ; c'est le seul moyen d'adoucir l'ennui que me cause notre séparation : tu sais combien je t'aime et que je suis pour la vie avec toute la tendresse possible.

Ton frère,

DUSABLÉ.

Berthier en Canada le 6 7bre 1788.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer les extraits mortuaires de M. de Mme Drouet que vous m'avez demandés. Je les adresse a M. l'abbé de

Villars, procureur des missions étrangères à Paris, pour vous les faire tenir dans le cas où vous ne seriez point à Paris. Ce M. qui a resté très long-temps en Canada est particulièrement connu de M. l'abbé de Saint-Ange chanoine de Québec qui m'a donné ce conseil ; ainsi il saura où vous faire parvenir ma lettre.

Vous savez, monsieur, que le papier timbré n'est point en usage dans ce pays ; j'ai eu soin de le faire certifier par notre juge en la cour des plaidoyers, au bas des extraits. Nous ne les délivrons pas autrement pour tous les canadiens qui sont en France et qui nous en demandent.

Je suis bien sensible, Monsieur, à tout ce que vous avez la bonté de me marquer au sujet de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous annoncer la mort de M. Drouet. Je n'ai fait que remplir mon devoir. Les sentiments que je vous ai exprimé sont bien ceux que j'ai pour tous vos respectables parents mes dignes paroissiens. J'en ai perdu un qui s'est éteint par son grand âge ; c'est M. Drouet de la Coulonerie. Mesdames ses deux filles se portent bien.

Je ne doute nullement, Monsieur, des soins que vous prendrez ainsi que Mlle votre sœur et Milles vos nièces de Mlle Drouet. Je suis très persuadé quelle a trouvé un second père et une seconde mère dans vous et Mme de Barollon. Permettez moi de lui offrir mon respect.

J'ai appris la mort de M. de Barollon avec toute la douleur possible, ayant eu l'honneur d'être particulièrement lié avec luy.

Mlle Drouet ne se souvient sûrement pas de moi : elle était trop jeune lorsque M. son père l'a conduite en France. Malgré cela, je prendrai la liberté de lui dire que celui qui l'a baptisé a des droits à son souvenir : d'ailleurs les bontés dont m'honoraient M. et Mme Drouet me feront toujours prendre le plus vif intérêt à son sort.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

POUGET prêtre.

N'est-ce pas que ces pièces sont curieuses ?

Mais Marcel de Curzon n'avait pas fini.

—Nous allons maintenant vous donner une idée des rudes services que nos ancêtres étaient appelés à faire au Canada.

Et il me tendit toute une liasse authentique de documents militaires de cette époque.

En les feuilletant il me semblait revivre dans le glorieux passé canadien. Je tiens à citer ici textuellement et sans commentaires ces documents. Certes, ils ne font pas honte à notre race.

Ils sont là par ordre de date et tels qu'ils ont été reçus par l'ancêtre de M. de Curzon.

Rolland Michel Barrin chevalier Marquis de la Galissonière chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis, capitaine des vaisseaux du Roy, commandant général pour Sa Majesté

dans toute la nouvelle France, terres et païs de la Louisianne.

Il est ordonné au Sr Drouet de Surville cadet dans les troupes de partir incessamment de cette ville, avec un party de sauvage dont nous lui avons donné le commandement, pour aller en guerre sur les terres de la Nouvelle-Angleterre ;
à Montréal le 2^e Mars 1748.

LA GALISSONNIÈRE.

Rolland Michel Barrin chevalier Marquis de la Galissonnière chevalier Royal et Militaire de St Louis Capitaine des vaisseaux du Roy, commandant général pour Sa Majesté dans toute la Nouvelle France, terres et païs de la Louisiane.

Il est ordonné au Sr Drouet de Surville cadet dans les troupes, d'aller au lac des deux Montagnes et y servir sous les ordres du Sr Drouet de Beaudicourt

à Montréal le 26 avril 1748

LA GALISSONNIÈRE.

Rolland, Michel Barrin Chevalier Marquis de la Galissonnière chevalier de l'ordre royal et

Militaire de St Louis Capitaine des vaisseaux du Roy Commandant général pour Sa Majesté dans toute la nouvelle France, Terres et pais de la Louisiane.

Il est ordonné au Sr Drouet de Surville cadet dans les troupes, d'aller à la guerre sur les Terres de la Nouvelle Angleterre, avec le parti commandé par le S Chev de Repentigny : il luy est recommandé de traiter humainement les prisonniers qu'il pourra faire et d'engager les Sauvages a faire la même chose

à Montréal le 13 Juillet 1748

LA GALISSONNIÈRE.

Rolland Michel Barrin chevalier Marquis de la Galissonnière chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis capitaine des Vaisseaux du Roy, commandant général pour Sa Majesté dans toute la nouvelle-France, Terres et pais de la Louisiane.

Il est ordonné au Sr Drouët de Surville cadet à l'aiguillette dans les troupes de partir de cette

ville pour se rendre aux Oujatanous et y servir
sous les ordres du Sr de Carqueville

à Montréal le 26 may 1749

LA GALISSONNIÈRE.

Adhémar de Lantagnac chev de l'ordre Royal
et militaire de St Louis, Major de la Ville et
gouverneur de Montréal.

Certifions que le Sr Drouet de Surville cadet
a léguillette a servy sous nos ordres avec zèle
et application le roy au fort St Frédéric : pour-
quoy luy avons accordé le présent certificat pour
luy servir devant qui l'apartiendra.

fait a Montréal ce 2 Juin 1749

ADHEMAR DE LANTAGNAC.

De Par le Roy.

Sa Majesté ayant fait choix du Sr Drouet de
Surville pour remplir l'enseigne en second de
Compagnie d'Infanterie en Canada vacante par
l'avancement du Sr Marin fait enseigne en pied,
Elle mandé au gouverneur et au Lieutenant gé-
néral de la nouvelle France de le recevoir et de
le faire reconnaître en la dite qualité d'enseigne

en second de tout ceux et ainsi qu'il appar-
tiendra.

Fait à Versailles le quinzième avril 1750.

LOUIS.

Enregistré au bureau du Contrôle de la Marine
de la Nouvelle France le 20 Septembre 1750.

A Monsieur.

Monsieur de Bart chevalier de l'ordre Royal
et Militaire de Sr Louis Capitaine des vaisseaux
du Roy gouverneur général des villes de l'Amé-
rique sous le Vent.

Drouet de Surville Lieutenant d'Infanterie
dans la compagnie de Château-neuf en garnison
au Cap.

A l'honneur de vous présenter l'état de ses ser-
vices dans l'espérance que vous voudrez bien
avoir égard à sa prière.

Etat des services de Drouet de Surville.

A commencé en 1740 à servir en qualité de
Cadet dans les Compagnies détachées de la
marine en Canada et jusqu'à la fin de 1744, a

été continuellement détaché contre les Anglais et Sauvages enemis.

En 1745' il s'est trouvé a la prise de Sarastan sous les ordres de Monsieur Marin.

A son retour à Montréal a été renvoyé avec Monsieur de Montigny au dit endroit de Sarastan.

En 1746 il s'est trouvé à la prise de Manajushta sous les ordres de Monsieur de Rigaud, après laquelle prise il fut détaché sous les ordres de Monsieur de Montigny pour retourner a Sarastan ou il fit coup.

En 1747 il comanda par ordre de Mr de Beaucour gouverneur de Montréal un party de de sauvage avec lequel il a fait coup sur les côtes de Baston : en 1748, il fut détaché par ordre de Mr de la Galissonière pour commander un party de sauvage avec lequel il fit coup au fort de Ouariné.

La même année il eut ordre de Mr de la Galissonière pour servir dans une party commandé par Monsieur de Repentigny qui fit coup sur les terres de Corlar : de 1749 jusqu'en 1750,

qu'il fut nommé enseigne à la compagnie de Vergor, il a été continuellement employé à commander des partis pour la garde des forts du Détroit et des Oûïatanous et de Saint Frederick.

Jusqu'en 1752 il s'est trouvé dans cette dernière année à la prise du fort de la Nécessité sous les ordres de Monsieur de Villiers.

Il avait en 1753 été nommé à une lieutenance pour Saint Domingue, et s'y rendit en 1754 au mois de novembre.

Où il a servi au Cap et au fort Dauphin sans interruption.

Cet officier au service de 1740, lieutenant du premier avril 1753 a la douleur de voir tous ceux de 54 fais capitaine. Il espère votre bonté que vous voudrez bien le nommer à une compagnie et lui faire reprendre son rang sur tous les lieutenants de 54.

C'est la grâce que vous demande celui qui sera toujours avec le même attachement au service de Sa Majesté.

Nous Lieutenant d'Infanterie commandant pour le Roy au poste des Miamis.

Avons fait choix du Sr de Surville cadet à l'éguillette pour conduire le convoy qui va au Détroit : il aura soin de faire faire bonne garde et nous le chargeons d'un anglais qu'il nous a amené des Oüïatanous pour remettre à Monsieur de Celoron, lui enjoignons de faire marcher toutes pirogues ensemble et ordonnons à tous les voyageurs de lui obéir en tout ce qu'il leur commandera pour le service du Roy.

Fait aux Miamis le premier juin 1751,

VILLIERS.

Charles Baron de Longueil chev. de l'ordre Royal et Militaire de St Louis gouverneur de Montréal Commandant général en Canada.

Nous ordonnons au Sr Drouet de Surville enseigne d'Infanterie, de partir incessamment de cette ville avec Mrs Stevens et Wainwright députés anglais, leurs domestiques et neuf prisonniers anglais qu'ils ramènent avec eux pour les conduire jusque sur les premières terres d'Angleterre, afin quoy nous enjoignons audit Sr

de Surville d'aller au fort St Frédéric, pour y servir sous les ordres de M. de Lusignan capitaine Commandant poste

fait a Montréal le 29 juillet 1752

LONGUEUIL.

Par Monseigneur :

Saint-Sauveur.

Quebec le 22 7bre 1753.

Je vous sais bon gré Monsieur de m'avoir informé de votre retour à Montréal après avoir servi au fort St Frédéric sous les ordres de Mr de Lusignan qui m'a rendu des bons témoignages de vous et que je n'oublieray pas dans l'occasion.

J'ai l'honneur d'être parfaitement Monsieur
Votre très humble et très obéissant serviteur,

DUQUESNE.

Le Marquis Duquesne chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis capitaine des vaisseaux de Sa Majesté, gouverneur et Lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle France et pays de la Louisiane.

Il est ordonné au Sr de Drouet de Surville enseigne des troupes de cette Colonie de s'embarquer sur les bateaux commandés par le Sr de Carqueville pour se rendre a la Présentation et prendre le commandement du dit poste jusqu'à nouvel ordre.

Enjoignons au Sieur de la Perrière de luy remettre toutes les lettres, ordres et instructions concernant le dit poste.

fait a Montreal le 14 avril 1754

DUQUESNE.

Le Marquis Duquesne chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis Capitaine des Vaisseaux de Sa Majesté, gouverneur et Lieutenant pour le Roy en toute la nouvelle France, terres et Pays de la Louisiane.

Il est ordonné au Sr Drouet de Surville de partir de Lachine avec les hurons pour les conduire jusques à Chatakoin en passant par le Sud. S'il rencontre le Sr de Longueil qui conduit la première bande des hurons, il le préviendra qu'a Chatakoin cette seconde bande se réunier

à la sienne ayant ordre de ne pas passer plus loin.

Enjoignons au Sr de Surville de communiquer notre ordre au sieur Péan afin qu'il soit prévenu que nous l'avons chargé de nous apporter des nouvelles du départ de l'arrière-garde de Chatakoïn.

Il prendra des vivres à la Présentation pour se rendre à Niagara.

fait à Montréal le 22 May 1754.

DUQUESNE.

Nous Capitaine aide-Major des troupes en Canada.

Il est ordonné au Sieur de Surville officier des troupes de partir incessamment avec un sauvage pour porter nos lettres à Monsieur de Contrecoeur.

Lui ordonnons d'être toujours sur ses gardes, et en cas qu'il fut pris de faire tous ses efforts pour brûler nos lettres.

Le Sr de Surville arrêtera chez M. de Jonquière et s'il apprenait de cet officier qu'il y eut quelque risque à aller par terre il s'embarquerait dans

les canots de M. de Villiers avec son sauvage pour se rendre au fort Duquesne.

fait au Camp de Chatacoin le 16 Juin 1754

PÉAN.

Nous Capitaine d'une compagnie de détachement de la Marine, commandant en chef le parti de la Belle Rivière, des forts Duquesne, de la Presquise et de la Rivière au Bœuf.

Il est ordonné au Sr de Surville officier d'Infanterie de partir dans le détachement commandé par M. de Villiers et d'y servir sous ses ordres

fait au fort Duquesne le 28 Juin 1754

CONTRECŒUR.

Nous Capitaine d'Infanterie commandant du party détaché du fort Duquesne pour aller sur les Anglois ;

Certifions que le Sr de Surville enseigne en second a remply avec exactitude toutes les fonctions dans les quelles nous l'avons employé pendant la campagne, en foy de quoy luy avons

délivré le présent pour luy valoir et servir ainsi
que de raison

au fort Duquesne le 15 Juillet 1754

COULON de VILLIERS.

Nous capitaine des canonniers bombardiers
commandant l'artillerie en Canada.

Certifions que M. de Surville enseigne des
troupes de cette colonie a servi avec beaucoup
de distinction dans la campagne qu'il à faite
avec nous tant au fort Duquesne qu'à l'attaque
du fort de Nécessité et qu'il s'est comporté avec
autant d'exactitude dans les détails dont il a été
chargé que de valeur dans l'action.

Fait à Québec ce 2 octobre 1754.

LE CHEVALIER LEMERCIER.

Qui, ce soir là, à Paris, aurait pu se douter
de la conversation que nous tenions ? Et n'avai-
je pas raison de consacrer un chapitre de ces
notes de voyage aux souvenirs historiques
que possède mon ami de Curzon ? Vieille comme
les rois de France cette famille a toujours manié

la plume ou l'épée. Le père de M. de Curzon a publié dernièrement une œuvre magistrale intitulé : *Les mémoires de Mgr Brumauld de Beau-regard, évêque d'Orléans, chanoine du chapitre royal de St Denis, précédés de sa vie et ornés d'un portrait.*

La vie de cet évêque a été dans toute la force du terme celle du véritable confesseur de la foi. Traqué comme un pauvre sous la terreur, envoyé des royalistes auprès de Charette, prêchant contre le serment constitutionnel des prêtres dans les prisons, disant furtivement la messe à minuit dans les landes de Bretagne ou dans les chemins creux de la Vendée, menacé vingt fois de la mort, déporté à Cayenne, tour à tour exalté, bafoué, soupçonné, humilié comme son maître le Christ, le grand évêque d'Orléans a trouvé dans la personne de son neveu, M. de Curzon, un digne panégyriste.

Il était écrit que ce soir-là serait consacré à une séance d'histoire. En passant par Marseille j'avais acheté sur les quais une vieille « histoire

de Blois et de son territoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. »

Ella était sur ma table de travail. Machinalement je la pris et en l'ouvrant je tombai sur un nom fort connu en France, un nom glorifié au Canada — celui de Salaberry.

Je demandai à de Curzon si cette famille existait encore en France.

—Oui, me dit-il, il y en a dans le Blaisois. J'ai entendu dire aux miens que l'un d'eux avait été mis à mort sous la Terreur.

—Eh bien ! lui dis-je, c'est à mon tour de vous étonner. Voici un bouquin qui va vous renseigner.

Et je lus ce qui suit : c'était de l'inédit pour nous deux :

« Un homme de cœur offrit à MM. de Salaberry et Dubuc de s'évader du collège de Pont-Levoy transformé en prison. »

La chronique que je lisais constate qu'il leur parla en ces termes :

— « Fuyez : n'affrontez pas le péril sans secours probable que vous trouverez au tribunal révolutionnaire : là, jamais l'innocence est présumée. L'accusation persiste contre toutes les preuves qui pourraient la détruire. Ce ne sont pas des prévenus que l'on juge : ce sont des condamnés que l'on range sur le chemin de l'échafaud. J'ai trouvé le moyen d'échapper au soupçon d'avoir favorisé votre évasion : partez cette nuit. Je ne risque rien. »

Ce brave homme courait à un péril certain.

De Salaberry et Dubuc lui répondirent :

— « Nous n'avons rien à nous reprocher, M. Chapottin.

« Nous paraîtrons devant le tribunal forts d'une conscience pure. Nulle charge ne s'élèvera contre nous, qui ne puisse être anéantie par le seul examen des faits : notre vie ne court aucun danger. En fuyant nous compromettrions la nôtre et laisserions au moins présumer notre culpabilité. Nous partirons avec les prisonniers pour Paris. »

Or, au moment où ces choses se passaient, le temps était au terrorisme le plus absolu. Un fait le prouvera. La loi qui atteignait les prêtres réfractaires était barbare, inflexible. Un chapelain de l'Hôtel-Dieu de Blois, nommé Saunier, se cachait dans la maison. Il se mourait d'une maladie de langueur, lorsque sa retraite fut découverte.

On l'arrêta, et ce haut fait fut annoncé ainsi par le comité central pendant la séance du 10 août 1793 de la Convention nationale.

—Chez les religieuses béguines et bégueules de l'Hôtel-Dieu, nous avons trouvé leur aumônier, prêtre réfractaire, bien joli, bien aimé, bien soigné par ces nonnes et qui va jouir du charmant spectacle de la guillotine. Une grosse supérieure qui lui servait de médecin, l'accompagnera. »

Cette religieuse était madame Royer, de l'Hôtel-Dieu ; elle appartenait à une famille du Blaisois. Elle ne périt pas avec M. l'abbé Saunier. Transférée à Paris, elle fut forcée de monter sur l'échafaud et d'assister à son exécution !

Il ne faut pas s'étonner si MM. de Salaberry et Dulac ne revinrent plus.

Leurs têtes roulèrent sur l'échafaud.

Le vieux bouquin que je lisais à de Curzon ajoutait ces faits.

« M. Dubuc, riche colon des Antilles, fut vaguement accusé d'avoir favorisé des accaparements, des exportations illicites : imputations calomnieuses sans doute. M. Dubuc, vieillard presque infirme, vivait depuis plusieurs années retiré dans son château de Chissay, près de Montrichard. Sa fortune fut son crime. Quant à M. de Salaberry nous lisons dans une brochure publiée à Blois, après le 9 thermidor.

—«Ceux qui n'ont jamais bu avec lui que dans la coupe de la douleur, lui rendent le témoignage qu'il n'a été coupable que de quelques excès de facilité et de bonté envers les malheureux.»

L'accusation portait qu'il avait voulu livrer la ville de Blois aux Vendéens. Avec lui périrent le duc de Saint Aignan, le vicomte de Beauharnois et le chevalier de Beauvilliers. Ce der-

nier subit un martyre horrible. Le fatal instrument le manqua la première fois : il fallut le frapper une seconde !

Entre deux cigares, voilà ce que nous avons appris sur les de Surville et sur un des de Salaberry.

Cette soirée pour moi restera comme un bon souvenir dans ma vie. Elle nous avait rappelé à mon camarade et à moi nos bonnes causeries du Canada, nos intéressantes soirées passées chez le major Henri de Lagrave et chez moi.

Bonsoir ! Demain nous irons, si vous le voulez, visiter l'atelier d'un ami de votre pays, celui de Gaston Rouillet, peintre de la marine française et nous causerons encore de bien autres choses.

XIII

Une délicate attention.—Bibelots, armes, drapeaux, idoles, panoplies. — Un fameux coupe-coupe. — En Extrême Orient. — La mer Rouge. — Le lieutenant Latour. — Paysage unique au monde.—Croix abandonnées.—Un dîner.—Ballet des lucioles.—Les missionnaires de monseigneur Puginier. — Bateaux-paniers. — Le fleuve Rouge.—En Annam.—L'œuvre de Roulet au Canada. — Où le peintre est dynamité.—Tours de gascons.—Travaux divers. — Gaston Roulet et sa manière. — Reviendra-t-il ? — Une catastrophe. — Le crucifix de Monet.—Tableaux de grands maîtres.—La bande noire peut avoir du bon.—Où aller ?

L'atelier de Gaston Roulet se trouve au fond de la cour du numéro 34 rue de Lille, Paris. Cette visite est une des plus intéressantes qui se puisse faire chez un artiste. Le jour où nous y allâmes nous étions en excellente compagnie. M. Jules Tessier, député de l'Assemblée Législative et plus tard maire intérimaire de Québec, madame Tessier, Hébert —il vient d'être médaillé au salon—et plusieurs autres étaient avec nous. Roulet avait voulu fêter la première canadienne qui venait chez lui. Une merveilleuse aquarelle

attendait madame Tessier. Elle l'accepta avec la grâce charmante qui est son secret.

Chez Roulet on voit de tout. Ici, c'est le drapeau de guerre des rois de l'Annam, pris sur les remparts de la ville de Hué. Plus loin flottent deux étendards de la garde royale. Ils sont accrochés à une portière tout en or filé avec un tigre et un dragon : elle vient d'un haut mandarin de la Cochinchine française. Partout où l'œil se promène, il s'arrête sur une curiosité. J'ai été tellement émerveillé que je me suis mis en tête de faire l'inventaire de ces bibelots. Ils feraient pâmer d'envie les connaisseurs les plus difficiles.

Vous n'avez qu'à nous suivre. Voici un boudah en or avec son trône rouge et or. A côté est le trône démonté du premier ministre de la cour de l'Annam. Cette bonbonnière en vieilles incrustations est un cadeau que le roi a offert au peintre en retour d'un portrait en pied de Sa Majesté annamite. Il a eu la gracieuseté d'y joindre une précieuse et vieille boîte carrée pour contenir le bétel et le tabac

de l'artiste. Vous n'avez qu'à lever la tête pour admirer un superbe sabre cambodgien, à longue poignée d'argent. C'est un souvenir du directeur des affaires civiles et politiques au Tonkin. Il est suspendu à un panneau en bois précieux avec incrustations de personnages et de fleurs en ivoire. Plus loin ce sont des vases en bambous sculptés ; une chaufferette chinoise pratiquée dans une boule de cuivre ; des coiffures et vêtements des tirailleurs tonkinons ; des plaques de pagodes chinoises avec grandes inscriptions bouddhistes et lettres d'or sur fond rouge et vert ; des plaquettes bouddhistes provenant des pagodes sacrées du Tonkin ; des boulets ; des cartouches ; des monnaies diverses ; trophées de la prise de Bac-ninh, des instruments de musique indigènes ; une corne de chevreuil avec plaquette d'argent portant le nom du chef des Pavillons Noirs qui la possédait ; deux grands étendards de ces pirates, l'un troué de coups de sabre et de baïonnettes, l'autre pris avec une tête coupée de tirailleurs français attachée par les cheveux au fer de la lance. Dans les panoplies on admire

une carabine damasquinée en argent, laquée et incrustée provenant de la cour de Hué ; une carabine des « *Muong*s » avec un système de batterie tout à fait inconnu ; une troisième carabine extraordinaire de vétusté, formée avec un vieux fusil à pierre, prise par Roulet, dans une jonque de pirates, lors de l'affaire de la canonnière, la *Trombe*. Le clou de l'atelier est le coupe-coupe, ou le grand sabre qui a servi à décapiter le chef de l'insurrection tonquinoise. Cet instrument de supplice qui est terrible, a été acheté par le peintre au bourreau lui-même, après l'exécution faite sur la place publique de Hanoï.

Au fond de l'atelier il y a un grand meuble Louis XIII fait avec un vieux lit breton ; des tables, fauteuils et commodes Louis XVI ; un petit bahut Louis XIV ; des vieux coffres du temps de Louis XIII et de Henri II ; deux grands pots de bière en grès de Hollande ; des petits bronzes ; des porcelaines de Chine ; des émaux cloisonnés ; des bronzes niellés ; des brûle-

parfums en vieux cuivre ; un petit éléphant en bronze, — jadis vase sacré ayant servi aux sacrifices antiques — ; des tam-tams ; des clochettes de pagodes ; des costumes chinois très riches ; des plats de cuivre de provenance hindoue ; des vieilles assiettes de Rouen, de Marseille, de Limoges ; des vases en verre fumé rehaussé de dessins en or ; des pantouffles de tous les pays ; des tapis d'Orient ; des tableaux, des aquarelles de vieux maîtres ; enfin tout ce qu'un artiste peut rêver.

Gaston Roullet a passé cinq mois au Canada. Il a employé ce temps à étudier la Colombie anglaise, les montagnes Rocheuses, le Nord-Ouest, nos grands lacs, le fleuve Saint Laurent, les paysages incomparables de la province de Québec. Il est rentré en France avec une série d'esquisses, de croquis, de tableaux sur notre pays : désormais le Canada aura sa place marquée au Salon.

Gaston Roullet est un des plus jeunes peintres de la marine française. Il doit son avance-

ment à son talent et à la protection de l'amiral Peyron, un homme qui se connaît en hommes. Il a débuté dans la marine par les campagnes de l'Annam et du Tonquin.

— L'Extrême Orient n'est pas l'Orient, disait-il. Au lieu de la nature ensoleillée de l'Égypte, de l'Algérie, de Constantinople et des endroits que nos peintres orientalistes nous ont fait connaître, on trouve au Tonquin et en Annam des ciels de France, et même de Bretagne, ce qui n'empêche pas une température accablante.

Quand le ciel est bleu, il n'a jamais la limpidité admirable que l'on constate sur les côtes d'Afrique, ou dans la mer des Indes. Il est bleu outre-mer, et par suite légèrement plombé. Les populations sont laides, peu pittoresques comme costumes : elles vivent dans des cases bien inférieures aux chaumières de France. Je ne veux pas dire que ces pays n'offrent aucun intérêt pour un artiste. Loin de là ; mais j'insiste sur la fausse idée que nous nous faisons sur les mots

Orient et Extrême Orient. Après avoir vu l'ensemble de mes études prises cependant sur le vif, le public a été tout étonné de n'y pas voir partout des ciels bleus et des colorations éclatantes. J'ai cherché à mettre toute la sincérité possible dans mon travail ; et j'ai risqué ma vie plus d'une fois, entraîné par mon sujet et par le désir de rapporter une œuvre originale.

Les notes de campagne de M. Gaston Rouillet viennent d'être publiées à Paris. Elles sont intitulées : *Un artiste au Tonquin et en Annam*. C'est son journal du bord et des bivouacs. Il note au jour le jour les péripéties de la traversée, les marches et les contremarches, la vie de guerre, la vie de garnison. Il nous montre la Méditerranée avec ses insondables horizons bleues ; le cap Corse ; le Stromboli ; le détroit de Messine ; port Saïd ; le golfe de Suez ; la mer Rouge ; les couchers de soleil ; les clairs de lune si limpides, si purs, « qui permettent de prendre des croquis ; » la messe à bord, les enterrements en mer.

Puis voilà la mer Rouge.

—Nous filons, écrit M. Roulet, sur une mer d'huile. La chaleur est devenue torride. Dans la journée on ne peut éviter une transpiration énorme. La nuit, chacun cherche sur le pont un coin où il y ait un semblant d'air, pour s'y reposer un peu ; quant à coucher dans sa chambre, il n'y faut plus songer ; on ne respire pas dans les batteries. Des officiers et des soldats tombent de coups de chaleur. On déshabille l'homme ; on l'étend sur le pont et les camarades le frictionnent comme, s'il était noyé ; on lui fait fondre de la glace sur la tête ; on met des sinapismes aux jambes. C'est l'asphyxie avec la rapide décomposition du sang. Au moment où j'écris, le maître-canonnier—un colosse—vient de tomber raide sur le pont. Il y a de l'orage dans l'air ; des éclairs énormes sillonnent le ciel d'un bout à l'autre ; pas un seul coup de tonnerre, mais des bouffées d'un vent chaud venant du désert. »

A Obock, Gaston Roulet fait la rencontre d'un officier qui a laissé les meilleurs souvenirs au Canada. Mon ami était alors à bord du *la Bourdonnais*. C'est le lieutenant de vaisseau Latour, « celui qui a eu un œil crevé en torpillant un navire chinois, jeune homme à barbe rouge, tout heureux de son commandement, de sa croix et de son bel avancement. »

A Aden, la fraîcheur revient un peu ; la mer se refait ; elle grossit devant le cap Gardafui, et enfin le *Shamrock* — c'est le nom du navire qui porte Roulet — entre dans la mer des Indes. Il fait un temps délicieux. Socotora, les îles Minicoye, les côtes de Sumatra, le détroit de Malacca sont laissés dans le sillage du transport. Un temps d'arrêt charmant signale la relâche de Singapour. On finit enfin par arriver à Saïgon, la capitale de cette France de l'Indo-Chine, « pays où l'on meurt vite, si l'on ne regagne pas l'Europe pour combattre l'anémie, la dysenterie, les maladies du foie, et le reste. »

Pour Gaston Roulet commence alors la campagne. Il parcourt tour à tour la baie de Tourane, le col des Nuages, les montagnes de Marbre, Thuan An, la baie de Ha-long, « lieu unique au monde. »

— Nous naviguons, écrit Gaston Roulet, au milieu de roches énormes émergeant de vingt pieds d'eau, couvertes de verdure. On voit des singes, des oiseaux se sauver à notre approche et aussi des aigles planer au-dessus de nos têtes. Arrivés au pied d'un gigantesque rocher, dont la base a été creusée par la mer, nous passons dans notre grand canot sous cette voûte naturelle et nous débouchons sur une espèce de petit lac intérieur, fermé de tous côtés par de hautes falaises couvertes de verdure, de fleurs, de sicas, de plantes de toutes espèces ; et l'échappée du ciel tout en haut ! Ce coin là s'appelle le Cirque. A cent pieds au-dessus de nos têtes, l'on aperçoit une cavité : c'est l'entrée d'une fameuse grotte. Nous voilà grimant à l'assaut, nous accrochant aux aspérités du rocher,

•

aux lianes, aux troncs d'arbres, à tout. Hurrah ! nous sommes arrivés. Nous pénétrons avec des bougies allumées : un vrai casse-cou. En se retournant brusquement vis-à-vis de la lumière, on a sous les yeux un décors d'opéra. Une colonnette en pierre finement sculptée s'élance au milieu d'une petite place. Partout, à droite et à gauche se dressent des blocs de rochers de formes les plus bizarres, et par l'ouverture de la grotte viennent des jeux de lumière de toutes nuances, des rayons bleus, roses, verdâtres. De légères lianes descendent du plafond jusqu'à terre : ça et là on entrevoit des cavités noires.

« En s'arrachant à ce spectacle féerique, on pénètre plus avant dans le fond : alors les pétrifications et les cristallisations prennent des formes infinies.

« On dirait des piliers de vieilles cathédrales gothiques, des stalles toutes sculptées, quelques-unes ayant même des moines en prières. Il y a des tuyaux d'orgues, et un plafond tout entier formé de trous concaves parfaitement réguliers, comme travaillés dans le marbre par la main

des hommes. Nous parvenons ainsi à une mince échappée du jour donnant sur la mer. . . .

« La plage de sable fin d'une petite baie attire l'œil. Ces plages sont rares en baie de Hâ-long : aussi sont-elles utilisées et transformées en cimetières, pour les morts des nombreux transports qui viennent amener ou rapatrier nos troupes. Il y a là une dizaine de croix encore neuves et d'autres nombreux petits tumuli. Ce sont les morts de *la Gironde* et de *la Nièvre*. Le paysage est sévère mais grand. Il nous montre d'énormes rochers resserrant ce coin de sable, un ciel et une mer d'un bleu lourd, et sur l'éclatante note blanche du sable ces quelques petites croix abandonnées. »

Cette page chaude et émue prouve que Gaston Rouillet est écrivain et qu'il est peintre.

Il aime la description. Qu'on en juge plutôt.

Il y a dîner offert par M. Gouin à la résidence de Nandink.

—La salle à manger est réellement étonnante le soir, avec les grandes lanternes chinoises allumées. Le couvert est dressé pour seize convives. C'est un très beau dîner, où les plats les plus divers et les vins de France se succèdent sans interruption. Pour la première fois je mange de la salade d'aréquier. Il faut couper un arbre de 18 à 20 pieds de haut pour la faire : la tête de l'arbre se prépare en petits morceaux comme notre céleri. C'est d'un goût délicieux d'amandes fraîches.

« Au dessert, nous avons notre surprise. Le résident nous offre un ballet de Lucioles — danseuses annamites — choisies parmi les plus jolis types du pays. Ce sont des jeunes femmes richement habillées, portant coiffures dorées, perles, aigrettes, mouchoirs de soie rouge derrière la tête. Détail qui donne le caractère particulier de cette danse ; elles ont une petite lanterne carrée sur chaque épaule et un petit éventail à la main.

« La danse est calme et a plutôt un caractère religieux : ce sont des gestes, des vis-à-vis à

droite et à gauche, des saluts, des génuflexions et une espèce de mélopée nazillarde qui accompagne le tout.

« Coup d'œil extrêmement intéressant et qui nous donne une digestion agréable. »

Un peu plus loin, Gaston Roulet décrit dans son livre une visite à la mission de monseigneur Puginier.

« Ces bons pères, dit-il, nous offrent des liqueurs et des cigares. Ils vivent tout à fait à l'annamite, aussi quelles maigreurs... avec leurs longues barbes, leurs longues robes en lustrine noire, sans un pli, et les pieds nus ! On trouve souvent dans ces missions de l'Extrême Orient des pères qui sont des années sans manger de pain ; c'est paraît-il la plus grande privation pour un Européen.

» Ici la mission est riche : on nous fait visiter toute l'installation : elle est considérable. Elle comprend jardin potager, jardin anglais, fleurs, pièce d'eau, élevage de porcs, volailles,

bœufs, vaches, moutons, atelier de reliure, d'imprimerie, de menuiserie. C'est toute une petite ville en miniature. »

Une dernière citation donnera une idée du voyage de Gaston Roulet. Il s'agit de faire une marche de 28 kilomètres sur le sable fin de la baie de Tourane.

— Nous prenons notre parti, et malgré la chaleur et une pluie fine dans la figure, nous nous mettons à la tête de nos hommes. Rien de plus monotone et de plus fatiguant. La seule curiosité de cette immensité sablonneuse est de rencontrer, de temps à autres, quelques misérables huttes de pêcheurs qui vivent là de poissons et de bananes. Ils ont en fait de bateaux des paniers ronds en osier, enduits à l'intérieur d'une espèce de macadam et ayant deux mètres de diamètre. Ils poussent ce bateau d'un nouveau genre, audevant des lames les plus grosses, et comme les vêtements ne les gênent guère, attendu qu'ils sont absolument nus, dès qu'ils perdent pied,

d'un coup de reins ils sont dans le panier. Vite alors la pagaye en mains ; on largue une petite voile carrée grande comme une serviette, et voilà ces pêcheurs étonnants, le cap au large, disparaissant dans le creux des lames, bondissant sur les crêtes et donnant de loin l'impression de gros marsouins. »

Voilà certes de curieuses pages que signeraient plus d'un écrivain. Mais ne laissons pas l'homme de lettres nous faire perdre de vue le peintre.

Tout en observant ainsi, Gaston Roulet parcourt sur la *Trombe* une partie du Tonquin. Il fait le fleuve Rouge, les arroyos, les rizières.

--« L'eau de la rivière sur laquelle nous naviguons, disait-il, était d'un rouge ocreux très prononcé ; on aurait dit de la brique pilée et délayée.

Tout cela dégagait une tristesse si navrante que mes compagnons de route ne purent s'em-

pêcher de me demander ce que je venais peindre au Tonquin. »

Retour de cette expédition, Gaston Roulet est attaché à l'état major du général de Courcy. Son livre nous donne ici une description mouvementée d'Hanoï, de ses monuments, de ses pagodes, de son lieu d'exécution. Peu de temps après son séjour dans cette ville il rejoint l'état-major de l'amiral Rieunier. Cet officier général avait mission de « visiter tous les postes desservis par la marine et de se rendre compte en même temps des points où pourraient se créer de nouveaux ports. »

Ce voyage permit à M. Roulet de faire une série de croquis très originaux.

—Après vingt-cinq jours d'absence, me disait-il, je débarquais de nouveau sur les quais de cette bonne ville d'Hanoï, ayant fait une campagne artistique comme aucun Français n'a eu l'occasion d'en faire une là-bas, et profondément reconnaissant au général en chef et à l'amiral de

m'avoir facilité le seul moyen de comprendre réellement le Tonquin, et par suite de pouvoir en faire connaître à mes compatriotes les beaux côtés.

Il restait à Roulet à faire le voyage de l'Annam. Il s'embarque à bord du *Pluvier*. La contrée est en insurrection. Il faut dessiner avec un revolver à côté de la palette. N'importe : l'art avant tout ! Et notre peintre de marine a fait dans ce pays d'enragés ses toiles les plus originales. Dans cette expédition périlleuse, Roulet était accompagné par un savant, le docteur Hocquard. Tout le temps les Annamites prirent son appareil photographique pour une mitrailleuse !

—« Nous avons eu quelques belles nuits avec des clairs de lune splendides, écrivait Roulet en ce temps-là. Il m'arrivait alors de m'offrir un *sampan* — longue barque — et d'ordonner aux Annamites de le laisser glisser au fil de l'eau. Je m'étendais au fond sur les nattes, mon revolver à portée, et j'avais un plaisir infini à fumer

quelques cigarettes en me sentant vivre sous ce ciel lointain dans cet étrange pays. Le calme de la nuit n'était troublé que par quelques chants venant des villages environnants, et on croisait de distance en distance de grands sampans pêcheurs avec les filets levés sur les bigues, formant de grandes silhouettes bizarres sur le ciel. D'ailleurs, aucun mouvement la nuit sur les rivières de ces pays-ci. L'Annamite n'aime pas l'obscurité, et tout le monde rentre au village au soleil couché.»

Les quelques jours que Roulet passe à Hué lui donnent l'occasion de faire le portrait du roi, et d'écrire une jolie description de sa cour et de sa capitale. C'est dans cette ville que devait lui arriver l'annoncée de sa rentrée en France. Il s'embarque sur le *Haïphong*. Il évite ainsi le sort de son ami la capitaine Masson, surpris avec dix soldats au village de Jam-Tung et massacrés de la manière la plus barbare possible. En route il fait naufrage sur le banc de Sablé : il se dégage et finit par rentrer au pays sur le

paquebot-poste l'*Oxus*, après avoir fait escale à Singapour, Colombo — capitale de l'île de Ceylan, — Aden, Suez, port Saïd, Naples et Marseille.

Depuis son départ de Toulon, à bord du *Shamrock*, Gaston Roulet n'avait pas flâné en route. Il rapportait de son expédition du Tonquin et de l'Annam 203 dessins, aquarelles et tableaux. Ils ont été dernièrement groupés dans un Salon qui a fait courir tout Paris.

Au Canada, Gaston Roulet a montré la même fécondité, le même amour du travail qu'en Extrême Orient.

Il a peint pour M. Beaugrand *le Port de Montréal, vu du canal*. Ce tableau de maître a été offert par l'ancien maire de la ville, à son ami le général Boulanger.

Lors de son voyage au Pacifique, M. Roulet a fait aussi les tableaux suivants :

Le *North Bend*, étude de paysage dans les Montagnes Rocheuses ;

Les pêcheurs de saumon, sur le Fraser, Colombie Anglaise ;

Le lac Harrisson, Colombie Anglaise ;

Le lac Siccamoose, Colombie Anglaise ;

La maison du Glacier, Montagnes Rocheuses ;

La prairie, Nord-Ouest ;

Les eaux thermales de Banff, la plus belle station qui se trouve sur le parcours des Rocheuses.

Calgary.

Ici se glisse un épisode qui a failli compter pour le voyageur. Roulet nous raconte ainsi cette aventure dans une étude de voyage fort bien faite, que *l'Illustré moderne* vient de publier sous le titre CANADIAN PACIFIC RAILWAY ; carnet d'un touriste de l'Atlantique au Pacifique, avec texte et dessins.

—21 septembre.—A mon réveil, grand soleil ; de neige plus de trace. Quel beau temps ! Mon train ne part qu'à minuit ; j'ai tout le loisir de faire une étude : la dernière.

« Je fais l'ascension d'un haut monticule d'où je découvre Calgary et les environs. Enroulé dans ma couverture de voyage — car il vente frais — je me hâte d'avancer mon croquis. . . . Tout à coup une formidable détonation éclate. Les entrailles de ma montagne tressaillent avec fracas. Un nuage de poussière m'aveugle ; une pluie de pierre me lapide ; le sol s'effondre à mes pieds. . . . et je reste le crayon à la main, plus mort que vif, immobile moi-même, à peindre quoi ? . . . Sans le savoir, je métais installé sur une carrière en exploitation ; sans le savoir les carriers m'avaient fait sauter.

« Je dois avouer que le reportage est ici remarquablement fait. Le soir même, mon aventure était narrée tout au long dans le journal de la localité. L'article qui m'était consacré finissait ainsi :

—Le brave peintre français ne fut nullement ému de cette détonation insolite, et il continua tranquillement à peindre !

Tous les mêmes ces écrivains, ces journalistes, ces voyageurs ! Tous gascons !

M. Rouillet a vendu plus d'un tableau au Canada, entr'autres :

La baie des Trépassés, côte de Bretagne salon de Paris de 1885.

La sortie du Hâvre par un temps de brume ;
M. Schwob, vice-consul de France.

La plage d'Etretat, effets de brume.

Le Château de Fougères, Bretagne.

La rade de la Rochelle, étude de calme.

L'entrée du port de Fécamp salon de Paris de 1883 vendu à M. Beaugrand.

L'entrée du port de Gorez, île de Jersey.

Etretat, vu des hauteurs vendu à M. Beaugrand.

Brick remorqué hors du port de Dieppe vendu à M. Joseph-Edmond Roy, notaire, Lévis.

M. Rouillet a aussi offert à ses amis de précieux souvenirs, entr'autres un grand paysage, *Eaux dormantes*, tableau peint en Normandie, chez le marquis de Rougé, (salon de Paris 1886), et une aquarelle *le Fleuve Rouge*, du Tonquin,

à M. Dubail, consul-général de France au Canada ; une vue de Beaumont comté de Bellechasse, ainsi qu'une aquarelle représentant une petite ferme normande entourée de pommiers et de poiriers — château de Bazoches, appartenant à madame de Saint Germain. Celui qui signe cette étude est l'heureux possesseur de ces deux derniers tableaux.

Comme bien d'autres peintres en renom, Gaston Rouillet ne livre rien au hasard. Il observe les moindres détails avec un soin minutieux.

M. Henry de Puyjalon, le hardi explorateur du Labrador, l'appréciait ainsi devant moi :

—Il peint comme il écrit. Son style est l'expression d'une pensée ou d'un paysage vrais. Il comprend la nature. Il sait la voir ce qu'elle est ; c'est-à-dire toujours intéressante, sinon toujours belle. La palette n'a plus de secrets pour lui. Dans ses tableaux, l'harmonie des teintes est complète. Son pinceau manque peut-être de vigueur ; mais

on ne peut qu'admirer le savoir-faire—disons le mot,—le talent si fin, si délicat, qui sait fondre en un tout harmonieux des éléments quelquefois bien disparates.

La réalité dans le gracieux, tel est croyons-nous la note qui distingue l'excellent peintre, le camarade sans prétention qu'il nous a été donné d'apprécier et d'aimer. Rouillet est encore jeune. Les grandes qualités qu'il possède déjà comme peintre sont de celles qui font désirer toutes celles que lui promet l'avenir. Remercions-le d'avoir vu notre nature canadienne telle que Dieu nous la montre tous les jours ; notre nature fertile, grandiose. Remercions-le surtout d'avoir peint nos fleuves, sans nous montrer les boues qu'ils charrient sous leurs ondes. Remercions-le d'avoir fait voir nos grands bois, en nous cachant les fumiers qui gisent à leurs pieds. A notre époque de réalisme *zolaïsant* ce n'est pas un mince mérite à ajouter au talent.

Ainsi nous causions, le comte de Puyjalon et moi de cet excellent Gaston Rouillet.

M. Roulet nous reviendra-t-il ? Il en a grand envie. Il tient à parcourir surtout le golfe Saint-Laurent, ses îles, le Labrador, l'ancienne Acadie. Dans ces pays presque oubliés aujourd'hui par la France, de merveilleux paysages attendent son pinceau, pendant que sa plume s'arrêtera sur les légendes les plus curieuses, les plus touchantes. Il est homme à profiter de cette bonne aubaine et à en faire profiter le public.

Si Dieu lui prête vie, Gaston Roulet honorerait pendant longtemps la marine, l'histoire et le paysage français par son incontestable talent.

Dans nos courses à travers le vieux Québec, Roulet avait eu l'occasion d'admirer la galerie de la Chapelle du Séminaire où se trouvaient :

Le Sauveur et la Samaritaine, par les frères Lagrenée :

La Vierge à l'aiguille, par Dieu :

Le Crucifié, par Monet :

La Thébaidé, par Guillot :

Saint Jérôme et le Jugement Dernier, par d'Hullin :

L'Ascension, par Philippe de Champagne :

Le Christ au tombeau, par Hutin ;
La Fuite en Egypte, par Vanloo ;
La Pentecôte, par Philippe de Champagne ;
Saint Pierre aux liens, par la Fosse :
Le Christ au Jourdain, par Claude Guy Halle :
Saint Jérôme écrivant, par J. B. de Cham-
pagne :
L'Adoration des Mages par Bounieu.

Hélas ! je lui appris la triste nouvelle. Le premier de l'an au matin toute ces chefs-d'œuvre avaient été brûlés.

Seul au milieu des ruines fumantes se détachait le *Saint Antoine en extase* de Parocel d'Avignon. Les flammes avaient carbonisé le cadre : la toile du maître restait intacte au milieu de cette scène de désolation.

— Cette perte est immense et ne saurait être réparée, me dit Roulet fort tristement.

Et l'artiste avait raison.

Les Lagrenée, les Vanloo, les Champagne les Dieu, les Bounieu attiraient chaque année une foule de connaisseurs et de touristes à la chapelle du Séminaire, dans ce sanctuaire où l'aïeul, le père, l'enfant et le petit-fils avaient prié et appris à débiter dans les combats de la vie.

Le Crucifié de Monet, le *Christ* attribué à Van Dyke, celui-ci est à la Basilique retenaient surtout les regards.

L'un et l'autre de ces chefs-d'œuvre faisait écrire, il y a trente-et-un ans, une étude remarquable à M. Emile Fenouillet.

« Quelle grande image, disait-il, que celle de l'Homme-Dieu, crucifié sur le bois de la rédemption, criant en haut vers son père : *Eli, Eli, lamma sabactani* ?

— Mon père, mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné ?

« Toutes les douleurs de l'âme se résument en cet appel suprême ; mais sur ce visage que l'artiste a empreint de toutes les tristesses humaines,

rayonnent une résignation sublime, ainsi que la divine espérance de la résurrection.

« Quelle suavité de lignes et de tons ! quelle vérité dans le coloris du Christ de la cathédrale. Cette merveilleuse composition étonne vraiment par la hardiesse et l'harmonie des détails. Elle étonne par l'irréprochable organisation d'un ensemble qui exprime le beau dans l'art comme dans la pensée.

« Voyez ces anges qui pleurent toutes leurs larmes, recueillir dans un calice les gouttes du sang précieux tombant des plaies de l'auguste crucifié. Quelles poses ! quels magnifiques raccourcis ! quelle transparence dans les chairs ! quelle heureuse diffusion des lumières ! quelle habile entente des ombres !

« Et cet ange dont l'artiste cache avec tant d'art la visage, et qui, plongé sous ses douleurs profondes qu'on devine, reçoit toute sa part des gouttes saintes, n'est-il pas une des plus parfaites conceptions dans le drame divin ?

« Le Christ n'est pas encore mort, mais l'agonie de la consommation se sent dans toutes ses angoisses exprimées par l'artiste sur l'image de

la céleste victime, sur celles des anges de la *compatissance*, et parmi tout le deuil de ces couleurs sombres, désolées. . . .

Le Christ de la Chapelle du Séminaire, celui qu'admirait tant Rouillet et qui vient de disparaître, faisait dire à M. de Fenouillet le *consummatum est* de la Passion. Tout est fini là. L'Homme-Dieu vient d'incliner la tête. Il est mort ; mort sur son visage, dans ses traits ; mort dans ses chairs pâles et desséchées ; mort par tout lui-même.

« Approchez du tableau écrivait M. de Fenouillet et regardez à toutes les lignes du dessin. C'est l'œuvre d'un maître qui sait tous les mystères de la décomposition et de la mort, et qui a mis là toutes les couleurs d'une chair où la vie n'habite plus.

« Comme cette tête amaigrie s'abandonne à elle-même, comme les membres et tout le corps s'affaissent sur eux-mêmes, détendus, détachés pour ainsi dire ! .Mais pourquoi l'artiste a-t-il laissé sur le divin visage la laideur ordinaire de



la mort ? La mort dans le Christ n'est que la transfiguration passagère. Au de là, est la résurrection et la vie ; et la tête du Sauveur devrait nous dire, même dans la mort ces divines révélations, ces immortelles destinées.

« La mort physique de l'homme trouve là toutes ces chairs cadavéreuses, comme aussi toute sa terrible éloquence ; mais le Christ était le plus beau des enfants des hommes, le Christ n'allait s'asseoir qu'un instant dans la mort. Sa jeunesse éternelle allait reparaitre, et dans sa mort humaine, il fallait lui laisser ce rayonnement calme et doux qui est la beauté et l'espérance encore.

« L'inspiration a fait ici défaut à l'artiste et c'est une vraie faute dans son œuvre. Maintenant éloignez-vous de l'image : allez loin, bien loin, en face ; entrez même dans la chapelle opposée du transept, et de là regardez vers le *Christ* de Monet !

« Le Dieu mort se détache dans tout son relief ; ses chairs transparentes s'inondent de rayons, et la lumière éclate partout vive et profonde !

« O puissance de l'art, voilà de tes prodiges ! Mais c'est surtout le soir, quand le jour décline visiblement, qu'il faut aller jeter tous ses regards sur la toile lumineuse si vous voulez sentir tout ce qu'elle vous renvoie d'éclat et de vie ; elle devient alors comme une autre lampe du sanctuaire.

« Qui sait ? L'artiste a compris là peut-être dans cette transfiguration si lumineuse des chairs mortes du Christ, le symbole de sa transfiguration divine ? Mais ce qui n'est ici que le fait habile de l'art, eût été sur le visage de l'Homme-Dieu réfléchissant la victoire sur la mort, le verbe le plus élevé de la pensée et de la poésie.

« Quand le Christ fut mort, les voiles du temple se déchirèrent : le ciel se fit sombre et toute la nature fut couverte de soudaines ténèbres.

« Le peintre a rendu cette heure suprême avec tout le désordre des teintes sombres et tourmentées qu'elle comportait ; et la parfaite exécution de cette partie de son œuvre témoigne hautement qu'il était de l'Ecole des grands maîtres.

« Monet est peu connu ; mais quand on signe de son glorieux pinceau d'aussi splendides toiles, on mérite bien que les hommes parlent un peu plus de vous.

Le *Christ* de Monet est disparu dans l'incendie de la chapelle du Séminaire !

Québec possède encore plusieurs tableaux de grands maîtres.

Roulet voulut en avoir la nomenclature.

— Il y a un livre à écrire sur ces merveilles des Maîtres, me dit-il.

Alors je lui dis qu'à la Basilique de Québec on pouvait voir :

Le Ravissement de Saint Paul, par Carlo Marotti ;

Le Christ, attribué à Van Dyke ;

Le Christ outragé, par Fleuret ;

La Pentecôte, par Vignon ;

La Sainte Famille, par Jean Bertrand.

—La collection de l'Hôtel-Dieu est très belle, ajoutai-je. Elle se compose des toiles suivantes :

Le Christ à la crèche, par Stella ;

La Vierge et l'Enfant-Jésus, par Noël Coypel ;

L'Extase de Sainte Thérèse, par Guillaume Menageot ;

La méditation de Saint Bruno, par Eustache Le Sueur ;

Tête de moine, par Zurbaran.

Le monastère des Ursulines renferme aussi des tableaux du plus haut prix. Ce sont :

Jésus chez le Pharisien. C'est le plus beau Philippe de Champagne qui existe ;

Saint Nonus et Sainte Pélagie, par Prud'homme ;

La mort de Saint Jérôme, tableau attribué au Dominicain ;

La pêche miraculeuse, par Dieu ;

La naissance du Sauveur, par Vignon ;

Le Sauveur prêchant l'Évangile, par Philippe de Champagne ;

Les captifs d'Alger rachetés par les Frères de la Miséricorde, par Restout.

Plusieurs autres toiles de grands maîtres peuvent être étudiées aussi dans les églises de la bonne Sainte Anne du Nord—où il y a un fort beau Lebrun—à Tadousac, à Saint Michel de Bellechasse, à Saint Antoine de Lotbinière, et à Saint Henri de Lévis.

L'histoire de la venue au Canada de ces tableaux intéressa vivement Roulet. Elle est contenue dans la lettre suivante que notre excellent peintre canadien français, M. Plamondon écrivait à M. LeMoine, de la Société Royale.

—Dans une conversation que j'eus avec M. l'abbé Desjardins, en 1826, quand je lui remis les lettres de son frère, alors aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Québec, il me dit :

—Toutes nos églises avaient été pillées du temps de Robespierre, en 1793, par des millions de fripons. Des spéculateurs avaient collectionné

un nombre infini de tableaux volés. Un de ces hommes fit banqueroute : sa collection fut vendue par autorité de justice. Je me rendis à l'encan ; les toiles étaient en pile dans une cour à Paris ; c'étaient une montagne de tableaux. Cette montagne me fut adjugée en bloc pour presque rien comparativement à sa valeur.

Quelques jours plus tard, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, grand connaisseur, m'ordonna de faire transporter chez lui ma collection. Il en achète quelques uns et il me remet le reste ; c'est ce que vous avez reçu au Canada. Ils furent acquis par le séminaire, par la cathédrale de Québec, par les églises de Saint-Michel de Bellechasse, de Saint-Antoine de Lotbinière, et par quelques autres églises du Canada. Ceci s'est passé de 1815 à 1820.

C'est la vue de ces tableaux qui m'a décidé d'aller étudier la peinture à Paris, en 1826.

(Signé)

Antoine PLAMONDON.

Le tableau de l'Immaculée Conception placé au-dessus du maître autel de la Basilique de Québec a aussi sa légende. Elle est ainsi racontée dans la *Revue Canadienne* de mars 1889.

« Le père LeMaistre avait appartenu à cette classe de corsaires, si populeuse autrefois parmi les habitants des îles de la Manche. Quand un vaisseau tombait entre leurs mains, ils le pillaient bel et bien ; et puis les pirates se partageaient le butin en frères. Le père LeMaistre avait dans son grenier une quantité d'effets de toute nature, fruit de ses prises sur l'ennemi en déroute. Parmi eux se trouvaient ce tableau de l'Immaculée Conception, que le beau-père consentit bien gratuitement à donner à la femme de son fils.

« De retour à Québec, madame LeMaistre n'eut rien de plus pressé que d'aller offrir ce tableau à M. l'abbé Plessis, qui le fit placer à l'endroit où il est encore aujourd'hui.

« Tel est l'historique de cette jolie peinture, style Lebrun, qui représente la Vierge Marie et sur lequel on peut lire l'inscription suivante :

« *Donné par Fran. LeMaistre, Ecr., Lieut. Gouverneur du district de Gaspé.*

Si les toiles de la chapelle du séminaire sont disparues, il nous reste encore les autres. Rouillet a promis de publier ou de faire publier un beau livre illustré sur les œuvres de ces maîtres. Il est homme à tenir parole.

Hier nous avons causé d'histoire et du passé ; aujourd'hui nous nous sommes occupés de beaux arts. Que va nous apporter la journée de demain ?

Chez les Carmes.—Trois jours d'avance.—Ce qui se passait à la section des sans-culottes du Luxembourg—Il faut agir d'une manière uniforme.—A bas les réfractaires ! Scènes d'horreur et de meurtre.—Massacre générale.—Rares évasions.—Frères dans la vie, frères dans la mort.—Dernier assassinat.—Les dépouilles.—Sauvé par une vieille culotte.—Ce qui se passait sous l'ff.—La chambre des épées.—Un ministre sur la sellette.—Mensonge historique.—La chapelle des martyrs.—Paroles de paix.—Actes d'accusation.—Scène atroce.—Un canadien français guillotiné.—La Conciergerie.—Le cachot de la Reine.—Le Ioup et l'agneau.—La petite Roquette.—La guillotine.—La grande Roquette.—Parmi les détenues.—Les cellules des otages.—Hésitations.—La Passion.—Scènes de nécrophores.—Immortelles et violettes.—Le ministre Washburn.—L'abbé Crozes.—Le pélégrinage de la rue Haxo.—Une demie confidence.—Horrible mensonge.—Des gens qui veulent voir.—Un homme de cœur.—Indécisions.—A mort !—Où peut descendre une femme.—Tir au vol.—Barbarie et massacres.—Vive l'Empereur !—Fusillé par erreur.—A la bayonnette !—Joie et liesse.—Un regret de Prud'homme.—Pas de sensibleries !—Le talion.—La vraie liberté.—A Belleville.—Gambetta.—Des frères et des amis.—En petit balthazar.—Monsieur le citoyen.—A l'Alcazar d'hiver.—Quel cahut !—Les confidences de mon cocher.—Les Tuileries en ruines.—Démolitions.—Souvenirs du passé.—Panorama splendide.—La Cour des comptes à conserver.—Le palais de Saint-Cloud.—Pour les jeunes allemands.

Les jours se suivent ; ils ne se ressemblent pas. Hier nous étions dans l'atelier d'un peintre,

causant de marine, d'histoire, de pays lointains. Aujourd'hui nous voilà chez les Carmes méditant sur les horreurs que peuvent commettre les hommes quand les passions politiques sont déboulochées. En arrivant, la première chose que l'on nous montre est l'endroit où ont été massacrés les prêtres, le 2 septembre 1792. Le tribunal révolutionnaire siégeait dans un petit corridor. Il se trouve dans un enfoncement au pied de l'escalier. C'était là qu'on les *élargissait*. La victime était alors dirigée vers la porte; elle donne dans le jardin. Là, ils étaient massacrés à coups de piques, de sabres, de bayonnettes. Ces assassinats avaient été prévus d'avance. M. Alexandre Sorel, un historien qui fait foi,—il a été élève de l'école des Chartes,—n'assure-t-il pas que « la femme d'un fossoyeur de Saint Sulpice, déclara à plusieurs personnes dignes de croyance que son mari et les compagnons de ce dernier avaient été prévenus *trois jours* avant le massacre, et qu'ils avaient reçu 300 livres pour creuser une large fosse au cimetière de Vaugirard et aider à la dépouille des morts ? »

Or, d'après les documents du temps, voici comment on en serait venu à cette horrible décision. La section des sans culottes du Luxembourg tenait séance dans l'église de St Sulpice. L'assemblée promettait d'être orageuse : les fédérés marseillais étaient présents. Le citoyen Prière, marchand de vin, monta alors dans la chaire, annonça que les Prussiens étaient à Châlons et qu'on ne pouvait décentement quitter Paris et marcher contre eux, si on laissait en arrière les calotins, les aristocrates et autres canailles enfermés dans les prisons de Paris, surtout aux Carmes. Cette horrible suggestion trouva l'assemblée divisée. Elle hésitait devant la terrible responsabilité qu'on voulait lui donner. Un horloger du nom de Carcel crut le moment favorable. Il plaida énergiquement la cause des quelques innocents qui devaient se trouver alors dans les prisons. Il demanda qu'une commission spéciale composée de six membres pris dans l'assemblée fut déléguée pour vérifier les noms de ceux qui avaient des faits à leur charge, afin de le traduire devant les tribunaux. La majorité

allait acquiescer, lorsqu'un juge de paix, Joachim Ceyrat s'écria :

—Tous ceux qui sont détenus aux Carmes sont coupables. Il est temps que le peuple se fasse justice.

La motion Carcel fut alors perdue et une délégation de trois commissaires fut envoyée à la Commune pour lui communiquer le vœu de la section du Luxembourg et la prier *d'agir d'une manière uniforme.*

Le commissaire Lohier voulut se faire expliquer ce que voulaient dire ces derniers mots.

—*La mort !* lui répondit le président.

Et sans attendre la réponse de la délégation une partie de la section suivie des Marseillais, s'élança vers les Carmes. Elle prit possession des cellules et attendit jusqu'à un peu avant quatre heures. Alors arrive la troupe Maillard qui venait d'égorger dans leurs voitures vingt-et-un prêtres dirigés sur l'Abbaye. Elle débouchait par la rue du Vieux Colombier en criant :

—Vive la nation ! à bas les réfractaires !

Les réfractaires étaient les prêtres qui n'avaient pas prêtés le serment constitutionnel.

Les Marseillais n'attendirent pas l'arrivée de ce renfort. Ils se précipitèrent dans le jardin, où un ordre avait fait descendre contrairement à l'habitude, tous les internés, même les vieillards et les infirmes. Alors eut lieu une scène d'horreur et de meurtre que nous pûmes refaire à 97 ans de distance. Dans l'allée du milieu, près du bassin, on montre encore l'endroit où la première victime fut achevée à coups de sabres et de piques. C'était l'abbé Girault : plus loin la place où l'abbé Solins tombait frappé d'un coup de fusil. Dans l'allée de gauche était Mgr Dulau.

—Quel est parmi vous le scélérat qui est l'archevêque d'Arles, dit un des Marseillais ?

Cette question s'adressait à l'abbé de la Pannonie. Plus tard, tout lardé de coups de piques et de sabres, il finit par se sauver.

Celui-ci baissa les yeux sans répondre.

—Alors c'est donc toi, reprit le Marseillais en se tournant vers Mgr Dulau ?

—Oui, messieurs, c'est moi. — Ah ! scélérat c'est toi qui a fait verser le sang des patriotes dans ta ville ! — Je n'ai jamais fait de mal à personne. — Eh ! bien je vais t'en faire moi !

L'abbé Barruel dans son *Histoire du clergé pendant la révolution française* raconte alors que l'archevêque reçut un coup de sabre. « Le prélat immobile et tourné vers son assassin chancelle, sans proférer le moindre cri. Un second coup lui ouvre le crâne. Instinctivement il porte sa main à la tête. La droite est abattue et un dernier coup le renverse à terre sans connaissance. Un des assassins lui enfonce alors sa pique dans la poitrine avec tant de force que le fer ne put en être retiré : puis posant le pied sur le cadavre, ce forcené prend la montre du prélat et l'élève en la faisant voir aux autres comme le prix de son triomphe. »

Alors ce fut un massacre général. Réfugiés dans l'Oratoire, les prêtres se mirent à genoux et se donnèrent mutuellement l'absolution. On frappa sans miséricorde dans le tas, et le massacre dut être horrible. On voit encore des traces de sang sur les murs. C'est ici que Mgr

de la Rochefoucauld évêque de Beauvais eut la cuisse fracassé par une balle. Dans le jardin les assassins ne restaient pas oisif : M. Hébert supérieur général des Eudistes fut tué d'un coup de pistolet. L'abbé Galais, monté dans un arbre servait de cible à la grande joie d'un groupe.

Tout à coup la voix terrible de Maillard se fit entendre :

— Arrêtez ! dit il. Ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre.

Et il fit rentrer les malheureux qui restaient.

Ils allèrent se grouper dans le chœur, dans le sanctuaire, derrière l'autel. Quelques-uns réussirent à se cacher, entre autres, l'abbé Leture et le frère Istève près de la chaire ; l'abbé Martin et l'abbé Kéravenant « sous le comble de l'allée qui conduit aux communs. »

Ces malheureux virent et entendirent tout ce qui se passa en cet horrible moment.

Maillard et ses assesseurs se tenaient en groupe. « Chaque prêtre, dit M. Sorel, qui s'est fait l'historien de ces heures néfastes, à l'appel de son nom, se levait, traversait le corridor qui le séparait de l'endroit où siégeait ce comité sauvage, et de là franchissait paisiblement le fatal escalier où la mort l'attendait. » L'évêque de Beauvais, ne pouvant marcher—il avait la cuisse brisée par une balle—y fut brutalement porté par ses bourreaux. Son frère Pierre-Louis de la Rochefoucault, venait de le précéder dans la mort. Cent vingt prêtres perdirent ainsi la vie en deux heures. A neuf heures du soir, au milieu d'une orgie faite dans l'église, les assassins entendirent du bruit. Ils cherchèrent, trouvèrent l'abbé Dubray, caché sous un matelas. Ils s'amuserent alors à le darder de coup de sabre dans le sanctuaire.

Après l'orgie vinrent les scènes de vol. Il devint chose légale, ainsi que le prouve le procès verbal de la séance de la section du Luxembourg daté du 9 septembre 1792 :

—M. Daubanel, secrétaire nommé pour procéder à l'inhumation des personnes qui *ont subi hier la juste vengeance du peuple* a fait rapport de sa mission et a annoncé que cent vingt personnes avaient été enterrées ce matin, dans le cimetière de Vaugirard.

« Il a demandé que l'Assemblée prit un parti définitif à l'égard de la dépouille des morts : il a observé que ces dépouilles, attendu l'état de délâbrement où elles se trouvaient, ne pourraient être que d'un rapport très modique. Il proposa en conséquence que ces dépouilles soient données aux personnes qui ont prêtés les mains pour les déshabiller !

« Le comité adopte cette proposition, et néanmoins avant de faire la délivrance de ces effets, l'assemblée arrête que des commissaires pris dans son sein seront autorisés à se transporter aux Carmes pour y faire la visite et recherche de tous les objets qui pourraient se trouver parmi les dépouilles. »

Ce procès-verbal est extrait des Archives du palais de justice de Paris — *Dossier des septembrisations.*

Voici le préambule du procès-verbal des députés Lenoir, Richard, R. J. Audoin, Lecoq, Petit-Gérard, Rayer, Balduc, Desayes, Monvoisin et Lejeune.

— « Le dix septembre 1792, l'an quatrième de la liberté et le premier de l'égalité, vers cinq heures et demie de relevée, nous commissaires soussignés, chargés par l'assemblée générale de la section du Luxembourg de procéder à l'inventaire des effets trouvés sur les prêtres renfermés aux Carmes et *jugés par le peuple*, nous nous sommes transportés dans une des salles du comité et y avons apporté les effets susdits pour les inventorier, ce que nous avons fait ainsi qu'il suit. »

Le résumé de cet inventaire donna 17 paquets évalués à 30,845 livres, 6 sols et six deniers. Daubanel avoua avoir reçu des victimes en dépôt 2,444 livres, dont 31 louis en or et le reste en assignats. De plus, dit M. Sorel, on comptait « 40 montres en or, dont quatre à répétition et une enrichie de diamants ; 14 en argent et une en galuchat. »

Que devinrent ces dépouilles ? De par ordre de l'assemblée, chaque égorgeur reçut un habit et le reste fut distribué aux pauvres !

Ces distributions furent très recherchées. Un des rares échappés des Carmes, l'abbé Berthelet de Barbot, entr'autres choses, raconte ce qui suit. Il venait d'être mené à l'église de Saint Sulpice :

—A minuit, dit-il, les commissaires s'ajournerent au lendemain matin, et l'on nous conduisit dans une salle du séminaire dont on avait fait une prison. Nous y étions depuis une heure, lorsque l'un des égorgeurs vint se plaindre à haute voix, tant en son nom qu'en celui de ses camarades, qu'on les avait trompés, qu'on leur avait promis trois louis et qu'on ne voulait leur en donner qu'un seul. Le commissaire leur répondit qu'ils avaient encore dans les prisons de saint Firmin, de la Conciergerie et autres, de l'ouvrage pour deux jours, ce qui ferait les trois louis promis ; que d'ailleurs on ne s'était pas engagé à donner nos dépouilles, et que croyant être déportés, nous nous étions presque tous

fait habillés de neuf. L'égorgeur répliqua que ne sachant pas qu'ils auraient nos habits, ils tailладаient les prisonniers à coups de sabre ; que dans cet état de choses les fossoyeurs ne voulaient donner des dépouilles que quatre cents francs ; qu'au surplus il allait vérifié avec le commissaire si les prisonniers qui avaient été préservés étaient ou non habillés de neuf. Et il entra aussitôt avec le commissaire dans la salle où nous étions ! Heureusement nos habits examinés de près, se trouvèrent usés, et les deux hommes sortirent ensemble !

Le dépouillement des martyrs se fit sous l'if où nous sommes maintenant. Cet arbre est près de l'escalier de *l'élargissement*. Tous les corps étaient amoncellés là par ordre de Daubanel. Puis deux énormes bâches vinrent chercher les cadavres. On les empila ; on les enterra au cimetière de Vaugirard, et ce soir là, M. Sorel, assure que ces chariots teints de sang furent remisés dans la cour du séminaire de Saint-Sulpice ! N'était-ce pas l'insulte jointe au crime ?

Chose assez curieuse, pendant cette boucherie qui dura de trois heures et demie à cinq heures et demie de l'après-midi—à l'exception du massacre de l'abbé Dubray qui eut lieu à neuf heures du soir—les quelques Carmes restés dans le couvent ne furent pas inquiétés par les septembriseurs.

Tous ces détails et bien d'autres encore furent donnés à l'honorable M. Paquet ainsi qu'à moi, près d'une petite colonne surmontée d'un cadran solaire. Elle porte l'inscription suivante :

ICI A ÉTÉ TUÉ LE 2 SEPTEMBRE 1792
L. GIRAUD, PRÊTRE
PREMIÈRE VICTIME DU MASSACRE
DES CARMES.

Au dessus de l'escalier où siégeait le tribunal révolutionnaire on nous a fait visiter la chambre voûtée où a eu lieu l'orgie de cette nuit sinistre. Sur les murs et protégées par des lamelles de verre, on voit encore les traces ensanglantées des gardes d'épée. Ici, l'impératrice Josephine, alors madame de Beauharnois, et la duchesse d'Aiguillon furent internées ; mais non madame Tallien,

ainsi qu'on le croit généralement. Des documents du temps prouvent que cette dernière était à la Force. Sous les combles, on lit plusieurs inscriptions, entr'autres celles signées par Destournelles ministre des contributions publiques. C'était un des purs du temps.

Interrogé devant le tribunal il avait répondu ainsi :

Le président.—Vos noms ?

Le témoin.—Est-il indispensable que je dise le prénom qui me fut donné à ma naissance ?

Le président.—Oui.

Le témoin.—Je le profère à regret ce nom. Il a été celui de Capet ; c'est Louis.

On lui attribue l'inscription suivante qui se lit sur le côté oriental de la chambre dite des Girondins.

Ni le lâche tyran, ni son complice infâme
Ne goûteront jamais le plus léger repos.
Moi jusque dans les fers je sens la paix de l'âme
Et le sommeil sur moi verse tous ses pavots.

Jadis, on lisait sur un des murs ces mots tracés en gros caractères par monseigneur Dulau :

J'ATTENDS LA DÉLIVRANCE.

ÉV. D'ARLES.

Une main ignorante a fait disparaître cette prière qui en dit long.

Je viens de parler de la salle des Girondins. Elle a été illustrée par le pinceau, par le burin, beaucoup aussi par l'imagination de Lamartine. Eh ! bien, au risque de briser une illusion qui m'a été donnée pendant ma jeunesse,—celle de voir l'endroit où ces hommes de fer ont passé leurs dernières heures,—je dois à la vérité historique de dire que les Girondins n'ont jamais été internés aux Carmes. Les archives de la préfecture de police disent que Brissot, Vergniaud, Gensonné, Lauze - Duperret, Carra, Gardien, Valazé, Duprat, Fauchet, Ducos, Boyer-Fonfrède, Lesterpt-Beauvais, Duchatel, Mainvielle, Lacaze, Lehardy, Boileau, Antiboul et Vigée, arrêtés à des dates différentes, furent tous transférés à la Conciergerie le 6 octobre 1793. Deux autres, Bruslard Sillery et Lassource se trouvant malades le 6 octobre, ne suivirent pas leurs camarades.

Bruslard Sillery était-il le descendant de Nicolas Brûlard de Sillery mentionné par Champlain

dans ses voyages au Canada en 1613, page 441 et page 856, édition Laverdière ?

Le registre dit : « Bruslart Sillery et Lassource furent conduits, durant le procès, du Luxembourg au tribunal révolutionnaire, et c'est du Luxembourg qu'ils furent directement menés à l'échafaud, ainsi que le constate, en marge de l'érou, l'huissier qui les livra à l'exécuteur. »

De la pseudo-salle des Girondins nous allons visiter la chapelle des martyrs. Elle fût redonnée au culte en 1851 par M. l'abbé Cruice, directeur alors des hautes études ecclésiastiques et plus tard évêque de Marseille. M. l'abbé Cruice a été le professeur d'un de nos compatriotes distingués, monseigneur Cyrille Légaré. Dans cet asile de la prière qui a vû couler le sang des confesseurs de la foi je relève les inscriptions suivantes :

A LA MÉMOIRE
DE RÉGIS DE VALFONS
CAPITAINE AU RÉGIMENT DE CHAMPAGNE,
MASSACRÉ AUX CARMES AVEC SON CONFESSEUR
DONT IL AVAIT VOULU PARTAGER LA CAPTIVITÉ
LE 2 SEPTEMBRE 1792.

Un peu plus loin, sur le mur à droite :

A LA MÉMOIRE
D'ANATOLE CHESNEAU
DE LA HAUGRENIÈRE
TUÉ
A LA BATAILLE DE SOLFERINO
1859
PRIEZ POUR LUI.

Des deux côtés de l'autel des plaques en marbre rappellent les souvenirs de messeigneurs Delau, archevêque d'Arles, de Pierre Louis de la Rochefoucauld, évêque de Saintes et de son frère François Joseph, évêque de Bauvais.

Puis de chaque côté de la chapelle viennent les noms des victimes. Ils sont inscrits sur six tablettes surmontées d'une inscription latine. Je la donne en français :

— « C'est ici qu'ils furent massacrés pour la foi catholique le 2 septembre 1792.

Puis viennent d'autres paroles de paix et de consolation, telles que celles-ci :

— « On a regardé leur mort comme une véritable affliction : on a considéré comme une extermination ce qui n'est qu'une séparation

d'avec nous : eux, au contraire, jouissent en paix.

— « Bienheureux vous êtes, si vous devenez l'objet de persécutions ou de calomnies à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parceque vous trouverez dans le ciel une large récompense. C'est ainsi qu'ont été persécutés les prophètes qui vous ont devancés.

A tout prendre, puisque le style c'est l'homme, j'aime autant celui-là que celui des citoyens sans-culottes du pays. Feuillotez avec moi les archives de la Préfecture de Police, à cette époque. Voici les principaux actes d'accusation qui menaient à la guillotine. — « *Suspect—Propos contre-révolutionnaires — Ennemi du peuple — Fanatisme — Ex-noble — Trouble intérieur — Etranger — Incivisme — Très suspect—Plus que suspect—Impression d'ouvrages contre-révolutionnaires—Ami de Rolland, (Auguste Cavet, prêtre, condamné à mort le 8 thermidor) — Insulte à l'armée—Correspondance suspecte—Achat d'équipements militaires—Pour avoir caché un prêtre—*

Aristocrate—Femme d'émigré—Suppôt des royalistes—Revenu en France sur un navire anglais—Désobéissance à la loi—Emigré—Très dangereux—Ayant pris une fausse qualité—Frère de l'ex-procureur général—Insulte à un représentant—Cri séditieux—Correspondance avec un émigré—A troublé l'Assemblée générale—Réfugié belge—Contravention aux articles de la Commune—Conspiration—A prévenu une citoyenne qu'elle allait être arrêtée—Chef de parti—Frère d'émigré—Prêtre réfractaire.

J'en passe et des plus horribles.

La profession de Guillaume Vernon arrêté le 13 pluviôse et interné aux Carmes est donnée comme suit dans son dossier :

—Ex-valet de chambre de Louis le *raccourci*.

Après avoir parcouru la liste d'accusation que je viens de produire, il ne faut pas s'étonner si l'un des nôtres, Antoine Beaupré, né aux Trois-Rivières,—Canada,—âgé de 34 ans, limonadier

de son état, ait été guillotiné pour avoir dit en conversation :

—Je préfère la forme parlementaire du gouvernement anglais.

Dans ce simple propos de table on vit une attaque directe contre le régime républicain. Beaupré devait être en faveur de la monarchie puisqu'il s'exprimait ainsi. Ce raisonnement le fit conduire à l'échafaud, le 6 mars 1793. M. Edward Jack, de Fredericton, Nouveau Brunswick, a vu à Paris, le journal de l'époque qui mentionne cet atroce assassinat.

Mais quittons les Carmes ; allons à la Conciergerie. Pour y arriver on passe sous les vieilles voûtes du palais de Saint-Louis. Elles sont en excellent état de conservation ; on les dirait construites d'hier. C'est ici que fût internée Marie Antoinette. La porte du cachot de la Reine est la même qu'autrefois. Elle est toute basse, si basse, nous dit le gardien, qu'un jour l'infortunée souveraine s'y frappa le front en se rendant à l'interrogatoire. On nous montre

encore l'endroit où était le grabat de la royale prisonnière. Près de là est son fauteuil ; il est de couleur rouge tirant sur violet. A gauche, en entrant, est un autel en marbre blanc sur lequel est le crucifix de la Reine. La porte qui ouvrait sur le poste des gendarmes a été murée. Leur surveillance s'exerçait continuellement sur la chambre de la prisonnière. Jour et nuit ils pouvaient contrôler ses moindres mouvements ! De chaque côté de cette porte sont suspendus deux tableaux, l'un représentant *Marie Antoinette faisant ses adieux au Temple*, l'autre *Marie Antoinette communiant avant d'aller au supplice*. Curieux retour des choses d'ici-bas ! à côté du lit où a pleuré la Reine se trouve le cachot où Robespierre est venu passer sa dernière nuit sur terre. Le loup à côté de l'agneau ! Dans cette cellule je retrouve un portrait de la Reine. Près de là, tout à côté, est la véritable salle habitée par les Girondins. Elle est grande comme une sacristie de cathédrale. En sortant de là, nous repassons par le cachot de la Reine. Le gardien nous indique de la main le préau par où les tricotteuses venaient l'insulter.

De la Conciergerie j'ai voulu aller à la petite et à la grande Roquette. La première de ces prisons est réservée aux jeunes détenus. Ils vivent sous le régime cellulaire et travaillent dans leurs chambres, où ils m'ont fait l'effet d'un lièvre dans un tonneau. Ils font de la ciselure, du maillage, des fleurs artificielles. Ce dernier métier est très recherché. Serait-ce parce qu'il leur rappelle toutes ces merveilles de la création dont ils sont privés pour un temps ? Ces jeunes ouvriers gagnent 10 centimes, deux sous par jour.

Le baron Platel qui a fait une étude spéciale de la petite Roquette disait :

— Sur cent enfants, à peine vingt êtres n'ont pas inscrite d'avance sur le front la condamnation qui les attend quand ils seront hommes. D'ordinaire le crâne est aplati comme celui d'un épervier. Ils ont une grande bouche de carpe ; un œil sans cils et une sorte de voix de ventriloque.

En face de la petite Roquette se trouve la grande Roquette. Entre la rue et la porte nous

passons sur des pierres. En temps et lieu elles servent d'appui aux bois de la guillotine. C'est là, —me disait en riant celui qui m'accompagnait— c'est là qu'à certains jours, on remet au nom de la société un homme au bourreau, lequel homme a sa tête sur les épaules. Le bourreau le remet à la tombe, ayant la tête entre les jambes. Et la société se rendort tranquille !

Le brigadier de service vise notre permission d'entrée ; un sous-officier nous accompagne. Nous voilà bientôt parmi les détenus. Ils étaient alors en récréation et causaient entre eux. Ils sont chaussés de sabots de bois et portent un uniforme gris-fer. La discipline m'a semblée moins forte ici que dans nos prisons d'Amérique. La tenue est moins hideuse ; moins ridicule. Ceux qui se conduisent bien et n'ont que de bonnes notes couchent dans des dortoirs où ils peuvent causer et fumer. Dans un autre préau se promène une seconde catégorie de prisonniers. Ce sont les moutons, les mouchards, les dénonciateurs. On les sépare des autres, et avec raison.

Il y aurait plus d'un meurtre à redouter. Le brigadier continue à nous montrer la prison.

Tout à coup, il s'arrête et nous dit :

—Voici les cellules où les otages ont été détenus. Le numéro 1 était celle de Mgr Darboy ; M. le président Bonjean eût le numéro 2 ; l'abbé Deguerry le numéro 3 ; monseigneur Surat, archidiacre de Paris, le numéro 4, et l'abbé de Marsy le numéro 23. Pour ameublement ils n'avaient qu'un lit en fer, sans chaise, ni escabeau, ni vase. Un jour, le président Bonjean demanda une chaise.

—Elle est bonne celle-là ! lui répondit le brigadier Ramain qui a joué un triste rôle à cette époque ! Pour le temps que vous serez ici, vous n'en avez guère besoin.

Maxime du Camp, dans son livre intitulé *les Convulsions de Paris*, a écrit de main de maître le crime odieux du 24 mai. Il est impossible de

lire ces pages sans pleurer. Après avoir décrit l'emprisonnement injuste de ces malheureux, leur vie, leurs espérances, leurs angoisses, les insultes supportées, les consolations données, l'écrivain nous raconte ce qui s'est passé le jour de l'exécution. Il est cinq heures du soir. François, le gardien communal de la Roquette, reçoit le peloton d'exécution commandé par Genton. L'ordre est remis au greffier. Celui-ci y découvre une irrégularité. La discussion s'engage. Le greffier ne veut pas céder. On ne trouve pas la liste des otages. Enfin l'un des fédérés l'aperçoit au milieu d'une liasse de papier.

« Alors, dit Maxime du Camp, Genton se mit à l'œuvre. Il écrivit dans l'ordre suivant : Darboy, Bonjean, Jecker, Allard, Clerc, Ducoudray. Il s'arrêta, sembla réfléchir, puis brusquement effaça le nom de Jecker et le remplaça par celui de l'abbé Deguerry. Montrant la liste à François il lui dit : — Ça te convient-il comme ça ? François répondit : — Ça m'est égal, si c'est approuvé. Genton eut un mouvement d'impatience : — Que le diable t'emporte avec tes scrupules.

pules : je vais au Comité du Salut public et je reviens de suite. » Il s'éloigna seul, en courant vers la place du Prince Eugène.

« Trois quarts d'heure après Genton revenait à l'ordre. On sonna au brigadier, et Romain commanda au surveillant Henrion d'ouvrir les cellules et de faire descendre les otages désignés. Henrion partit, jeta ses clefs, courut jusqu'à la barrière de Vincennes et finit par tomber dans un poste bavarois du côté de Pantin. »

Pendant ce temps là, les assassins s'impatientaient. On fit monter le peloton d'exécution au premier étage. La liste des otages demandés avaient été remise au surveillant Beucé. Celui-ci ne revenait plus. Il était tombé sans connaissance sur la première marche de l'escalier. Romain le poussa du pied, enleva la liste et remonta.

Je laisse ici la parole à Maxime du Camp :

« Tous les otages avaient mis l'œil au petit judas de leur poste et tachaient de voir ce qui se passait dans le corridor. Romain appela « Darboy ! » et se dirigea vers la cellule N° 1. A l'extrémité du couloir, il entendit une voix très calme qui répondait : « Présent ! » On alla ouvrir le cabanon N° 23, et l'archevêque sortit : on le conduisit au milieu de la section, à un endroit plus large qui forme une sorte de palier. On appelle « Bonjean ! » Le président répondit « me voilà ! je prends mon paletot. » Romain le saisit par le bras, le fit sortir en lui disant : « Ça n'est pas la peine, vous êtes bien comme cela ! » On appela « Deguerry ! » Nulle voix ne se fit entendre : on répéta le nom, et, après quelques instants le curé de la Madeleine vint se placer à côté de M. Bonjean. Les pères Clerc, Allard, Ducoudray répondirent immédiatement et furent réunis à leurs compagnons. Romain dit : « Le compte y est ! » François compta les victimes et approuva d'un geste de tête. »

« Romain se mit alors à la tête du peloton d'exécution pour lui montrer le chemin. De

temps à autres on s'arrêtait et on se disait : « Nous serons très bien, ici. » Alors une discussion s'engageait et on reprenait la marche funèbre. Pendant une de ces haltes les prisonniers s'agenouillèrent et prièrent. En passant par la petite porte qui donne sur le premier chemin de ronde, Maxime du Camp dit que l'archevêque « descendit rapidement le premier les cinq marches de l'escalier et se retourna. Lorsque ses compagnons de martyre furent tous sur les degrés il leva la main droite, les trois premiers doigts étendus, et il prononça la formule de l'absolution : *Ego vos absolvo ab omnibus censuris et peccatis !* »

L'abbé Allard prit alors la tête et se mit à réciter les prières des agonisants. Arrivés à la « grille des morts » il y eût un nouveau temps d'arrêt. Romain ne pouvait plus retrouver la clef qui pourtant était dans son trousseau. Enfin il ouvrit la porte.

« On tourna à gauche, écrit Maxime du Camp, puis tout de suite encore à gauche et l'on entra dans le second chemin de ronde,

dont la haute muraille noire semblait en deuil. C'était l'endroit que les autorités de la prison étaient venus reconnaître ensemble dans la journée du 22. Il était très bien choisi et fermé à tous les regards ; c'était une sorte de basse-fosse en plein air, propre aux guets-apens et aux assassinats. Romain s'en était allé. Les victimes et les bourreaux restaient seuls en présence, sans témoin qui plus tard pût parler à la justice. D'après la place où les corps ont été retrouvés, on sait que les otages ont été disposés dans l'ordre hiérarchique qui avait précédé à leur classement en cellules. On les rangea contre le mur, à droite, faisant face au peloton d'exécution, Mgr Darboy le premier, puis le président Bonjean, l'abbé Deguerry, le père Ducoudray, le père Clerc tous deux de la compagnie de Jésus, et enfin l'abbé Allard l'aumonier des ambulances, qui, pendant le siège et lors des premiers combats de la Commune, avait rendu tant de services aux blessés. Le peloton s'était arrêté à trente pas de ces six hommes restés debout et résignés. Ce fut Genton qui com-

manda le feu. (1) On entendit deux feux de peloton successifs et quelques coups de feu isolés. Il était alors huit heures et un quart du soir.

« Le procès verbal d'autopsie demontre que Mgr Darboy ne reçut pas le coup de grâce. Il n'en fut pas de même de M. Bonjean ; dix-neuf balles l'atteignirent sans le tuer, sans même lui faire des blessures, immédiatement mortelles ; un coup de pistolet tiré en avant de l'oreille gauche mit fin à son martyre. »

Le soir on pilla les cellules, et continue Maxime du Camp, « pendant qu'on les dévalisaient, les cadavres toujours étendus au pied du mur de ronde, se raidissaient dans la mare de sang dont ils étaient baignés. Le respect des morts professé par les gens de la Commune exigeait qu'on ne les laissât pas sans sépulture, mais le respect de la propriété nécessitait qu'on les dépouillât de tout ce qui représentait

(1) Mégy, dans une lettre que m'a montré le rédacteur du *Courrier des Etats-Unis*, lors de l'un de mes voyages à New-York, réclame énergiquement pour lui-même la responsabilité de cet odieux commandement.

une valeur quelconque. Ramain et sept autres nécrophores, munis de lanternes, vinrent à deux heures du matin s'accroupir auprès des corps mutilés par les balles. On y allait sans ménagement et l'on déchirait tout vêtement dont les boutons ne cédaient pas au premier effort. Un d'eux se passa la croix pastorale au cou, ce qui fit rire les camarades ; un autre voulant arracher les boucles d'argent qui ornaient les souliers de l'archevêque se blessa la main contre un ardillon ; il se releva, frappa le cadavre d'un coup de pied au ventre et dit : « Canaille, va ! il a beau être crevé, il me fait encore du mal ! Cela dura quelque temps. Ramain, fatigué disait : — Dépêchons-nous, le jour va venir ! » Alors on jeta dans une petite voiture les corps de Mgr Darboy, du président Bonjean, de l'abbé Deguerry ; un fédéré s'attela dans les brancards ; d'autres poussèrent derrière et aux roues ; on arriva ainsi au père Lachaise, où les corps furent versés dans une des tranchées toujours ouvertes aux fosses banales. On fit un second voyage pour emporter de la même façon les

restes de l'abbé Allard, du père Clerc et du père Ducoudray.»

C'est avec cette description sous les yeux que je fis—en compagnie de l'honorable M. Paquet, alors ministre de la Province de Québec—le douloureux pèlerinage du deuxième chemin de ronde de la Roquette. En arrière de la grille où monseigneur Darboy a donné l'absolution à ses compagnons d'agonie est une plaque en marbre donnant les noms des otages fusillés, ce jour-là. Nous cueillons quelques immortels et quelques violettes à l'endroit où sont tombés l'archevêque de Paris et ses compagnons : ici sur le mur on voit la trace de deux balles.

Le ministre des États-Unis en France, M. Washburne, fit dans le temps tout ce qu'il put pour sauver l'archevêque. Cet homme qui vient de mourir, a toujours été l'ami des causes justes et des Canadiens-français. Ministre de son pays auprès du gouvernement Thiers, il avait étudié le passé de notre mère-patrie. Il avait su se

rappeler, au moment horrible de la Commune, que Lafayette et Rochambeau étaient venus, au nom de la France, jeter leur épée dans la balance indécise, et qu'ils l'avaient fait pencher en faveur de la liberté américaine. Ses démarches pour sauver les otages sont restées célèbres. La figure calme, sereine, bienveillante, énergique de ce républicain se dresse, dans toute sa mâle beauté, au-dessus des têtes hideuses de l'époque tourmentée et honteuse qui fut la Commune de Paris.

En inaugurant l'exposition de Chicago, l'honorable M. Washburne s'était exprimé ainsi au sujet des anciennes relations du Canada avec l'état des Illinois.

« Nous sommes heureux de la présence de tant de nos amis et de nos voisins Canadiens, et nous ne saurions trop les remercier de l'intérêt qu'ils portent à notre exposition.

« Le Canada et les Illinois sont alliés par une vieille amitié provenant d'une histoire commune.

« Un siècle avant cette année de 1763, où le sceptre de la France passa entre les mains de la Grande-Bretagne, le drapeau des Bourbons protégeait le Canada et les Illinois, ces grands pays qui formaient partie de cette Nouvelle-France qui était le joyau le plus brillant du diadème des rois de France et de Navarre.

« Les habitants des Illinois se rappellent avec fierté et reconnaissance que le Canada a donné à notre Etat son premier lieutenant-gouverneur, Pierre Ménard, né à Québec.

« La longue carrière de cet homme a été sans tache, sans reproche. Le souvenir de l'intérêt qu'il a toujours porté à notre pays, son esprit d'entreprise, son intelligence, sa libéralité, sa probité, sa bienveillance conserveront le nom cher et vénéré de ce noble fils du Canada français dans la mémoire du peuple des Illinois.

« Tant que cet Etat aura une histoire, Chicago et l'Illinois se souviendront de Pierre Ménard. »

Ces paroles ont leur place ici, puisque je parle de ce grand disparu. Washburne ne saurait être

oublié ni par les Versaillais, ni malheureusement par ceux qui ont été les Communards, et surtout ni à Paris, ni au Canada.

De l'endroit où eurent lieu ces martyres, le brigadier nous conduit à la chapelle.

L'aumônier de la prison est là agenouillé dans le sanctuaire. L'abbé Crozes est un vieillard qui a vu mourir bien des fois et qui a assisté plus d'un supplicié. Il a été otage sous la Commune et n'a échappé que par miracle à ses bourreaux. Je n'ai jamais vu rien de plus touchant comme la sérénité et la paix intérieure qui régnait sur la physionomie de ce patriarche, priant ainsi au milieu de l'asile du meurtre, de l'iniquité, à deux pas de ce chemin de ronde où il avait failli trouver le martyr.

A quelque temps de là — en octobre 1888 — le vénérable abbé Crozes s'éteignait à l'infirmerie diocésaine de Marie Thérèse, où il avait pris sa retraite. Il fut emporté rapidement, à 82 ans par une pneumonie, continuant jusqu'au der-

nier jour sa vie austère et occupée qui commençait à trois heures du matin. Son cerceuil l'attendait, placé debout depuis plusieurs années à côté de son lit. L'abbé Crozes aimait les prisonniers avec une intense et délicate charité. Nul ne saura le nombre de criminels qu'il a amenés au repentir. Un jour, dans une maison où l'on tirait les Rois, on le vit envelopper et emporter dans sa poche son morceau de gâteau traditionnel. Le lendemain il portait ce souvenir dans la cellule de Troppmann, sept fois assassin et condamné à mort !

Puisque nous sommes au chapitre des horreurs, restons-y. Ainsi que le disait le cardinal de Retz :— « Nous allons voir des scènes auprès desquelles les passés n'ont été que des verdures et des pastourilles. »

Quittons maintenant la Roquette pour gagner Belleville. Il y a encore là un douloureux pèlerinage à faire. C'est celui de la rue Haxo. Il faut une heure et demie de voiture pour s'y rendre. Rien de pénible, de triste comme de

voir cette artère puante et poussiéreuse de Ménilmontant. Nous sommes en plein quartier révolutionnaire : l'insurrection y couve en permanence. De partout surgissent des types à blouses et à casquettes à deux ponts. Ils sont aussi peu attrayants que le ruisseau qui coule de chaque côté de la rue. Le nom de Haxo semble être inconnu ici. Aux questions que nous posons aux sergents de ville sur la situation de la rue où plusieurs de leur camarades sont morts martyrs, ils répondent d'une manière indifférente :

—C'est plus loin.

A leur haussement d'épaules on dirait qu'ils sont maintenant à l'abri de ces accidents ; et pourtant rien qu'à voir les têtes qui les entourent, on sent qu'il y a quelque chose d'inassouvie qui monte ici et qui gronde de partout.

Enfin la voilà, cette fameuse rue Haxo ! Elle se trouve tout au bout de Ménilmontant qui la sépare en deux. Rendus ici nous voilà plus perplexes que jamais ; lequel choisir de ces

tronçons ? Un homme en blouse avec la légendaire casquette et la barbe grise est devant nous.

— Ahoy ! l'ami, là bas ! où ont-ils été tués ? lui criâmes-nous.

— Les ôtages ? répondit-il : en face de chez moi, au numéro 85. J'y étais ; c'est moi qui Mais au moment de nous faire sa confidence, il s'aperçut que l'un de nous était décoré. Il se ravisa et nous tourna le dos.

A côté du numéro 85 nous trouvâmes une impasse et un jardin. C'est là qu'à eu lieu l'horrible drame du 26 mai. On avait extrait de la grande Roquette les ôtages suivants : les pères Olivaint, Caubert, de Bengy, de la compagnie de Jésus ; les pères Radigue, Tuffier, Rouchouze, Tardieu, de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus ; l'abbé Planchat, aumônier de l'œuvre du Patronage ; l'abbé Sabotier second vicaire de Notre-Dame de Lorette ; l'abbé Benoist ; M. Seigneret séminariste ; M. Dereste, officier de paix ; Greff et Largillière ébénistes ; Ruault tailleur de pierres et trente-sept gendarmes ou

gardes de Paris, commandés par le maréchal des logis Geanty. Maxime du Camp a écrit le récit de cette abomination, sous la dictée d'un jeune homme de vingt ans «qui assista au massacre et en conçut une telle horreur qu'il brisa son fusil et se sauva pour ne plus servir une cause capable de tant de forfaits.» D'abord on trompa ces malheureux.

« On ne fit point l'appel, dit le témoin oculaire. Un brigadier de la commune se contenta de dire :—En rang et descendez ! Il y avait là plus de cinquante hommes qui vaguaient dans le couloir. L'un d'eux demanda :—Pourquoi nous fait-on descendre ? où allons-nous ? » Le brigadier qui avait le mot d'ordre du directeur de la prison, répondit.—« Il n'y a plus de pain dans la maison : on va vous conduire à la mairie de Belleville pour vous faire une distribution de vivres et vous mettre en liberté. » Les soldats prisonniers coururent à leur cellule, se bouclèrent le sac au dos, se coiffèrent du kepi et partirent.»

La route fut longue, terrible : suivons maintenant pas à pas, le récit de Maxime du Camp, ou

plutôt de son témoin. Nous sommes au secteur où Hippolyte Parent, dernier commandant en chef de l'insurrection a établi son quartier général :

— « On entendit tout à coup une immense clameur ; c'était la foule qui arrivait poussant les otages au milieu d'elle. Elle se précipita dans la longue allée bordée de maisons qui formait la *cité de Vincennes*. Quand les otages furent entrés on ferma une mince barrière en bois qui fut immédiatement brisée par les gens qui « voulaient voir. » Des cris de mort retentissaient. Un homme fut très énergique et essaya de défendre ces malheureux. Cet homme était Varlin. Il criait :— « Allons les hommes du comité central, prouvez que vous n'êtes pas des assassins ! Ne laissez pas déshonorer la Commune ! sauvez le peuple de lui-même, où tout est fini et nous ne sommes plus que des forçats. »—Vaines paroles : nul ne les écoutait. Des fédérés lui répondirent :— « Va donc avocat ! Ces gens là appartiennent à la justice du peuple. »

Varlin eut un geste de fureur et voulut recommencer à parler : quelques uns de ses amis l'emmenèrent de force.

« Les otages maintenus, serrés par la foule étaient acculés dans un espace carré, assez large, qu'une faible barrière en bois séparait d'un vaste jardin où l'on avait commencé une construction interrompue par la guerre. Contre une muraille élevée d'une douzaine de pieds une cave inachevée formait une sorte de fosse. Malgré les cris de mort et les menaces qui avaient escorté les otages depuis la rue de Puebla jusqu'à la cité de Vincennes il y eut un moment très court d'hésitation. On avait appliqué le maréchal des logis Geanty contre la muraille d'une des maisons : il se tenait immobile, les bras croisés, impassible sous la boue et les pierres que lui jetaient les femmes. On entendit armer quelques fusils : on cria :—Ne tirez pas ! la maison est pleine de munitions. Il y eût un recul instinctif de la foule : on eût dit qu'elle était reprise d'indécision et que nul n'osait donner le signal. Un homme grimpa sur une charette chargée de tonneaux

— poudre ou vin — qui se trouvait à l'entrée du secteur. Il lut un papier qu'il tenait à la main et parla. On applaudit. C'est alors que le boucher Victor Benot, colonel des gardes de Bergeret, incendiaire des Tuileries, se précipita hors d'une maison en criant : — « A mort ! » Une poussée formidable se fit ; la barrière tomba et les otages d'un seul mouvement furent entraînés dans le terrain qui précédait le petit mur inachevé. Une cantinière qui les avait guidé descendit de cheval. Elle se jeta vers eux : les femmes excellent aux actes de cruauté, qu'elles prennent pour des actes de courage. Elle porta le premier coup et tous les hommes qui étaient là devinrent des assassins.

« Geanty était toujours en tête, à son rang. Il entr'ouvrit sa tunique et présenta sa poitrine : un prêtre âgé se plaça devant lui et reçut le coup qui lui était destiné. Le prêtre tomba et l'on vit Geanty toujours debout, toujours découvrant sa poitrine : on l'abattit. A coup de fusil, à coup de revolver, on tirait sur ces malheureux ; des fédérés accourus au bruit s'étaient perchés

sur une muraille voisine et chantaient à tue-tête, tout en faisant un feu plongeant. Le massacre ne suffisait pas ; on inventa un jeu : on força les malheureux à sauter par dessus le petit mur. Les gendarmes sautèrent : on les tirait « au vol » et ça faisait rire. Le dernier soldat qui restait était un garde de Paris, beau garçon d'une trentaine d'années. Il s'avança paisiblement vers la basse muraille qu'il fallait franchir, se retourna, salua la tourbe rouge et dit : — « Messieurs ! vive l'empereur ! » Puis lançant son képi en l'air, il fit un bond et retomba frappé de trois balles sur le monceau de blessés qui s'agitaient en gémissant. L'œuvre n'était point terminé ; quatre otages, trois prêtres et « un civil » vivaient encore. On ordonna aux prêtres de sauter par dessus le mur ; ils refusèrent. L'un d'eux dit : — Nous sommes prêts à confesser notre foi ; mais il ne nous convient pas de mourir en faisant des cabrioles. » Un fédéré jeta son fusil à terre, saisit chacun des prêtres à bras le corps et pendant que la foule applaudissait, les enleva et les poussa au delà de la muraille indiquée. Le

dernier prêtre résista ; il tomba entraînant le fédéré avec lui ; les assassins étaient impatients ; ils firent feu et tuèrent leur camarade ! Un seul restait, le « civil » évanoui. Son système nerveux n'avait pas été de force à supporter ce long supplice : ce pauvre homme avait perdu connaissance. On le prit par les jambes et par les bras, on le balança un instant et on le lança sur les autres victimes. On lui fit l'honneur d'une décharge générale. Il fallait maintenant achever les blessés qui se plaignaient lamentablement. On se mit à piétiner, à danser sur eux : on leur tira des coups de fusil et de pistolet sans pouvoir faire taire leurs gémissements, car ceux qui étaient dessus garantissaient ceux qui étaient dessous. Un fédéré cria : — Allons les braves, à la baïonnette ! On lui obéit, et cela parut drôle. On larda ces pauvres gens jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans l'éternel silence. Quand on fit la levée des corps, le lundi 29 mai, on constata qu'un des cadavres avait reçu soixante-neuf coups de feu, et que le père de Bengy avait été percé de soixante-douze coups de baïonnette !

« Lorsque l'on fut certain que tous étaient bien morts, on se félicita d'avoir « purgé la terre » de tant de Versaillais ! Les femmes furent embrassées ; on porta la cantinière en triomphe. On alla dans les cabarets se rafraîchir un peu en parlant de ses hauts faits. Une jeune femme disait :— « J'ai essayé d'arracher la langue d'un des curés : mais je n'ai pas pu. » Un artilleur colossal, sorte d'hercule de foire, qui sans armes avait frappé les otages à coups de poings, disait en montrant sa main enflée :— « J'ai tant tappé dessus que j'en ai la patte toute bleue. » Le lendemain quelques fédérés prévoyants vinrent en famille dépouiller les morts ; puis ils jetèrent les cinquante deux otages et le fédéré dans le trou du caveau qui était une fosse d'aisance ! »

Voilà les documents que j'ai tenu à lire sur les lieux mêmes. Ils n'ont jamais été contestés : ils resteront à la honte éternelle de ceux qui ont commis l'abomination de verser le sang français pendant que l'ennemi foulait encore le sol de la patrie. Ils prouvent de plus que l'histoire

se répète. Partout nous retrouvons les mêmes atrocités. Aux Carmes — où la Révolution montre son bonnet phrygien — on massacre, on tue, on vole, on dépouille les morts. Il en est de même à la Roquette, à la rue Haxo, partout où la Commune a promené ses crimes et ses assassinats.

Le 5 mai 1860, Prudhon écrivait à son ami Charles Beslay :

— J'ai vécu, j'ai travaillé, je puis le dire, quarante ans dans la pensée de la liberté et de la justice : j'ai pris la plume pour les servir, et je n'aurai servi qu'à hâter la servitude générale et la confusion ! »

Or, Prudhon était un des amis de Gustave Chaudey fusillé sous la Commune le 23 mai 1871 par ordre de Raoul Rigault.

En allant à la mort Chaudey avait dit à Rigault qui commandait le peloton d'exécution :

— Rigault, j'ai une femme et des enfants.

— Pas de sensibleries, répliqua Rigault, je m'en f.....

C'était sa manière à lui d'appliquer les doctrines du maître ! La peine du tallion est bonne et n'a pas été prévue par Prudhon. Raoul Rigault fut passé par les armes, rue Gay-Lussac, vingt-quatre heures après la mort de Chaudey.

Le monde a beau vieillir et se vanter de son expérience, de sa civilisation, il est sujet à des crises de folie périodique qui le pousse à commettre des horreurs. Quand donc les sociétés finiront-elles par comprendre que la justice, le patriotisme, le dévouement civique, l'amour de Dieu et du prochain, le respect du bien d'autrui, le culte de la famille, réunis en faisceaux s'appellent la LIBERTÉ ?

J'ai eu la triste expérience de voir Belleville en un jour de houle et d'orage. Gambetta devait parler dans la rue Saint Blaise. Ce jour-là j'avais pour compagnon l'honorable juge Mathieu, de Montréal. Le temps était à la pluie ; et en arrivant nous vîmes au delà de 10,000 personnes. Elles piétinaient dans la boue et elles

essayaient de se frayer un passage pour arriver à la portée de la voix du grand tribun. Ils étaient tous là, blouses, casquettes, ouvriers, souteneurs, têtes d'agents secrets, voyous de barrières, gentlemen, tous se coudoiant, criant, hurlant les uns pour, les autres contre Gambetta. Au milieu de ce tohu bohu des « frères, » des « amis » jouaient des coudes dans la foule, et comme preuve de civisme vendaient leurs cartes de citoyen au plus haut enchérisseur et au premier venu. Le juge et moi nous parvenons à acheter un de ces précieux cartons. Peine inutile ; on n'entre pas. La foule a tout pris l'espace : elle est houleuse, agitée ; on entend au loin le chant des *Lampions*. Gambetta mis en colère par tout ce tapage, prend la canne du maire Rabagny qui préside. Il la casse sur la table en secouant sa tête léonine et en crachant ces paroles à la tourbe qui l'entoure :

— Quoique vous fassiez, j'irai vous démasquer jusqu'au fond de vos repaires, tas de brigands que vous êtes !

Alors les quinquets s'éteignent et chacun se bouscule en hurlant : — A bas Gallifet ! On

avait déjà oublié Gambetta et on passait à un autre ordre d'idée.

Pendant tout ce temps il continuait à pleuvoir des hallebardes, et reprenant le chemin de ronde je fais la connaissance de trois Bellevillois, à qui j'offre de « rigoler un bleu. » Nous allons dans un mastroquet de la rue Saint Blaise ; là nous causons. L'un d'eux est intelligent ; les deux autres sont des chefs, des *sublimes*. Ils sont hideux. Il y en a un surtout qui me rappelle la tête de Troppman. On le dirait sorti de la morgue. Une heure se passe dans cette agréable société qui s'est accrue de plusieurs adhérents. Les canons se succèdent régulièrement sur le comptoir en zinc : ce petit balthazar me coûte sept francs, et j'en arrive à la conclusion qu'avec beaucoup de patience, de sang-froid et cinq mille francs bien distribués dans le gosier de ces gens là, n'importe qui, peut arriver à être leur député. L'un de mes nouveaux amis me reconduit à ma voiture la casquette à la main, et en m'appelant d'une voix émue— « Monsieur

le citoyen. » En sortant de ce taudis, je voulus aller entendre Louis Blanc, à l'Alcazar d'hiver, où il y avait grande réunion. Quel chabut, grand Dieu ! quelle fournaise ! quel néant d'idées ! quel triomphe de la brutalité, de l'ignorance, de la bêtise humaine ! C'était à dégoûter à tout jamais des assemblées publiques.

Ce sont les auditeurs de toutes ces théories diaboliques qui finirent un jour par brûler les Tuileries, la Cour des Comptes, par promener la torche partout où il y a un monument pour indiquer que la France sait prier, faire de grandes choses et en perpétuer le souvenir par des chef-d'œuvres.

Ce soir-là en rentrant, je demandai brusquement au cocher qui me conduisait :

— Quand vous proposez-vous de brûler le Trocadéro ?

Il me comprit et répondit d'une voix trainarde :

—Que voulez-vous, cher monsieur il faut bien que le pauvre monde vive et soit en mesure de se donner un peu d'ouvrage quand il en manque.

Puis après un moment de silence, il ajouta :

—On ne les rase que pour les reconstruire.

J'étais à Paris quand on commença à démolir les Tuileries. En 1869 je les avais vu dans toutes leurs splendeurs. En parcourant ces notes de l'époque je retrouve ce qui suit :

« Depuis trois jours, les ouvriers se sont mis à l'œuvre. Jusqu'à présent, ils n'ont encore fait que déblayer, enlever les grilles à demi brisées, desceller les armatures tordues et rongées par la rouille. Ils sont une quinzaine à peine et ne se pressent pas encore.

« Mais bientôt la grande poussée commencera. Aussi avons-nous voulu voir l'état intérieur de l'antique palais, jugeant bien que ce devrait être un spectacle curieux. Et nous avons eu raison : le tableau vaut la peine d'être décrit.

« Nous sommes en automne. L'herbe poussé sur le haut des ruines commence à jaunir et à être mordue par la bise. Sur la façade noircie on lit *Liberté, égalité, fraternité*. Cette inscription fait un effet navrant au milieu de ces ruines laissées par la guerre civile. Partout, au milieu de cette mort la vie existe encore. Les hirondelles tournoient au-dessus du palais sans toiture et se préparent à suivre le soleil.

« On entre, du côté du Carrousel, par le pavillon d'honneur, et l'on se trouve dans un vaste emplacement clos par quatre murs immenses, effrités, décrépits, salis, troués, lamentables, où çà et là sont demeurés abîmés des colonnes, des marbres fendus, où s'accrochent encore des restes de balcons, des cuivres verdis, des pièces de fer rouillées et contournées, débris étranges d'ouvrages artistiques qu'on admirait autrefois.

« Le plancher du rez-de-chaussée s'est effondré par endroits, et dans les cuisines et les sous-sols on aperçoit un amoncellement de pierres, de dalles, de moëllons, qui fait songer aux ruines de Thèbes et de Palmyre.

« Et, chose étrange, partout où le sol n'est point enfoncé, un épais gazon a poussé, plus que du gazon même, car il y a aussi des hautes fougères, des arbrisseaux et même des arbustes dont les plus jeunes ont au moins deux ans ! Il y en a plus de vingt de ces arbustes, dans l'emplacement de la dernière salle du côté des appartements du préfet de la Seine.

« Le pavillon central n'a presque pas été endommagé ; ses colonnes surtout sont admirablement conservées ; elles étaient l'œuvre de Philibert Delorme, comme on sait, et demeureront la propriété de l'État.

« L'horloge est détruite, mais le cadran en est resté intact, et marque depuis onze ans, neuf heures cinq minutes.

« L'ancien vestibule d'honneur est à peu près disparu. Quant à la grande salle des Fêtes, il n'en reste plus rien, sauf les armatures solides qui retenaient le plancher.

« Du côté de la Seine, la conservation est de beaucoup supérieure. Des plafonds légers subsistent encore ; meubles, boiseries, tout a été

consumé, mais la distribution des pièces est intacte et le cabinet de l'empereur pourrait être reconstitué de toutes pièces.

« Le plus curieux, c'est que le grand escalier droit qui conduisait aux tribunes de la chapelle est demeuré debout, ainsi que le couloir qui le précède.

« Grâce à cet escalier, dont les marches sont obstruées de gravats, de décombres, mais enfin existant toutes, on peut arriver au premier étage en ruines. Là, on trouve en face de soi une sorte d'entonnoir. C'est la chapelle, où la place seule de l'autel est marquée par des colonnettes en marbre blanc.

« Puis on entre dans ce qui fut la salle des Maréchaux, et où l'on ne peut passer qu'en sautant d'un coin de mur sur un autre par dessus le vide. Il y a encore des écussons où on lit : *Marengo, Iéna, Austerlitz*, et aussi *Wagram, Friedland, Moskowa*, de chaque côté du passage qui conduisait au balcon d'où les souverains saluaient le peuple. On y lit aussi : *Hon-*

neur et patrie ! l'inscription des croix de la Légion d'honneur.

« Enfin, près de ce passage sont deux escaliers en colimaçon qui mènent à la terrasse. Ils n'ont pas été touchés. Nous les franchissons.

« A mesure que nous nous élevons, des corbeaux, des pigeons, des moineaux, des merles, qui ont élu domicile dans les crevasses, dans les trous des murailles, et que notre ascension dérange, s'envolent en poussant des cris d'effroi. On se croirait dans des ruines vieilles de cinq cents ans et à cent lieues de Paris.

« Nous voilà sur la terrasse. Le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, les Champs-Élysées déroulent sous nos yeux leur splendide panorama baigné de soleil. Nous sommes bien à Paris, en 1882, par une belle après-midi de décembre »

Ainsi vont les choses. Après l'humiliation, la guerre civile ; après la guerre civile, l'incendie,

le crime, la déportation ; après la démolition.—

Sunt lacrymæ rerum.

Aujourd'hui l'ancien palais des rois est remplacé par un jardin propre, un peu nu, à peine éclairé la nuit, mais de physionomie assez décente. Les dernières ruines de la Commune qui restent encore debout sont celles de la Cour des Comptes. Elles devraient être conservées pour montrer aux Français de l'avenir ce que peuvent faire la révolution et les débordements politiques contre la paix et le travail.

Parmi les autres ruines que j'ai visité se trouvent celles du palais de Saint Cloud dans les environs de Paris. Au moins celle-ci n'ont pas été l'œuvre de compatriotes. La horde teutonne a passé par là. Comme à la Cour des Comptes on y retrouve, parmi les étages supérieures des ferrailles tordues par le feu, des lambeaux de gouttières presque détachés des toits, des débris de fenêtres supportant des carreaux cassés—une vision du lendemain du siège.

Ces ruines sont aussi à conserver. Ainsi que me le disait un journaliste :

— Pour les jeunes Allemands qui nous visitent, ce serait un pèlerinage plein d'attrait. Ils retrouveraient à Saint Cloud—et comme matérialisé en la plus majestueuse des ruines—le souvenir des pures gloires du *Vaterland*.

L'Homme. — Une lettre de Sainte Hélène. — La messe aux Invalides. — Les jours sont courts. — *Oh ! my God !* — Des morts illustres. — En dedans et en dehors des Invalides. — Au tombeau de l'Empereur. — Souvenir du passé. — Un immense sanglot. — La prière du prince impérial. — Une âme virile. — *In memoriam*. — La France que nous aimons. — *Mater dolorosa*. — A la mémoire de l'Empereur. — Le chemin de croix de sainte Clotilde. — Le gardien de l'Arc de triomphe. — Etats de service. — En avant ! et pas de quartier ! — Une visite aux Jésuites de la rue des Postes. — Souvenirs de la campagne du Mexique. — A vol d'oiseau. — Le Panthéon et Saint Etienne-du-Mont. — L'église de Montmartre. — Le héros du moulin de la Galette. — Une séance à la Chambre des députés. — Au Sénat. — L'amiral Peyron. — La chambre de Marie de Médecis. — Un nid d'amour. — Le sénateur Mazes. — Le Canada espagnol. — A l'Académie. — Une séance. — Le Corrège au Louvre. — Jean Dolphus. — Au pic de Ténériffe. — L'Académie française de jadis et M. Ludovic Halévy. — M. Camille Doucet et les prix de vertu. — Dijon, il y a deux cents ans. — La côte d'azur. — Le prince Bibesco. — M. l'abbé Casgrain. — Un mot à propos des domestiques. — Le français né malin.

J'ai toujours eu de l'admiration pour celui que les alliés, après Waterloo, affectaient d'appeler M. de Buonaparte ; que le père Loriquet nommait dans sa petite *Histoire de France à l'usage*

de la jeunesse, généralissime par intérim de S. M. très Chrétienne Louis XVIII ; que les vieilles gazettes de l'étranger désignaient sous le nom de l'aventurier ou de l'ogre de Corse ; que les soldats acclameront toujours comme Napoléon le Grand.—Chaque fois que les hasards de la vie me conduisent à Paris, l'une de mes premières visites est faite au tombeau de l'Empereur. L'effet de ce sarcophage en quartzite rouge de Finlande est saisissant. On s'en arrache avec peine. Un jour j'étais aux Invalides avec l'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat. Un ouvrier endimanché se tenait près de nous. Il donnait la main à son fils qui pouvait à peine avoir sept ans. Le petit se hissait sur le bout des pieds pour mieux voir dans la crypte. Son père le prit alors dans ses bras, et l'enfant se penchant indiqua du doigt le tombeau.

— Dis, papa, il est là l'Homme ?

— O. i répondit tranquillement l'ouvrier : l'Homme est là.

Personne ne l'avait nommé, et pourtant chacun avait compris. Oui il était là l'Homme, dormant son sommeil, au milieu des drapeaux qu'il avait enlevé à l'ennemi, entouré des noms de ses victoires, Rivoli, les Pyramides, Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, la Moskowa ; il était là, gardé par deux sentinelles mortes, par ses amis de cœur Bertrand et Duroc, grands maréchaux du Palais. Une tablette de marbre noir nous redisait encore ses dernières volontés :

JE DÉSIRE QUE MES CENDRES REPOSENT
SUR LES BORDS DE LA SEINE
AU MILIEU DE CE PEUPLE FRANÇAIS QUE J'AI TANT AIMÉ.

Devant tous ces trophées pris aux arrogants de la terre, devant tous ces morts dont les noms gardent toujours des sonorités de clairon, devant cette attitude muette, respectueuse de la foule, devant ces regards rivés sur le sarcophage évoquant l'apparition du grand disparu, il fallait s'incliner devant ce que venait de demander l'enfant de l'ouvrier et murmurer comme le père :

—Oui, c'est Lui ; c'est l'Homme. Il est là !

Ici je glisserai un souvenir.

Un de mes amis, fils d'un ancien capitaine de la marine royale anglaise, me permet de copier une lettre assez curieuse qui remonte à la mort de Napoléon I. Elle a été écrite à Sainte Hélène, le 12 mai 1821 : je la crois inédite.

« Le mardi, écrit-il, nous étions en vue de Sainte Hélène. Le lendemain, nous jetions l'ancre dans la baie vers huit heures du matin, après une traversée fort longue.

« Figurez-vous un roc immense, ne portant aucune trace de végétation, sinon quelques buissons qui croissent au creux d'un vallon près de la ville.

« Le samedi qui suivit notre arrivée, Bonaparte mourut. Le lundi suivant, de grand matin, je suis allé à cheval à Longwood, où il m'a été donné de voir les restes de celui qui fut un grand homme. Il était couché sur son lit en grand uniforme. Je l'aurais reconnu entre cin-

quante mille hommes. Son visage, au premier abord, me sembla familier, tant étaient fidèles les portraits de lui que j'avais vus.

« Il était vêtu d'un habit vert, court, arrivant au bas du sternum et recouvrant un gilet très long dans le style de ceux que l'on portait au temps du roi Charles. Les culottes de peau blanche disparaissaient dans de longues bottes dépassant les genoux et garnies de longs éperons. Un bicorne couvrait sa tête.

« Sur sa poitrine se trouvait un crucifix ; une épée était placée à son côté.

« Il gisait ainsi comme un pauvre et simple mortel. A le voir, il était difficile de s'imaginer que c'était là l'Homme qui avait semé le désespoir et la terreur sur plus d'un quart du globe, l'Homme dont l'ambition avait causé la mort de tant de ses semblables, et que cet œil atone était celui-là même dont le regard faisait trembler l'univers.

« Il n'a pas eu le temps de prendre possession de sa nouvelle demeure, aujourd'hui terminée. Cette maison est élégante et située dans la plus belle partie de l'île.

« Sa principale distraction consistait en ces derniers temps, en travaux de jardinage. Il bêchait la terre de ses propres mains. Les corbeilles et les allées de son jardin sont très belles ; il les a dessinées lui-même pour la plupart.

« On l'a inhumé le 9 mai. J'ai eu le regret de ne pouvoir assister à la cérémonie. J'ai ouï dire que l'enterrement s'est fait sans grande pompe. Ce jour-là, le vaisseau de guerre stationné dans le port a tiré plusieurs salves, de minute en minute. »

Jadis, il y avait le dimanche une messe de midi aux Invalides. Rien n'était plus imposant que ce saint sacrifice offert au milieu de ceux qui avaient tout sacrifié pour la patrie. Des invalides couverts de blessures et de décorations tenant une lance aux oriflammes tricolores, formaient la haie. Tout à coup, les tambours battaient aux champs, et le gouverneur de l'hôtel, le général de Martimprey — il a eu les deux poignets enlevés sur le champ de bataille, — s'avançaient au pied de l'autel. Il était en grande tenue.

Le prêtre saluait : la Messe commençait. Après l'office on passait l'inspection générale, puis on faisait comme on l'entendait le saint jour du repos. Pendant plusieurs années, lors de mes courts séjours à Paris, les Invalides furent mon église.

Hélas ! chaque absence prolongée me faisait constater des disparitions dans les rangs des vieux braves.

Les anciens de Crimée, d'Italie s'en allaient et ceux du Mexique étaient déjà devenus les vétérans. Comme le temps passe vite et comme nos jours sont courts !

Je fus témoin aux Invalides d'une scène assez cocasse. Un anglais échappé d'un des voyages circulaires de la maison Cook était devant moi, assis ou plutôt à demi couché sur un des bancs de l'église. Il était en grand complet de voyage, casque des Indes noyé dans un nuage de mousseline blanche, veston de tweed écossais, guêtres, bâton de montagne. Armé d'une lunette marine il s'amusait à passer en revue les drapeaux suspendus à la voûte, pendant que la Messe se disait. Autrichiens, russes, bava-

prussiens, chinois, mexicains défilèrent devant les jumelles du fier fils d'Albion. Satisfait, il sifflotait entre ses dents « *Britannia rules the waves* : tout à coup sa lunette plongea dans son étui, et l'insulaire poussa un

— *Oh ! my God, is it true ?*

Son œil de touriste venait de se heurter sur quatre drapeaux anglais suspendus à la voûte. Il s'épongea le front, prit son bâton de montagne et sortit, complètement dégoûté du *general Buonaparte*.

Morale : ne jamais s'amuser du malheur des autres.

Autrefois il y avait 1,500 drapeaux pris à l'ennemi aux Invalides. La plupart furent brûlés le 2 avril 1814 par le maréchal Serrurier. Tout de même il en reste encore suffisamment pour couvrir la voûte.

Dans les caveaux de l'église, on lit ces noms qui, par ordre de dates, sont inscrits sur les tombeaux :

Le vicomte de Turenne; le général Berruyer; le maréchal Lannes duc de Montebello; le général Lariboisière; le général Eblé; le général Baraguey d'Hilliers; le maréchal Bessières duc d'Istrie; le maréchal Duroc duc de Frioul; le général Bisson; le maréchal duc de Coigny; le général de Cauchy; le général Kléber; le maréchal Jourdan; le maréchal Mortier duc de Trévisé; le général de Damrémont; le maréchal comte Lobau; le maréchal Moncey duc de Conégliano; le maréchal comte Valée; le baron Duperrey amiral et pair de France; le maréchal Serrurier; le maréchal Bertrand.

Ces deux derniers cénotaphes se trouvent de chaque côté de l'entrée du tombeau de Napoléon. De l'autre côté on lit ces noms : le maréchal de Grouchy; le maréchal Oudinot duc de Reggio; le maréchal Vauban, dont le cœur est renfermé dans une urne; le général Négrier; le général Duvivier; le maréchal Bugeaud duc

d'Isly ; le maréchal comte Molitor ; Madame de Villelume née de Sombreuil, dont l'Hôtel possède le cœur par décision spéciale ; le maréchal Dode de la Brunerie ; le maréchal comte Gérard ; le maréchal comte Excelmans.

Le tombeau de l'Empereur est fait par Visconti ; le Christ en marbre blanc élevé sur une croix de bronze qui surmonte l'autel a été fait par Triquetti ; la porte de bronze de la crypte est par Etex ; les statues de la Force civile et de la Force militaire qui en gardent l'entrée sont en bronze florentin, par Duret, de l'Institut. Les génies qui regardent le cercueil et qui personnifient des victoires, sont par Pradier. L'église et l'hôtel renferment des peintures magistrales de Delafosse, de Jouvenet, de Noël Coypel, de Van-der-Meuler.

Dix-huit canons défendent de chaque côté l'entrée de la grille des Invalides.

Voici la nomenclature de ces pièces :

Un canon de 48 fondu à Vienne en 1681, sur

lequel cette devise est gravée : *Eximar aut mergor* (vaincre ou mourir).

Un canon de 27, avec ces mots : *fortes fortuna juvat auxiliante Dom.*

Un canon de 33, fondu en 1708, avec les armes de la République vénitienne.

Huit canons pris aux Russes et aux Autrichiens, à la bataille d'Austerlitz.

Deux canons de 24, pris aux Hollandais, à Anvers.

Deux canons français de 24 ; une coulevrine de 12, et deux mortiers conquis sur les Algériens.

Seize autres pièces venues d'Afrique et fondues à Alger en 1780, figurent à côté de ces foudres de guerre. La culasse de ces derniers canons est surchargée d'inscriptions arabes.

Deux pièces autrichiennes provenant de Solféрино, et deux pièces enlevées à la Chine.

Près de là, se trouve le Musée de l'Artillerie. Avec celui de Cluny, c'est à mon avis, un des plus curieux de l'Europe.

La dernière fois que je fus au tombeau de l'Empereur — c'était en 1888 — on avait cru faire acte de patriotisme en supprimant la Messe des Invalides. Tout était fermé ; il n'y avait plus d'office ; il n'y avait plus rien. Par une permission spéciale je fus admis seul dans l'Eglise. On m'avait donné pour guide un invalide de Crimée. Il s'assit sur un banc, et je restai longtemps seul devant le tombeau de l'Homme, songeant à ce qu'était devenue sa race ; au duc de Reichstadt, mort phtisique à Schoenbrunn ; à Napoléon III, écrasé à Sedan, mort en Angleterre ; au prince impérial, tué au Zululand. Puis, soudain je me rappelai l'immense sanglot que provoqua cette mort inattendue parmi la jeunesse canadienne française. Chez nous on aime ce qui est droit, ce qui est vaillant, généreux, catholique. Cette prière écrite de sa main et retrouvée dans les papiers du mort, avait empoigné tous ceux qui l'avait lue.

« Mon Dieu, disait le prince, je vous donne mon cœur, mais vous, donnez-moi la foi. Sans

foi, il n'est pas d'ardentes prières, et prier est un besoin de mon âme ; je vous prie, non pour que vous écartiez les obstacles qui s'élèvent sur ma route, mais pour que vous me permettiez de les franchir. Je vous prie, non pour que vous désarmiez mes ennemis, mais pour que vous m'aidiez à me vaincre moi-même.

« Et daignez, ô Dieu, exaucer mes prières et conserver à mon affection les gens qui me sont chers. Accordez leur des jours heureux. Si vous ne voulez répandre sur cette terre qu'une certaine somme de joies, prenez, ô Dieu, la part qui me revient ; répartissez la parmi les plus dignes, et que les plus dignes soient mes amis. Si vous voulez faire aux hommes des représailles, frappez-moi.

« Le malheur est converti en joie par la douce pensée que ceux que l'on aime sont heureux ! Le bonheur est empoisonné par cette pensée amère : je me réjouis, et ceux que je chéris mille fois plus que moi sont en train de souffrir. Pour moi, ô Dieu, plus de bonheur ; je le fuis : enlevez-le de ma route. La joie ? je ne la puis trouver

que dans l'oubli du passé. Si j'oublie ceux qui ne sont plus, on m'oubliera à mon tour ; et quelle triste pensée, celle qui vous fait dire : le temps efface tout !

« La seule satisfaction que je recherche c'est celle qui dure toujours, celle que donne une conscience tranquille.

« O mon Dieu, montrez moi toujours où se trouve mon devoir, donnez-moi la force de l'accomplir en toute occasion. Arrivé au terme de ma vie, je tournerai, sans crainte, mes regards vers le passé. Le souvenir n'en sera pas pour moi un long remords : alors je serai heureux.

« Faites, ô mon Dieu ! pénétrer plus avant dans mon cœur la conviction que ceux que j'aime et qui sont morts, sont les témoins de toutes mes actions. Ma vie sera digne d'être vue par eux, et mes pensées les plus intimes ne me feront jamais rougir. »

Ce prince à la nature pieuse, chevaleresque, adonné aux fortes études nous avait empoignés.

Nous nous plaisons à retrouver en Napoléon Louis toutes les aspirations, toutes les élévations d'une âme virile. Nous, les Français d'Amérique, nous fondions sur sa piété, sur son courage les plus grandes espérances.

Embusqué derrière de hautes herbes, un nègre était venu en rampant porter un premier coup au prince. Abandonné par son escorte il fut retrouvé percé de dix-neuf blessures. Devant ce Français mort au service de l'Angleterre, les Canadiens-français ne pûrent rester indifférents. La jeunesse s'assembla et décida unanimement qu'une couronne de violettes et d'immortelles serait déposée sur cette tombe impériale. Tous ceux chez qui battait un cœur français, tous ceux chez qui l'amour du sol gaulois était encore vivace, s'empressèrent au Canada, de prendre part à cette démonstration de profonde sympathie. Et pourtant il se serait trompé gravement celui qui aurait voulu donner à ce souvenir touchant une portée politique.

A Québec, la jeunesse n'est ni bonapartiste, ni républicaine, ni légitimiste, ni du parti des princes d'Orléans.

Elle est Française.

En 1870, nous avons pleuré la mère-patrie mutilée, et nous nous sommes empressés de souscrire, dans l'humble mesure de nos moyens, pour venir en aide aux blessés des armées de terre et de mer. Presque sans interruption, depuis la cession de 1763, nous avons tenu à honneur d'avoir de nos représentants dans les rangs de l'armée ou de la marine française.

Les guerres du premier Empire ont eu des généraux et des amiraux Canadiens-français, portant haut et ferme le drapeau tricolore ; le général baron de Léry, les amiraux Bedout et de Vaudreuil, le capitaine de vaisseau Denys de Bonaventure. La Crimée, l'Algérie, l'Italie, le Mexique, la campagne de France, le Tonquin ont compté parmi les premiers avants-postes, des soldats, des officiers Canadiens-français. Les vétérans de ces batailles et de ces campagnes

se rappellent encore les noms de Casault, de Lefebvre de Bellefeuille, d'Arthur Taschereau, de Beaugrand, du zouave Comte tué à la bataille de Pathay, de Louis Renaud mort à Son-Tay, d'Ayotte.

La France que nous aimons, n'est pas la France livrée aux factions et aux bêtes ! C'est la France religieuse, lettrée, triomphante ; la France tête et centre du monde, ne travaillant qu'à tout ce qui peut grandir les âmes, élever les cœurs, les rapprocher de Dieu. Cette France là, c'était celle que rêvait le Prince qui vient de tomber « la face tournée vers l'ennemi. »

— Ma dernière pensée sera pour ma patrie, écrivait-il pendant la nuit qui précéda son départ ; c'est pour elle que je voudrais mourir !

Brave et bon prince ! l'Eglise, la France, tel était le double amour de ce filleul du Pape, de ce fils d'Empereur qui vient d'enseigner aux grands de la terre l'inanité des choses humaines.

Exilé de son pays, servant une cause étrangère, mourant loin des siens, n'y a-t-il pas, entre le sort de Napoléon-Louis et celui de la jeunesse française au Canada une touchante similitude ? Comme lui, notre peuple a été violemment arraché à ses affections ; comme lui, dans notre abandon, nous n'avons pas eu un seul mouvement d'amertume ; comme lui, nous n'avons cessé de tourner nos regards vers la mère-patrie oubliée ; fiers d'applaudir à ses triomphes, fiers encore de compter parmi ceux qui n'ont jamais désespéré de la France tout en pleurant sur ses malheurs. Comme le prince, nous n'avons cessé de nous dire :

« Si j'oublie ceux qui ne sont plus, on m'oubliera à mon tour. »

Comme lui, tout en ne cessant d'aimer la France, nous avons servi l'étranger ; comme Napoléon-Louis nous mourrons peut-être un jour, en défendant le drapeau anglais qu'il vient de rougir de son sang.

Dans l'invocation sublime retrouvée parmi les papiers du Prince et que vous venez de lire, avez-vous remarqué ces mots ?

« O mon Dieu, montrez-moi toujours où se trouve mon devoir ; donnez-moi la force de l'accomplir en toute occasion. Arrivé au terme de ma vie, je tournerai sans crainte mes regards vers le passé. » Depuis 1608, ces touchantes paroles, qui devraient être la prière de tous les exilés, de tous les abandonnés, sont dans le cœur de notre peuple. L'histoire sera là pour dire que le Canada-français, pas plus que le Prince de France, n'y ont failli.

Répetons-le, la démonstration que fit alors la jeunesse canadienne française à la tête de laquelle étaient MM. Edmond Dupré, Taschereau-Fortier, Barry et autres, n'était pas une démonstration politique. Elle était l'expression spontanée de ceux qui se souvenaient de la patrie ; de ceux qui placés en face du douloureux départ du Prince n'avaient pu s'empêcher de

faire certains rapprochements entre leur position et la sienne.

La plus délicate des attentions avait accompagnée cette pieuse offrande. La jeunesse canadienne-française de Québec associait sa douleur à celle de cette pieuse femme, l'Impératrice. Sans patrie, sans époux, sans fils, elle traverse maintenant seule la vallée des larmes, cherchant le Ciel qui voit son abandon, mais qui veut encore la laisser sur terre, pour enseigner la résignation aux exilés, aux veuves, aux mères inconsolables.

Un jour, il y a de cela trente-cinq ans, l'Impératrice Eugénie regardait défiler la garde impériale qui partait pour la Crimée.

—Vous pleurez, lui dit tout à coup l'Empereur en lui prenant la main.

—Oui répondit-elle ; je songe aux mères.

La vieille cité de Champlain, cette mère de la Nouvelle-France, n'a pu oublier celle qui

pendant près d'un quart de siècle, a été pour la vieille France la patronne des affligés, la consolatrice des malades, la visiteuse des pestiférés, l'espoir des prisonniers, la mère de tout ce qui souffrait, de tout ce qui luttait, de tout ce qui manquait d'affection. En présence de la tombe du prince impérial, Québec sentit tressaillir son cœur français, et il a continué à suivre la chaîne de ses traditions chevaleresques, en prenant part à l'insondable douleur de Celle qui, depuis des années, oubliée des puissants de ce monde mais sans cesse devant l'œil de Dieu, a échangé son titre d'Impératrice contre celui de *Mater dolorosa*.

Comment se fait-il que tous ces souvenirs me soient revenus en face du tombeau de l'Empereur? ●

Mon invalide de Crimée ne comprenant rien à ma longue rêverie s'était assoupi sur son banc et ronflait de façon à faire croire que lui, humble fantassin, il avait toujours servi dans

l'artillerie. Je l'éveillai doucement, lui glissai une pièce dans la seule main qui lui restait, en lui disant :

— *Motus !* vous boirez un doigt à la mémoire de l'Empereur !

— Grand merci mon officier, me dit-il. Nous n'y manquerons pas.

Et je quittai les Invalides pour aller à sainte Clotilde. C'est une des jolies églises de Paris : elle renferme un fort beau chemin de croix sculpté. Je m'informai du nom de l'artiste auprès du gardien, vieille moustache, et décoré de la médaille militaire.

— Vous savez lire et vous le voyez bien ; c'est *Spor.*

Et il m'indiquait un labarum tenu derrière Pilate, pendant que celui-ci se lavait les mains. Sur le drapeau était écrit S. P. O. R. c'est-à-dire *Senatus populus que Romanus.*

Encore un vieux brave qui ne sera pas de l'Institut, section des Inscriptions et Belles Lettres

On nous montre ici les prie-dieu du maréchal et de la duchesse de MacMahon.

Sur l'arc de Triomphe j'ai relevé le nom d'un Canadien-français, inscrit parmi les illustrations militaires de France. C'est celui du général de division commandant le génie, François Joseph Chaussegros de Léry, né à Québec en 1754, mort en 1824. Le gardien de l'arc de Triomphe est le brave par excellence ; il est connu de toute l'armée française. C'est le sergent Hoff. Il est de taille moyenne, porte une moustache châtaine et ne nous donne pas certainement l'idée de ce foudre de guerre qui a abattu tant de Prussiens. Hoff me fait cadeau d'un de ses livres sur la théorie des francs-tireurs en campagne. Il y appose son autographe et nous fait visiter son monument. C'est le plus bel arc de triomphe des temps modernes. Tout en nous en expliquant les détails, Hoff nous montre deux de ses blessures, une au bras causée par une balle, une autre par un coup de bayonnette.

Hoff est un ancien ouvrier plâtrier. Appelé par la loi du recrutement, il fut incorporé au 25^e de ligne le 29 novembre 1856. Il se rengagea pour 7 ans en 1863 ;—caporal le 13 juillet 1867, caporal de grenadiers le 20 octobre de la même année, il est fait sergent de 2^e classe le 6 mai 1869, sergent de 1^e classe le 12 octobre 1870 et chevalier de la Légion d'honneur le 6 novembre 1870.

Voici l'ordre du jour du régiment inscrit sur son livret :

« Le lieutenant-colonel commandant le 107^e de ligne est heureux de porter à la connaissance du régiment que, par décret du 6 novembre, le sergent Hoff est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

« Le lieutenant-colonel est persuadé que la satisfaction qu'il éprouve de voir récompenser les services de ce digne sous-officier est partagé par tout le cent-septième de la ligne.

« Jamais le signe de l'honneur n'aura brillé sur la poitrine d'un plus brave soldat.

« Nogent-sur-Marne, le 9 novembre 1870. »

« Signé : TARAIRE. »

Hoff ne compte plus le nombre de Prussiens qu'il a tué. Son père vieillard de 74 ans avait été fusillé par l'ennemi ; un de ses frères mourait à Gravelotte. Il jura de les venger et tint parole.

Ses états de service se lisent comme suit :

« Hoff sollicite et obtient, à force de démarches, l'autorisation de s'adjoindre quelques hommes avec lesquels il entreprit de faire la chasse aux Allemands, comme on fait la chasse aux fauves.

« Un soir, Hoff et ses quinze compagnons s'embusquent dans un fossé, le long de la Marne, en face des premières maisons de Bry. Pendant quatre heures immobiles, muets, ils attendent. Enfin, une forte patrouille de 300 cavaliers se

montre ; elle avance sans défiance. Les Allemands ont la pipe aux lèvres, ils parlent gaiement ; ils avancent encore . . Les voici à portée . . Hoff fait un signe ; les quinze fusils partent et quinze Allemands tombent.

« Les chevaux se cabrent et tombent ; les cavaliers poussent des cris épouvantables. Le désordre est dans les rangs ; la panique est à son comble. Les quinze fusils ne cessent de faire feu.

« Cependant, les fantassins prussiens sortent des maisons et répondent au hasard ; en même temps, des coups de feu se font entendre vers la gauche. Les chasseurs d'hommes jugent qu'il est temps de s'éloigner pour ne pas être enveloppés ; sans bruit, ils rentrent au camp. Un autre soir, seul cette fois, le sergent Hoff se dirige vers la Marne en rampant. Au bout de quelque temps, il aperçoit à l'entrée du pont un Bavaois en faction, un de ceux dont le prince Frédéric-Charles a dit : « Ce sont des bandits. » Le sergent Hoff s'élançe, le renverse, lui fend la tête d'un coup de sabre.

« Quand au second factionnaire, qui gardait l'autre extrémité du pont, Hoff l'abat d'un coup de fusil. »

« Dans ses expéditions, il exigeait de ses compagnons une obéissance passive ; silence absolu, pas de pipe, l'arme blanche de préférence au fusil, fusil armé, revolver au flanc, sabre-baïonnette dans la ceinture, sans fourreau, pour éviter le bruit.

« Un soir, Hoff ne trouve pour l'accompagner qu'un jeune mobile de Vienne, qui n'avait jamais tiré un coup de fusil. Arrivés près d'un poste important, Hoff tue une sentinelle d'un coup de sabre-baïonnette, puis une seconde. Son compagnon enthousiasmé, décharge son chassepot sur une troisième. Hoff ordonne à son imprudent compagnon de se relever, mais celui-ci veut charger l'ennemi à la baïonnette.

« Le sergent lui administre des coups de crosse, puis une volée en règle, pour lui apprendre à obéir.

— « Il me doit une fière chandelle, disait plus tard le sergent ; ces enfants s'enivrent en respirant la poudre.

« Ce jeune homme, qui se nommait Couraud, reçut plus tard la médaille militaire ; il est aujourd'hui mécanicien au chemin de fer d'Orléans.

« Dans la nuit du 3 novembre 1870, Hoff passe la Marne à la nage, à la hauteur de l'île de Marcelin et, après une lutte corps-à-corps, il poignarde une sentinelle bavaroise, à quelques pas du poste ennemi. »

Voilà celui qui fait aux étrangers les honneurs de l'Arc de Triomphe. Certes, gardien et monument valent la peine d'être vus.

Une autre visite qui m'a fait plaisir et qui m'a laissé de profonds souvenirs est celles que nous fîmes aux Pères Jésuites de la rue des Postes, devenue aujourd'hui rue Lhomond. Les pères sont dispersés, mais un des leurs, le P. Bélanger nous reçoit de son mieux. Son collège est un des plus beaux qui se puisse voir. Dans les corridors qui courent autour de la rotonde on ne voit que tableaux, aquarelles, eaux fortes,

vieilles gravures rappelant des faits d'histoires, des découvertes, des sièges, des batailles, des actes d'héroïsme religieux ou civiques. Les spécialistes y avaient chacun leur salles, tels que ceux qui se destinaient aux écoles Polytechnique, de la Marine, de Saint Cyr. Le laboratoire est beau, les salles de dessins sont immenses. Dans la grande cour on voit le tableau d'Honneur où sont inscrits les noms des élèves morts pour la patrie.

Les deux premiers sont ceux de Gaston-Joseph-Roland Legras du Luart, sous-lieutenant au 5^e hussard, et de Houeix de la Brousse lieutenant à la Légion étrangère. Les photographies de ces morts glorieux sont dans le parloir.

Le premier, du Luart a été tué lors du siège d'Oajaca, dans une escarmouche livrée près d'Etna. Je vis rentrer au camp son corps nu et tout bleui de coups de pieds par les Mexicains. Le second de la Brousse était mort encore plus tristement. En 1865, j'étais en garnison à Mexico. Vers minuit, le feu s'était déclaré avec

une violence extraordinaire dans l'intérieur d'une grande maison de la rue san Juan de Latran, portant le numéro 10. Le colonel Tourre, du 3^e Zouaves, avait été l'un des premiers à accourir. Les cris d'alarmes l'avaient trouvé près de là, rentrant chez lui. Il s'élança vers le lieu du danger avec l'ardeur intrépide qui était le trait distinctif de son caractère. On avait cherché à le retenir. Le colonel s'était écrié en disparaissant dans l'escalier :

—Il y a de mes zouaves là-haut : je ne veux pas qu'ils se fassent casser les reins !

Pénétrant jusqu'au milieu des bâtiments enflammés, il s'était porté sur une petite terrasse intérieure d'où il dirigeait le sauvetage. Auprès de lui se trouvait le lieutenant de la Brousse. Il passait deux seaux d'eau à son colonel et au clairon Schlinker du 3^e Zouaves.

Tout à coup un craquement sourd se fait entendre. La terrasse minée par les flammes se disjoint, s'écroule ; les trois hommes qu'elle porte sont précipités pêle-mêle avec ses débris, dans le brasier ardent entr'ouvert sous leurs pieds.

Au milieu du cri d'horreur arraché à toutes les poitrines par cette catastrophe imprévue, deux formes noircies, indécises, sortent, s'élancent hors des poutres enflammées.

Ce sont de la Brosse et Schlinker.

Horriblement brûlés, les flammes les lèchent encore : on se hâte de les inonder d'eau et de les transporter à la maison voisine.

Le spectacle qu'ils offraient n'était pas de ceux que l'on décrit. M. de la Brosse ne présentait plus qu'un amas de chair calcinée, mêlée à des lambeaux d'uniformes, et le lendemain matin, vers dix heures, il expirait en serrant un crucifix sur sa poitrine endolorie.

Une journée et une nuit de travail sans relâche nous firent trouver le corps du colonel Tourre sous les décombres. Contre toute espérance, il était à peu près entier. On le découvrit sur le dos, à quinze pas de l'endroit où il avait été précipité. Il devenait évident alors qu'après sa chute le colonel s'était relevé et avait marché dans la direction où il espérait trouver une issue.

Aveuglé par les flammes, il était allé se heurter contre un mur, devant lequel il était tombé à la renverse.

C'était dans cette position qu'il avait expiré, endurant d'atroces souffrances. La main droite était fortement crispée sur le pommeau de son épée, et l'uniforme avait entièrement disparu, à part quelques lambeaux encore adhérents aux chaires à moitié carbonisées.

J'ai encore dans mon musée, le ceinturon de ce pauvre de la Brousse et un des éperons de du Luart.

Voilà les tristes souvenirs que vient d'évoquer en moi ma trop courte visite à la maison des pères Jésuites de la rue des Postes.

Il faudrait des années pour visiter en détail Paris avec ses monuments, ses musées, ses bibliothèques, ses surprises continuelles ; Notre-Dame avec toutes ses merveilles si bien décrites par Victor Hugo ; la Madeleine ; le collège de

France ; l'Observatoire ; les grandes écoles ; les archives ; la bibliothèque nationale ; le Louvre ; le Luxembourg ; les Thermes ; Cluny ; les Palais ; l'Hôtel-de-ville ; la tour Saint Jacques ; la Comédie française ; les églises ; les théâtres ; les Gobelins ; les rues ; les cimetières. Chacun de ces noms ou de ces endroits représentent des volumes et demandent toute une étude. Aussi, pauvre touriste, prenant mes notes selon les caprices du jour et du voyage, passerai-je rapidement sur toutes ces choses qu'il faut voir pour bien les comprendre.

En parlant du Panthéon, le vicomte de Vogué disait :

—Comme tout le monde, j'y vais quelquefois, quand on y enterre un grand homme. Je subis le prestige de ces pompes éclatantes, où tout se réunit pour subjuger les sens, et je pense : Voici le suprême de la grandeur. Après, je traverse la place où l'herbe pousse, j'entre à Saint-Etienne-du-Mont, je cherche les deux pierres obscures qui voisinent sur les piliers de la nef ; j'y relis le pieux latin où l'humilité du chrétien

demande grâce pour le génie de l'homme et sollicite des prières plutôt que des éloges. De ces deux morts qui ont le néant si discret, l'un est Pascal, le roi des épouvantes de l'esprit ; l'autre, Racine, le roi des enchantements du cœur. Voilà le dernier mot de la vraie grandeur.»

J'ai tenu à faire ce dernier pèlerinage, et j'en remercie M. de Vogué qui m'en a donné l'idée.

J'ai voulu aussi voir la basilique du Sacré Cœur de Montmartre. J'y ai trouvé une plaque en marbre commémorant la piété de mes compatriotes, et constatant que les Canadiens-français avaient fait un don important à cette belle église.

Tout près de là se trouve le fameux moulin de la Galette.

M. Charles Lellier dans son étude sur le vieux Montmartre a raconté d'une façon fort dramatique un épisode qui se rattache à l'antique édifice de la Galette, bâti dit-on en 1268.

« En 1814, lors de la première invasion des armées étrangères, des meuniers, dont le nom de famille était connu sur la Butte depuis plus de quatre siècles et qui comptaient dans la farine de non moins anciens quartiers de noblesse, ont illustré leur moulin d'une façon si héroïque que l'histoire leur doit d'en perpétuer le souvenir. Il s'agit des Debray.

« Le 29 mars 1814, une douzaine de canons pouvaient encore tirer utilement des hauteurs de Montmartre. Le roi Joseph, passant en revue la batterie qui était servie par des gardes nationaux, s'écria pour les électriser : « Tenez bon, Messieurs : Napoléon est à La Villette. » La nouvelle était fausse. C'étaient les Prussiens et non l'Empereur qui étaient à La Villette. Les canonniers se firent hacher sur leurs pièces qu'ils gardèrent cependant. Parmi eux, le vieux Debray et ses trois plus jeunes fils, criblés de coups de baïonnette, furent laissés pour morts. Le lendemain eut lieu la capitulation de Paris.

« L'aîné des Debray servait encore avec son fils les pièces qui étaient braquées devant le

moulin paternel, quand l'ordre de cesser le feu fut apporté. Ce brave, ayant résolu de venger les siens, attendit qu'une colonne ennemie fût à portée, et envoya sur elle deux volées de mitraille. C'étaient des Russes. Ils se ruèrent sur la batterie. Les volontaires soutinrent le choc ; mais accablés par le nombre, il fallut céder. Le commandant russe exigea que celui qui avait ordonné le feu fût livré, ou que les prisonniers allaient être fusillés. Debray sortit des rangs et, au moment où l'officier mettait la main sur lui, il le tua d'un coup de pistolet. Massacré sur le champ par l'ennemi en fureur, son cadavre fut coupé en quatre morceaux et attaché à chacune des ailes du moulin.

« La nuit suivante, la veuve de cet infortuné héros vint détacher ses restes et les fit porter dans un sac à farine au petit cimetière de l'église Saint-Pierre, où sa tombe existe encore.

« C'est de son petit-fils, M. Auguste Debray, propriétaire foncier actuel du *Moulin de la Galette*, que nous tenons ce récit. Le moulin qui en fut la scène porte encore, comme autant de

glorieuses cicatrices, la trace des boulets russes qui l'ont atteint en 1814.

Une étude nous intéressait au plus haut degré. Nous voulions saisir sur le vif les Chambres françaises, et après avoir été présentés par M. Albert Deschènes, député de l'Oise, nous pûmes être servi à souhait. La séance était des plus houleuses. On parlait de l'affaire Numa Gilly, député de Nîmes, qui avait dénoncé la commission du budget. Le premier ministre, M. Floquet, avait la parole. La crinière au vent, la tête superbe, il venait de dire à la tribune :

— « Le gouvernement vous demande de ne pas changer l'ordre de discussion des budgets qui restent à voter ; le gouvernement vous demande de continuer cette discussion dans l'ordre qui a été primitivement fixé.

« Or, le premier devoir d'un représentant du peuple, c'est d'accomplir la mission qui lui a été confiée par le peuple.

« Je ne puis admettre que, sous prétexte de leur demander leur témoignage, on assigne toute une

commission de la Chambre à la barre d'un tribunal.

« Je le répète, il y a une fonction plus haute pour un député que d'aller témoigner en justice : c'est d'accomplir son devoir et la mission qui lui a été confiée par le peuple.

M. Salis demanda alors la parole, pour répondre à M. Floquet.

— « Je n'ai qu'un mot à dire. J'ai le regret de ne point être du même avis que M. le président du conseil.

« M. le président du conseil nous a dit que le premier devoir d'un représentant du peuple était d'accomplir son mandat.

« Je lui répondrai que le premier devoir d'un représentant du peuple est de défendre son honneur quand il est attaqué.

« Je ne sais pas encore quelles sont les questions qui peuvent m'être posées. Je suis assigné, je répondrai à l'assignation. Je déclare que demain je partirai pour Nîmes.

Et ces déclarations sont applaudies. M. Floquet, très gêné, s'écrie : « Si j'étais assigné, je n'irais pas. » Et M. de Douville, fidèle écho, répond : « Ni moi non plus. »

Au moment où M. Salis descend de la tribune, un tumulte se produit dans l'hémicycle. M. de Baudry - d'Asson, M. Rouvier, M. Réache échangent des paroles vives et bruyantes ; M. de Mahy, malgré son carillon, est impuissant à obtenir le silence qui ne se rétablit que lorsque M. de Cassagnac monte à la tribune.

« Je dis que M. le président du conseil est sorti de son rôle ; qu'il a fait ce qu'il ne devait pas faire et qu'il a tenu—qu'il me permette de le lui dire—un langage que, au point de vue parlementaire, je qualifierai de scandaleux... (Cris : A l'ordre ! à l'ordre !)

M. le président du conseil.—Je ne puis laisser passer de telles paroles.

M. de Cassagnac.—Pour reconnaître la bienveillance dont la Chambre m'a souvent donné des preuves, je retire le mot scandaleux et je le remplace par le mot anormal.

« Oui, il a tenu un langage anormal quand il est venu ici, sans doute pour obtenir en échange leur concours parlementaire, couvrir et protéger des hommes qui doivent se couvrir et se protéger eux-mêmes.

« Et j'ai le droit de dire que nous avons assisté tout à l'heure à un marché qui n'est pas digne d'une Assemblée comme la nôtre.

« M. le président du conseil n'a pas qualité pour défendre ici l'honneur des membres de la Chambre.

M. le président du conseil.—Aussi ne l'ai-je point fait.

M. Paul de Cassagnac.—Chacun de nous doit y suffire.

M. Gerville-Réache.—Et chacun y suffira, monsieur de Cassagnac.

M. Paul de Cassagnac.—Je ne suis pas ici pour prendre à mon compte des accusations qui ne viennent pas de nous.

Ces accusations, vous les connaissez.

Voix nombreuses à gauche.—Non ! non !

M. Paul de Cassagnac.—Alors je vais vous les faire connaître. Il a été dit par un député républicain que, dans la commission du budget, il y avait vingt-deux membres,—je ne dirai pas le mot qui a été employé,—dont l'honorabilité est au moins douteuse. (Interruption à gauche.)

M. Rouvier.—Répétez le mot, c'est le châtiement de l'accusateur.

M. Paul de Cassagnac.—Je répète que je ne prends pas cette accusation à mon compte. J'aurais d'autant moins le droit de le faire qu'il y a un accusé déféré à la cour d'assises.

« Les assises se réunissent à Nîmes, samedi, parce que tel a été probablement l'avis du gouvernement au début ; aujourd'hui il a changé d'opinion, probablement à la suite d'un marché intervenu pour consolider le ministère.

(Voix nombreuses : A l'ordre !)

M. Paul de Cassagnac.—Au moment où la discussion du budget va se terminer et où les

conflits ne tarderont pas à se produire, le gouvernement, qui avait permis qu'un député fût traduit samedi prochain en cour d'assises, le regrette sans doute aujourd'hui.

« M. le président du conseil a déclaré qu'il n'avait vu jamais que des députés aient été obligés de quitter les bancs parlementaires pour ceux de la cour d'assises.

« C'est vrai. Cela ne s'est vu que sous la République.

« C'est sous la République qu'il nous a été donné de voir vingt ou vingt-deux membres de la commission du budget appelés devant la cour d'assises pour se justifier,

M. le président.—Ce sont des témoins et non des accusés.

M. Paul de Cassagnac.--Il est vrai, comme me le fait observer M. le président, que ces membres de la commission ne sont légalement appelés que comme témoins ; mais devant l'opinion publique, c'est à un autre titre qu'ils sont appelés.

M. Sarriens se lève et prononce des paroles qui se perdent dans le bruit.

M. Paul de Cassagnac.—Et s'il est vrai que l'opinion publique se soit émue à ce point, c'est qu'elle avait ses raisons. Je n'en veux d'autre preuve que cette émotion qui vous gagne, par suite de la solidarité qui vous lie.

Voix diverses : A l'ordre ! La censure !

M. le président.—Il ne m'est pas possible de vous laisser parler ainsi de vos collègues. Si vous continuez dans cette voie, je serai obligé de consulter la Chambre.

M. Paul de Cassagnac.—Si on ne m'avait pas interrompu, ma discussion aurait été plus calme qu'elle n'a pu l'être, et on s'étonne à tort qu'au milieu des interruptions j'ai pu dépasser au moins dans la forme, la mesure que j'aurais voulu garder.

* La preuve qu'il y a une nécessité impérieuse pour nos collègues, même simplement désignés,

d'aller là-bas pour prouver qu'ils ne font pas partie des vingt-deux soupçonnés, (La censure !) c'est que vous avez vu, il n'y a pas longtemps, se produire ici d'autres accusations non moins tristes, qu'on repoussait également et qui cependant étaient fondées, contre un homme qui ne siège plus ici heureusement et qui avait mérité toutes les flétrissures.

« Je parle de M. Wilson. Quelqu'un le défend-il ?

M. le président.—Je prie de nouveau M. de Cassagnac de ne pas continuer à incriminer ses collègues, et je lui répète que je vais être obligé de consulter la Chambre.

M. Paul de Cassagnac.—Comme je connais d'avance quelle serait la réponse de la Chambre, je me bornerai à dire qu'il est absolument nécessaire que les députés accusés aillent là-bas.

« Ainsi que l'a dit M. Salis, c'est un devoir absolu.

« Croyez-vous qu'ennemis comme nous le sommes de la République nous n'aimerions pas mieux voir des députés se couvrir du prétexte de leur mandat pour rester ici ? Mais le soin de notre honneur à tous l'emporte sur l'esprit d'opposition.

« Je souhaite donc qu'ils y aillent, afin que la boue lancée contre quelques-uns ne rejaillisse pas sur tous.

Ainsi se termine le discours de M. de Cassagnac.

Pendant que le député du Gers était à la tribune, M. Rouvier, M. Sabatier, s'agitaient dans l'hémicycle, poussant des cris, des vociférations de toute sorte.

Le nouveau vice-président a failli démonter sa sonnette et briser son couteau à papier.

M. Rouvier au milieu du bruit, monte à la tribune.

Le silence se fait. C'est un véritable prologue de l'affaire de Nîmes que chacun veut entendre, pour avoir un avant-goût des assises.

« La Chambre me permettra d'oublier, pour un moment, ce que j'aurai à répondre tout à l'heure à l'honorable M. Granier de Cassagnac.

A ce moment on entend un cri : — Retirez le mot « honorable. »

Nouveau bruit, nouveau tumulte ; M. Rouvier est interrompu, M. de Cassagnac se lève.

M. Paul de Cassagnac. — On vient de prononcer une parole dont je tiens à connaître l'auteur. Je le somme de se nommer.

M. le président. — Le mot que vous croyez avoir entendu n'est pas parvenu jusqu'au bureau, et par conséquent, il ne pourra, suivant notre usage constant, figurer à l'*Officiel*. Monsieur Rouvier, veuillez continuer.

Voix à droite. — Mais tout le monde a entendu ce mot.

M. Paul de Cassagnac. — Je constate que M. le président ne me protège pas.

M. le président.—Je ne puis pas laisser dire à M. de Cassagnac que je ne le protège pas. La Chambre est témoin ; j'ai fait preuve au contraire à son égard de toute la longanimité possible. Mais j'ai tenu, pour la première fois que j'occupais ce fauteuil, à donner une preuve excessive sans doute de mon impartialité : ne me le faites pas regretter.

Un membre à droite.—Vous n'avez pas relevé le mot qui provoque cet incident.

A ce moment, un député se lève, et reconnaît que c'est lui qui a prononcé ces paroles :—Retirez le mot « honorable. »

C'est M. Calès.

M. de Cassagnac désigne deux témoins et M. Rouvier reprend sa défense.

« Avant de répondre comme il est nécessaire aux paroles prononcées par l'honorable M. de Cassagnac, il me sera permis de le remercier vivement de son apparition à la tribune et aussi

de son langage, qui donne à l'incident sa véritable portée.

Repoussant ensuite les conseils de M. Floquet, il continue :

« Je n'ai pas demandé à la Chambre de nous dispenser d'aller à Nîmes, mais j'ai considéré comme mon devoir de la prévenir qu'un incident étranger au Parlement appelait douze des membres de la commission en dehors de cette enceinte, et j'ai demandé l'intervention de l'ordre de discussion du budget.

« Quant à moi, ma détermination était prise, et, quelle que soit votre décision, je me rendrai demain à Nîmes.

M. Rouvier s'échauffe, s'agite, frappe la tribune de vigoureux coups de poing, et dit qu'il repousse du pied les paroles de M. de Cassagnac.

« J'ai été, dit-il ensuite, cinq fois président et trois fois rapporteur général de la commission du budget, rapporteur de ces conventions qu'on a appelées scélérates, trois fois ministre et une

fois président du conseil ; j'ai présidé à une conversion qui a porté sur 140 millions, et je m'en fais gloire, je le proclame bien haut, je n'ai pas de fortune. Viennent les injures, les calomnies, je les dédaigne. J'irai devant la cour de Nîmes.

M. Rouvier nous initie ensuite à sa vie privée ; il fait connaître à la Chambre qu'il n'a pas 10,000 francs de rente et il termine sa déposition en se déclarant heureux d'avoir pu le faire.

Le président dit alors qu'il va consulter la Chambre sur l'interversion des budgets.

A ce moment, une altercation des plus vives se produit dans l'hémicycle entre MM. Boyer et Sabatier.

Ces deux députés se menacent du poing ; on les sépare à grand peine.

Alors M. de Douville se tourne vers M. Boyer et crie :

—Vous me direz tout ce que vous voudrez : celui qui fait dans son nid est un sale oiseau.

Plusieurs membres. — Monsieur le président, suspendez la séance.

M. le président. — Monsieur de Douville, vous ne cessez d'interrompre : je vous rappelle à l'ordre.

M. le comte de Douville-Maillefeu. — J'ai dit ce que j'avais à dire, je me retire. C'est un salaud ! (Bruit.)

A ce moment on entend du bruit dans une tribune, des rires et des exclamations.

Tout le monde lève la tête et M. Horteur, s'écrie : — C'est la tribune de la presse.

On s'informe, et on reconnaît que ce monsieur s'était trompé.

M. le président. — Je viens de donner l'ordre de faire évacuer la tribune.

M. Dugué de la Fauconnerie. — C'est la Chambre qu'il faudrait faire évacuer. (Bruit et cris : A l'ordre ! La censure !)

M. le président. — M. Dugué de la Fauconnerie je vous rappelle à l'ordre. Maintenant je consulte la Chambre sur la proposition de M.

Rouvier tendant à intervertir l'ordre de la discussion des divers budgets. On placerait à la fin, les budgets de l'instruction publique, des beaux arts et des cultes.

Cette proposition est adoptée.

Et là finit la partie mouvementée de la séance.

Il y a loin entre ces scènes et nos petits orages de l'Assemblée Législative à Québec : à tout prendre, ils ont le talent : nous avons le décorum. Chacun doit être content, alors ; tout de même je préfère à la tribune nos sièges de député. On y parle plus à l'aise, et à tout instant on n'est pas interrompu par les cris : *je demande la parole !* ou par les piétinements de ceux qui sont dans les escaliers de la tribune et qui attendent leur tour impatiemment.

Du Palais Bourbon nous allâmes au Sénat où le vice-amiral Peyron nous attendait. Il nous en fit les honneurs avec une grâce charmante.

Chacun se rappelle cet officier général qui vint à Québec promener les couleurs de France sur le cuirassé le la *Galissonnière*. C'est le plus canadien des Français, et rien ne fait plus de plaisir au monde que de serrer cette loyale main et de causer avec cet ami de nos deux pays. Cet officier a conservé un touchant souvenir du Canada ; il aime à le dire à qui veut l'entendre et l'on sent bien que ses paroles coulent de source et viennent du cœur. Après nous avoir fait visiter les principales salles du palais du Luxembourg et nous avoir fait les honneurs de la tribune du Président, l'amiral nous fit conduire dans la chambre de Marie de Médicis et dans la chapelle. Ces appartements sont tout simplement des merveilles. On admire les figures allégoriques, les paysages et les arabesques attribués à Van Thulden, à Van Hoeck, à Van Huden et à Jean d'Udine. « Dans l'appartement de la reine, dit M. de Lasteyrie, tout répondait à ce luxe de décoration. De magnifiques cheminées sculptées et dorées ornaient les diverses pièces ; les balustrades qui entou-

raient le grand lit de parade était en argent ainsi que les chenets de la cheminée, et l'argent avait également remplacé le plomb dans le montage des vitres de la chapelle. C'est à la suite de cet appartement que s'ouvrait la galerie où Rubens, dans une série de vingt-quatre chefs-d'œuvre, a représenté toute l'histoire de Marie de Médicis. Jadis on mariait dans la chapelle les filles ou les fils des sénateurs. Aujourd'hui on va plus vite ; on se marie civilement à la mairie. Personne ne vient dans ce nid mignon, adorable, fait seulement pour les amours créés sous l'œil de Dieu et bénis par lui.

Au buffet du Sénat, je retrouvai le sénateur Mazes, que j'avais eu l'honneur de connaître il y a une dizaine d'années, chez M. Jules Claretie, à Viroflay.

Il m'annonce qu'il publie la *Correspondance inédite de Marceau*, c'est-à-dire plus de deux cents lettres retrouvées aux archives historiques de la guerre, à Soissons, à Coblenz, à Wiesbaden, à Vienne, aux archives de l'archiduc Albert d'Autriche.

Ce livre a fait sensation depuis et M. de Lesure apprécie en ces termes chaleureux l'œuvre de M. Hippolyte Mazes, membre de la commission supérieure des archives diplomatiques et ancien professeur d'histoire à l'Académie de Paris.

—Il nous a donné un Marceau vrai, juste et bon, bien replacé dans son jour, dans son milieu, un Marceau qui à coup sûr n'était pas royaliste, mais qui n'était pas davantage un jacobin ou un athée, un Marceau qui eut les idées, les goûts de sa classe, de son temps, de son métier, mais, qui ne fût ni un général de club, ni un général d'estaminet, ni un racoleur pour l'échafaud, qui trouva moyen d'être humain et clément en Vendée, d'être honnête, pauvre et pur en pleine impunité du camp, de la bataille, de la conquête, voyant la guerre en chevalier, pitoyable au paysan, au prisonnier, ne frappant jamais un ennemi à terre, courtois et libéral dans ses rapports avec les généraux autrichiens, impitoyable aux maraudeurs, aux pillards, protestant avec une énergie plus difficile, un courage plus rare

que celui du combat, contre les munitionnaires, les réquisitionnaires, offrant à tous, comme un défi, comme une leçon, comme un hommage, sans forfanterie mais sans défaillance, sa belle figure de soldat incorruptible, sans peur et sans reproche. »

M. Mazes doit être fier de son œuvre.

Pendant que nous causions ensemble, un général de division, sénateur inamovible, me fut présenté.

—Ah ! vous êtes du Canada, me dit-il. Y a-t-il longtemps que vous avez secoué le joug de l'Espagne ?

Je fus atterré : cet officier général nous confondait évidemment avec la Louisiane.

Une visite à Paris n'est pas complète si l'on n'a pas eu le plaisir d'assister à une séance solennelle des cinq académies.

M. Pingard nous fait les honneurs de l'illustre assemblée et nous passe poliment à un hussier porteur d'une chaînette dorée. Celui-ci dérange

cinq dames, deux messieurs pour nous installer. Chacun s'assoie, s'éponge, chasse une mouche qui s'élève vers la coupole pour s'abattre plus sûrement sur la joue du voisin. Deux heures sonnent. On entend porter les armes, et les immortels entrent un à un. Trois occupent le bureau : ils sont en uniforme et portent l'épée et le chapeau à claque.

—La séance est ouverte, dit d'une voix de curé au trône, un gros monsieur qui n'est qu'en tête, en épaulés, en palmes vertes.

Cet homme n'est autre que Ernest Renan. L'esprit du siècle a pu l'empoigner, l'enlever ; il n'a pu le dépouiller de cet air de calotin qu'il sait pourtant si bien persiffler. C'est un gros chanoine bedonnant. Tout à coup M. Doucet se lève et lit un discours fort spirituel. Il est souvent applaudi. Doucet a la tête de sir Georges Etienne Cartier. Son voisin est Labiche : profil d'amiral anglais, la verve en sus, la vergue en moins. Après Doucet, Renan salue et lis assis le plus spirituel et le plus difficile des dis-

cours. Il avait à faire l'éloge des prix de vertu. L'exorde et la péroraison ont surtout été emportés.

Mais ceci est du passé.

En 1888, M. le capitaine de frégate Drouin et moi nous étions les invités de M. Marmier, et nous fûmes des mieux accueillis.

Cette réunion des diverses Académies est, tous les ans, un événement mondain ; mais, le 26 octobre 1888, un élément nouveau, bien propre à surexciter la curiosité féminine, apportait un regain d'intérêt à cette séance académique : M. Ludovic Halévy, l'auteur si fin et si délicat de tant de pièces de théâtre et de romans, devait prendre la parole au nom de l'Académie française, et l'on savait déjà qu'outre le régal que promet toujours un discours de l'auteur de *l'Abbé Constantin*, on aurait la primeur d'une véritable trouvaille : le compte rendu de la première séance publique de l'Académie française.

Aussi, dès une heure et demie, les places du centre, des tribunes et des amphithéâtres étaient-

elles toutes occupées, et les derniers arrivants avaient-ils quelque peine à se caser. Dans l'assistance très nombreuse, on remarquait deux membres de la délégation chinoise et beaucoup de personnalités littéraires et artistiques.

A deux heures, la séance est ouverte. M. le marquis d'Hervey de Saint-Denis préside, ayant à sa droite MM. Janssen et Fustel de Coulanges, à sa gauche MM. Camille Doucet et Bonnat. Dans l'hémicycle réservé aux académiciens, se trouvent une centaine de membres de l'Institut ; aux premiers rangs sont assis, en costume, MM. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts ; F. Passy, de l'Académie des sciences morales et politiques ; Bouquet de la Grye, de l'Académie des sciences, et Ludovic Halévy, de l'Académie française, qui doivent faire des lectures.

Le discours du président de la séance n'a pas été qu'un discours d'ouverture. M. le marquis d'Hervey de Saint-Denis, qui appartient à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a fait une instructive et attachante lecture sur l'inauguration de la ligne transcaspienne, du chemin de

fer traversant Achkabad, Merv, Boukhara, et pénétrant jusqu'à Samarcande, vers ce coin du vieux monde qui demeurait fermé, défendu tout à la fois par les steppes meurtriers et par la barbarie des habitants.

Après avoir fait un curieux historique des contrées aujourd'hui traversées par cette nouvelle ligne ferrée, M. d'Hervey de Saint Denis a fait l'éloge des académiciens morts dans l'année, puis il a annoncé que le prix de linguistique, fondé par M. de Volney, et consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs attribué à l'ouvrage de philologie comparée, choisi par l'Institut, était décerné cette année à M. Emile Ernault, maître de conférence à la Faculté des lettres de Poitiers, pour son *Dictionnaire étymologique du moyen Breton*. Quatre concurrents avaient adressé des ouvrages pour ce concours.

M. Gruyer, délégué de l'Académie des beaux-arts, fait ensuite la lecture de son manuscrit sur *Le Corrège au Louvre*. Ecrit dans une langue très pure, d'un beau sentiment, d'une esthétique

originale, le travail de M. Gruyer fait l'historique des toiles du peintre qui sont au Louvre. De nombreux passages ont été salués par les bravos de l'assistance.

Le sujet choisi par M. Frédéric Passy, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques, était l'éloge d'*Un Chef d'industrie alsacien, Jean Dollfus*, qui fut l'un de ses amis. Avec beaucoup de chaleur, M. Passy a retracé la vie de cet honnête homme « qui méritait d'être honoré comme l'un de ceux qui ont enseigné le plus haut le devoir du travail, justifié avec le plus d'éclat la richesse, qui en est à la fois le fruit et la semence, et qui servit avec le plus de bonheur et de dévouement la cause du progrès et de l'humanité. »

M. Bouquet de la Grye, délégué de l'Académie des sciences, a lu ensuite le récit d'une ascension accomplie par lui, il y a trois ans, au pic de Ténériffe. Les péripéties de ce voyage, mêlées de curieuses légendes sur la petite île de Ténériffe, ont beaucoup intéressé les auditeurs du savant.

A son tour, M. Ludovic Halévy, délégué de l'Académie française, est monté à la tribune des lecteurs. A en juger par le mouvement d'attention qui s'est produit à ce moment dans l'assistance, c'était bien le discours attendu, le « clou » de la réunion. D'une voix nette et bien posée, soulignant ses phrases de gestes sobres, M. Ludovic Halévy a commencé sa lecture, vrai bijou littéraire que le public, charmé, a acclamé de ses applaudissements, aux bons endroits, c'est-à-dire presque sans discontinuer.

« Le 12 janvier 1673, dit M. Halévy, l'Académie française ouvrait pour la première fois ses portes au public. C'était en une circonstance assez rare. Il y avait trois membres à recevoir et quatre discours à prononcer ; Mgr Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, alors directeur de l'Académie, devait répondre aux trois récipiendaires, qui étaient Fléchier, Racine et l'abbé Gallois, un savant, un érudit qui donnait à Colbert des leçons de latin, dans son carrosse, entre Paris et Versailles. Les quatre orateurs de

la journée furent donc un archevêque, un abbé, un prédicateur—Fléchier n'était pas encore évêque—et un auteur dramatique.

« Cette réunion eut lieu au Louvre, que Louis XIV venait de mettre à la disposition de l'Académie, qui, jusque-là, tenait séance chez l'un ou l'autre de ses membres.

Ce n'est pas dans les journaux du temps que M. Ludovic Halévy a retrouvé les détails de la séance du 12 janvier 1673 ; il n'y en avait que deux d'un tout petit format et qui ne paraissaient que tous les huit jours : la *Gazette de France* et la *Gazette rimée*. Ce sont les registres seuls de l'Académie qui rendent compte de cette première séance.

M. Ludovic Halévy donne lecture de ces pages curieuses qu'il a eu l'excellente idée de tirer de la poussière.

—« Ce jeudi 12 de janvier, la Compagnie s'est assemblée pour la réception de MM. Fléchier, Racine et Gallois, le jour de cette cérémonie

ayant contre l'ordinaire esté pris à un jeudi, parce que M. Colbert n'avait point de temps les lundis. M. l'archevêque, directeur, était assis au haut bout de la table dans un fauteuil, M. Colbert du costé de la cheminée dans un pareil siège, et le reste de la Compagnie sur des chaises sans bras. Les portes ont été ouvertes à plusieurs personnes de qualité et des belles-lettres. Tout l'auditoire étant en grand silence, M. l'archevêque s'est découvert fort civilement et a invité par une inclination de tête, M. Fléchier à parler, ce qu'il a fait aussitôt.

« Deux ou trois minutes après qu'il a eu achevé, M. le directeur en a usé de mesme à l'esgard de M. Racine, puis encore d'une pareille manière à l'esgard de M. Gallois. Chacun ayant ainsi parlé en son rang, il leur a répondu par un seul et même discours très obligeant pour eux et qui était fort selon sa dignité et celle de cette Compagnie. Puis il a invité tous ceux de nous qui auraient quelques pièces à la louange du roy d'en vouloir régaler l'assistance, et sur cela MM. Perrault, Charpentier, Tallemant, Leclerc,

Cotin, Boyer, ont lu plusieurs stances, sonnets et madrigaux de leur façon. Cette lecture finie, M. l'archevêque et M. Colbert se sont levés et M. de Mézeray leur a présenté la bourse aux jetons où ils en ont pris chacun un pour leur droit d'assistance, puis tous les autres de ces messieurs en ont fait autant. »

« Le discours de Fléchier, continue M. Halévy, ne fut qu'un éclatant panégyrique du roi. Tout son discours appartient à Louis XIV, à l'exception de deux lignes ; et, dans ces deux lignes, Fléchier a eu l'art de faire tenir l'éloge tout entier de son prédécesseur Godeau, évêque de Grasse et poète fort admiré à l'hôtel Rambouillet. Fléchier s'interrompait tout à coup au milieu de son panégyrique et s'écriait :

—« Ah ! messieurs, que n'ai-je la délicatesse, la facilité, le tour d'esprit de celui de qui j'ai l'honneur de remplir la place, pour décrire les marches des armées, les prises des villes, les passages des rivières, etc., etc. »

« Cela dit, Fléchier revenait à Louis XIV, et il n'était plus question dans son discours que de

la campagne de Hollande, et de la gloire et de la grandeur du roi. Cette unique phrase était toute l'oraison funèbre de Godeau, et c'est là assurément le plus concis des éloges académiques. »

« Perrault nous apprend que le discours de Fléchier fut écouté avec une extrême satisfaction, mais il ne dit rien des trois autres discours prononcés le même jour, et, dans les registres de l'Académie, une dizaine de pages blanches attendent encore la copie du compliment de Racine. « Le remerciement de mon père, dit Louis Racine, fut fort simple et fort court, et il le prononça d'une voix si basse que M. Colbert, qui était venu pour l'entendre, n'en entendit rien, et que ses voisins même en entendirent à peine quelques mots. »

« Et où était Molière, ce jour-là ? se demande l'orateur. Que faisait-il, pendant que Racine s'adressait, en lisant son compliment, au directeur de l'Académie, à Mgr Harlay de Champvallon qui devait, le mois suivant, se résigner si difficilement à accorder, sur un ordre du Roi, *un peu de terre* au cercueil de Molière ?

« Il était là, tout près du Louvre, Molière, au Palais-Royal, sur son théâtre, répétant avec ses comédiens le *Malade imaginaire*, et certes, pendant cette répétition, plusieurs fois il a dû se dire : « En ce moment, on reçoit Racine à l'Académie. » Sur cette même scène—il n'y avait pas dix ans de cela—c'était lui Molière qui, s'intéressant aux débuts d'un tout jeune homme, avait fait répéter et jouer les deux premières tragédies de Racine : la *Thébaïde* et *Alexandre*. Entre ces deux tragédies, Molière avait donné la *Princesse d'Elide*, le *Festin de Pierre* et l'*Amour médecin*. Ah ! si les choses avaient pu continuer ainsi, si les tragédies de Racine avaient pu, sur la scène du Palais-Royal, succéder aux comédies de Molière, quel répertoire et quel succès ! Mais Racine agit mal, abandonna Molière, porta ses pièces à l'hôtel de Bourgogne, et sa fortune grandissait, grandissait toujours, pendant que Molière, attristé, malade, épuisé, était condamné à une vie infernale de travail et d'affaires. Peu de temps avant sa mort, Molière reçut la visite de Boileau qui le trouva *fort incommodé et faisant*

des efforts de poitrine qui semblaient le menacer d'une fin prochaine.

« Les affaires du théâtre devenaient mauvaises ; Lulli s'installait au Palais-Royal. On allait retirer aux comédiens de la troupe de Molière la salle qu'ils occupaient depuis douze ans. Molière ne voulait pas abandonner ces braves gens qui ne vivaient que par lui.

« Il était riche et pouvait s'arrêter, mais eux, ses camarades, étaient pauvres, et il ne s'arrêta pas, et il mourut, et, malgré la très célèbre, très éloquente et très cruelle phrase de Bossuet, c'est une touchante chose que cette mort de Molière, frappé en pleine scène, au milieu de ses camarades. Deux siècles ont passé sur toutes ces tristesses, sur toutes ces douleurs de Molière. Il a disparu depuis longtemps ce pauvre petit théâtre qui a vu naître tant et tant de chefs-d'œuvre, mais tout près de là, en ce même Palais-Royal, il est un grand théâtre, le plus ancien et plus noble du monde, et dans cette maison qui se nomme Maison de Molière, seront éternellement représentées et éternellement admirées,

pour l'honneur de l'esprit français, les œuvres des trois grands poètes, réunis et réconciliés aujourd'hui dans l'immortalité de la gloire et du génie.»

Telle a été la péroraison émue de M. Ludovic Halévy. Elle fut saluée par de frénétiques applaudissements.

Un mois après, le 16 novembre, j'avais le plaisir d'entendre parler à l'Académie, le secrétaire perpétuel M. Camille Doucet. Il était chargé de la distribution des prix de vertus, et chaque œuvre récompensée était résumée en quelques lignes fines, curieuses.

Ainsi, il me faudrait citer toutes les pages qu'il consacre au livre de M. Jacquet : *la Vie militaire dans une ville de province sous Louis XIV*. La ville, c'est Dijon que Bayle appelait la véritable capitale de la république des lettres.

—«Quelle déconvenue ! s'écrie l'honorable secrétaire perpétuel. Sous Louis XIV, dans cette

ville célèbre par son établissement de Jésuites, Pascal est à peine connu, les *Provinciales* n'existent guère, et tandis qu'on admire Santeul *brillant de gloire*, Rabelais n'est qu'un érudit, Montaigne un écrivain distingué, Descartes et Saumaise sont placés sur la même ligne ; la querelle du Cid n'intéresse personne ; on se trouve quitte envers Corneille en lui donnant place dans un triolet, à côté de Brébeuf, Saint-Amând, Chapelain et Gombaud ; ce qu'on attend de Racine, ce n'est ni *Phèdre* ni *Athalie* ; c'est l'histoire du Roi-Soleil : sera-t-elle écrite en prose ou en vers ? Là est la question. Ce qu'on goûte le plus dans La Bruyère, c'est sa traduction des *Caractères de Théophraste* ; et Bossuet. . . . Bossuet, l'enfant de Dijon ! Bossuet qui a prêché dans l'église de Sainte-Bénigne le 7 mai 1656, jour de l'entrée solennelle du duc d'Epéron ? Treize ans plus tard, en 1669, après les *Sermons* et les *Oraisons funèbres*, quand cette ville devrait être pleine de sa gloire, on l'y connaît à peine ! assez peu pour croire qu'on lui rendra justice en le traitant de *digne personnage et savant* !

Voilà où en était, il y a deux cents ans, la plus lettrée de toutes les villes de province, la moins provinciale de toutes les villes de France.

Parmi les autres livres récompensés se trouvèrent la *Côte d'Azur* de M. Stephen Liégeard et le livre si remarquable du prince Georges Bibesco sur la première expédition du Mexique et la retraite du général de Lorencez, de Puebla à Orizava.

— « La *Côte d'azur*, ainsi que le rappelle M. Camille Doucet, c'est cette corniche merveilleuse qui s'étend de Marseille à Gênes. M. Stephen Liégeard l'habite au milieu des fleurs ; il l'aime et la fait aimer ; il ne la décrit pas, il la chante ; sa prose est la sœur des vers ; son style est coloré comme les beaux lieux dont il peint l'azur ; ce qui n'empêche pas ses portraits d'être très ressemblants et ses récits très exacts. Ce livre aimable est l'œuvre d'un poète et d'un historien qui, se complétant l'un l'autre, font ensemble très bon ménage.

Parlant du prince Bibesco, M. Camille Doucet prononça les paroles suivantes qui ont été fort applaudies :

—« Il était là, comme lieutenant d'état-major, et parlant de ce qu'il a vu, sans dire assez ce qu'il a fait, il nous émeut et il nous trouble, en nous montrant nos jeunes soldats que se disputent la peste et la guerre, héroïques toujours devant les deux ennemis qu'ils ont tour à tour à combattre. Rien de plus intéressant que ce livre; écrit avec une rare élégance, dans un style chaud et coloré.

—« C'est vrai, j'aime la France, a dit naguère le prince Georges Bibesco dans un de ses derniers ouvrages ; je l'aime et du fond du cœur ; elle a abrité mon enfance et ma jeunesse ; elle m'a accueilli comme un fils sous son drapeau et, en me laissant prendre part à ses guerres, elle m'a permis de devenir un homme. Voilà pourquoi j'aime la France. »

« Voilà aussi pourquoi l'Académie a été heureuse de couronner un livre qui le méritait à tant de titres.

Puis tournant ses feuillets, M. Doucet—un vrai nom acadien, celui-là—lut lentement :

—« Plusieurs fois déjà, surtout le jour où l'Académie couronnait un jeune poète canadien, M. Louis Fréchette, j'ai rappelé ici les liens affectueux qui, après tant d'années, unissent encore, de plus en plus, le Canada et la France. M. l'abbé Casgrain s'en est souvenu de son côté en écrivant le curieux et très intéressant volume qu'il a intitulé : *Un Pèlerinage au Pays d'Évangeline*.

« *Évangeline* est le titre d'un roman, d'un poème de Longfellow, et le drame qu'il développe se passe dans l'Acadie, dans cette Nouvelle-Ecosse que, par le traité d'Utrecht, la France eut le regret de céder un jour à l'Angleterre. Quoiqu'une clause spéciale garantit aux Acadiens le libre exercice du culte catholique, les Anglo-Américains, devenus bientôt les plus forts, cherchèrent dans la religion un prétexte pour chasser des voisins dont ils convoitaient surtout la richesse. De là, toutes les conséquences d'une implacable persécution civile et religieuse : spo-

liations, emprisonnements, déportations, véritables dragonnades, dit l'abbé Casgrain, qui durèrent près de trente ans et qui ne cessèrent que le jour où le dernier des Acadiens eut abandonné l'Acadie.

« En parcourant aujourd'hui ce beau pays, dans ce qu'il appelle son *Pèlerinage*, M. l'abbé Casgrain retrouve à chaque pas, avec attendrissement, le souvenir de tant de violences héroïquement supportées. Son récit émouvant est rapide, simple et clair, écrit en bon style, et d'un sentiment tout français.

« Compatriote de M. Fréchette, M. l'abbé Casgrain est venu comme lui en France pour soumettre son livre au jugement de l'Académie. L'ouvrage et l'auteur méritaient à tous les égards que l'Académie leur donnât, à tous deux, un témoignage d'estime et de sympathie. »

Ces paroles se perdirent au milieu des applaudissements.

Après M. Camille Doucet, l'auteur du *Vase brisé* M. Sully-Prudhomme prit la parole. Il a la voix chaude, vibrante. Entre autres remarques originales il fit celle-ci qui me frappa.

—« Les domestiques récompensés cette année sont, pour la plupart, extrêmement âgés. L'Académie regrette d'avoir plus rarement l'occasion d'en admirer de moins vieux. Peut être, en dispersant les enfants, le régime actuel des héritages contribue-t-il à détacher du foyer commun tous ceux qui s'y groupaient avec eux. En outre, les domestiques d'aujourd'hui, dans leur dépendance, qui n'est pourtant ni forcée ni surtout gratuite, nourrissent une sourde révolte. Ce serait un étrange fruit de la liberté politique, car ils n'ont jamais été plus libres de ne pas servir. Ils ne diffèrent plus guère des journaliers que par la mensualité de leur salaire, et par leur inconstance croissante, il est à craindre qu'ils ne travaillent bientôt plus qu'à l'heure. Ils y perdraient notre confiance et que pourraient-ils gagner de plus en dignité ? Ne sont-ils pas devenus nos égaux ? Ils changent déjà de

maîtres aussi souvent que nous, avec l'avantage de ne subir jamais que ceux qu'ils ont choisis. »

Cette allusion politique aux perturbations incessantes des gouvernants qui se succèdent dans notre mère-patrie fut soulignée très vivement, de même que le discours de M. Ludovic Halevy qui succéda à Sully-Prud'homme.

Le français est né malin. Le lendemain je lisais dans un des grands journaux du matin.

—Une simple question après la lecture de M. Ludovic Halévy. Pourquoi tant d'étrangères sont-elles parties de l'Institut alors qu'on allait précisément parler de la vertu ?

—C'est mal.

XVI

Un grand désapointement.—Les poésies d'un voyageur.—
Le numero 1 de la rue Saint-Thomas d'Aquin.—Le
vicomte de Lupé.—Le capitaine Edmond Fréchette.—
Entre français et anglais.—De l'astronomie en politique.
—Le testament de Cousin.—La faillite Lacroix.—Les dé-
buts de Mignet et de Thiers.—Dans les coulisses de l'Aca-
démie.—Décoré deux fois.—Un souvenir d'Alexandre
Dumas père.—Ses derniers moments. — Marivaudages.
—Le comte de Lévis. — Un bon mot du maréchal.—
Mademoiselle Annet et M. Saxe.—M. Marmier et la race
canadienne française.—Cédés non pas conquis.—Notre
avenir d'après Onésime Reclus. — Vive le sentimen-
tisme en politique ! — Lord Dufferin et le Canada
français.—Portrait de ce grand homme.—Le marquis de
Lorne.—Ses idées sur notre race.—La fête du Soleil.—
Le cahier de la petite pensionnaire du couvent.—Adieux.
Jules Claretie.—Appel aux bons cœurs.—Voltaire et nos
arpents de glace.—Heures dorées.—Frédéric Gaillardet.
—*L'Hermaphrodite et le chevalier d'Eon.*—*Les notes sur
le Canada* de Paul de Cazes.—Le Canada français, son
développement extraordinaire. — Sa culture littéraire.—
La Société Royale du Canada.—Les Louisianais.—Un
billet de faire part.

Dernièrement le Canada se préparait à fêter
son ami, M. Marmier. L'Académie française le
déléguait à la séance annuelle de notre Société

Royale, et, certes, elle ne pouvait faire un choix plus délicat.

M. Marmier, dans le cours de ses longs voyages, au milieu de ses nombreux travaux, n'a jamais perdu de vue notre pays. Il a contribué à le faire connaître. Il s'en vante à l'Académie, et c'est une de ses gloires.

Notre pays voulait rendre à l'illustre écrivain cette hospitalité qu'il a si souvent offert aux Canadiens de passage à Paris.

Tout était prêt pour recevoir notre hôte. Québec, Montréal, Ottawa allaient le fêter, lorsqu'une dépêche de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, vint nous annoncer la maladie de M. Marmier.

Plus tard, un courrier d'Europe nous apportait les détails suivants.

Ils nous étaient donnés par M. Marmette :

— « J'ai le regret de vous annoncer que M. Marmier se voit mis dans l'impossibilité de se rendre au Canada. Il était prêt à partir et

devait s'embarquer samedi, 28 avril 1883, au Havre, quand un refroidissement est venu malencontreusement lui interdire un voyage déjà bien long et fatigant à son âge avancé.

« Je viens de le laisser tout fiévreux et déplorant la subite atteinte du mal qui l'empêche, m'a-t-il dit, de réaliser le plus cher de ses derniers rêves ; celui de revoir son bien aimé Canada.

— « Que l'on sache bien au moins, là bas, a-t-il ajouté, que de la part de l'Académie française comme de mon côté, il n'y a eu que la meilleure volonté du monde à accepter l'invitation de la « Société Royale. » D'abord c'est à l'unanimité que les membres de l'Académie française m'ont désigné pour aller complimenter la jeune sœur qui nous est née là-bas. Quand à moi, j'ai reçu avec bonheur une mission qui m'était si agréable à remplir. Aussi, avais-je bientôt terminé mes préparatifs. J'avais pris une traite sur une banque de New-York ; ma malle était faite : j'allais partir, jeudi, pour le

Hâvre. Mais voilà qu'en revenant de dîner, avant hier, de chez mon ami Jules Simon, je prends de l'humidité aux pieds. Le froid me saisit, gagne la poitrine. Mon médecin intervient ; il me dit que c'était folie d'entreprendre un si long voyage dans l'état où je me trouve. Songez que j'ai 74 ans... Quel âge avez-vous, mon ami ?

— « Trente-huit ans.

— « Trente-huit ans ! repart l'excellent vieillard avec un doux sourire : comment peut-on n'avoir que trente-huit ans ? Il me souvient pourtant bien n'avoir eu, moi aussi, que cet âge-là : mais qu'il y a longtemps de cela !... Enfin, vous comprenez bien qu'il ne serait pas de la sagesse que je dois à mon âge, de partir malade pour m'exposer à mourir en route, soit en bateau, soit en chemin de fer, soit dans une hôtel, où je ne serais connu que sous la désignation du numéro de la chambre que l'on m'aurait assignée.

« Veuillez faire savoir au Canada que ce n'est qu'avec peine que je me vois privé du grand plaisir que j'aurais eu à le revoir.

« Je n'ai plus rien à désirer du côté des hommes, ni des honneurs, ni de la fortune ; mais j'avais tout récemment caressé ce gai rêve de visiter encore une fois votre cher et beau pays devenu si prospère. C'était le dernier songe dont l'accomplissement me souriait, et le voici qui s'évanouit, comme tant d'autres, hélas ! que j'ai vu se perdre dans l'inanité des choses d'ici bas. . . . »

On ne pouvait excuser d'une façon plus charmante, le plus fâcheux des contre-temps.

Un jour l'illustre académicien nous reviendra, nous en avons la conviction.

N'est-ce pas M. Marmier qui a laissé tomber ces beaux vers dans les *Poésies d'un voyageur* ?

O mes rêves heureux, mes rêves de voyages,
Dans mon cœur oppressé reprenez votre essor,
Allez, emportez moi vers les vastes parages
Que j'ai quitté trop tôt, que je veux voir encor.

Mes amis ont souvent blâmé ma vie errante,
Pourquoi donc, m'ont-ils dit, vous séparer de nous ?
Pourquoi chercher ailleurs, dans votre âme souffrante
Le bonheur que le ciel a mis auprès de vous ?

Ah ! j'aime leur conseil et j'ai voulu le suivre ;
J'ai voulu dans le port abriter mon bateau,
M'affranchir à jamais du charme qui m'enivre,
Trouver un dernier gîte auprès de mon berceau.

Mais dans le vent du soir qui traverse la plaine,
Dans le soupir de l'onde et le chant de l'oiseau,
Quand je suis seul, j'entends une voix de sirène
Qui m'appelle toujours vers un monde nouveau.

Et j'écoute, et mon cœur et mes sens s'abandonnent
A cette voix puissante, à son magique appel ;
Et le vague désir dont mes amis s'étonnent
Me semble quelquefois un arrêt solennel.

Oh ! voir, voir jeune encore et l'espace et le monde,
Voir au nord, au midi, sous les divers climats,
Le sol aride et dur que le labeur féconde,
Et le destin que l'homme accomplit ici-bas ;

C'est le rêve enchanté qui m'agite et m'enflamme ;
C'est l'étude sans fin qui jette en chaque lieu
La clarté dans l'esprit, l'émotion dans l'âme,
Nous instruit, nous élève et nous ramène à Dieu.

C'est à M. Marmier que s'appliquent surtout
ces belles paroles que maître Rousse prononçait
à l'Académie française :

— Vous êtes un grand voyageur, un philosophe,
un artiste, un poète. Vous êtes aussi un homme
heureux. Vous avez le don d'émouvoir et de
plaire. Vous avez beau venir de loin, quand on
écoute vos récits, on vous croit. Quand on lit

vos livres, on vous aime, quand vous partez, on voudrait vous suivre ; et quand, par hasard, vous revenez, on voudrait vous garder toujours.

La maison de M. Marmier, numéro 1, rue St. Thomas d'Aquin est ouverte à tous les canadiens-français de passage à Paris. Comme les heures coulent rapidement en compagnie de cet esprit si gaulois et si chrétien ! La première fois que j'eûs l'honneur de faire la connaissance de l'illustre académicien, je rencontrai chez lui le vicomte de Mayol de Lupé. Cet ancien officier du roi de Naples et du Pape était à cette époque directeur de l'*Union*. C'était le type du brave garçon aux apparences vigoureuses et pleines de bonhomie, au tempéramment passionné. Il avait à son avoir tout un passé remarquable : il était devenu chef de bataillon à la légion alsacienne en 1870, et colonel sous M. Keller.

Il avait connu à Rome mon vieil et bon ami Edmond Fréchette, mort en octobre 1885.

Quel jovial et charmant garçon ! Comme il y avait chez cet homme de la verve, de l'ardeur, de la vérité, du cœur !

A peine sorti du collège, Fréchette voulut étudier la médecine : puis le droit l'attira. Il fut inscrit au barreau ; mais il ne plaida qu'une fois. Peut-être eut-il consenti à ouvrir sa porte à la clientèle, si le bruit des armes ne fut venu faire vibrer son cœur de soldat.

Il partit avec les zouaves pontificaux canadiens, comme commandant de détachement ; Fréchette était alors capitaine au 17^e de Lévis.

En Italie, soldat du pape, simple caporal au régiment de Pie IX, il se comporta de manière à mériter les éloges de ses supérieurs.

De la campagne romaine Edmond Fréchette sauta d'un bond sur les prairies du Nord-Ouest, où pendant des années il fit comme capitaine de gendarmerie à cheval un service périlleux et monotone.

Il se cassa une jambe en tombant de cheval. Cette blessure le mettait en réforme pour cause d'infirmité, et il fut nommé officier au ministère

de l'Intérieur où il a servi pendant plusieurs années.

La mort imprévue de ce jeune homme parti à 44 ans me reporte vers les heures ensoleillées de ma jeunesse.

Ah ! les belles, les fraîches années que nous avons passées ensemble. Que de luttes, que de travaux littéraires, à cette époque ! C'étaient Henri Taschereau, Louis Fréchette, Alphonse Lusignan, Jack O'Neil, James et Edouard O'Brien, Georges Duval, André Montpetit, Gaudemont de la Montferrière, Arthur Casgrain, Elzéar Guérin, Arsène Michaud, Achille Fréchette alors jeune collégien.

Son frère aîné, Louis Fréchette, nous a raconté ainsi cette époque, dans ces vers, des *Fleurs Boréales* :

Et nous rêvions gloire, amour, fortune....
Et, comme en rêvant l'homme s'étourdit,
Nous nous découpons des fiefs dans la lune
Le soir, en allant souper à crédit.

Nous aurions voulu, tant nous sentions battre
D'ardeur et d'espoir nos cœurs de vingt ans,
Ivres de désirs, monter quatre à quatre
—Fous que nous étions ! — l'échelle du temps.

Nos âmes brulaient pour la même cause ;
Nos cœurs s'allumaient au même foyer ;
Et, quand arrivait l'heure où tout repose,
Nous nous partageons le même oreiller.

Hélas ! où sont ces jours de soleil et de belles ambitions ?

Les *Fleurs boréales* attendent le printemps de la résurrection sous les neiges d'autan.

C'est avec l'amî d'Edmond Fréchette, avec ce causeur charmant qui s'appelle le vicomte de Mayol de Luppé que je pris place pour la première fois à la table si hospitalière de M. Marmier. Ce ne devait pas être la dernière, et chaque fois que je vais à Paris, ma première visite est pour le « père des Canadiens français. » Avec quel plaisir mademoiselle Annette vous reçoit et vous annonce. Comme on est bien dans cette bibliothèque où tout nous rappelle les études, les goûts, les voyages, les travaux, les recueils du maître. Mais j'oublie de Luppé. Buvant un doigt de ce petit vin d'Artois qu'aimait tant Henri IV, il nous racontait de sa voix mâle, vibrante, son voyage

de Bretagne. De fois à autre M. Marmier laissait tomber son mot. Au dessert même il nous chanta une parodie de la *Marseillaise* qu'il avait improvisé le 14 juillet. Puis, entre autres choses, il nous confia qu'un jour un anglais lui avait fait la remarque suivante :

—« En France, quand un français cause isolément on dit :—c'est un sage ; mais dès qu'ils sont deux français et légifèrent on dit :—Ce sont des fous.—En Angleterre c'est tout le contraire. Un anglais pris individuellement passe pour fou ; pris collectivement ce sont des sages.

Que de causeries charmantes n'avons-nous pas éparpillées autour de cette table ? Un jour c'était Jules Simon qui venait s'y asseoir. En nouant sa serviette M. Marmier tira la première fusée. Pendant deux heures ce ne fut plus qu'un feu roulant de bons mots et d'anecdotes. Entr'autres choses M. Simon nous raconta qu'étant ministre de l'Instruction Publique on vint lui apprendre la mort de l'astronome

Delaunay. Il s'était noyé à Cherbourg. Je portai les cordons du poêle et pendant que le cortège cheminait, Arago se précipita vers moi et me demanda à brûle-pourpoint de nommer Faille à la position laissée vacante par le mort. — Surtout, me dit-il, n'allez pas nommer Leverrier. — Pourquoi ? lui dis-je tout étonné. — Mais parce qu'il ne partage pas nos idées politiques, répartit Arago tout essoufflé. Je ne fus pas de son avis. Le lendemain Leverrier était installé d'après mes ordres, et pour ne pas avoir voulu faire de l'astronomie en politique ou plutôt de la politique en astronomie, je fus depuis ce temps là privé du coup de chapeau de la tribu des Arago.

Puis la conversation tomba sur Cousin.

— En mourant, dit Jules Simon, ce dernier laissa 20,000 francs de rente à Mignet et la même somme à l'un de ses amis.

— Et vous ? dit M. Marmier.

— Moi, j'ai eu le plaisir de lui voir signer mon *Platon*, et de le suppléer au rabais lorsqu'il ne pouvait pas faire son cours.

Puis la faillite du libraire Lacroix à laquelle les *Travailleurs de la Mer* et les *Misérables* de Victor Hugo aidèrent si merveilleusement, tomba sur le tapis.

—J'avais, dit Jules Simon, et il y a longtemps de cela, fait un petit livre sur « *La peine de mort.* » Lacroix avait tenu à s'en faire l'éditeur, mais il avait négligé de me le payer. La chose était oubliée, lorsque dernièrement étant sur un petit bateau qui partait de Saint Malo, je vis de la dunette un homme à barbe rousse, joli garçon qui me faisait des démonstrations d'amitié. Je ne voulus pas tirer de l'arrière, et je lui télégraphiai de la main toute l'estime que j'avais pour lui. Après les bonjours et les *salem-alecks* d'usage, l'autre me montra, dans le lointain une ravissante villa en me disant :

—Vous savez, votre couvert est toujours mis là-bas ; vous y serez chez vous puisque vous serez chez moi. Bertall, Hetzell y sont en ce moment ; et je vous engage fort à ne pas perdre les quelques journées de villégiature que vous pouvez passer en compagnie de ces beaux esprits.

Malheureusement il me fallait me dérober à cette pressante invitation ; des affaires m'appelaient ailleurs. Le lendemain, tout en causant avec des connaissances des choses de la veille, la villa de Lacroix me passa par la tête.

—Et Lacroix est donc bien riche maintenant, pour avoir villa au soleil ?

—Lacroix ? fit mon entourage étonné, mais il est aubergiste !

Tableau !

Après cette désopilante histoire M. Marmier nous raconta les débuts de Mignet et de Thiers :

—Leur amitié légendaire, nous dit-il, date de leur plus tendre jeunesse. Mignet fut le premier qui vint à Paris. Pendant un an il habita sous les toits une mansarde à tabatière, et quand il y eût du pain pour deux il dit à Thiers de venir le rejoindre. Ce fût là qu'il écrivit le premier volume de son histoire de la Révolution. Baudin, auteur de plusieurs petits traités d'histoire était lié à cette époque avec un libraire prêt à faire faillite. Il aimait Thiers et il lui proposa son volume.

—Bah ! repliqua le libraire, ruine pour ruine, j'aime autant tomber avec un livre de plus sur les bras.

Et il imprima ce premier volume, à la condition que Baudin le signerait ; ce qui fut accepté. Il en fut de même du second, mais l'ouvrage ayant grand succès, Baudin se refusa à cette supercherie, et Thiers signa seul. Le libraire se releva avec ses livres, et Thiers y gagna 2,600 francs, en tout !

La conversation tomba alors sur l'Académie et Jules Simon me raconta toutes les luttes qu'il eut à endurer, lui et M. Marmier, pour faire couronner Louis Fréchette.

—Si vous ouvrez la porte aux Canadiens-français disait un immortel il n'y a plus de raison pour que les Mauritiens, les Louisianais et d'autres encore, nous arrivent en colonnes serrées chaque année et envahissent l'Académie.

—Heureusement qu'à force d'arguments nous fîmes comprendre à ce collègue revêche que

partout où un fils de France parlait sa langue, la France était encore là.

De tous les hommes de France et de Navarre M. Jules Simon est le seul qui puisse se vanter d'avoir été décoré deux fois ; je tiens l'histoire de M. Marmier. Un jour le général Cavaignac rencontrant le futur ministre, lui dit :

—Eh ! bien M. Simon, vous avez dû être content ce matin.

—Mais comme d'habitude ; je le suis toujours, reprit M. Simon.

Bref voici le mot de l'énigme. La croix et le brevêt de la Légion d'Honneur avait été remis ce matin là à M. Jules Simon, 15 place de la Madeleine, *musicien*. Il habitait la même maison que son homonyme et il faillit mourir de joie en recevant cette distinction qu'il n'attendait pas. On ne voulu pas le désillusionner. On lui laissa sa croix. Quand à Jules Simon, il était déjà chevalier depuis dix ans, et Cavaignac en fut pour sa politesse.

Parmi les anecdotes que j'ai entendues raconter dans la maison hospitalière de M. Marmier, celle-ci me revient en ce moment :

Alexandre Dumas père assistait à une première où étaient rendus les rédacteurs de plusieurs grands journaux de Paris. Ces messieurs étaient de bonne humeur et prièrent le grand causeur du siècle de souper avec eux. Dumas venait d'accepter lorsqu'il aperçoit son fils dans la salle.

— Si nous l'invitions ? dit un des journalistes.

— Non, non, repartit le père. Il est plus vieux que moi, et ça nous gênerait.

Plus tard dans une autre maison de Paris — elle est aujourd'hui en deuil — on devait me montrer cette lettre où les derniers jours d'Alexandre Dumas sont racontés ainsi par son fils, à madame Mélanie Waldor, en date du 18 octobre 1870.

— « Votre lettre m'est arrivée, chère madame ; votre pieux souvenir ne m'étonne pas, mais il me touche d'autant plus dans les circonstances

présentes. Mon père est plus et moins malade qu'on ne le dit ; le corps va mieux que jamais ; l'esprit est frappé de ténèbres intermittentes. Il passe à chaque moment des nuages sur cet astre jadis si rayonnant. La vie n'est plus pour lui maintenant qu'une fonction machinale ; il ne souffre pas. Lui seul ne se rend pas compte de son état ; il est doux et gai. Tout l'amuse, rien ne l'intéresse. Il reconnaît les gens, mais il les oublie tout de suite. Rien ne se pose plus d'une manière durable dans ce cerveau flottant. Là où il y avait du granit, il n'y a plus que du sable.

« Boire, manger, regarder la mer, respirer les fleurs, jouer aux dominos avec les enfants et dormir, — dormir surtout, voilà à cette heure et désormais l'unique occupation de cette organisation abondante et de cette intelligence universelle.

« Il ne se souvient de rien, pas même de lui heureusement, car la maladie est telle qu'elle le met dans l'impossibilité de la connaître. Ce n'est ni la folie ni l'hésitation, c'est comme le besoin d'un repos équivalant au travail ; le visage tou-

jours souriant, est toujours clair et fin ; l'air est toujours noble et fier.

« Cette lettre vous arrivera-t-elle ? Si oui, elle vous portera, avec ces renseignements, l'assurance d'une amitié dévouée et reconnaissante.

« A. DUMAS fils. »

M. Marmier aime aussi à causer des livres de sa bibliothèque, surtout de ceux couronnés par l'Académie. M. de Lescure venait d'être proclamé lauréat, pour son beau travail sur Marivaux.

— Une phrase m'a frappé dans ce livre me disait M. Marmier. En parlant de Marivaux malheureux, de Lescure dit : — « Il eut toujours le double honneur, le double malheur d'être pauvre et d'être fier. » C'est lui qui a écrit ce mot plein de ressouvenirs amers : — « Quand on demande des grâces aux puissants de ce monde et qu'on a le cœur bien placé, on a toujours l'haleine courte. » De Lescure qui avait à faire l'éloge d'un écrivain assez scabreux ne trouve

pas de meilleur mot de la fin que cette phrase que Marivaux prête à son héroïne *Marianne*. « Il me semble que mon âme en mille occasions en sait plus qu'elle n'en peut dire et qu'elle a un esprit à part, bien supérieur à celui qu'elle a d'ordinaire. Je crois aussi que les hommes sont bien au-dessus des livres qu'ils font. » On ne saurait mieux ni plus habilement se tirer d'un mauvais pas, et l'archevêque de Sens, Mgr Languet de Gergy, n'aurait pas trouvé mieux sur Marivaux, lui qui avait surnommé celui qu'il était chargé de recevoir au nom de la docte société : *d'homme entêté de fin.* »

C'est chez M. Marmier que j'ai fait la connaissance d'un des descendants de monseigneur de Laval et du vainqueur de Sainte Foye, le comte de Lévis-Mirepoix. Très riche, le comte arrive de Palestine, où il a fait un voyage instructif. En politique, c'est un *affreux radical*, me dit en plaisantant M. Marmier.

—Oui ! répond le comte, par principe j'ai toujours été de l'opposition.

M. de Lévis me promet un portrait de son aïeul et il me parle longuement de la correspondance nombreuse et intéressante du maréchal qui est entre les mains de son parent M. de Nicolai. Depuis, ces précieux documents ont été généreusement mis à la disposition du gouvernement canadien par la famille de Lévis.

Le comte me rappelait un des bons mots de son aïeul :

—C'était le maréchal de Lévis qui disait :

—« Conduisez-vous avec la fortune comme avec les mauvais payeurs : ne dédaignez pas les plus modestes accomptes. »

Pour arriver chez M. Marmier, il faut être dans les bonnes grâces de mademoiselle Annette. Dès que vous êtes bien accueilli par celle-ci, vous êtes de la famille. C'est Annette qui depuis quelques jours fermait impitoyablement la porte au nez d'un monsieur qui venait demander M. Marmier.

—Je ne sais trop qu'est-ce que ce M. Saxe veut à mon maître. Il persiste à venir. Est-ce

que M. Marmier se serait mis en tête d'apprendre le saxophone ?

Enfin la porte s'ouvrit un jour où Annette était absente, pour laisser passer le visiteur qui n'était autre que Son Altesse Royale le duc de Saxe-Cobourg.

Quand à moi j'ai gagné le cœur excellent et dévoué de mademoiselle Annette avec une maison en sucre d'érable. Chaque fois que je vais à Paris je lui paye ce tribut national, et chaque fois Annette l'envoie à un parent de Bretagne, pour lui montrer comment on construit au Canada.

Un des succès de M. Marmier est d'avoir fait connaître les *Chansons populaires du Canada*, au faubourg saint Germain. Dans un de mes voyages je lui avais apporté le précieux recueil de M. Gagnon. L'académicien l'a fait passer de mains mignonnes en mignonnettes, ce qui fait qu'aujourd'hui *La Canadienne* est chantée par marquises et duchesses, comme au bon vieux temps.

—Ah ! me disait-il, chez vous le sentiment doit être au fond de toutes vos affaires avec la France. Votre énergie, votre persévérance, votre passé surtout font votre force. Ils vous attirent l'admiration des penseurs, des historiens. Ceux-ci ne cessent de proclamer bien haut que l'accroissement de la race canadienne française est le phénomène historique du siècle. Ils sont fiers de vous encourager, de vous applaudir.

—Vous avez raison, repris-je, car nous avons la conscience de notre force.

Et j'eus pendant plusieurs jours une série de conversations avec M. Marmier que je me plais à résumer ici. Elles peuvent être utiles à ceux qui cherchent et qui ne demandent pas mieux que d'être renseignés.

Une de mes premières propositions fut celle-ci :

—Nous n'avons jamais été conquis ; nous avons été cédés, et je le démontrai ainsi à M. Marmier.

Au Canada, les Anglais se sont complètement mépris sur l'origine de leurs titres. En politique comme en droit civil, une erreur de cette nature entraîne des conséquences déplorables. En droit civil, ce sont des empiètements, des usurpations, des confiscations de la propriété du voisin. En politique, ce sont des inégalités, des violences, de la tyrannie.

La *conquête* représente pour les nations vaniteuses et arrogantes l'idéal du droit. Il leur plaît d'être victorieuses, de tenir par l'épée leur titre au gouvernement de leurs semblables, et de s'attribuer ainsi des raisons excellentes pour traiter avec leurs concitoyens de maître à valet ; de dispenser la justice ordinaire ; de s'attribuer des privilèges et des places ; en un mot, de planer dans une sphère supérieure en perpétuant à leur profit le régime des castes antiques. Cela n'empêche pas ces peuples d'être libéraux à l'occasion et de s'attribuer le monopole de la générosité, quand, par hasard, on accorde certains droits aux nations. Alors, ils ajoutent le mérite de la clémence aux palmes du triompha-

teur ; sauf, a retirer le bienfait, quand il n'est pas senti avec assez de gratitude.

La *cession* est tout autre chose. Elle suppose une égalité entre l'occupant et le cessionnaire. C'est un contrat qui laisse intacte la dignité de chacun, sans subordination ou supériorité respectives ; sans que l'orgueil de l'un puisse s'exalter aux dépens de la susceptibilité de l'autre. Les éléments et les races diverses peuvent s'adjoindre et venir en contact, sans se froisser mutuellement, sans privilèges, sans oppression, sans souvenirs irritants, sans péril pour la paix publique.

L'histoire est pleine de ces transactions. La Belgique a souvent changé de régime par suite de conventions conclues après des guerres : jamais aucun de ses dominateurs n'a pensé à la traiter en pays conquis. Dans le royaume lombard - vénitien, pendant l'occupation autrichienne, il n'y a pas eu de tentative de germanisation.

L'Alsace, cédée à la France par le traité de 1648, n'a jamais vu ses droits atteints par notre mère-patrie. Elle seule a voulu se franciser ; et

jamais au temps même de leur plus forte autocratie, les rois de France n'ont osé toucher aux privilèges et aux immunités municipales de Strasbourg. De là, vient cet attachement que cette malheureuse province ne cesse de montrer chaque jour à la France.

De cette distinction que j'établis vous pouvez tirer cette conclusion.

La conquête représente le droit barbare ; la cession, le droit civilisé.

Or, quel était, à l'époque de la *cession* du Canada, le caractère des luttes ? C'était une annexe des combats qui se faisaient en Europe. On ne songeait pas à l'Amérique, et personne ne soupçonnait sa future importance. C'est ainsi que l'Acadie fut *cédée*, en 1713, par Louis XIV : cependant, elle fut traitée par les Anglais en pays *conquis*.

On donnait alors des royaumes entiers pour une place forte des Pays-Bas ; et la destinée des colons américains était décidée sur un tapis vert, par suite d'arrangements tout à fait étrangers aux résultats acquis par les batailles qu'ils

avaient livrées. Ainsi, Louisbourg pris et démantelé en 1745, fut rendu à la France en 1748, parce que le maréchal de Saxe avait vaincu les Anglais à Fontenoy, et que la France avait conquis les Pays Bas. Il en aurait été de même pour Québec et le Canada si, en 1763, notre mère-patrie eût été victorieuse sur le continent. Malheureusement, elle n'avait alors à opposer à Frédéric que des courtisans comme Soubise, et le Canada fut cédé.

On voit par là que les destinées de l'Amérique se jouaient en Europe, et que l'événement de 1759, — la bataille des plaines d'Abraham, — n'a eu, en réalité, qu'une part très restreinte dans le dénouement. Cruelle dérision de la destinée ! Si quelques-uns, en Amérique, avaient le droit de se croire vainqueurs et d'être traités comme tels, n'étaient-ce pas ceux qui, pendant quatre ans, avaient battu l'ennemi partout où ils l'avaient rencontré ? écrasé Braddock à la Monongahéla ; brûlé et dispersé une flottille de quatre cents bateaux au fort Bull ; rasé les fortifications anglaises d'Oswego ; détruit le fort de

William Henry ; mis en déroute, avec 3,500 hommes, à Carillon le général Abercromby et ses 16,000 soldats ; repoussé Wolfe à la bataille de Montmorency ! Eh ! bien, non ! Tous ces vaillants et leurs prouesses, ne furent rien devant les mièvreries de la diplomatie européenne. Des gens graves, à perruques poudrées, cravatés en dentelles, avec chemise à jabot et épée de cour au côté, nous cédèrent entre un madrigal et un fin souper. Ils disposèrent de nous, sans même prendre la peine de se faire raconter ce que nous avions fait ici au nom de la France ; ils traitèrent ces choses de vécilles, et cédèrent sans regrets un territoire supérieur à l'Europe en superficie.

Quant à ceux qui parurent au contrat comme substitués, ils étaient de la génération des soldats et des marins qui s'étaient distingués lors de la déportation de nos frères de l'Acadie. Ils personnifiaient le droit barbare, et c'eût été trop que de demander à ces officiers médiocres, à ces soldats racolés en Allemagne et à leurs fournisseurs faméliques, de faire immédiatement la distinction entre le mot *cession* et le mot *conquête*,

et de se rendre compte de leur situation véritable vis-à-vis du pays qu'ils administraient. L'histoire s'est chargée de redire ce que ces gens pensaient de l'origine et de la limite de leurs droits. Ils étaient grands admirateurs du *règne militaire*, et il leur plaisait évidemment de se poser en vainqueurs, et de traiter le Canada, comme Tilly, Wallenstein et les soudards impériaux traitèrent la Bohême et la Lusace, pendant la guerre de trente ans.

Mais aujourd'hui que chez nous au moins, le droit civilisé a réussi à primer le droit barbare ; aujourd'hui que la source des souvenirs irritants semble tarie, pourquoi ne pas restituer aux choses leur véritable nom ? Quand il s'agit de se reporter vers cette période douloureuse de notre histoire, pourquoi écrire *conquête* quand il n'y a eu que *cession* ? Les Anglais eux-même conviendront que cette appellation est pour le moins ridicule, et qu'il faut avoir une rude propension au chauvinisme pour parler de la *conquête du Canada*, quand la dernière fanfare de guerre, jetée à la brisé du St-Laurent, l'a été

par le clairon du général de Lévis, qui annonçait au monde la victoire française de Ste Foye !

Puis je rappelai alors à M. Marmier qu'en 1879, on avait voulu proscrire la langue française au Manitoba. Je protestai vivement dans le *Journal de Québec*. Mon article était signé. Il fut reproduit par le *Courrier des Etats-Unis* du 13 juin, et commenté en France par une partie de la presse de Paris et de la province.

Entre autres choses je disais alors :

« Jusqu'à présent on ne s'est pas assez méfié des envahissements de nos voisins qui s'implantent dans le Nord-Ouest et s'en emparent peu à peu. Plusieurs compagnies se sont formées dans Ontario, et même dans la province de Québec, pour acheter à vil prix, aux officiers et anciens volontaires des expéditions de la rivière Rouge, les terres que le gouvernement leur avait données en récompense de leurs services.

« La plupart de ces terres ne sont vendues qu'aux saxons, aux germains, aux islandais qui

forment ainsi chaque jour une ligne de circonvallation autour de l'élément français laissé à ses propres ressources.

« Il est temps que nos compatriotes de la province de Québec ouvrent les yeux et qu'ils viennent à la rescousse de leurs frères du Manitoba, en aidant à la colonisation du Nord-Ouest. Ils ne sauraient trouver de plus belles terres, ni un meilleur climat. Avec de l'énergie, de la sobriété, de l'esprit d'économie, ils seront avant peu riches, influents et respectés, obéissant à des lois qu'ils se feront eux-mêmes et qu'ils rédigeront « dans ce beau langage qui, dans tant de pays et durant tant de siècles— c'est le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, qui parlait ainsi un jour à l'Assemblée Législative de Québec, et j'en faisais partie, — dans ce beau langage qui fut regardé comme le type de l'expression concise, nette et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine. »

« Les Etats-Unis ne savent donner aux Canadiens-français qu'une aisance relative. Jamais

nous ne serons chez nous dans ces manufactures où l'air manque, où la banqueroute plane le plus souvent et d'où l'on revient au pays avec des goûts exotiques, et quelquefois — mais rarement Dieu merci ! — avec l'oubli de la langue et des traditions nationales.

« Le Manitoba est une propriété française par le droit de découverte, par les souvenirs, par le droit de possession. Nous y avons jeté une colonie qui date déjà de loin. Que nos immigrants canadiens français s'en rappellent ; et quand ils voudront quitter le sol natal, qu'ils se portent vers le Nord-Ouest en colonnes serrées, au lieu de s'éparpiller à l'étranger et de courir risque d'être absorbés par des voisins qui n'ont ni leur langue, ni leur religion.

« Ces vastes territoires du Manitoba furent découverts jadis par les frères Varennes de la Vérenderye, par le Gardeur de Saint-Pierre.

« Ils furent fécondés par les sueurs, le sang de nos grands missionnaires français, et ils ont été conservés à l'Angleterre par la fidélité des descendants de ces rudes coureurs de prairie

qui vinrent au commencement du siècle dernier, à la suite des officiers de France. Ces hommes là tiennent de race et ils ne sauraient accepter sans protester hautement, la violation de droits parlementaires qu'on est venu leur offrir et l'imposition d'une langue étrangère dont ils ne savent que faire. Pour plaire à une majorité aussi arrogante qu'elle peut être accidentelle—si nous le voulions—ils ne sauraient renoncer à ce qui fut l'orgueil et la gloire de leurs pères.

« Non : une majorité anglaise ne peut ainsi se faire le pion de toute une race, et forcer des milliers de Français à quitter leurs charrues, leurs champs, leur commerce, pour se mettre en concurrence avec un prix de thème et réciter aux *gophers* (1) aux traiteurs, et à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest les *Principles of English grammar*. Le *fair play* britannique s'est promené sous d'autres cieux que sous celui où Longfellow a fait naître, prier, souffrir Evangéline et d'où il l'a fait arracher par des soudards que pareils traits d'héroïsme militaire ont fait

(1) Petits chiens des prairies.

passer sous les fourches caudines de l'histoire. On ne change pas une race du jour au lendemain ; les Acadiens et les Canadiens-Français sont encore debout pour le prouver.

« Que les Manitobains marchent sur leurs traces.

« Quant à nous qui ne cessons d'entourer de justes prévenances et de délicates attentions la minorité anglaise de la province de Québec, nous n'avons pas besoin de dire que nos compatriotes sont pour le moins étonnés des rumeurs qui nous arrivent ainsi du Manitoba.

« Les temps sont-ils proches, et les Manitobains d'abord, les Acadiens et les Canadiens-Français ensuite, seront-ils obligés de faire répéter avant peu, devant le Parlement anglais, ces paroles amères que le père de notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, M. le duc d'Argyle, faisait dire à l'émir d'Afghanistan et à ses sujets dans un remarquable discours qu'il prononçait alors à la Chambre des Lords ?

— « *They were justified in saying that they had a deep rooted mistrust of the good faith and sincerity of the British Government.*

— « Ils étaient justifiables en disant qu'ils avaient une profonde méfiance de la bonne foi et de la sincérité du gouvernement. »

« Voilà ce que disait le duc d'Argyle en 1879. Est-ce que cette histoire de l'Orient doit se répéter pour nous sur ce libre sol de l'Amérique ? »

En lisant ces lignes un savant, le grand géographe Onésime Reclus, m'écrivait :

«—Je crois très fermement à votre victoire en Amérique : vous avez une fécondité supérieure, vous avez plus de traditions et de meilleures que vos voisins ; enfin, bien que protestant, j'estime que le catholicisme sincère chez un peuple est un brevet de longévité. Le protestantisme, simple négation, n'est au fond qu'un émiettement : les nations qui s'y fient seront un jour honteuses de leur chute. Puis quand vous aurez plus de nombre, le catholicisme pourra vous aider à amalgamer peu à peu les catholiques d'autres origines qui vous entourent.

« Mais vous aurez de mauvais jours à passer. Le Nord-Ouest est la dernière ressource de l'émi-

gration en pays tempéré—la Sibérie à part.—Il faut donc vous attendre à le voir envahir rapidement par les Ontariens, les Anglais, les Écossais, les Islandais, les Américains, peut-être par les Allemands. Il se passera là ce qui s'est passé lors de la colonisation d'Ontario : ce sera un semblant d'écrasement, parce que cette invasion diminuera votre nombre proportionnel dans la Puissance.

« Ce sera fini dans vingt ans. Il n'y aura plus d'émigration ou fort peu vers l'Amérique ; et à partir de ce moment vous croîtrez plus que les autres. Les lois de la nature seront pour vous, et je ne doute pas que vous ne preniez lentement l'ascendant. Ce qui s'est passé dans les cantons de l'Est, ce qui se passe sur l'Outaouais est le symbole de l'avenir. Seulement il est nécessaire que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira tout seul. C'est pour cela que l'émigration canadienne vers le Nord Ouest est d'une importance *capitale*. Travaillez-y de toutes vos forces. Jetez là-bas les îlots canadiens français, acadiens ou français qui finiront par se réunir et

par être la terre ferme. Puis, n'oubliez pas que chaque millier d'hommes qui ne va point aux Etats-Unis ou qu'on rapatrié figurera avec ses accroissements aux recensements de 1891-1901, etc., etc. Il contribuera à vous mettre en minorité moindrie.

« C'est l'essentiel.

« Je vous le répète, la colonisation rapide du Nord-Ouest par les éléments dits saxons vous rabaissera soudain dans l'échelle proportionnelle, surtout depuis 1881. Vous ne serez pas 30%.

« N'ayez crainte ; votre tour reviendra. Mais pour que l'arbre vienne, il faut le planter. Qu'il ait seulement des racines : il s'élèvera du taillis étranger et finira par le dominer.

Dans une autre lettre datée du pavillon de Chaintreauville, Nemours, Seine et Marne, le 1^{er} octobre 1883, M. Reclus, continuait à être un peu dur pour les gens habitués à se faire dire peu souvent des vérités ; mais sa lettre renfermait des conseils salutaires, utiles à mon pays.

—La voici : et je la tendis à M. Marmier.

« Mon cher Faucher, où vous prendre si vous n'êtes pas en session? Car vous êtes un grand voyageur devant l'Éternel. Mon petit doigt m'a dit que le comté de Bellechasse ne peut vous contenir, si beau soit-il, au temps des vacances. N'êtes-vous pas allé à Saint Pierre et Miquelon, et peut-être en France, où sont les os des aïeux?

« Je m'imagine que ces quelques lignes vous trouveront au Parlement. Au *Parlement!* quel triste et lugubre mot pour nous, Français.

« Mais vous, bons Canadiens, vous m'avez l'air d'entrer aussi dans la voie douloureuse.

« Vos journaux nous désolent : pas le vôtre que je lis à l'agence canadienne : on y sent le patriotisme et il y est peu question des personnes.

« Mais quelques-uns des autres ! Beaucoup d'entre eux valent nos feuilles intransigeantes. Jobs, dols, vols, viols,—de la constitution s'entend,—pots-de-vin, concessions, tripotages, faux serments, de quoi ne vous accusez-vous pas d'un parti à l'autre parti? Et tout cela pures calomnies, sans doute? autrement vous seriez un peuple pourri.

« Et pourquoi ? parce que tel veut être ou ministre ou juge. Je ne comprendrai jamais que l'humanité ait pu croire une minute au parlementarisme qui a pour principe moteur la nécessité de trouver son parti parfait, impeccable, et le parti adverse toujours, en faute. Quoiqu'on fasse, ce sont deux chevaux tirant l'un à hue l'autre à dia, au lieu de trotter ensemble du même pas et fraternellement. En temps ordinaire, ça marche encore : mais qu'un homme haut ou bas, étroit ou large, bon ou méchant, bête au besoin, — cela n'y fait rien pourvu qu'il soit présomptueux, * — qu'un homme quelconque, le dernier de son peuple se dise, j'arriverai *per fas et nefas* ; tout se détraque et s'arrête.

« Voilà le danger du parlementarisme.

« Pendant que vos journaux ne parlent que de rouges, de libéraux, de conservateurs, de prohibitionnistes, de libres-échangistes, des mots et des voix, et rien après et encore *verba mala, voces pravae* ! le déluge arrive, le déluge plus haut qu'on aurait cru : 150,000 à 200,000 émigrants par an, tous vos ennemis avant, pendant et après : islandais, maronites, saxons, allemands.

N'en restera-t il que 100,000 sur votre sol, vous voyez bien qu'il faut rassembler vos membres épars, ramener à tout prix le plus possible de vos familles des Etats-Unis, même par des sacrifices budgétaires, faire des routes et non pas seulement des chemins de fer — pour ouvrir la féconde solitude du bord de vos lacs des Laurentides, des Alléghanys—et y appeler l'immigration française, la bonne, celle de Vendée, de Bretagne, de la Belgique wallonne, du Jura bernois.

« Vous n'avez pas de temps à perdre et plus une seule légèreté à commettre. Si vous ne prenez pas plus de part que jusqu'à ce jour au Nord-Ouest, vos colonies de là bas, si jeunes, si fortes et dévouées seront submergées sans faute. Car si l'athlète — et j'admets que le peuple canadien-français est athlétique — peut lutter contre quatre, six, dix personnes, il est sans force contre cinquante : et vous ne perdrez pas seulement le Nord-Ouest, vous serez pourchassé jusque chez vous.

« Voici que l'immigration anglaise du Bas-Canada recommence. Vous avez reçu, dans l'année finissant au 1er juillet 1883, 5998 immi-

grants qui sont restés dans la province de Québec, et là-dessus il n'y a que 141 Français et 95 Belges ! En regardant les choses en face, on voit que lorsque le Nord-Ouest aura été occupé *grosso modo*, il y aura un reflux vers vous, car, enfin l'habitude de l'émigration ne cessera pas du jour au lendemain dans les îles britanniques qui seront alors plus peuplées qu'aujourd'hui.

« Courez donc au nord, si vous ne voulez pas qu'on vous l'enlève, et le Nord, sachez le bien, ne va pas jusqu'à la hauteur des terres : il y a évidemment, de l'autre côté des vastes terres valant les vôtres, sous un climat qui vaut celui de Québec, et votre patrimoine est ainsi doublé, comme l'avenir le montrera. Mais ce patrimoine est là, pas ailleurs que là, sauf ce que vous pourriez conquérir d'Ontario, du Nord-Ouest, et garder des provinces maritimes. Surtout, il n'est pas aux Etats-Unis ; pas plus dans l'Ouest où vous êtes noyés, que dans l'Est où vous perdez dans les fabriques et votre sève et votre langue et votre foi.

« Pessimiste direz-vous, concluez.

« Je ne suis pas si pessimiste que cela. Je vois ce que vous faites de bon, vos chemins de fer de pénétration vers le Nord, les travaux du curé Labelle, moins de gens allant aux Etats-Unis, plus en revenant : mais je trouve la plupart de vos compatriotes bavards, étourdis, de courte vue, ne comprenant pas que l'émigration aux Etats-Unis est un *crime*, et que si vous périssez, vous périrez pas là, pour avoir laissé disperser à tout vent au Midi, ce qu'il fallait concentrer au Nord. Ecrivez donc en lettres d'or le nom de toute famille canadienne-française qui revient des Etats-Unis, de tout homme qui va se fixer au lac Saint-Jean, en arrière de vos comtés du Sud, sur la ligne de votre beau chemin de fer projeté à travers la Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, à la Rouge, au Nipissingue, au Nord-Ouest, même au plus lointain.

« Certes, je comprends que vous ayez un âpre désir de conserver à votre race et à votre langue les Canadiens-français des Etats-Unis, mais je ne conçois pas que vous en ayez l'espérance. Vos

écoles, vos conventions, vos processions, votre clergé peuvent maintenir là-bas la nationalité pendant une génération, puis ce sera fini. Vous faites très bien d'envoyer des prêtres, des maîtresses d'écoles et des sœurs canadiennes-françaises aux Etat-Unis. Vous feriez encore bien mieux d'en envoyer aux Acadiens, aux Ontariens français, aux gens du Nord-Ouest.

« Je conclus donc : propagande acharnée contre l'immigration aux Etats - Unis, par le journal, le livre, la brochure, les conférences, l'école. Propagande acharnée aussi pour l'émigration des vieilles paroisses vers le Nord et le Nord-Ouest, et partout dans la Puissance.

« Tout cela n'est pas nouveau : ce qui le serait, c'est d'inscrire à votre budget beaucoup d'argent pour les routes, routins et pistes comme nous en traçons en Algérie, pays qui fait en réalité et quoiqu'en pense l'opinion publique — cette banale créature — plus de progrès que n'importe quelle colonie sous le même climat et dans les mêmes conditions : bien plus, en tout cas, que le cap de Bonne-Espérance.

« Pourquoi n'inscrivez - vous pas, chaque année, une forte somme pour la propagande de retour parmi les Canadiens-français de l'Union ? Quatre hommes déterminés seraient très puissants. Monsieur Lalime a dirigé vers le Manitoba des centaines de familles : il a mieux mérité du pays que les cinq - dixièmes de vos hâbleurs tous ensemble.

« Cessez enfin, une fois pour toutes, de mépriser l'émigration française. Notre émigration agricole est excellente, d'autrement prisee dans les pays où elle se dirige, Algérie, Tunisie. Uruguay, république Argentine. Nos paysans valent les autres, et nos vigneronns valent mieux. De vigneronns vous n'en avez pas besoin malgré vos prétentions à la vigne, mais de cultivateurs vous n'en sauriez trop recevoir des pays rustiques et catholiques qu'il y a chez nous.

« Ah ! si vous saviez dépenser ainsi utilement 500,000 francs par an, vous sauveriez tout, car tout peut se sauver.

« Vous le voyez, mon cher Faucher, je redeviens optimiste.

Ces deux lettres parurent profondément frapper M. Marmier.

—Certains de vos confrères anglais diront que c'est du lyrisme que tout cela, me dit-il. Et ! bien nos savants français ne tombent pas dans cet excès. Celui qui vous écrit ces lignes est une des grandes autorités de la science géographique. Le protestantisme, il l'avoue, le sépare de nous. Cette *négation* n'empêche pas M. Onésime Reclus d'être préjugé en faveur d'une race profondément catholique, et d'être l'ami dévoué du Canada français.

J'en reviens à ma thèse :

—Quand de pareils encouragements vous viennent du dehors, le sentimentalisme n'est pas déplacé au dedans.

—Mais, M. Marmier, nous ne sommes pas les seuls à être de votre avis, lui répondis-je.

Au mois de juillet 1878, le gouverneur-général du Canada, le comte de Dufferin disait, en faisant ses adieux au parlement de Québec :

« Je ne crois pas que l'homogénéité des races soit un bienfait sans mélanges pour un pays.

« Certainement, un des côtés les moins attayants d'une partie considérable de ce continent, est la monotonie de plusieurs de ses aspects extérieurs, et, selon moi, il est heureux pour le Canada que sa prospérité dépende du travail commun de races différentes.

« L'action conjointe de divers éléments nationaux, donne à notre existence une fraîcheur, une variété, une couleur, une impulsion éclectique qui manqueraient sans cela ; et ce serait une politique fautive d'essayer de la faire disparaître.

« Mes plus ardents désirs pour cette province ont été de voir sa population française jouer le rôle si admirablement rempli par la France en Europe.

« Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages brillantes qui rappellent les exploits de la France ; retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée, et quel vide énorme n'aurez-vous pas ? »

Ce grand témoignage rendu à notre énergie, au résultat de nos luttes fut commenté par la presse du pays. Je signalai ces remarquables paroles dans une étude signée et intitulée : *Lord Dufferin et le Canada français*. Le lendemain, le comte de Dufferin me remerciait par les lignes suivantes :

—Je suis charmé de voir que l'allusion que je viens de faire au rôle réservé à la population française, en ce pays, s'accorde avec le sentiment de la population canadienne. Je puis vous assurer qu'elle ne m'a pas été dictée par aucune politesse de convention, mais bien par la conviction la plus profonde, la plus forte. Je crois que non-seulement la politique du gouvernement impérial sera de toujours conserver intacts les droits et les privilèges du Bas-Canada, tels qu'ils lui ont été concédés dès l'origine ; mais encore qu'elle s'appliquera à cultiver, à développer, par tous les moyens en son pouvoir, le juste orgueil —*the just national pride*—le sentiment de ses habitants. »

Voilà ce qu'un vice-roi anglais m'écrivait le 15 juillet 1878.

Trois ans auparavant, le 8 juillet 1875, Lord Dufferin n'avait pas craint en parlant des Canadiens-français, de dire ces paroles à un banquet offert à Londres par le *Canada Club*:

— Je ne sais ce qui se passe ailleurs, mais au Canada pour sûr, la race française a appris en perfection *la règle d'or* de la modération et arrive aux résultats les plus excellents par la pratique des concessions nécessaires — même s'il le faut par le sacrifice d'un peu de dogmatisme logique. Bien souvent les différends s'ajustent par les transactions de principes — *compromises* — les plus justes et les plus généreuses. La preuve de *cet heureux état de choses* se découvre dans le fait que les querelles d'opinion qui, autre part, divisent les communautés et factions religieuses et ethnographiques, ne créent aucune séparation entre les sections sociales canadiennes ; les distinctions soit de croyance, soit de race, sont naturellement

nuisibles chez eux comme ailleurs, mais elles ne prêtent à aucune étroitesse de *secte*, ne parquent pas les hommes dans les partis hostiles. Le Canadien-français est indépendant — *il est lui-même* — s'embarrasse si peu des liens imposés par le passé, qu'il a droit à ses idiosyncrasies même, et que les froissements d'individu à individu ou de classe à classe ne se produisent presque jamais. On a son opinion plutôt que son parti, et on voit à tout instant des amis voter les uns contre les autres. Peut-être l'excellence de cette situation politique vient-elle de l'entière liberté dans laquelle fonctionne leur système politique et de l'absence de toutes complications administratives par lesquelles sont entravées des civilisations plus anciennes. Leur développement gouvernemental suit, pour ainsi dire, les lois de la nature et ne s'embarrasse nullement de pratiques conventionnelles, de précédents ou d'autres empêchements législatifs ou techniques ; ils suivent ce qui, au moment donné, leur paraît être l'intérêt général. »

Et continuant à faire dans ce même discours, l'éloge de la race canadienne française, lord Dufferin ajoutait.

—Je tiens à préciser le plus fortement possible *l'habileté et l'intelligence extraordinaire* dont fait preuve la partie française des sujets de Sa Majesté la Reine, dans sa persistante et loyale coopération au Canada avec ses concitoyens britanniques. On peut dire que le commencement de tous les privilèges constitutionnels dont la colonie jouit à cette heure, C'EST A ELLE, C'EST A CETTE PARTIE FRANÇAISE QUE L'ANGLETETTE LE DOIT.

« Je le déclare hautement,—et ces lignes sont soulignées dans le discours de lord Dufferin :—*nos compatriotes Canadiens-français sont, par le fait, plus rigoureusement parlementaires que les Anglais et jamais à aucune période de l'existence et des fortunes si mouvementées du Canada, les hommes d'Etat canadiens-français n'ont fait défaut à l'œuvre publique, mais ils ont sans cesse demandé à leurs associés une part égale d'activité dans la création des traditions représentatives de ce qui*

constitue en somme l'histoire constitutionnelle du pays. »

Plus tard répondant à l'adresse d'adieu que lui⁷ présentaient les chambres d'Ottawa, au printemps de 1878, lord Dufferin, leur laissa ce testament politique.

— Vous n'êtes plus maintenant, leur disait-il une réunion de provinces disjointes. Vous n'êtes plus des *provinciaux*, des *colonistes* ; vous êtes les possesseurs, les défenseurs, les *gardiens*, les *répondants* d'une moitié du continent, d'un pays dont les capacités sont illimitées et à qui le plus haut renom peut être prédit dans l'avenir. Souvenez vous que la vie contient peu de choses valant la peine de vivre, si elle n'a pas en vous quelques unes de ces choses valant la peine de mourir pour elles ; vous en possédez une de celles-là ; une patrie dont on peut être fiers. Quelque soit sa position sociale, ou son origine, ou son entourage, ou les hasards de son existence, nul Canadien qu'il soit Français, Anglais, Ecossais, Irlandais ou Indien, qu'il soit protes-

tant ou catholique, ne doit oublier jamais que dans ce vaste Dominion du Canada il a une patrie pour laquelle il vaut largement la peine de vivre et de mourir. »

—Voilà des paroles qui sont bonnes à rappeler aux vôtres en temps d'agitation de race ou de religion, me dit M. Marmier.

C'est ce que je fais aujourd'hui.

M. Marmier était un des grands admirateurs de lord Dufferin. Nous en causâmes longuement.

Qui n'a pas vu cette physionomie douce, intelligente, que la gravure et la photographie ont rendue familière depuis les grèves du Cap Breton jusqu'aux pieds de l'Hymalaya. Causeur comme l'était son aïeul Sheridan, écrivain distingué, poète à ses heures, orateur habile et plein de verve, d'un abord facile, en arrivant au pays lord Dufferin s'était emparé des sympathies

canadiennes françaises en faisant fi de cette morgue si commune aux grands fonctionnaires anglais.

Dans les faubourgs de Québec, on ne connaissait plus le comte que sous le nom français de *Monsieur Dufresne*, et cette manière d'être populaire parmi un peuple difficile en valait bien une autre. M. Marmier avait parcouru, comme le noble lord anglais, les solitudes de l'Islande et du Spitzberg, et nous eûmes plus d'un joyeux éclat de rire en nous rappelant avec quel humour, lord Dufferin écrivait dans ses *Lettres des hautes latitudes*, le souvenir du combat bachique livré aux terribles hôtes du comte Trampe, le joyeux *reel* écossais dansé à « vingt-deux heures du matin » chez la femme de l'apothicaire de Reykjavik, les près lointains du Snoëfell et la découverte de ces lapins ailés aux nez rouges, qui, une fois les vapeurs du Xérès disparues n'étaient plus que de modestes macareux du nord—palmipèdes que nos marins canadiens appellent le *perroquet de mer*.

Nous parlâmes aussi longuement, pendant ces visites agréables, du marquis de Lorne. Il venait de succéder au comte de Dufferin, comme gouverneur-général du Canada. Sur la demande de M. Marmier je fis le portrait suivant du fondateur de la Société Royale du Canada. Il a paru dans le *Gaulois* de Paris.

Taille au-dessus de l'ordinaire, mince, bien fait, fort, rompu aux exercices du corps, type blond, yeux bleus, manières agréables, voix de basse un peu nazillarde, le marquis de Lorne parle le français agréablement. Il est affable, indulgent pour autrui, aime à rire volontiers, raconte bien, et se plaît surtout aux récits de voyage.

J'ai eu l'honneur d'être—à Ottawa—l'hôte du marquis de Lorne.

A peine à table, voilà le gouverneur général à Trieste, à Venise ; puis apprenant que sir Henry Layard, ancien ambassadeur à Constantinople, était à l'exposition de géographie vénitienne, d'où je revenais, — c'était en 1881 — le marquis de

Lorne passe sans transition à Ninive, et appuie sur les merveilleuses découvertes archéologiques faites dans ces ruines par ce diplomate anglais.

Le marquis de Lorne rappelle surtout, avec plaisir, dans sa conversation, son voyage au Nord-Ouest. Rien n'a échappé à cet esprit observateur, délicat, à ce tempérament d'érudit et d'artiste. Ruines indiennes, détails ethnographiques, légendes, rapprochements entre certaines traditions religieuses, coutumes, mœurs, comparaisons philologiques, il vous raconte tout ce qui l'a frappé, et cela sans prétention. Un sténographe n'aurait qu'à suivre cette parole imagée, savante, convaincue, pour écrire, séance tenante, quelques chapitres d'un livre fort instructif.

La Fête du Soleil l'a surtout vivement impressionné. En cette circonstance, les forts, les beaux, les *bucks* de la tribu se réunissent et passent des heures à inventer des raffinements de tortures. Les uns,—ceux qui veulent être reconnus comme guerriers,—se font une incision sous les muscles pectoraux et se font suspendre

ainsi pendant un certain temps. Ils gardent pendant des journées entières des bois durcis au feu et passés dans ces plaies. Les autres,—ceux qui aspirent à l'enviable réputation d'être d'habiles voleurs de chevaux, — se font à leur tour des incisions sous les muscles du dos, y passent une courroie, et se font attacher ainsi pendant trois jours à un cheval qui les mène à sa guise, au galop, au pas, à l'amble, partout où il le veut. C'est la réhabilitation du cheval par l'homme. Pendant que durent ces agréables opérations et ces non moins agréables pérégrinations, il est défendu au postulant de crier, de boire ou de manger. Quant à ceux qui veulent être guerriers, il leur est défendu de s'asseoir, et, toutes les heures un coup de tam-tam les force à danser au cliquetis des bois durcis qu'ils ont enfoncés sous les muscles de leur dos ou de leur poitrine.

Il n'y a pas à disputer avec les goûts. Chacun prend son amusement comme il le peut et où il le trouve.

Le marquis de Lorne est revenu du Nord-Ouest avec d'admirables collections, et il est bien l'homme à en faire profiter les autres. Avec quel plaisir et quelle politesse il nous fait les honneurs de son musée, de ses tableaux, de ses panoplies de vieilles armes, de sa galerie de famille. Volontiers, il arrête le visiteur devant une aquarelle, vieux portrait dont l'original a été brûlé. Quelque temps avant cet incendie, un paysan avait demandé la permission de faire copier l'image de son ancien maître, ce qui lui fut accordé. Aujourd'hui, cette copie est tout ce qui reste pour rappeler les traits d'un des ancêtres de l'ancien gouverneur-général du Canada, d'Archibald Campbell marquis d'Argyle, décapité en 1661, par ordre de Charles II, qui se souvenait que le marquis avait contribué à la condamnation de Charles I^{er}.

Nature d'artiste, le marquis de Lorne se plaît à décrire les paysages qui l'ont frappé pendant ses voyages. L'un surtout se dresse encore tout vivace devant lui.

C'est un certain plateau des Montagnes Rocheuses, d'où l'œil embrasse au delà de deux

cent milles d'horizon. L'espace, comme la mer, porte à la prière. On n'oublie guère ces moments d'extase, et ce coin perdu, dans l'immensité du désert canadien, nous vaudra bientôt une des plus belles pages du voyage du marquis.

—De là, disait-il, mon esprit s'élançait vers Dieu, vers ma famille, vers ma reine, vers ma patrie.

Sa famille ! avec quelles paroles affectueuses il en cause ! comme il en parle avec émotion ! Sa voix tremblait lorsqu'il nous racontait l'accident de voiture où la princesse Louise avait failli perdre la vie, à Ottawa.

Le marquis de Lorne aime à s'entourer de lettrés, de savants. Il fallait le voir à Rideau Hall, —résidence des vice-rois du Canada—au milieu des professeurs sir William Dawson, Sandford Fleming, sir James Grant, Sterry Hunt et autres, discutant paléontologie, étudiant avec eux les plus beaux échantillons de fossiles qu'il a remporté du Nord-Ouest, et lorsqu'il différait d'opi-

nion avec ces voix de la science, apportant des arguments d'une érudition étonnante pour un homme de son âge.

La réception que lui ont fait, dans le temps, les Indiens du Nord-Ouest, les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, nos compatriotes de la Colombie anglaise, les autorités américaines l'a profondément touché. En revanche, il est affecté du ton grossier qu'à pris vis-à-vis de lui certaine fraction de la presse des Etats-Unis. Elle n'a eu que des méchancetés et des mensonges pour lui et pour la princesse.

Le marquis de Lorne partage les vues du marquis de Dufferin sur le rôle que la race canadienne française est appelé à jouer sur le continent américain.

— « D'année en année, disait ce noble lord en faisant ses adieux à notre Assemblée législative, j'ai eu l'occasion de mieux apprécier le dévouement des habitants de la province de Québec à Sa Majesté, à son gouvernement, ainsi qu'aux intérêts de l'empire, et rien ne m'a inspiré

plus de fierté, que de constater dernièrement, lorsque la Grande-Bretagne était menacée d'une grande guerre, que les sujets Canadiens-français de Sa Majesté ne sont restés le moins du monde en arrière de leurs concitoyens anglais, écossais et irlandais, dans leur empressement à concourir à la défense de l'Empire britannique.

« Il est vrai que les diversités de race qui existent au Canada compliquent jusqu'à un certain point les problèmes politiques que les hommes d'état de ce pays sont périodiquement appelés à résoudre ; mais les inconvénients qui peuvent résulter de cet état de choses, sont plus que compensés par les nombreux avantages qui en résultent.

Et alors lord Lorne continuait à me citer les paroles du comte de Dufferin que je rappelais dans ce même chapitre — page 308 — à M. Marmier.

— Il viendra une époque, ajoutait le gouver-

neur-général, où ces choses là ne sauraient jamais être trop répétées.

En arrivant à Québec, le marquis de Lorne n'avait pas voulu rompre avec la chaîne des traditions. N'était-ce pas lui qui, recevant l'adresse de bienvenue du maire de notre ville, saisissait cette occasion pour faire avec tact l'éloge de la langue française ?

— « J'exprime mes sentiments—disait-il alors—dans ce beau langage, qui dans tant de pays et durant tant de siècles, fut regardé comme le type de l'expression concise, nette et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine. »

Dernièrement, le marquis de Lorne me faisait l'honneur de m'écrire :

— *I am convinced that absorption into the United States, would involve an eternal farewell for your people to Language, Laws and Institutions.*

—Je suis convaincu que votre absorption par les Etats-Unis, comporterait pour vous Canadien français un éternel adieu à vos institutions, à votre langue et à vos lois.

Avis à ceux qui se font les instruments ou les compères d'une politique étrangère et anti-nationale.

Souvent, nous l'avons entendu faire l'éloge des descendants des premiers colons de la Nouvelle France.

En créant la société Royale du Canada, il était fier de donner la préséance à la section Canadienne-française, qui est la première. Il se plaisait à dire qu'il mépriserait un des nôtres qui cesserait de parler le français ; mais il voulait aussi que tous parlassent l'anglais, qui est par excellence la langue des affaires.

Je causais un jour avec ce vice-roy du Canada. Il me demandait :

—Est-ce vrai que vous n'avez qu'à le vouloir pour attirer chez vous une saine et solide émigration de France ?

Je lui répondis :

—Oui, milord.

Plusieurs gentilshommes des provinces françaises qui n'ont que 50,000, 75,000 francs de fortune viendraient avec plaisir s'établir dans la province de Québec, où ils retrouveraient leur religion, leur langue, leurs lois garanties par les traités.

La propriété n'est pas morcelée ici comme en France. Les nouveaux colons auraient la consolation d'y avantager leurs enfants. Des paroisses nouvelles se formeraient au sud, au nord, au lac Saint-Jean, dans la Gaspésie, du côté de la Rouge, de la Matawan, dans la vallée de la Daaquam, de la rivière Saint-Jean. Les comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Gaspé, Bonaventure, le grand Nord en bénéficieraient.

Sur ce sol de la Nouvelle France, ces colons naturalisés retrouveraient peu à peu l'aisance des anciens jours : et, après une génération, ils seraient tout aussi Canadiens-français que nous.

Où est la tombe du père, bat le cœur de la patrie pour le fils.

J'en citais des exemple frappants, il y a quelques jours à la tribune de l'assemblée législative, entr'autres celui du père de l'honorable M. Joly de Lotbinière ancien premier ministre, et celui de M. de Cazes ancien député de Wolfe et de Richmond. Aujourd'hui les fils de ces deux morts honorent la patrie canadienne soit dans l'agriculture, soit à la tribune, soit dans les lettres, soit au barreau, soit dans les affaires, soit dans l'armée anglaise.

Depuis quelque temps, mylord, il est de mode dans certains quartiers de citer cet argument.

On dit :

—L'émigration française à l'étranger ne se compose que de gens sans métiers ?

Erreur.

Québec compte parmi ses citoyens — des Français.

Prenez un par un les noms des membres de la société de Bienfaisance française de Québec :

vous verrez qu'ils font honneur à leur pays d'origine et à leur pays d'adoption.

— Et l'immigration religieuse française, me direz vous ?

Les jésuites, les dominicains, les trappistes et d'autres qui sont venus ici nous demander l'hospitalité, ne nous ont-ils pas apporté tout ce que la France pouvait compter en fait de talent, d'études, de connaissances humaines, de dévouement ?

Pour ma part, je connais un brillant officier de l'armée française, ancien capitaine d'état-major, décoré, blessé à la dernière guerre et qui est ici trappiste. Après avoir versé son sang pour la France, ce vaillant prie pour la patrie, pour son Alsace, pour sa Lorraine, pour Sa Majesté la reine Victoria, pour sa nouvelle patrie le Canada.

Dans le silence, songeant au drapeau disparu, lui qui a su commander, il s'incline pensif sur le manchon de sa charrue et il laboure cette terre

de la Nouvelle-France où nos ancêtres et les siens ont versé leur sang.

De pareils renforts grandissent un pays.

Et j'ajoutai :

—N'est-ce pas, Excellence, que faire la force de la patrie est toujours de la vraie et de la plus haute politique ?

Le marquis de Lorne s'inclina, et je pris congé.

Toutes ces conversations, ces preuves de notre attachement à la mère patrie firent un grand effet sur M. Marmier. Il en parut tout ému et il garda un long silence. Tout à coup prenant la parole, il me dit :

—Cela est bien beau, bien vrai, et je vous engage à publier ce que vous me dites-là.

Je tenais à donner d'autres détails à M. Marmier. Je le remerciai et je continuai.

La plupart des Canadiens français instruits, savent aujourd'hui l'anglais et le français. Cette force leur donne une grande supériorité. Elle protège leur traditions françaises qu'ils connaissent et qu'ils ne veulent pas oublier.

Vous qui recevez nos journaux vous avez dû remarquer que lors de la dernière session du parlement de Québec, un des nôtre en demandant l'adoption des nouvelles règles de la Chambre d'Assemblée, s'est levé et à fait la proposition suivante. Elle fut adoptée unanimement :

Resolu—Que cette Chambre concourt avec le comité dans les Règles et Règlements qu'il a adoptés ou rapportés, et que ces Règles et Règlements soient, à compter de ce jour, les ordres permanents pour la directions des affaires de cette Chambre : *et ces Règles et Règlements ayant été adoptés sur le texte français—en cas de divergence dans les deux textes—Résolu ; QUE LE TEXTE FRANÇAIS PRÉVALE.*

« *Resolved*—That this House doth concur with the Committee in the Rules and regulations

which they have adopted and reported and that such Rules and regulations be, from this day, standing Orders for the Government of this House and of its proceedings : *and such rules and regulations having been adopted on the French text, that in case of difference between the two texts, the French text shall prevail.* »

Voilà ce que l'on lit dans les Procès Verbaux de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, séance du samedi, 3 mai 1885.

Je présidais la Chambre en comité général ce jour-là, et j'ai pu constater avec quelle vigilance, avec quels soins jaloux les députés conservateurs et libéraux, ont applaudi à cet Ordre de l'Assemblée Législative.

Un législateur qui ne perd pas de vue une question aussi vitale que celle de sa langue, a constamment présent à ses yeux le passé des ancêtres.

Que les utopistes qui croient à notre conversion au protestantisme et à l'acceptation obligatoire d'une seule langue chez nous — la langue

anglaise — en fassent leur deuil. Nous demeurerons toujours catholiques et français.

Nous sommes respectueux, nous sommes dévoués à l'autorité qui nous régit, mais nous sommes fermes dans cette résolution suprême :

— Être nous-mêmes.

Qu'on se le tienne pour dit !

— Voilà qui est bien pensé et bien parlé me dit M. Marmier ; puis changeant de conversation il prit un journal du pays.

— L'anecdote suivante rapportée par le *Journal de l'Instruction Publique*, de Québec, m'a profondément touché. Et il me lut ce qui suit :

« L'un des cahiers de devoirs journaliers envoyés à l'exposition de Paris par le couvent du bon Pasteur de Québec, avait été l'objet d'une attention toute spéciale de la part des visiteurs sérieux qui ont examiné notre exposition scolaire.

En tête de ce cahier se trouvait la naïve et jolie page que voici :

SOUHAITS DE VOYAGE

« Chères feuilles, je vous couvre de pensées, d'affections, de souvenirs, car vous allez à la France de nos pères.

« Vous entreprendrez un bien long voyage. Qu'il soit heureux ! Combien j'envie votre sort et que je voudrais être de ceux qui vous accompagneront. Vœu superflu, je ne verrai point les beaux yeux de Paris s'arrêter sur ces quelques lignes.... Mais, pauvres chères feuilles, vous lira-t-on ? Ah ! on vous laissera dans l'oubli peut-être....

« Humble feuilles, vous n'avez même pas le parfum de la violette pour attirer l'attention ; donc si l'on vous oublie, ne pleurez pas pour nous, Il restera à nos cœurs une grande consolation ; celle de vous avoir peintes de nos labeurs avec plaisir et bonne volonté.

« Pars donc, petit voyageur, avec nos pensées et bons souhaits. Si quelques bonnes âmes daignent te parler, offre-leur les hommages de petites canadiennes-françaises groupées sous la houlette du bon Pasteur de Québec.

« ANNA BOIVIN. » (16 ans).

Après l'Exposition, le même cahier vous revenait avec les notes suivantes écrites au bas des lignes qu'on vient de lire :

— *Que Dieu vous bénisse, mon enfant : qu'il bénisse vos efforts et récompense votre grand cœur.*

Z. B.

— *Un de vos lecteurs sympathiques.*

R. Z.

78, 9, 2, 1.

— *Souhaits pleins de cœur, vous avez rempli mes yeux de larmes d'attendrissement. Que Dieu bénisse la chère enfant qui les a formés.*

Un directeur d'Ecole Normale.

—*Merci de vos sympathiques sentiments pour la France. Les Français de France n'oublient pas les Français du Canada.*

Un instituteur français.

—*Une institutrice belge admire les belles dispositions de l'élève qui a écrit cette charmante page.*

Le 10 septembre, L. T.

Ces témoignages sympathiques ont du toucher plus d'un cœur parmi « les Français du Canada. »

La dernière fois que j'ai eu le plaisir de voir M. Marmier, il m'embrassa affectueusement en me disant :

—Adieu ! Toute ma vie j'ai été voyageur : j'ai vû une partie de la terre, à l'exception de la Po'ynésie et de la mer des Indes. Je pourrais encore risquer ces deux voyages, mais à mon âge il n'y a plus guère qu'une expédition possible à faire convenablement : celle de l'Eternité. Quand à vous, mon ami, vous allez reprendre la

mer lointaine pour rentrer dans vos foyers. Restez toujours Français et catholique : dites le bien aux autres.

Puis secouant mélancoliquement la tête il ajouta :

— Quant à moi mon rôle est fini. Je n'écrirai plus : je viens de livrer mon dernier livre à mon éditeur.

M. Marmier est le maître d'une verte vieillesse. Puisse-t il en jouir longtemps pour lui, pour la France et pour nous !

Jules Claretie, directeur de la Comédie française et membre de l'Académie, passe la belle saison à Viroflay. On y arrive en quarante minutes par le chemin de fer de Versailles, et un des employés de la gare auprès de qui je me renseigne sur la route à suivre me dit :

— « A droite ; c'est la première maison bourgeoise que vous rencontrerez après avoir dépassé les jardins. »

Toute la famille prenait le frais dans le parterre. Claretie nous présente à sa belle mère, à sa femme, à son fils, à son beau-frère M. Waille. De bonnes poignées de main s'échangent. On vient annoncer du perron que le dîner est servi. La table est excellente, le vin vieux, les convives pleins d'humour et d'esprit. On cause surtout du Canada, et Claretie s'informe d'un chacun :

—Comment est Fréchette, au physique ?

—Quels ont été les derniers discours de Chapleau ?

—Cet excellent Marmette reviendra-t-il en France ?

—Quel âge a Eudore Evanturel, celui de vos poètes qui est le plus parisien et qui se rapproche le plus de Coppée ?

Ces douces causeries vont se prolongeant, lorsqu'on entend du bruit qui monte de l'allée.

C'est M. Mazes, député de Seine-et-Oise, futur sénateur. Il devait un jour se faire un nom dans les lettres par ses études magistrales sur Hoche, sur Kléber et surtout sur Marceau. C'est lui qui nous a révélé la sympathique figure d'Angélique des Melliers.

C'était à la prise du Mans. Marceau avait fait son triste devoir de soldat. Angélique, au milieu de la déroute avait été séparée violemment de sa mère et des siens. Elle était au pouvoir de la soldatesque. « Folle de douleur, dit M. de Lescure, dans son appréciation du beau livre de M. Mazes, elle voulait se faire tuer. Marceau l'apperçut.—« Jamais, a dit Kléber, on ne vit de femme plus jolie, mieux faite, plus intéressante. » Marceau l'arracha à ses ravisseurs, l'épargna, la respecta, la protégea, la mit en sûreté et la conduisit à Laval. Là, elle fut dénoncée, arrêtée, emprisonnée, et avant que Marceau pût intervenir, peut-être malgré ses instances, envoyée à l'échafaud. Elle se souvint de lui au moment suprême, lui fit parvenir sa montre, le seul objet qu'elle possédait, avant d'aller au supplice. Marceau la pleura, victime innocente de nos discordes civiles, avec une pitié où se mêlait peut-être un sentiment plus tendu. »

M. Mazes venait réclamer son couvert parmi nous ; il a été élu il y a deux jours

et il est encore dans tout le feu de son triomphe. Il a le verbe haut, la figure enluminée, le geste impératif. On dirait qu'il nous prend pour l'une des dix-huit réunions qu'il a tenu pendant le cours de la semaine. Claretie risque ici une confidence. Il a eu des vellétés d'ambition politique, que sa famille semble peu partager. Au contraire celle-ci se sent toute heureuse de le savoir appartenant complètement aux lettres, et d'avoir échappé à ce métier de député qui consiste presque à coup sûr à obliger des inconnus pour en faire des ennemis ou des ingrats.

Esprit fin, tête gauloise, regard doux et profond, nez romain, caractère légèrement mélancolique, Jules Claretie est le plus grand travailleur de son temps ; un autre travailleur, M. Xavier Marmier, est de cette opinion. Toujours à l'œuvre, son esprit a touché à tout. théâtre, romans, nouvelles, chroniques, articles, critiques, tout lui est familier. Avec cela il joint un esprit juste, une grande franchise et une grande indulgence vis-à-vis du prochain.

— Je n'aime pas M. Morel, nous disait-il ce soir-là ; je l'admire. C'est un radical, mais je lui ai entendu dire dans une assemblée publique qu'il voterait contre le trop triste article 7, parce qu'il volait la liberté entière, et que le prêtre y avait droit autant que tout autre. Voilà qui est parlé en homme.

Depuis déjà quelque temps Claretie travaille à un livre qui nous parlera du Canada. Il portera ce titre : *Le roi s'ennuit !*

Jules Claretie aime notre pays tout autant que M. Marmier, ce qui n'est pas peu dire. La dernière catastrophe qui a passé sur Québec, ne lui a-t-elle pas suggéré ces lignes enthousiastes qui ont fait le tour de toute la presse de France ?

— « Le nom des Canadiens, écrivait-il dans *La vie à Paris*, le souvenir du Canada, viennent d'être subitement rappelés à nos mémoires par le désastre qui a frappé tout un quartier — et le plus français — de la ville très française de Québec. L'incendie a détruit des centaines de

maisons, jeté sur le pavé des milliers de familles de Franco-Canadiens ou de Canadiens-français, comme ils le disent. Alors nous avons senti qu'il y avait là-bas, au bout du monde une race, fille et sœur de la nôtre, dont la bouche parlait notre langue, dont le cœur gardait gravé notre nom. Nous nous sommes émus, et un comité s'est formé, à Paris, pour secourir les Canadiens.

« Ah ! ceux-la, ne les oublions pas ! Donnons leur beaucoup ! Donnons leur tout ce que nous pouvons donner ! C'est une dette ! Ceux là ne sont pas, ne seront pas jamais des ingrats.

« Il y a dans cette Amérique, tout un peuple qui aime la France et qui, pour drapeau national, a conservé l'étendard qui fût celui de la monarchie française ! Ce drapeau là flotte sur les monuments canadiens, côte à côte avec les couleurs anglaises. Mais avec quelle joie les Canadiens saluent le drapeau tricolore, lorsqu'un navire français leur arrive ! J'ai entendu un de nos amiraux raconter les larmes aux yeux, quelle avait été son émotion lorsque, s'enfonçant dans l'intérieur même du Canada, il voyait tout à

coup aux arbres des forêts, dans les chaumières perdues au fond des bois, hisser sur son passage, en signe d'allégresse les trois couleurs de la France !

« C'est encore pour eux, la mère patrie.

« Toutes nos coutumes, nos vieux mots, nos locutions provinciales, nos refrains d'autrefois, leur tiennent encore à l'âme, aujourd'hui, à ces fils de la Nouvelle France, et ils n'apprendront point sans émotion, eux les fidèles au souvenir, que parmi les membres du comité élu à Paris pour leur porter secours, figure à la première place, l'héritier de Montcalm, le *marquis* comme l'appelaient les bonnes femmes de Québec qui le virent, un soir de septembre, après la grande bataille, rentrer sanglant sur son cheval, et dirent effarées, sentant bien qu'avec Montcalm c'était la patrie qui mourait :

—Le *marquis* est mort !

« Et ce sont ces fils de la mère commune que l'incendie vient de ruiner, que notre sympathie doit secourir. Je voudrais que rappelant le nom que portait encore cette terre, il y a à peine

un siècle, on mit sur l'envoi des secours destinés aux malheureux incendiés du Canada :

—« La Vieille France à la Nouvelle !

Une maison de Paris hospitalière aussi aux Canadiens-français, est celle de mon ami Maréchal, capitaine de vaisseau. Ce brillant officier encore tout jeune s'est distingué sur toutes les mers du monde. A la prise de Sfax il a failli se faire tuer : il était un des premiers sur la brèche. Au moment où j'écris ces lignes il commande en chef la station navale de Terre-neuve. Pour mieux juger cet homme, rompu à tous les dangers, à toutes les fatigues de la mer, il faut le voir entouré de son adorable famille. Comme il fait bon alors de se sentir vivre au milieu de ces bonnes gens, et comme les heures dorées passées sous ce toit béni glissent rapidement ! Revieront-elles ?

Et que dire de mon ami le peintre russe Prinishnikoff, marié à une Canadienne - française, à mademoiselle Joséphine Languedoc ? Que d'heureux moments n'ai-je pas passé dans son logis d'Ecouen tout rempli de fleurs, de soleil et de chants d'oiseaux ! Les accueils que font au voyageur des familles comme celle-là, valent à eux seuls les fatigues, les ennuis du déplacement et de l'isolement.

Ce fut pendant une de mes visites chez M. Jules Claretie, que l'on attira mon attention sur cette lettre que Voltaire adressait à M. de Moneril en date de Monrion, le 27 mars 1757. Elle contient la fameuse phrase relative au Canada, phrase qui a été si souvent niée et contredite. Elle est citée par M. Eug. Réveillaud, dans son *Histoire du Canada et des Canadiens-Français*, page 238 :

— « Je suis *histrion* les hivers à Lausanne, et je réussis dans les rôles de vieillard ; je suis jardinier au printemps, à mes Délices, près de Genève. Je vois de mon lit le lac, le Rhône et

une autre rivière. Avez-vous, mon cher confrère, un plus bel aspect ? Avez-vous des tulipes, au mois de mars ? Avec cela, *on barbouille de la philosophie et de l'histoire* ; on se moque des sottises du genre humain et de la charlatanerie de vos physiciens qui croient avoir mesuré la terre, et de ceux qui passent pour des hommes profonds, parce qu'ils ont dit qu'on fait des anguilles avec de la pâte aigre. On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent *à propos de quelques arpents de glace en Canada*. On est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir. . Mes vergers, mes vignes et moi nous ne devons rien à personne. . . . »

Depuis, la fortune littéraire a souri à Jules Claretie. Il fait parti de l'Académie et il est directeur de la Comédie française. Jamais honneurs n'ont été mieux mérités. La dernière fois que j'eus le plaisir de voir cet ami du Canada, c'était aux Français, dans l'ancienne loge de Rachel, où, entre autres curiosités, il me montra l'acte érigeant la Comédie française signé par

Louis XIV et Colbert, ainsi qu'un document portant la signature de Molière.

Je ne voulais pas quitter Paris, sans aller faire visite à un autre grand ami du Canada, à M. Frédéric Gaillardet, fondateur du vrai *Courrier des Etats Unis*. Pour cela il fallait prendre le train de Franconville. Dix minutes, séparent ce village, de du Plessis-Bouchard, où demeure M. Gaillardet. On m'indique l'endroit, et bientôt j'arrive à une maison longue, dissimulée sous de tilleuls. C'est l'ancien pavillon de chasse des de Montmorency, dont le nom patronymique était Bouchard. Le parc est superbe. J'y trouve madame, mademoiselle Geneviève Gaillardet et le maître de céans. M. Gaillardet est vieux, grand, légèrement voûté. Il a une tête à la Palmerston. L'œil est resté jeune : il est noir, vif, observateur. Nous parlons longuement du Canada. Gaillardet a connu tous nos politiques, Lafontaine, Viger, Papineau, Morin, les Lagueux, Taché, Cartier, Parent, Nelson, Chauveau, Berthelot. Il

en cause en connaisseur, et pendant longtemps je reste à écouter la merveilleuse conférence d'histoire politique qu'il me fait sur notre pays. Tout à coup quelqu'un annonce que Louis Jourdan vient de mourir en Algérie, et Gaillardet de nous raconter l'anecdote suivante :

—Passant un jour devant un éditeur fort connu à Paris, j'aperçois à sa vitrine un livre intitulé : *L'Hermaphrodite* par Louis Jourdan : VIENT DE PARAÎTRE.

J'achetai par curiosité le livre de Jourdan. Or, jadis j'avais écrit l'histoire du *Chevalier d'Eon*. Jugez de ma stupeur ; à part des cinquante premières pages, tout le reste était plagié. Alors colère, correspondance, assignation, tout le tremblement s'en suivit. J'allai voir Dentu. Dentu alla voir Jourdan ; ce dernier reçut ma visite. Mis au pied du mur, il avoua qu'un sien neveu voulant arriver d'un bond à un éditeur l'avait prié de signer cet œuvre ; ce qu'il fit sans le lire. Le neveu mis en demeure de s'expliquer, avoua

ingénuement à Gaillardet qu'il *le croyait mort depuis dix ans !*

Tableau !

Pendant que Gaillardet me racontait cette mésaventure littéraire, le petit curé de Plessis Bouchard était au piano et jouait une valse de Chopin. Homme du monde, musicien, aimable causeur, galant comme un abbé régence, il m'a laissé le plus agréable souvenir.

Je rencontrai aussi chez M. Gaillardet le baron Platel, mieux connu des lecteurs du *Figaro* sous le nom d'*Ignotus*. C'est lui qui nous disait fort spirituellement :

—On n'a qu'à regarder marcher dans la rue M. de Broglie, M. Buffet et M. Chesnelong, pour comprendre que ces éminents esprits ne regardent pas ce qui se passe dans le ruisseau. Le duc de Broglie s'en va, regardant le haut des maisons, M. Buffet, regardant le bout de ses pieds,—M. Chesnelong, regardant le lointain, comme un prophète.

MM. Brun et Baragnon sont plus pratiques— mais ils ne sont point parisiens.

Avant de nous séparer, M. Gaillardet me montra le manuscrit d'un livre qu'il allait publier sous ce titre : *l'Aristocratie en Amérique*.

Il me donna la primeur des pages suivantes qu'il avait préparées sur nous.

—Je lis, me disait-il dans les *Notes sur le Canada*, petit volume très intéressant, publié par M. Paul de Cazes, en 1880 : « Les Peaux Rouges du Canada n'ont pas à se plaindre des vexations ou des privations auxquelles on a pu attribuer leur disparition en d'autres pays. Les derniers débris de leurs tribus, vivent, sous la direction de leurs chefs, sur des territoires dont la propriété leur est garantie par des traités et sauvegardée par des privilèges spéciaux, qui les mettent à l'abri de déprédations injustes de la part des particuliers. Ils ne peuvent pas non plus se plaindre d'être trop à l'étroit, disséminés comme ils le sont, par tribus de quelques centaines

d'âmes, sur un territoire immense, dont une grande partie, encore inexploitée, leur est ouverte pour la chasse ou la pêche. Cependant, au Canada, comme partout du reste où ils viennent en contact avec la civilisation, sans cause apparente, ces robustes enfants de la nature s'étiolent et dépérissent. Le fait est indiscutable ; mais où doit-on chercher la véritable cause de ce phénomène physiologique ? » C'est une question qui se pose aussi à Taiti, où le même phénomène se reproduit, depuis que nous sommes venus nous établir aux îles Marquises, à côté des aborigènes.

« Parlons des Canadiens, de ce cher petit peuple qui est en train de devenir presque un grand peuple, tant il a grandi physiquement et moralement depuis que le gouvernement de Louis XV, moitié par son impéritie, moitié par une inéluctable nécessité, a été obligé de l'abandonner à l'Angleterre, en 1763. La population blanche était alors d'environ 65,000. Un recensement fait par l'Angleterre, en 1785, élevait la population à 90,000 âmes, mais en y comprenant probable-

ment les immigrants anglais et l'armée d'occupation. Le recensement fait en 1871, a démontré au monde étonné que la population des diverses provinces réunies au Canada, sous le titre de *Dominion*, s'élevait à 3,718,747 habitants. En 1881, le recensement la portait à 4,350,933. Ce qui constitue une augmentation de 17 pour cent dans ces dix dernières années seulement ! Sur ce chiffre, les membres de la race exclusivement française sont évalués à 1,200,000.

« C'est un développement plus prodigieux que celui des Etats-Unis, où le bureau d'émigration de Washington établit que, de 1820 à 1870, 9,665,920 Européens sont venus s'établir dans l'Union, pendant que, dans le même laps de temps, l'émigration n'a fourni aux diverses provinces du Canada que 300,000 habitants, en grande partie d'origine anglaise. La race française ne s'est donc multipliée que par elle-même et par sa propre force d'expansion.

« Lorsque je suis devenu propriétaire du *Courrier des Etats-Unis*, le Canada français sortait tout mutilé d'une insurrection connue sous le

nom de *Rébellion de 1837*, et que le même écrivain canadien cité plus haut, M. Paul de Cazes, a parfaitement résumée dans les lignes suivantes :

• Plusieurs milliers de Canadiens français, exaspérés par les vexations continuelles qu'eux et leurs pères avaient eues à subir depuis plus de soixante-quinze ans, sans chefs, sans armes, sans munitions, sans organisation d'aucune sorte, luttèrent héroïquement contre des troupes régulières dix fois supérieures en nombre. Ces héros improvisés n'avaient à opposer, à l'artillerie des régiments anglais que des faux, des fourches, quelques vieux fusils de chasse et un *canon de bois*.

« Vainqueurs une première fois dans les plaines de Saint-Denis, le 22 novembre 1837, ils furent bientôt battus à Saint-Charles, le 25 du même mois, et complètement défaits quelques jours plus tard à Saint-Eustache. »

« Cette révolte prématurée fut naturellement suivie d'une répression rigoureuse. Les prisonniers furent traduits devant une cour martiale qui en condamna 89 à mort et 47 à la déportation ; l'une et l'autre peine entraînaient la con-

fiscation de tous les biens des condamnés. La constitution canadienne fut suspendue, et remplacée, en 1840, par un bill, œuvre du gouverneur lord Durham, voté par le parlement anglais, qui décrétait l'union du Haut et du Bas-Canada, jusqu'alors séparés, afin que la population française de l'un fût dominée par la population anglaise de l'autre.

« L'anglais seul était reconnu comme langue légale et parlementaire.

« La population du Bas-Canada et son clergé protestèrent, mais ce fut en vain.

« Comme journaliste français, propagateur et défenseur de la langue proscrite, mon rôle était assez difficile dans ce pays. Le *Courrier des Etats-Unis* n'y avait conservé son entrée qu'en abandonnant la cause des insurgés canadiens. J'ai déjà dit qu'il était alors publié par un Allemand. Je ne voulais, à aucun prix, suivre les mêmes errements, et j'adressai, à tous risques, la profession de foi suivante aux Canadiens.

« Nous n'avons point encore parlé de ce pays ; ce n'est pas que notre pensée lui soit demeurée étrangère. Non. Notre pensée et notre cœur sont avec les Canadiens. Ils sont nos frères par l'origine, par le langage, par l'amour de la liberté ; ce qui les intéresse ne saurait donc nous être indifférent. D'ailleurs, nous avons à réparer vis-à-vis d'eux les torts des hommes qui nous ont précédé dans la direction du *Courrier des Etats-Unis*, ce journal qui se disait français, et qui jeta la pierre à une nation, fille de la France, qui s'était levée (prématurément, sans doute, et c'était là son seul tort !) pour la défense de ses droits méconnus et de son indépendance foulée aux pieds. Cette désertion sacrilège d'une cause sainte est une grande tache au passé du *Courrier des Etats-Unis*, et nos mains, pieusement patriotiques, s'efforceront de l'effacer. Le *Courrier des Etats-Unis* est et sera l'allié des Canadiens français ; autant qu'il le pourra, il leur donnera aide et support : en venant à lui, ils pourront être sûrs de venir sur une terre amie. Prendre en main leur cause

fraternelle, lui vouer le tribut de notre faible zèle, c'est, à nos yeux, un des plus grands attraits et des plus grands devoirs de la tâche que nous avons entreprise. Nous n'entendons point, par là, nous faire des fauteurs d'insurrection, et en appeler de la raison du droit à la raison du sabre. Loin de nous cette pensée ! Notre conviction intime est que, dans la loi de l'avenir, toute justice est écrite ! Toute domination qui n'est basée que sur la force, tout gouvernement qui n'a point ^{*} pour lui la sanction des gouvernés, tomberont en poussière par le seul empire de cette grande puissance : la raison ! Il n'y a plus d'autre légitimité, d'autre conquête durables que celles qui s'appuient sur cette base. Or, la justice et la raison humaines réprouvent également l'asservissement d'une race aux lois d'une autre race, étrangère à la première par l'origine, le langage, la religion, les habitudes, les mœurs. Entre les Canadiens et les Anglais, toutes ces antipathies existent ; entre eux, il n'y a aucune communication possible, pas même celle de l'espérance ; l'opposition de leurs croyances les

suit et les divise jusqu'au delà de cette terre ; leurs pensées ne se rencontrent pas même en montant au ciel, car ils n'ont ni la même foi, ni le même dogme, ni la même église. La domination anglaise doit donc tomber au Canada, car elle a contre elle la logique de l'esprit et le sentiment du cœur, l'homme et Dieu ! Cette domination croulera, et les Canadiens n'ont rien à faire, d'ici là, rien qu'à s'unir, à s'aider, à se coaliser par la pensée et par l'intérêt, à se serrer les uns contre les autres dans leur humble position de vaincus, jusqu'à ce que la main de Dieu, inscrivant l'arrêt de Balthazar aux palais britanniques, ordonne aux humbles de se lever et aux superbes de disparaître. Ce temps est plus proche que nous ne le pensons peut-être ; au siècle où nous vivons, les jours sont gros d'événements ; les mois valent des années. Vienne une guerre des Etats-Unis, ou de la France avec l'Angleterre, et l'indépendance est acquise au Canada. L'Angleterre le sait, et la possession de ces provinces est pour elle une question d'amour-propre, plutôt que de nécessité natio-

nale. Elle les défendra contre les attaques du dehors ou du dedans, tant qu'un intérêt plus grand n'absorbera pas son attention. Mais elle les sacrifiera, du jour où elle sera menacée au cœur par un danger sérieux, par un puissant adversaire. La politique est, en certains cas, au corps des nations ce que la médecine est à celui des individus ; elle a ses amputations nécessaires. Le Canada est, pour la couronne britannique, un membre gangrené que toutes les médications parlementaires ne sauraient plus guérir ; elle le coupera, quand il le faudra, pour sauver ce qui est l'âme et le cœur de sa véritable puissance.

« Attendez-donc, Canadiens, et ne désespérez pas de l'avenir ! La politique anglaise cherche à neutraliser l'esprit vivace de votre nationalité par le mélange d'éléments contraires ; on cherche à désunir votre fraternité en vous unissant à vos ennemis. Tentative vaine ! Le levain impérissable de votre nationalité fermentera au sein de la masse dans laquelle on espère vous fondre ; séparés jadis, vous allez être tous rap-

prochés ; il y aurait eu peut-être deux luttes, deux indépendances à conquérir pour les Canadas divisés ; désormais il n'y en aura plus qu'une. L'heure de votre affranchissement sera la même pour tous. Maintenez donc entre vous le lien qui fait votre force ; ce lien c'est votre langage. Défendez-le contre l'attaque de vos ennemis, car il est votre Palladium. Sans lui, vous n'êtes plus un peuple, vous n'êtes que des individus ; sans lui, vous n'êtes plus une milice, car il n'est pas de milice sans mot d'ordre et d'armée sans drapeau. Vos ennemis le sentent bien ; aussi leurs efforts présents tendent-ils à effacer de vos codes et de vos fronts ce signe inné de votre alliance. Unissez-vous pour le défendre et le perpétuer. Votre langage, voilà votre arche sainte ; qu'il soit pour vous le symbole de cette religion humaine dont la patrie forme l'idole ; qu'il soit à votre ferveur patriotique, ce qu'est l'Écriture sainte à la foi du chrétien !

« En vous conviant à cette ligue, dont votre passé est la base et votre avenir le but, ne croyez pas que notre parole ait en vue l'intérêt

exclusif d'une nation dont, comme nous, vous fûtes les fils. Non. La France n'a pas besoin de conquêtes, au sein du Nouveau-Monde ; elle n'en désire pas. Son ambition présente est une ambition plus noble ; sa mission est de briser et non de reforgé des fers. La délivrance de ceux qui portent en eux son esprit et parlent sa parole, ne peut être pour elle que l'accomplissement d'un sacerdoce, et non le calcul d'une convoitise. Il ne saurait plus y avoir de colonies sur la terre libre d'Amérique ; il ne peut et ne doit y avoir que des nationalités libres, distinctes, indépendantes ! Le seul lien qui puisse rattacher désormais le Nouveau-Monde à l'ancien, c'est la sympathie et la fraternité. C'est celui que la France s'efforcera toujours de maintenir et de fortifier entre vous et elle ! »

« Ce que je prévoyais alors s'est réalisé. Le gouvernement anglais, désespérant de pouvoir défranciser le Canada et le faire anglais, a essayé de se l'attacher et de le dominer par le Haut-Canada ; seulement, il conçut, en 1867, un plan

beaucoup plus large et plus libéral. Ce fut de réunir toutes les possessions de l'Amérique du Nord dans une confédération, ayant à sa tête un gouverneur-général nommé par la reine, mais laissant à chacune d'elles le droit de s'administrer à peu près souverainement à l'aide de lieutenants-gouverneurs et de législatures particulières. Chaque province nomme, en outre, des députés aux communes, au congrès central d'Ottawa. C'était tout à la fois hardi et habile ; hardi, parce que c'était presque reconnaître en fait l'indépendance de ces colonies ; habile, parce que c'était rendre presque inutile pour elles cette indépendance de droit. Ce *Dominion* anglais se compose aujourd'hui de neuf provinces, celle de l'Ontario, de Québec, la Nouvelle - Ecosse (ancienne Acadie française), le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard, la Colombie britannique, le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le Keewateen (1).

Le premier usage que le Canada français a fait de sa liberté a été de reprendre l'exercice légal

(1) Il a été augmenté depuis par d'autres territoires.

de sa langue maternelle. Par cette concession loyalement exécutée jusqu'à présent, l'Angleterre s'est fait une colonie dévouée, d'hostile qu'elle était. Les idées d'annexion aux Etats-Unis qui avaient germé pendant longtemps chez les Canadiens opprimés, ont disparu presque entièrement chez les Canadiens devenus libres. Cela ne veut pas dire que cette éventualité ne se produira jamais. Mais si le Canada doit jamais rompre les derniers liens qui l'attachent à l'Angleterre, je crois que l'idée de conserver son individualité et son indépendance absolue, aura plus de partisans que celle d'une fusion dans l'Union américaine ; tel est, du moins, mon sentiment à l'égard du Bas-Canada. Quant à la partie haute, c'est différent. Les Anglais qui l'habitent n'ont pas les mêmes raisons de craindre une absorption par les Américains.

« L'Angleterre a eu, du reste, le bon esprit d'envoyer au Canada des gouverneurs qui se sont rendus sympathiques aux Canadiens français. Lord Dufferin d'abord, puis en dernier lieu, le marquis de Lorne, gendre de la reine

Victoria, ont montré autant de sollicitude pour les intérêts canadiens que pour les intérêts français. Ils ont affecté de parler la langue française, dans toutes les cérémonies auxquelles ils ont présidé dans le Bas-Canada.

« Le marquis de Lorne a même eu une idée très galante envers cette dernière province en formant le projet de fonder une *Société royale du Canada*, qui serait une espèce d'Académie, dans laquelle les provinces seraient représentées à nombre égal par leurs littérateurs les plus renommés. Ce plan paraît lui avoir été suggéré par le succès très réel que le Canada a obtenu dans l'exposition internationale de géographie, tenue à Venise en Septembre 1881. De nombreux prix y ont été décernés aux cartes et dessins de la commission géologique et aux auteurs de voyages et explorations géographiques ; entre autres à M. Faucher de Saint-Maurice pour ses *Promenades dans le golfe Saint-Laurent*, ses trois croisières dans le même golfe, et les souvenirs de voyage de *Québec à Mexico*, récits de combats et de bivouacs, car M.

*

Faucher de Saint-Maurice a été soldat, soldat volontaire dans l'armée française pendant la guerre du Mexique, en 1864. Le comte Viola, rapporteur de l'exposition de Venise a félicité au nom de la commission, les Canadiens « sur les progrès rapides et incomparables qu'ils ont fait faire à la géologie. »

« A peine rentré à Québec, à la suite de cette brillante campagne, M. Faucher de Saint-Maurice a été appelé par le marquis de Lorne qui lui a fait part de son projet de création d'une *Société royale du Canada*. Il désirait que l'élément français y fût largement représenté, et il chargea M. Faucher de Saint-Maurice de lui présenter une liste des Canadiens français qui pourraient en faire partie. Une réunion eut lieu à Montréal, à l'université McGill, et 88 noms français y furent soumis au choix du gouverneur. Ce chiffre indique le développement qu'a pris la culture des lettres dans le Bas-Canada et cependant, pour en avoir la mesure, il faudrait y ajouter les noms des écrivains et historiens décédés, tels que F.-X. Garneau et d'autres. Le

marquis de Lorne avait mis pour condition que chaque sociétaire devait avoir publié au moins un livre ; à quelque temps de là, le choix du gouverneur s'était fixé sur dix-neuf littérateurs, en dehors de M. Faucher de Saint-Maurice.

« Celui-ci, chargé de présider la première séance de la section des lettres françaises tenue à Ottawa, a énuméré, dans un discours spirituel, les noms et les titres des vingt académiciens du Canada français. En voici la liste.

« L'honorable P.-J.-O. Chauveau, auteur d'un roman : *Charles Guérin*— fait dans sa jeunesse,— et devenu plus tard député de la province de Québec, puis ministre de l'instruction publique, sujet sur lequel il a écrit un livre rempli de documents précieux. M. Chauveau a débuté dans la carrière politique comme correspondant secret de mon journal, le *Courrier des Etats-Unis*, à la suite de l'insurrection canadienne.

« L'honorable juge Routhier, auteur d'un livre *A travers l'Europe* et des *Causeries du Dimanche*.

« MM. Louis Fréchette, le poète couronné récemment par l'Académie française ; l'abbé

Casgrain, auteur des *Légendes canadiennes*, de la *Fongleuse*, etc.

« Napoléon Bourassa, originaire de l'Acadie, auteur de *Jacques et Marie* et qui est tout à la fois écrivain, peintre et sculpteur.

« M. Oscar Dunn, dont le nom écossais cache une nature profondément française, auteur de *Dix ans de journalisme* et d'un glossaire canadien français, cité avec beaucoup d'éloges par Francisque Sarcey, dans ses études de linguistique.

« Paul de Cazes, auteur de *Notes sur le Canada*, dont j'ai parlé plus haut et qui lui ont valu les éloges de la commission internationale de Venise.

« Hector Fabre, journaliste, chroniqueur très fin, devenu sénateur.

« Joseph Marmette, auteur de *l'Intendant Bigot*, du *Chevalier de Mornac* et de *François de Bienville*, ces anciens preux de la Nouvelle France.

« MM. Le Moine, Sulte et Tassé, auteurs de beaux livres sur les mêmes époques.

« Les abbés Bois, Verreault, Tanguay et Bégin, archivistes et historiens.

« Pamphile Le May, romancier, traducteur de *l'Évangeline* de Longfellow.

« Napoléon Legendre, poète, auteur de petits livres pour l'enfance.

« Marchand, député au parlement et vaudevilliste en ses heures de loisir.

« A ces vingt littérateurs canadiens français, le marquis de Lorne a ajouté un nombre égal de littérateurs et de savants anglo-canadiens ; ce qui porte le chiffre des membres de la Société royale à 80, comme ceux de l'Académie française et de l'Institut. Cette coïncidence n'a pas manqué d'être l'objet de certaines épigrammes.

« — Certaines personnes, dit M. Faucher de Saint-Maurice, et certains journaux ont exercé leur verve sur nous, nous comparant à l'Académie française. Je n'ai pas besoin de vous dire ici, Messieurs, ce que tous vous pensez comme moi. Il n'y a qu'une seule académie au monde, c'est l'Académie française. Notre société n'est qu'une réunion dont les débuts sont modestes. Nous sommes un jeune peuple, mais nous

sommes un peuple de travailleurs. Voyez ce qui se passe autour de nous. Notre horizon s'élargit : notre pays grandit. De la Colombie anglaise à la Nouvelle-Ecosse, une voie ferrée, qui comptera comme une des merveilles du XIXe siècle, va faire, sur un territoire à nous, le raccordement entre le Pacifique et l'Atlantique. Notre marine marchande occupe le troisième rang parmi celle du monde entier. Notre commerce fixe l'attention du capital étranger.... En avant ! courage, et espoir dans l'avenir. »

« De pareilles paroles sont douces à entendre de la bouche de descendants de Français. Par le traité qu'ils ont conclu avec une Société française de Paris pour l'établissement d'un Crédit foncier canadien, et par les arrangements commerciaux qu'ils cherchent à faire avec notre gouvernement en dehors, ou plutôt en sus de ceux qui existent entre la France et l'Angleterre, les Canadiens essaient de se rattacher de plus en plus à leur ancienne patrie. Ils publient 34 journaux et revues écrits en français et qui se

partagent comme suit : Province d'Ontario, à Ottawa ; province de Québec 31 dont 8 dans la ville de Québec et 9 dans celle de Montréal ; dans le Manitoba détaché du Canada, et pas un seul dans la Nouvelle-Ecosse, notre ancienne Acadie ! Mais la ville de Shédiac, dans le Nouveau-Brunswick a un *Moniteur canadien*, comme pour consoler ses voisins déshérités (1). En somme, le Canada est une province que nous reconquérons moralement au-delà des mers.

« La Louisiane en ferait autant, si elle était libre de ses mouvements. Mais elle est prisonnière du tarif américain dont le protectionnisme exagéré la rend forcément tributaire des industriels du Nord. Si nos exportations y ont diminué, notre langue y a conservé sa suprématie, et les Louisianais pourraient eux aussi fonder, s'ils le voulaient, une société d'écrivains distingués en tous genres. J'en ai déjà nommé deux, M. Alfred Mercier, auteur d'un roman historique, intitulé

(1) Ce nombre s'est considérablement augmenté depuis.

l'Habitation Saint-Ybar, et M. l'abbé Adrien Rouquette, prosateur et poète de premier ordre, écrivant dans les deux langues, et qui a reçu jadis les encouragements des Chateaubriand et des Lamartine.

« Ils ont été devancés l'un et l'autre dans la carrière des lettres par M. Charles Gayarré, auteur d'une histoire remarquable de la Louisiane, et qui, par d'autres écrits, a mérité d'être regardé comme le doyen des littérateurs louisianais par l'âge et le talent.

« Je pourrais en citer beaucoup d'autres qui ont honoré depuis quarante ans la presse française de la Louisiane, MM. Cyprien Dufour, Placide Canonge, Félix Limet et autres que j'ai été heureux de trouver comme auxiliaires dans ma tâche patriotique. Ces lignes sont un souvenir affectueux que je veux leur adresser. »

Voilà la primeur qu'a bien voulu me servir, en ce jour de fête et de réunion intime, M. Frédéric Gaillardet.

Ce hardi défenseur de notre race n'est plus. Il est mort quelque temps après cette bonne soirée passée ensemble, mais le souvenir de cet homme aimable, de ce patriote, de ce chrétien me suit encore. Chaque fois que je veux me rappeler quelqu'un de bon, d'enthousiaste, d'indulgent pour autrui, la belle figure de vieillard de M. Gaillardet se dresse devant moi, et vient me murmurer ces douces paroles.

—Ma pensée et mon cœur ont toujours été et sont encore avec vous autres Canadiens français.

Frédéric Gaillardet s'est éteint à l'âge de 75 ans.

La veille de sa mort il écrivait ce billet à ses amis, le général de Trobriand son ancien collaborateur au *Courrier des Etats-Unis*, à Albéric Second et à Arsène Houssaye :

—J'ai vendu ma propriété de Plessis-Bouchard. Mon acquéreur devant en prendre pos-

session le 15, *je la quitterai le 14 août, à dix heures du matin.*

Je veux que nous y dinions une dernière fois. Je vous attends après demain jeudi, 3 courant. Départ à 3 h. 45 m. : arrêt à la station de Franconville.

Je vous lirai l'introduction du livre auquel je travaille depuis plusieurs années et qui ne tardera pas à paraître chez Dentu : *l'Aristocratie en Amérique.*

Prière d'être exacts. Sait-on où et quand on se reverra ? Quels sont les morts de demain ? Les vivants d'aujourd'hui ?

F. GAILLARDET.

Un de ses amis M. Hector Fabre, ajoute les détails suivants :

—Le dîner fut gai, mais Gaillardet n'était pas en train comme d'habitude. Il ne se sentit pas la force de faire la lecture annoncée. Dans la nuit même une douleur violente le prenait au

côté gauche. Il demanda les secours de la religion et il se coucha alors pour mourir.

Ses funérailles eurent lieu le 14 août, comme il l'avait annoncé dans son billet en ne croyant pas dire si vrai.

A dix heures du matin il quittait pour toujours la demeure qu'il avait tant aimée.

XVII

M. Albert Lefaiivre, ministre plénipotentiaire.—Bombardement d'un ballon.—Course échevelée.—Espion prussien.—En Autriche.—*Vox in nube*.—Trente-neuf ans à Saint-Cyr.—La maison vide.—Léon de la Brière.—*La légende d'un peuple*.—Les hommes de lettres canadiens.—L'art de bien dire.—Auguste Achintre.—Tony Révillon.—Paul Féval.—Les étapes d'un comédien.—Aller ou ne pas aller.—Néant de la gloire.—Emmanuel Gonzalès.—Le général Clinchant.—Le général Chanzy.—La mort du soldat chrétien.—Le chef des bouchers bleus.—Le général Margueritte.—Priez pour la France.—Une visite chez le général Boulanger.—L'amiral Jauréguiberry.—La dernière lettre de Henri Rivière.—Le commandant Servan.

Ce qu'il y a de consolant en France, c'est de se rencontrer aussi souvent avec des hommes qui connaissent et qui comprennent si bien l'immense avenir du Canada français. Je viens de déjeuner sur le champ de bataille de Champigny, avec l'un de ceux là, M. Albert Lefaiivre, ancien consul général de France à Québec, et ministre plénipotentiaire.

De tous les consuls que la France nous a fait le plaisir de nous envoyer, ce sont lui et M.

Dubail qui ont le plus contribué à la reprise de nos relations commerciales avec la mère-patrie.

M. Albert-Alexis Lefavre est né à Versailles le 20 février 1830. Son père était un des professeurs les plus distingués de l'école militaire de Saint-Cyr. En 1851 M. Lefavre devint élève de l'Ecole normale de France et fit un brillant et rapide cours d'étude dans cette maison d'éducation supérieure qui a donné aux sciences et à la littérature tant de célébrités. Plus tard il prit ses degrés de licencié en droit et de licencié-ès-lettres. Il entra, en 1856, au service des consulats.

Il débuta par habiter Mayence, puis Manheim, et ce fut dans ce poste qu'il écrivit pour la *Revue contemporaine* et la *Revue germanique* nombre d'articles sur les arts, la littérature, la poésie et la politique allemande qui lui firent une honorable réputation de critique en France et en Allemagne.

En 1863 le ministère des affaires étrangères donna à M. Lefavre la juste récompense due à

ses services et à ses travaux. Il le nomma chancelier au consulat général de Belgrade. A cette époque la Turquie consentait à livrer au prince Michel Obrenovitch toutes les forteresses du Danube et de la Save, mais elle se refusait à l'évacuation des villes de Belgrade, de Samendria et de Chabatz. Au moment de son arrivée en Serbie les négociations furent reprises, et M. Lefaiivre put assister aux conférences qui précédèrent la reddition de ces importantes forteresses au prince Michel.

De Belgrade le jeune chancelier passa à la légation de Munich. C'était alors en 1865, année mémorable, qui vit éclater l'antagonisme de l'Autriche et de la Prusse. M. Lefaiivre vit là se dérouler cette guerre qui changea la face de l'Allemagne, et dont il a rendu compte dans une conférence fort intéressante — *Grünewald* — lûe plus tard devant l'Institut canadien-français de Québec.

En 1868, M.^e Lefaiivre était attaché à l'ambassade française de Vienne comme chancelier et consul honoraire. Ses relations personnelles

avec les personnages politiques de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bohême lui inspirèrent alors certaines vues particulières sur la politique afin d'entraîner cette puissance dans une action collective contre la Prusse. Quelques jours après la proclamation de la république il se rendit à Paris, proposa un programme au gouvernement de la défense nationale et fut chargé d'une mission extra-officielle. C'était au moment où la capitale de la France était investie par les armées allemandes. Toutes les voies terrestres étaient interceptées ; il ne restait plus que celle des airs.

M. Lefavre n'hésite pas. Quelques jours après la sortie aérienne de Gambetta, il part à son tour en ballon. Cette périlleuse ascension fut racontée par toute la presse européenne. Elle est décrite en ces termes par l'historien anglais du *Franco-Prussian War* : Je traduis.

— Le voyage du ballon le *Washington* sorti de Paris à 7 heures du matin, le 12 octobre 1870, est digne de mémoire. Il était sous les

ordres de l'aéronaute Bertaut et contenait en outre, M. Lefavre chargé d'affaires et porteur de dépêches pour Vienne ainsi que M. Van Roosbiche, un belge qui s'occupait de l'élevage et de l'entraînement des pigeons voyageurs. En sortant de Paris, le ballon s'éleva et se maintint à une hauteur de 1,500 pieds. On était encore à portée des carabines prussiennes, et bientôt les balles sifflèrent aux oreilles des intrépides voyageurs. Quelques unes vinrent se loger dans le ballon, ce qui le fit se rapprocher de terre et augmenta de plus en plus le danger. Il n'y avait pas à hésiter. On eut recours aux moyens suprêmes.

Des sacs de lest sont jetés et la nacelle s'élève aussitôt à 4,500 pieds. De cette immensité elle nargue impunément les projectiles allemands. Le vent se prit à fraîchir, et toute trace de danger semblait être disparue, lorsqu'une demi-heure après le ballon descendit et s'arrêta au-dessus d'une ville occupée par l'ennemi. Pendant trois long quarts d'heures les braves voyageurs durent subir des feux de pelotons ;

mais tout à coup le vent se mit à souffler du sud, et le ballon pivotant brusquement sur lui-même s'élève de nouveau et est rapidement entraîné hors de portée.

Peu après la nacelle descend jusqu'à terre, près de la gare du chemin de fer de Cambrai ; puis elle s'élève pour s'abaisser encore. L'aéronaute juge alors l'occasion favorable. Il jette son ancre avec ses quatre cents brasses de câbles, et bien que le vent souffle en tempête, il déroule toute cette longueur de chanvre. L'ancre est à la veille de mordre la terre ; mais hélas ! le brave aéronaute se trouve tout à coup emmêlé dans un des replis du câble ! Il est violemment entraîné hors de la nacelle. Ses compagnons le voient tomber d'une hauteur de soixante pieds et sa mort est certaine. Mais, bonheur inespéré ! ce qui semblait devoir lui être fatal, le sauve. Les replis du câble amortissent sa chute et il se relève légèrement contusionné.

Le ballon dégagé reprend aussitôt sa course. Il est livré maintenant à la direction inexpérimentée de MM Lefèvre et Van Roosbiche. Le

grapin touche, çà et là, la terre. Nacelle et ballon vont toujours dans leur course insensée, se frappant aux arbres, les brisant parfois et rasant les haies sur leur passage. Dans un de ces bonds forcenés, le second voyageur, M. Lefavre est jeté hors de la nacelle où il ne reste plus que M. Van Roosbiche.

Celui-ci fit preuve d'un sang froid extraordinaire. Se servant des cordes qui unissent la nacelle au ballon, il réussit à se hisser sur ce dernier, l'ouvre d'un coup de couteau, en déchire de larges bandes, et le ballon dégonflé se prend à trembler un instant puis s'affaisse tout à coup sur le terrain.

« Il y avait là près de 200 paysans qui guettaient le monstre. Ils s'emparèrent de la nacelle, et prenant le malheureux éleveur de pigeons pour un espion prussien, ils le menacèrent d'exécution sommaire :

— Faites de moi ce qu'il vous plaira, répondit-il ; mais aidez - moi d'abord à sauver les dépêches que j'apporte de Paris. Coupez, dé-

chirez ce ballon, pourvu que vous reteniez la nacelle qui ne renferme que des documents importants, c'est tout ce que je vous demande.

Ces mots furent dits sur un ton si naturel qu'ils firent cesser toute alarme. Au même instant un habitant de l'endroit, M. Bricourt, survient. Il prête son aide au voyageur, et tous deux mènent à bonne fin le sauvetage des précieuses dépêches. Peu de temps après M. Lefaivre arrive. Il était tombé tout près de là. Quant à M. Bertaut, on était sans nouvelles de lui, lorsqu'un paysan accouré et raconte que l'intrépide aéronaute était sauvé, et qu'en ce moment il était dans une ferme des environs en train de faire panser ses blessures.

Trois quarts d'heure après les trois voyageurs étaient réunis autour de la table de M. Bricourt, et trois heures plus tard ils arrivaient à Cambrai et remettaient au bureau de poste les cinq énormes sacs de dépêches qu'ils avaient apportés de Paris. Ils pesaient huit quintaux ! »

Le soir même, M. Lefaiivre se faisait conduire chez son oncle, le général Treuille de Beaulieu qui commandait la place de Douai. Il y prit deux jours d'un repos bien mérité.

Gambetta était alors à Tours. M. Lefaiivre se hâta de l'y rejoindre et en reçut des instructions spéciales. A quelques jours de là il franchissait le mont Cénis et traversait à la course cette *Italia liberata* qui jadis.....? mais depuis elle est devenue oubliée.

Ce fut à Prague, en Bohême que M. Lefaiivre trouva le plus d'échos et de sympathies en faveur de l'Alsace et de la Lorraine. Les deux grands chefs du parti tchèque, Pallarzky et Rieger lui donnèrent un concours très énergique, et bientôt une adresse signée par 83 députés Bohêmes était envoyée au chancelier de l'Empire, le comte de Beust, pour protester au nom du droit national des peuples contre le démembrement de la France.

A Pesth, M. Lefaiivre trouva le même soutien dans le parti slave et dans le parti libéral hongrois. Pendant trois semaines le parlement

magyare fut occupé dans des discussions très animées ayant pour but de pousser l'Autriche et le gouvernement impérial à une intervention pour la France. Mais le comte Andrassy inféodé depuis longtemps à la politique prussienne sut par d'habiles manœuvres étouffer les élans patriotiques du parlement : la politique d'absentéisme prévalut. A la même époque Paris succombait. L'armée de l'Est était rejetée dans la Suisse. Toute résistance devenait impossible. M. Lefavre quitta son poste, laissant les souvenirs les plus sympathiques chez tous ceux qui, en Autriche, aiment la France, et particulièrement dans l'armée, dont un grand nombre d'officiers lui avaient donné leurs concours.

Après une participation aussi active aux événements de la guerre, M. Lefavre avait acquis, en Allemagne, une notoriété qui le mettait en délicatesse avec la diplomatie allemande. On jugea à propos de lui confier une mission en Amérique. Il fut nommé au consulat de Charleston dans la Caroline du sud. Peu de temps après il apprenait son transport avec même grade,

à Riga, en Russie ; mais il ne fut que le titulaire de cette charge. L'année suivante, le ministère des affaires étrangères envoyait M. Lefavre au consulat de Québec. Il venait d'être élevé pour lui en Consulat général.

Pendant son séjour au Canada, le digne représentant de la France n'a cessé de se rendre de plus en plus sympathique aux différentes races qui composent la population canadienne. Il était surtout aimé par les Canadiens-français. Vivant au milieu d'eux, personne autre que M. Lefavre ne connaissait mieux leurs qualités, leurs besoins, leurs aspirations. Personne mieux que lui ne respectait l'attachement de ce brave peuple à la langue des aïeux et sa grande loyauté au pouvoir établi. Alsacien d'origine, M. Lefavre se plaisait à trouver dans la nouvelle France un adoucissement à ses douleurs patriotiques.

Il a écrit, à Québec, une foule d'études remarquables sur la littérature allemande. Ses travaux touchent surtout aux pensées littéraires, économiques et philosophiques. Entre autres

essais, il a publié *Les idées sur la politique sociale en Allemagne* ; *Le roman politique en Allemagne* ; *L'apothéose de Schiller en Allemagne* ; *La critique musicale en Allemagne* ; *Les prétentions de l'Allemagne sur l'Alsace-Lorraine* ; *Les asiles de la misère à Berlin* ; *Un projet de traité de commerce avec le Zollverein* ; *La poésie en Autriche* ; *Lenau, sa vie, ses œuvres* ; *Le mouvement de l'Allemagne vers l'unité* ; *Le Nationalverein*.

La carrière de M. Lefavre, comme représentant de la France chez nous, peut se résumer dans ce vieil axiôme français que l'habitant de la province de Québec connaît si bien et qu'il met tous les jours en pratique.

—« Fais le bien ; tu ne redouteras personne. »

Un de ses fils, aujourd'hui dans la diplomatie — il est secrétaire d'ambassade à Athènes — écrit des articles et des études très suivis dans la *Revue des Deux Mondes*. Son *Pèlerinage à Delphes* restera. Autrefois il tournait

fort gentiment les vers. Un jour il paria qu'il écrirait séance tenante une pièce que tout le monde prendrait pour être de Victor Hugo.

Le pari fut tenu et fut gagné. Cette pièce est inédite, elle est intitulée :

VOX IN NUBE!!!

..... !
 !!
 !!!
 Et voilà le GÉNIE. A tout l'on dit " Je pense."
 Mystères et calculs, dans cette griffe immense
 Je tiens tout—Avenir, Passé, tout est prouvé—
 A Dieu qui nous dit " Cherche," on répond " J'ai trouvé"—
 En rapportant, hagard, de l'abîme PROBLÈME
 La perle VÉRITÉ, cantique ou ~~bien~~ blasphème.
 La grotte où l'ombre pèse et le glacier luit,
 La fleur, astre des champs, l'astre, fleur de la nuit,
 Le ruisseau qui chemine et l'insecte qui file,
 Le sculpteur d'IDÉAL, le pétrisseur d'argile,
 Mandrin, Dante, Cromwell, Irus sans feu l'hiver,
 Et le buisson qu'Avril vient habiller de vert,
 Le brin d'herbe qui croît sur la Tour qui s'écroule,
 Tout ce qui naît, vit, meurt, roule, vole, rampe ou coule,
 Tout s'en vient comparaître, humble à ce Tribunal
 Où l'Esprit SUZÉRAIN juge le Fait VASSAL.
 L'Ideé est le compas—Le bon sens est l'équerre.
 La mesure c'est l'ORDRE.—On déclare la guerre
 A ce qui n'écrit pas DIEU sur son étendard.
 On enfonce dans tout l'Analyse,—ce dard—
 Et dans l'âpre combat, si le faux, ce Protée,
 A dénoué, Subtil, les cercles d'Aristée,

Si l'eau de Vérité s'écoule entre tes doigts
O Hercule de l'âme, écoute alors la voix
Qui conseillait Socrate, et consulte l'extase...
La Nymphe de Numa, le luth de Métastase,
L'abeille de Platon, l'abeille d'Ezéchiël,
Te mèneront, penseur, sur les cîmes du Ciel.
Et dans ces visions de flammes, ô poète,
Sur ce haut Sinaï qui te change en prophète
L'instinct de tout t'inonde et tes regards d'Elu
Vont, sans être éblouis, contempler l'Absolu !...
Enthousiasme de l'Aigle ! Ivresse de se dire :
" Chiffres, notes ou vers, plume, compas ou lyre
" Chacun de ces sommets me montre l'univers
" Et la foudre est Sybille au milieu des éclairs !
" J'étreins le corps vermeil de la vérité nue,
" Je poursuis dans l'enfer et poursuis dans la nue
" Les fantômes épars de notre songe humain
" Et je m'en vais ainsi, le cor d'Astolphe en main,
" Pourchassant au travers des grottes infinies
" Les Systèmes Dragons et les Dogmes Harpies !
Le génie a cent noms : il doit se faire Abri ;
Beaume, Phare, Soutien—Il est le père Aubry
De Chactas désolé, d'Atala disparue.
La Parole est sa graine et le Fait sa charrue !
Il proclame : " Platon, le vrai c'est la Beauté !"
" Pétrarque c'est l'amour ! Brutus la liberté !
" Fais de l'homme l'oiseau ; Dédale, ouvre tes ailes :
" Fais sortir l'harmonie hors des pipeaux fidèles,
" Orphée !—Et toi Colomb, l'Amérique est là-bas !
" Galilée, œil profond, ne t'inquiète pas !
" Tout tourne sous ton pied sublime : *Et pur si muove !*
Tout relève de lui, le Forum et l'Alcôve,
La tombe et le berceau, le gibier et la proie.
Il calcule, déduit, fouille, ausculte, résume,
Pèse—Il est le creuset du savoir, lourde brume

Qui courbe tous les fronts depuis quatre mille ans !
 Volant de gouffre en pic, en ses vastes élans
 Il sonde tout cratère, il traduit, il compare
 Bonaparte à Cartouche et l'Olympe au Ténare,
 L'Offrande de Caïn à l'Offrande d'Abel,
 L'homme Notre-Dame à l'insulte Babel !
 Il offre à tout venant le remède et l'obole
 Et le miracle vient doubler la parabole.
 Le préjugé Bossu devient droit sous sa main :
 Le principe égaré retrouve son chemin.
 Au système qui boîte il dit— " Plus de béquilles—"
 Les blés multipliés tombent sous les faucilles
 De tous ceux qu'il envoie à la maison du Vrai.
 Il ferme les tombeaux que la nuit entrouvrait
 Pour y plonger l'essaim des Nymphes, les Idées ;
 Et quand aux passions, Cavales non bridées
 Qui traînent sur des rocs un char désarmé,
 Il dit tout simplement : " Rien n'est désespéré.
 " Aux Abîmes Plaisirs préférez la Prairie
 " Familles, Jeux d'enfants, foyer, table bénie,
 " Musique, chants de femme et parole d'amour :
 " Voilà les fleurs. Voilà la Paix. Voilà le jour.
 De Jéhovah qui songe il se fait la trompette.
 Il est le cri du Ciel. Dieu commence il complète.
 Les Siècles à sa Voix sont sortis du chaos.
 Ses épaules d'acier soutiennent l'OURANOS—
 Rayez Confucius ; effacez Zoroastre ;
 De la Voûte Progrès ôtez chaque pilastre ;
 De la route Avenir éteignez les flambeaux.
 Que vous restera-t-il ? De l'ombre sur des os !
 Otez Homère. Otez le Christ. Otez MOÏSE.
 Où sont la Synagogue et le temple et l'Eglise ?
 Où sont la foi, l'Amour, la main serrant la main
 Et le figuier planté sur le bord du chemin ?
 Qu'on nous enlève Euclide, Hippocrate, Archimède,

L'homme appellera-t-il l'univers à son Aide
 Pour triompher enfin de ce même univers ?
 NON !—TOUT dévore TOUT—Les mondes sont déserts !
 Géryon va finir par terrasser Hercule.....
 Il avance ; la nuit le suit, le jour recule.
 La dernière Arche sombre au fond de l'Océan,
 Et la création rentre dans le néant ! ! !.....

.....
 Mais le GÉNIE est là qui résiste sans trêve.
 Que Jéhovah sommeille ou que Jéhovah rêve
 Dans son grand manoir bleu—nous veillerons—c'est bien.
 Le bras du Ciel c'est nous—Sans nous le Ciel n'est rien.
 Sans nous que deviendraient les foules et les terres,
 Et les maisons de bois et les villes de pierres ?
 Quels rayons tomberaient sur les fronts consternés ?
 Pour qui se courberaient les peuples prosternés ?
 Il faut notre secours contre l'Hydre qui gronde
 Et nous servons, amis, de clé de voûte au MONDE ! !

.....
 ...Ainsi parlait Ophrûl au haut du Khormaguine...
 —Mais le vent que soufflait une immense poitrine
 Lui mugit ces cinq mots—“ DIEU seul suffit à DIEU ! ”
 Et l'Aigle se reput d'Ophrûl dans la ravine.

.....
 L'ancien consul général de France au Canada
 est issu d'une famille militaire. Un de ses frères,
 capitaine au 65^e de ligne, a été tué à Gravelotte.
 Quant à M. Lefavre père, c'était un vieillard de
 82 ans. Il les portait à merveille avec un

grand air. Rien n'était charmant comme d'entendre ce patriarche éparpiller ses causeries et les anecdotes du passé sous les acacias séculaires du petit jardin de l'impasse Montbauron, à Versailles. Pendant les trente-neuf ans qu'il avait enseigné à Saint-Cyr, il avait vu défiler devant lui—comme élèves—les officiers les plus distingués de l'armée française. Aussi, quand un de ces noms venait à tomber dans la conversation, l'œil de ce vénérable vieillard s'allumait; ses souvenirs accouraient en foule, et on finissait par assister à un véritable cours d'histoire militaire contemporaine.

Le 13 août 1881, je me rendais à Versailles. J'avais promis à M. Lefavre père d'aller lui demander à déjeuner dans le courant de la semaine. J'allais tenir parole, et je venais de prendre l'impasse Montbauron. Je me hâtais de jouir de la conversation de cet aimable vieillard et de me retremper au contact de ce sage. Je tire le cordon et demande M. Lefavre. La servante hésite, me laisse passer, et la vieille

bonne qui servait ce vétéran depuis des années me tombe dans les bras en pleurant.

—M. Lefavre ? dit-elle, mais il est enterré depuis sept jours !

Le cinq août, il s'était senti faible ; ses jambes refusaient de le porter. Un médecin fût mandé. Il constata rien d'anormal, mais dans la nuit le mal fit des progrès alarmants, et le lendemain à onze heures du matin en pleine connaissance et muni de tous les secours de la religion, M. Lefavre succombait à une attaque d'appoplexie séreuse. Je n'ai vû rien de triste au monde comme cette maison vide, où régnaient hier encore la vie, la joie, la vertu, l'hospitalité.

Je regagnai tristement Paris en me rappelant ce fragment de poésie de la dernière saison, qu'écrivait jadis madame Boulay-Paty.

Cette triste maison n'a plus regard ni voix ;
Dans la lampe il n'est plus d'aliment pour la flamme :
Les foyers qui brillaient sont tous éteints et froids,
Le logis n'a plus d'âme...

Ce logis autrefois si bruyant et si beau,
Hélas ! vide et muet, voilé de lierres sombres
Appartient au passé. Ce n'est plus qu'un tombeau
Habité par des ombres.

Oh ! ne rajeunis point tes murs fendus des vents
Maison abandonnée ! ainsi vieillie et tombe.
Ne te redonne pas à de nouveaux vivants :
Sois fidèle à la tombe !

Parmi les nombreux amis que le Canada compte à Paris je ne dois pas oublier un ancien militaire et un écrivain distingué, M. Léon de la Brière. Il vint nous faire visite il y a quelques années.

Il fut fêté et choyé parmi nous. Chacun s'empressait de rendre hommage à son courage et à son talent. Retour de la Nouvelle France, M. de la Brière a conservé de ses amis d'outre mer le meilleur des souvenirs. Tous les jours il ne cesse de chercher et de trouver l'occasion de le leur montrer. C'est ainsi que parlant de nous dans le *Samedi-Revue*, magazine parisien consacré à la politique, aux lettres, aux sciences, aux beaux-arts, aux questions sociales, il disait :

« L'été dernier, un voyageur débarquait en France, un homme jeune encore, un Français d'outre-mer, accusant par sa franche allure et

son langage accentué, sa vieille origine normande de colon canadien : Louis Fréchette. Ce frère d'Amérique, le grand poète du Nord, n'avait pas traversé l'Atlantique pour trouver les plaisirs de nos villes et se mêler à nos tumultes ; il venait au contraire chercher ici l'ombre et le silence, la solitude et la campagne, le recueillement nécessaire au travail. Il a trouvé tout cela dans la Bretagne nantaise, au bord de la Loire, en un castel ami, où les mois se sont écoulés dans la retraite pieusement et laborieusement remplis. Il vient de nous quitter, retournant aux sites grandioses de notre colonie perdue, mais laissant à la France, comme un fils exilé à sa mère qui pleure, le meilleur de son âme, un pur et brillant joyaux, une œuvre maîtresse, un poème qui datera dans l'histoire littéraire de l'Amérique : *La légende d'un peuple*.

« Ce recueil de beaux vers, larges et patriotiques, me semble marquer le pas définitif de l'ère nouvelle dans les progrès de la littérature française au Canada. La vieille mère-patrie peut applaudir avec fierté cette postérité intellectuelle

qui va s'épanouir loin de nous pour le triomphe perpétuel du génie français. Le Canada si obstinément fidèle à notre langue, à notre culte, à nos souvenirs, grandit non plus seulement en nombre, en labeur matériel et prospère ; le voilà qui sans déposer la pioche ni la cognée, revendique, dans l'héritage national, sa part propre de la gloire nationale !

« Je serais bien loin de la vérité en disant que la littérature canadienne commence avec la nouvelle publication de Fréchette. Non ; ceux qui connaissent et qui aiment—c'est tout un—nos frères du Saint-Laurent, savent combien la plume est chez eux en honneur. Elle est touffue comme les moissons pressées d'un sol vierge la production littéraire du Canada : et l'on s'étonne qu'un si jeune peuple ait déjà tant écrit ? On noircit là-bas le papier sans se contraindre ; le papier ne paie pas d'impôt. Les journaux français abondent à Québec et à Montréal. Le *Canadien*, le *Journal de Québec*, la *Minerve*, la *Presse*, l'*Étendard*, la *Patrie* et vingt autres sont répandus dans toutes les villes, dans toutes les

fermes. On s'empresse de les lire..... plus même de les lire que de les payer, s'il faut en croire un récent manifeste de l'archevêque de Toronto rappelant à ses ouailles, comme une obligation de conscience assez négligée, le devoir de verser le prix de ses abonnements. Les œuvres plus mûries abondent aussi bien que celles de la presse quotidienne, et bien des noms sont déjà célèbres. Garneau et Ferland ont magistralement buriné l'histoire de la Patrie canadienne ; Sulte et Routhier ont chanté dans leurs douces harmonies, les beautés du Saint-Laurent ; De Gaspé a raconté avec une naïveté charmante les légendes de l'origine coloniale, Marmette a exploité les aventures romanesques : Dunn, Tassé, Chauveau, Le Gendre ont écrit de solides études sur leurs pays. Faucher de Saint-Maurice, cet officier qui a combattu au Mexique sous nos drapeaux, tient la plume comme il a tenu l'épée : ses récits, où ses sentiments pour la Nouvelle France se confondent ardemment avec son amour pour la vieille France, sont simples et gais, d'un style vif et

d'un entrain gaulois ; son encre vient certainement de Paris. Enfin Fréchette, avant son poème d'aujourd'hui, avait déjà moissonné ses lauriers sur le Parnasse de l'Académie française. On surprendrait donc tout ce peuple en prétendant que sa muse s'éveille aujourd'hui, quand elle chante en réalité depuis cent ans; que le goût littéraire naît là-bas maintenant, quand au contraire les écrits de Bougainville nous apprennent l'existence d'un *Cercle littéraire* à Québec en 1757 ; quand il est notoire qu'à l'époque de la cession en 1763, nos pauvres colons—ils n'étaient alors que 60,000—s'étaient procurés une bibliothèque française de 60,000 volumes—un volume par habitant !

« Mais ce qui est vrai c'est que pendant de longues années les Canadiens ont eu autre chose à cultiver que la cadence et la pensée ; c'est que leurs rudes aïeux ont eu les sauvages à repousser, le cher drapeau fleurdelysé à défendre héroïquement contre l'invasion des anglais, le sol à conquérir par le mousquet, à féconder par la charrue, et que les indomptables générations de pionniers,

dans leur labeur tenace et isolé, n'ont pu donner beaucoup de soins aux cours de la littérature. Ces héroïques paysans sans doute étaient des Gaulois ; l'imagination, le rire, le couplet gouailleur et bon enfant ne tarirent jamais chez eux ; la langue se conserva, grâce aux luttes, à l'obstination tenace du clergé catholique ; mais elle se figea, se rancit pour ainsi dire, immuable et cantonnée, dans les locutions corrompues, dans les indécisions rurales de la syntaxe. Et quand les Canadiens, devenus légion, rendus par l'Angleterre à la quasi-indépendance, dégagés des premiers et pressants soucis coloniaux, purent songer à fournir un contingent aux Belles Lettres, leurs poètes, leurs historiens, durent travailler d'abord à épurer la langue, à refaire cet instrument délicat qui s'émousse et se rouille quand il dort dans le fourreau, qui s'aiguise et s'affile par le maniement, par l'épreuve assidue au sein des castes raffinées qui peuvent se livrer à la culture de l'intelligence et du goût.

« L'art de bien dire, en effet, ne se puise pas seulement dans l'étude et dans les livres, chez

les maîtres muets ; il n'acquiert sa souplesse, son élégance et son poli que par le commerce vivant familier d'une société mûrie. Les Canadiens, tout neufs encore, mêlés à une race étrangère et longtemps dominante, ont dû travailler sans trêve pour renouer la tradition littéraire, pour ramener le feu sacré, pour greffer sur l'originalité si précieuse de leur fond propre la correction du style. Ils ont toujours eu la verve, l'élan, l'idée ; ils ont conquis le savoir ; la forme vient à son tour.

« La voici complète, exquise, fleurie, puissante dans la *Légende d'un Peuple*, dans cette vibrante épopée qui déroule les grands tableaux militaires et religieux de l'histoire nationale. La saveur locale reste. La couleur, l'image, la pensée sont canadiennes : la langue est irréprochablement française, sans que le terroir s'y accuse par aucune trace fâcheuse. L'avenir imitera : la route est tracée.

« Il me semble qu'en voyant tomber les langes littéraires d'une nation, sa fille séparée, qui a grandi loin d'elle sans jamais l'oublier, qui

s'élève aujourd'hui nubile et consciente de sa force, comme le champion américain du génie français, la vieille France doit sentir ses entrailles de mère tressaillir avec orgueil. »

Le hasard qui n'en fait jamais d'autres m'avait donné comme parrains lors de mon admission à la Société des gens de Lettres de France, Paul Féval et Tony Revillon ; c'est-à-dire les deux antithèses les plus complètes qui se puissent imaginer dans la République des lettres. Je profitai d'un de mes passages à Paris pour aller les remercier. Tony Revillon demeurait alors rue d'Aboukir : il n'était pas encore le député de Belleville. Il vint à nous, nous serra cordialement la main et se mit à me parler longuement d'Achintre, en apprenant que j'étais du Canada.

Ils avaient été camarades de jeunesse : l'un et l'autre s'étaient laissé le meilleur des souvenirs. Je lui appris alors qu'Auguste Achintre occupait une place enviable et méritée dans la presse canadienne. Depuis, hélas, il est mort lui aussi ! En feuilletant ma correspondance passée je

retrouve cette note que j'envoyai dans le temps à Tony Révillon.

—Achintre est un écrivain charmant, plein de tact, d'esprit, de délicatesse ; il laisse des biographies, des études de mœurs, des observations fines, pratiques qui devront être un jour réunies en volumes. Ce causeur si brillant et en même temps si charitable, sera longtemps regretté de ses amis. Achintre avait l'esprit de Méry : il en avait aussi la plume.

« Né à Besançon en 1834, Auguste Achintre entra de bonne heure à l'école de cavalerie de Saumur. La guerre de Crimée le trouva maréchal de logis chef du 7^e chasseur de France. Plus tard il donna sa démission pour voyager. Il fit un séjour assez prolongé à Saint Domingue, puis il vint au Canada où il s'occupa de lettres. Nous avons de lui des « *Portraits et dossiers parlementaires*, » fort rares maintenant ; une monographie de l'île Sainte Hélène, en face de Montréal—où l'on trouve de précieux renseignements pour l'histoire et la science ; des

biographies sur nos hommes canadiens ; des monographies de monuments, d'institutions publiques ; des poésies fraîches, délicieuses. Il a publié aussi le premier fascicule d'un voyage dans la Colombie Anglaise, fait en compagnie de sir Hector Langevin.

« Votre ami Achintre est mort du diabète à l'Hôpital Notre Dame de Montréal.

« C'était un honnête homme. Il avait fait deux larges parts dans sa vie ; l'une était donnée à la France, l'autre à sa seconde patrie le Canada.

« Il repose aujourd'hui en paix sur cette terre de Nouvelle France qu'il a tant aimée. »

Cette lettre parut faire plaisir aux amis d'Achintre en France, et c'est pour cela que je l'inscris dans ces notes de voyage.

Tony Révillon nous fit promettre d'aller le revoir ; nous ne pûmes tenir parole. Lors de notre dernière rencontre, il était à la tribune de l'Assemblée tonnante contre les abus. Il n'était guère changé ; et ce jour là je retrouvai le grand gaillard, type d'officier de cuirassier, à la mous-

tache blanche, au nez bourguignon, aux cheveux argentés que j'avais vu pour la première fois le 25 août 1880.

De la rue d'Aboukir nous primes la route qui conduit à l'avenue des Ternes, et je vous prie de croire que ce n'est pas chez le voisin.

Paul Féval demeurait alors numéro 86, au fond de la cour.

—Nous sonnons, une bonne répond et nous fait entrer dans un joli cabinet de travail où l'on ne voit que boiseries en chêne, vieilles armures, cuivres repoussés, bibliothèques finement sculptées. Le maître de céans vient au-devant de nous. Sa taille est moyenne : il est large d'épaules : cheveux et barbe sont poivre et sel. Le col est libre, sans cravate ; il est vêtu d'un veston noir, et porte des pantoufles. En nous priant de prendre un siège, il nous demande s'il y a toujours des pommes de terre « en Canada, » puis il félicite le pays du succès que Fréchette vient de remporter à l'Académie française et nous parle longuement de l'église que Paris érige

en ce moment sur les buttes de Montmartre en l'honneur du Sacré-Cœur :

—N'est-ce pas l'œuvre la plus sublime que l'homme ait fait, nous dit-il ; celle de donner un cœur à Dieu ?

Puis il parla de Jules Simon et de Victor Hugo.

—Pour moi ce dernier a été longtemps la personnification du siècle : ce n'est plus qu'un scélérat.

Et il fit trois ou quatre tours dans la chambre, en ajoutant :

—J'ai raison, voyez-vous. Il aurait dû s'en tenir aux œuvres de sa jeunesse ; au moins celles-là rapprochaient les enfants de Dieu.

De fil en aiguille la conversation tomba sur les Irlandais et sur les Polonais ; ces races n'y jouèrent pas le beau rôle. En nous quittant il nous offrit sa photographie.

C'était la première et dernière fois que je devais voir Henri-Corentin-Paul Féval. Né à

Rennes le 27 septembre 1817 il était fils d'avocat et avocat lui-même. Après avoir essayé du journalisme sans succès il se lança dans le roman. *Le Loup blanc*, les *Mystères de Londres*, le *Bossu* entre autres eurent une grande vogue. Cette dernière production entraîna une polémique assez vive avec Sardou. Féval fit aussi quelques études historiques. Tout à coup il devint ardent catholique et écrivit un dernier chef d'œuvre les *Étapes d'une conversion*. Il explique ainsi dans sa préface la conception de ce livre.

— « A notre insu, nos joies et nos douleurs, nos triomphes et nos défaites nous rapprochent de Dieu. Ce n'est pas nous qui marchons vers la conversion, c'est la conversion qui vient à nous. J'ai voulu marquer les diverses stations de la mienne et raconter, étape par étape, ce mystérieux voyage de la grâce divine à la rencontre d'une âme. »

La fortune souriait à ses efforts et l'avenir semblait assuré à ses huit enfants lorsque sa confiance fut trompée.

—J'ai trouvé mon chemin de Damas—disait-il mélancoliquement à un ami—sur les ruines de l'emprunt ottoman ?

Paul Féval est mort de paralysie à la suite de l'attaque qu'il avait eu en 1882. Il vivait alors à l'hospice des frères *Saint Jean de Dieu* où il passa, sans se plaindre, cinq douloureuses années, et il fut enterré au cimetière Montparnasse.

L'anecdote suivante donnera une idée du caractère de Paul Féval pendant ses derniers jours.

« Un jour raconte Chincholle je tombai malade, Paul Féval vint me voir. Il sortit un crucifix de sa poche.

—Jésus à souffert plus que vous, me dit-il en approchant de mon lit. »

La vie de Féval changea. Sa porte qui restait fermée aux profanes était toujours ouverte aux prêtres. Il quitta les Ternes pour aller habiter Clignancourt, à l'ombre du Sacré Cœur, dont il a payé un pilier.

Pour s'y rendre la montée est dure.

—Elle l'est moins que le chemin des Oliviers, disait-il.

Et il offrait sa fatigue à Dieu.

—Je suis l'homme du monde le plus docile aux conseils, écrivait-il à son ami Edmond Biré. Je suis docile jusqu'à l'absurde. Deux hommes d'avis contraires, rien qu'en me disant tour à tour : *Allez et n'allez pas*, me retiendraient pendant un an à moitié chemin de chez moi au bois de Boulogne, sans que je puisse jamais, ou rentrer chez moi ou passer la porte Maillot.

On fait grand cas de ses œuvres et Jules Claretie se plaisait à en dire.

—« Le cœur, l'esprit, les larmes, l'ironie, nous retrouvons toutes ces qualités à profusion dans ces livres qui furent la joie de nos vingt ans. La vie pouvait l'avoir brisé : il pouvait avoir disparu de ce mouvement parisien où un passant remplace un passant, où s'allument et s'éteignent des gloires d'une minute : il était demeuré

présent à notre esprit. On lisait toujours ses livres ; on applaudissait toujours ses pièces. »

Paul Féval eut le convoi du pauvre. Ce fut le 8 mars 1887 qu'il fut porté au cimetière par un petit groupe d'amis.

—Jamais, écrivait le lendemain le vicomte Oscar de Poli, jamais je n'ai plus clairement, plus profondément perçu, que devant cette navrante indifférence, le formidable néant de la popularité, de la gloire, de ce que l'homme appelle la vie.

De chez Paul Féval l'ordre de nos visites nous conduisait chez le président de la société des Gens de Lettres, M. Emmanuel Gonzalès. L'auteur des *Frères de la côte*, ressemblait à l'un des types de ses romans : grand, brun, moustache noire en croc, œil scrutateur et ferme sous celui d'autrui, nature pleine d'élan et de générosité.

Il nous accueillit avec une grande cordialité et me montra avec orgueil dans sa bibliothèque la collection d'auteurs canadiens que je m'étais fait plaisir de lui envoyer. C'est cet homme est lui aussi parti. Gonzalès est mort le 14 octobre 1887. Il perdit sa femme, puis sa fille Eva, qui était merveilleusement belle. Depuis, tous les dimanches, il allait faire une visite à ces tombes chéries.

Gonzalès était croyant. C'est lui qui disait :

— Je n'ai jamais manqué d'aller chercher mon rameau béni à l'église et de faire maigre le vendredi.

Gonzalès est mort tout habillé dans son fauteuil, à dix heures du matin. Ce jour là, dit M. Olivier des Armoises, « il apposait encore sa signature aux actes émanant de la société des Gens de lettres, de France. Le soir en s'endormant pour toujours, il parlait de cette belle et utile association qu'il a contribué à fonder, qui était la grande préoccupation de sa pensée, le

but de son dévouement ; dont vivant il fut l'âme, et dont mort il devient l'une des gloires. »

Pendant un de mes séjours à Paris une fluxion de poitrine compliquée d'une fièvre pernicieuse enleva en quelques heures un officier général que j'avais connu au Mexique.

Le général Clinchant était né le 24 décembre 1820, à Thiancourt, dans le département de la Meurthe. Entré à l'École militaire de Saint-Cyr le 9 novembre 1839, il en sortit comme sous-lieutenant d'infanterie le 1^{er} octobre 1841. Promu successivement lieutenant le 3 juin 1847, capitaine le 12 mars 1851, major le 24 juin 1855, lieutenant-colonel le 30 juin 1859 sur le champ de bataille de Solférino, colonel le 12 août 1862, il se distingua pendant la campagne du Mexique et fut nommé général de brigade le 12 août 1866.

Lors de la déclaration de guerre contre la Prusse en 1870, le général Clinchant fut mis à la tête de la 2^e brigade de la 1^{re} division du 3^e corps d'armée, commandé par le maréchal Bazaine, et il prit part à tous les combats qui eurent

lieu devant Metz, jusqu'au moment de la capitulation. Metz tombée, le général Clinchant, réussit à s'échapper et à gagner Paris, où il vint se mettre à la disposition du gouvernement de la Défense nationale. Nommé général de division le 11 décembre suivant, il fut appelé au commandement du 20^e corps, destiné à opérer dans l'Est sous les ordres du général Bourbaki, et gagna, le 16 janvier 1871, la bataille de Villersexel.

Après la défaite d'Héricourt et la tentative de suicide du général Bourbaki, le général Clinchant rallia les troupes de Cremer et du général Bressolles, prit le commandement en chef de toute l'armée de l'Est et ordonna la retraite sur Pontarlier en longeant la frontière suisse.

On sait que par suite de l'oubli de M. Jules Favre, de comprendre l'armée de l'Est dans la conclusion de l'armistice, cette armée tout entière faillit tomber au pouvoir des Prussiens, et ne parvint qu'à grand'peine à gagner la Suisse avec armes et bagages.

Après la signature de la paix, le général Clinchant rentra en France, et fut mis à la tête du 5^e corps de l'armée de Versailles. Il passa ensuite au commandement du 1^{er} corps à Lille, puis au 8^e corps à Bourges.

A la mort du général Aymard, il avait été appelé à lui succéder comme gouverneur militaire de Paris.

Le général Clinchant était grand officier de la Légion d'honneur. Il avait une réputation de capacité et de bravoure qui en faisait un des officiers les plus appréciés de notre armée.

Ce fut chez ce général que j'eus l'honneur de connaître le général Chanzy.

Celui-ci avait fait de sa vie deux parts : l'Eglise ; la France, fille aînée de l'Eglise.

Chrétien, il priait.

Soldat, il savait manœuvrer, combattre, et tirer partie des positions plus difficiles.

Français, il savait dire.

Un jour quelqu'un, les pieds sur les chenets, se vantait devant ce général de n'avoir jamais eu peur au feu.

— « Et bien moi, répondit Chanzy froidement — il était peu causeur — le feu m'a toujours ému.....même le feu de la cheminée. »

Le premier de l'an qui a précédé sa mort, le général Chanzy donnait une réception officielle en sa qualité de commandant de corps d'armée.

L'évêque de Chalons-sur-Marne, monseigneur Sourrieu entouré de son clergé, vint présenter ses hommages au général.

En recevant l'évêque, Chanzy lui dit :

« Je suis heureux de voir autour de moi le clergé du diocèse et à sa tête son honorable pasteur. L'alliance de l'armée française et du clergé est nécessaire au relèvement de la grande patrie. »

A cinq jours de là, Chanzy mourait, à la force de l'âge, frappé par l'apoplexie.

Le 7 janvier, l'évêque donnait l'absoute sur le cercueil du général.

En face de cette tombe, monseigneur Sourrieu n'a pu contenir son cœur. Il n'a pas voulu laisser sortir de l'église de Châlons la dépouille du vaillant général sans lui dire adieu.

Il l'a fait en termes émus ; comme un évêque sait parler d'un soldat.

« Au milieu de nos désastres, a-t-il dit, Chanzy n'a jamais perdu l'espoir, parce qu'il croyait fermement en Dieu qui lui donnait foi en son pays.

« Quant à nous évêque, parlant au nom de la Religion, nous ne voulons regarder ici que le chrétien.

« Chanzy vivait, le visage toujours tourné du côté de Dieu. Il m'a été donné d'apprécier les charmes de sa vie domestique. J'ai eu ainsi sous les yeux de délicieux tableaux, et je ne sais si le mérite en revenait au général ou à sa noble compagne.

« Adieu, général, il nous reste votre mémoire ; elle sera immortelle dans ce monde, fait pour récompenser les gloires d'ici-bas.

« Priez pour la France, veillez sur elle.

« Voilà l'hommage que la Religion dépose sur le cercueil de Chanzy. »

Que puis-je ajouter de plus ? Que dire devant ce sacerdoce bénissant un autre sacerdoce ? devant cet évêque pleurant sur un soldat ?

Voilà la France telle que nous l'aimons ; voilà la vraie France.

J'ai aussi souvent causé avec mes anciens camarades d'un autre grand disparu qui a su — en mourant — faire pleurer toute l'armée française. Ce brave je l'avais connu au Mexique où il commandait un régiment de chasseurs d'Afrique. Il s'appelait du doux nom de Margueritte, et les Mexicains en avait tellement peur qu'ils l'avait surnommé lui et ses soldats — *los carniceros de azul* — les bouchers bleus. Non loin de Mars-la-Tour en face de la frontière, la

France lui a érigé un monument, et Jules Claretie n'a pas perdu cette occasion pour écrire ces fières lignes sur ce fier soldat :

— « Fils d'un Lorrain cultivateur pauvre, il s'engage un beau matin, dans le 1^{er} carabiniers et part pour Arras. Margueritte, qui a laissé un livre excellent, pittoresque, sur les *Chasses en Algérie*, n'avait jamais eu d'autre maître que son père, brigadier de gendarmerie.

« Et cet homme qui, tout enfant, accompagnant son père en Algérie, arrêtait, cavalier aussi agile qu'un spahis, les meurtriers arabes au milieu de leurs douars, qui, plus tard, à l'affût, chassait le lion comme Gérard, ou la panthère comme Bonbonnel, ce soldat qui, à dix-sept ans, s'engageait comme gendarme interprète dans les gendarmes maures, gagnait, en défendant un convoi devant Boufarik, ses galons de laine de brigadier, était déjà, à dix-huit ans, porté trois fois à l'ordre du jour de l'armée.

« Lors de la guerre de 1870, il était général. Dès nos premières défaites, le pressentiment de

sa mort lui semble être venu. Après une charge à Pont-à-Mousson que Napoléon III lui reprocha amicalement en lui demandant si elle était opportune :

— « Ce n'est pas le moment de se ménager, dit-il à ses officiers. Nos soldats sont jeunes, l'épreuve est difficile. Nous aurons tous à payer de notre personne. Ce que je ferai, vous le ferez à votre tour bientôt.

« Ce qu'il ferait ? Il se ferait tuer. »

« Du moins, il pouvait mourir. Mourir en pensant à ses fils, mais en faisant, par son héroïsme, une consolation à sa patrie. Ce fut lui qui, avec de Galiffet, lança ses cavaliers sur les fusilliers allemands, sabra les carrés ennemis, se replia, se reforma, bondit sous les balles prussiennes et arracha ce cri d'admiration au roi Guillaume :

— Oh ! les braves gens !

« C'est sur la crête d'un mamelon du village de Floing que son aide-de-camp, M. Révérag, le vit tout à coup tomber de cheval, face à terre, sauta près de lui, le prit dans ses bras, le mit à genoux, l'interrogea.

« Margueritte ne pouvait parler, mais il put se remettre debout. Les Prussiens tiraient toujours. Le général avait la figure en sang, une balle était entrée par la joue gauche et ressortie par la joue droite, emportant une partie de la langue. Et quand il passa devant ses soldats, ne pouvant crier : « En avant ! » le voulant pourtant, essayant, il n'eut que la force d'indiquer du geste, avec le bras gauche, la direction de l'ennemi.

« Est-ce dans cette attitude que le sculpteur l'aura représenté, ce héros, dans la statue qui doit s'élever sur la petite place de Manheulles ?

« Son geste fut compris.

« Ses soldats levèrent leur képi, baissèrent leur sabre avec respect, et, éperonnant leurs chevaux, — ces petits chevaux qu'ils aimaient et qui tombaient avec eux, — firent une nouvelle charge, et beaucoup moururent encore en criant : « Vive le général ! Vengeons le ! »

« Le soir, à Sedan, à la sous-préfecture, où l'on transporta Margueritte sous les obus, celui qui était encore l'empereur vint voir le général et lui serra la main, disant qu'il espérait que la

blessure serait sans gravité. Marguerite écrivit au crayon sur une feuille de papier : « Sire, je vous remercie. Moi, ce n'est rien. Mais que va devenir l'armée ? Que va devenir la France ? »

« On transporta, le 3 septembre, le général en calèche fermée de Sedan à Bouillon, en Belgique, et de Bouillon au château de Beauraing, chez le duc d'Ossuna. Le général écrivit, mais d'une écriture tremblée, à sa femme pour la rassurer. Trois jours après, le 6, dans l'après-midi, il essaya d'articuler ces mots : *Ma femme, mes enfants*, voulut écrire, laissa tomber le crayon de ses doigts et serra la main de son aide-de-camp lorsque le chapelain du château dit, près de lui : — « Priez pour la France ! »

« Son aide-de-camp l'embrassa au front, l'en-sevelit, et lui mit entre les mains un crucifix, dernière croix de ce soldat.

« Maintenant le corps de Marguerite repose en Afrique, dans le cimetière de Mustapha, près du coin de terre, où enfant il domptait les chevaux kabyles. On a voulu que sa mort servit d'enseignement ; du champ des manœuvres les

cavaliers d'Afrique peuvent apercevoir son tombeau, comme les Lorrains de la frontière peuvent apercevoir sa statue. ■

On se rappelle qu'au mois d'août 1881, le général Boulanger fut nommé chef de la mission militaire qui fut chargée de représenter la France aux fêtes du centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis.

M. le marquis de Rochambeau, dans une brochure intitulée : « *Yorktown*, » décrivait comme suit l'impression que produisit le général sur les Américains :

« Aux Etats-Unis, il personnifiait l'armée française de la façon la plus heureuse : les hommes admiraient la finesse de ses appréciations et l'étendue de son savoir : les femmes, sa tournure élégante et martiale, la grâce de ses manières. A coup sûr, la France ne pouvait avoir de plus aimable représentant de l'autre côté de l'Océan. »

Profitant de son voyage en Amérique, le général Boulanger visita le Canada.

Il faut croire qu'il y laissa les mêmes souvenirs qu'aux Etats-Unis, dit la *Cocarde* de Paris publiée le 25 octobre 1888, et que je retrouve ici dans mes notes de voyage.

—« Hier, parmi les nombreux visiteurs qui se pressaient à l'hôtel de la rue Dumont-d'Urville, le général a reçu un parti de touristes canadiens français presque tous membre du syndicat de la presse de leur pays, que lui présentait M. Foursin, l'aimable secrétaire du commissariat général du Canada à Paris.

« Plusieurs de ces MM. étaient déjà personnellement connus du général, dont la mémoire est excellente : tels, M. Faucher de Saint-Maurice, député du comté de Bellechasse, à l'Assemblée législative de Québec, président du syndicat de la presse Canadienne française ; M. Tessier, député du comté de Portneuf.—Des noms bien français, comme on le voit.

« A citer aussi : MM. Miville-Déchène, député du comté de l'Islet ; Pinault, capitaine au 9^e

voltigeur, de Québec ; Paul Fabre, fils de M. Fabre, commissaire général du Canada à Paris, etc., etc. . .

« Les touristes canadiens et le général se sont familièrement entretenus pendant quelques minutes et se sont quittés en se promettant de se revoir. »

Le général nous reçut debout, dans ce cabinet particulier qui un jour a été décrit ainsi par Adrien Marie de l'*Illustration*.

« Sur la table, où s'accumulent les papiers et les bibelots, un obus à balles se détache par sa forme et sa hauteur rappelant sans cesse au général candidat qu'il est et reste soldat. *Memento !* Le cabinet est d'ailleurs plein d'une ornementation toute militaire. Un type de drapeau français brodé par les maisons lyonnaises, des panoplies que le général a rapportées de Tunisie sont suspendues aux murailles ; des lances de uhlans ramassées pendant la guerre de 70 se dressent avec leur petites flammes le

long de la cheminée monumentale qui chauffe la pièce, laquelle est un ancien atelier de peintre avec de grandes baies vitrées donnant accès à l'air et à la lumière.

« Derrière le général, sur un panneau que nos lecteurs ne peuvent apercevoir, règne un portrait équestre de l'ancien ministre de la guerre, en grande tenue et monté sans doute sur ce fameux cheval noir qui s'appelle de son vrai nom *Tunis* et qui est un cheval russe dressé par le capitaine Guiraud, l'un des officiers d'ordonnance du général.

« Des bibliothèques tournantes occupent les angles de la pièce alternant avec des bahuts et des sièges. Le cabinet du général est très grand et il a pu contenir jusqu'à deux cents personnes. On y accède par un petit couloir de deux mètres, sur les murs duquel une aquarelle représente la revue du 14 juillet 1886 qui a laissé un si vif souvenir aux Parisiens et qui a servi de thème à la fameuse chanson de Paulus. »

Je n'ai pas à porter ici un jugement sur l'homme qui a tant occupé la presse et le monde ; mais beaucoup de mes compatriotes sont de l'avis d'Aurélien Scholl, quand il disait :

—Le général a de beaux états de service : il s'est battu un peu partout, et je comprends maintenant pourquoi on le déteste tant en Allemagne. Il n'y a pas d'erreur ; ce sont les Prussiens qui nous ont révélé Boulanger par l'entremise de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*.

Une autre figure historique que j'ai eu l'honneur d'entrevoir est celle de l'amiral Jauréguiberry. Il était alors ministre de la marine et chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères. Ce fut l'amiral Peyron qui me présenta. Le ministre se montra d'une grande affabilité. Il nous expliqua un magnifique modèle du cuirassé *l'amiral Duperré* et s'informa curieusement du sort des tribus indiennes de l'Amérique du Nord, surtout de celles du Nord-Ouest et de leurs missionnaires. L'amiral était protestant.

Je lui citai le cas du père Lacombe, un des évangélisateurs du Nord-Ouest.

Œil fin, vif, tête très spirituelle, narquoise mais bonne, tout décèle chez cet oblat — disai-je à l'amiral — l'esprit de sacrifice, l'énergie, l'amour des âmes. Les apôtres devaient être ainsi.

Le père Lacombe possède à fond plusieurs dialectes sauvages. Il parle surtout le Cris.

--Je cause très souvent en sauvage, me disait-il dans une mission qu'il est venu faire à Saint-Charles de Bellechasse. La langue crise est harmonieuse, belle, imagée. Elle prête admirablement à l'éloquence. La langue des Pieds-Noirs est la langue belliqueuse, la langue de la volonté, de la fierté. Mes débuts au Nord-Ouest ont été quelque peu difficiles. Il y a longtemps de cela, je faisais la mission à l'endroit où s'élève aujourd'hui le fort Edmonton. Je croyais savoir le Cris, mais dès les premiers mots je m'embrouillai et dans un moment d'humeur je m'écriai :

—« Est-il possible que je ne trouverai personne ici pour parler le français ?

Un grand vieillard sec, sale, enveloppé dans une vieille couverture, se leva du fond de la salle et me dit :

—« Père, je le parle.

Ce sauvage était un canadien-français du nom de Cardinal. Il était des environs de Montréal et il vivait dans cette tribu depuis au delà de 40 ans. Je me fis interpréter par lui, mais je compris bientôt qu'il ne donnait pas à mes paroles toute la portée qu'elles avaient. Je pris là une résolution ; celle de ne plus aller en mission avant de posséder à fond la langue criée. Tout l'hiver suivant je l'employai à étudier sans trêve, et bientôt je fus en état de parler aussi bien que les indiens eux-mêmes.

Dernièrement—amiral—le père Lacombe dînait chez sir Georges Stephens. Le roi du Pacifique lui remit pour un des chefs sauvages, Crowfoot, un billet de faveur pour tout le par-

cours du chemin de fer. Cette *passse* était renfermée dans un médaillon d'argent suspendu à une chaîne d'argent. Le nom du chef était gravé en dessous, en anglais et en indien.

En indien il se lisait comme suit :

SAPOMAXIKOW

Un jour le père Lacombe demandait à un Sioux :

—Qu'est-ce que Dieu a créé de plus beau sur la terre ?

—De la viande, répondit le roi de la prairie, en se faisant claquer la langue.

Voilà tout ce que je peux vous dire—amiral—sur les indiens du Nord-Ouest.

Depuis, l'amiral Jauréguiberry a disparu lui aussi. Il est mort à l'âge de 72 ans à la suite d'une chute faite dans son appartement. A la tête du 16^e corps d'armée, il fit des prodiges de valeur. Il se battit à Coulmiers, à Loigny, à

Vendôme, au Mans. Il avait aussi fait les campagnes de Chine et avait été gouverneur du Sénégal.

C'est à propos de lui que Jules Delafosse écrivait ces lignes :

— « C'est la marine qui trempe et façonne de pareils hommes. . .

« Ils furent tous grands au jour de l'épreuve ; et si, depuis dix-sept ans, quelque reflet de notre ancienne gloire a brillé sur nos ruines, c'est d'eux seuls qu'il nous est venu. La Roncière, Pierre, Courbet, Jauréguiberry furent des hommes hors de pair qui eussent honoré les époques les plus éclatantes de notre histoire. Ceux-là sont morts, mais la marine est toujours féconde, et si quelque chose nous console de les avoir perdus, c'est qu'ils nous ont laissé de dignes héritiers.

« Lorsque l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, traversait les couloirs de la Chambre, en se hâtant un peu comme pour fuir cette

atmosphère empestée, vous l'auriez pris, à voir cette tête ronde, sa figure rasée, sa redingote à la propriétaire, pour un homme d'Etat anglais. Toujours calme, toujours plein de mépris pour les intrigues qui s'ourdissaient dans cet antre, il ne pouvait s'y hasarder dix minutes sans éprouver un besoin irrésistible de sortir et de respirer.

«La Chambre comprit dès la première rencontre, qu'elle ne ferait pas d'un pareil homme ce qu'elle voudrait, et, instinctivement, elle le détesta. Chaque jour, quelque obscur député le harcelait, le mordillait aux jambes, sans réussir à l'émouvoir. Ces vilaines scories de la cuisine parlementaire ne l'atteignaient pas; les personnalités n'arrivaient jamais jusqu'à lui, et tranquille dans la tempête, il montrait une sérénité inaccessible à toutes les attaques. Pour lui, ce qui se passait de mauvais dans la Chambre avait l'air de se passer dans un autre monde. Il prit place à son banc de ministre, parla, écouta, et il fut clair que les incidents qui troublent et égarent les délibérations n'étaient à ses yeux, que des niaiseries, des rixes puérides, sans dignité

et sans portée. Sa tenue y répugnait ; il ne voulait pas s'y mêler ni qu'on l'y mêlât. Aux provocations, il regardait fixement et ne répondait pas.

« Un jour vint, cependant, où le dégoût l'emporta et lui fit cingler de cette apostrophe les insectes qui piquaient sa forte échine :

— « Laissez-moi tranquille avec vos renseignements pris sur des tables de café !

« Et comme les autres faisaient mine de gronder et de montrer les dents, il ajouta :

— « Vous n'osez pas dire que je me défie de vous ; dites-le, car c'est vrai !

« Il leur jeta son portefeuille à la figure et quitta la salle en secouant sur tout ce vermiculement parlementaire la poussière de ses souliers. »

C'est l'amiral Jauréguiberry qui m'a permis de prendre une copie de cette dernière lettre écrite par le capitaine de vaisseau, Henri Rivière, tué au Tonquin, à l'attaque du pont de Papier.

« A Hanoi, 24 mai 1883.

« Quand j'ai reçu votre lettre j'étais à la veille de prendre une citadelle, et je vous réponds après l'avoir prise. Quoique ce soit dans la vie un événement assez rare et assez singulier que de prendre une citadelle, j'en suis fier. Il semble que j'ai été destiné sur le tard de ma carrière à devenir un navigateur et un homme de guerre. Cela a commencé à la Nouvelle-Calédonie et cela continue au Tonquin. Je ne serai pourtant jamais qu'un ambitieux de la dernière heure, si je le suis jamais.

« Il y a tant d'autres choses que j'ai aimées et qui ont pris ma vie, que j'aime et qui la prennent encore. J'ai connu l'apaisement du connu. Je n'ai plus le désir de l'inconnu. Vous autres, gens de terre, hommes et femmes, vous ne savez pas ce que c'est qu'un départ, celui où l'on quitte tout de sa vie, de son moi, pour s'en aller au loin, dans le temps, dans l'espace, dans l'inconnu. On n'est pas encore parti qu'on l'est déjà. Il y a des années en avant qui vous séparent de

ceux à qui l'on parle, de l'endroit où l'on est. J'ai éprouvé cela la dernière fois que je vous vis.

« Il y a dans tout ce que l'on ressent alors une mélancolie indéfinie. On est tout prêt de se dire : pourquoi partir ? Il serait si simple de n'avoir pas de chagrin là et de revenir ici le lendemain. Au Tonquin ce ne sont plus les fleurs jaunes, mais des fleurs rouges ; il est certain que ces eaux ont une teinte rose.

« C'est un joli fleuve avec des rives de sable ou boisées ; un fleuve de France. Je demeure au consulat, dans une élégante maison blanche, avec une véranda tout autour. Les navires légers de la division navale sont mouillés sous mes fenêtres. De toute la journée on ne sort pas à cause de la chaleur. Mais vers cinq heures du soir je monte à cheval, avec le consul ou avec le commandant de l'infanterie de marine, et nous faisons une promenade en ville ou à la citadelle. Ces villes asiatiques sont de grouillantes agglomérations d'êtres humains et des amoncellements de cabanes de bois et de paille. La race est inoffensive et très craintive. Quand aux femmes,

il me semble que ce ne sont que des singes, et encore pas de jolis singes. Mais, quand même elles seraient dix fois plus belles que nos femmes de France, qui sont pourtant ce que nous avons de plus vif dans la pensée et dans le cœur, les soucis d'un général qui m'incombent m'empêcheraient de leur accorder la moindre attention.

» H. RIVIÈRE. »

Henri Rivière était un des écrivains remarquable de la marine française. Il a conçu des livres ravissants, entr'autre *Cain*, récit fantastique, sauvage que Edgar Poë aurait signé à deux mains. Ses notes de campagne prises pendant l'insurrection canaque de la Nouvelle Calédonie, sont aussi a lire. Il y rend pleine justice à un de mes amis, le lieutenant de vaisseau Servan, qui à cette occasion fut créé officier de la Légion d'Honneur.

Servan est fort connu au Canada. Il y est venu en 1883, et il y a laissé de nombreux amis. La dernière fois que j'eûs le plaisir de

serrer sa loyale main, c'était à bord du paquebôt le *Saint-Laurant*. Il le commandait : j'étais son passager.

M. le lieutenant de vaisseau Servan, avant d'être attaché à la compagnie transatlantique, s'était déjà distingué dans des circonstances toutes particulières, lors de l'insurrection de la Nouvelle Calédonie. Il commandait alors en 1878, la station de Canala, et dès que la première nouvelle du soulèvement des Canaques lui parvint il demanda au gouverneur de le laisser partir seul avec les tribus de son arrondissement, pour venir au secours d'Uarai, attaqué par les sauvages.

Le gouverneur finit par céder. Il partit donc, seul, sans soldats, avec les tribus de Canala, et je tiens à lire la fin de cette téméraire expédition, tel que l'a donnée Henri Rivière, qui s'y connaissait en courage. Malheureusement ne l'a-t-il pas trop prouvé à la marine ? La mort est venu l'enlever après une affreuse agonie, à l'instant où il allait passer contre-amiral. Blessé

légèrement, on dit qu'il a été empalé par les Pavillons noirs !

Henri Rivière disait de Servan :

« Le moment est arrivé, l'aube naît. Du haut d'une colline et grandissant sous la lumière, on aperçoit le pays insurgé. Ce sont les vallées de la Foa et de la Fonimolo, les plaines de la Fomvari et tout au loin la mer. On s'arrête et l'arrêt se prolonge. Les chefs se sont remis à délibérer. Cependant, quelques Canaques se sont répandus dans les alentours. Ils découvrent une maison de colon récemment incendiée et qui fume encore : il n'en reste que les décombres. Des cadavres de blancs, mutilés, sanglants, à demi-brulés, gisent sur le sol, dans les cendres.

« Ces Canaques aussitôt accourent, préviennent les chefs. Ceux-ci vont voir. Il se manifeste parmi les sauvages une émotion extrême. Ils ont senti le sang ; la bête féroce s'éveille en eux. Les chefs reviennent très agités. Ils ne délibèrent plus dans le calme, parlent tous à la fois.

Il est clair que l'insurrection est la plus forte : il y a lieu d'y prendre rang et de s'y affirmer en tuant l'officier. Les chefs sont là ; Gélima ne dit rien ; Maurice intercède peut-être ; mais Orondo s'exalte, entraîne les autres. Il a les yeux rouges, le geste menaçant. Il va marcher sur Servan. »

C'est Servan qui marche à lui :

—Orondo, lui dit-il en souriant, je te donne ma carabine.

Ces paroles dans un tel moment paraissent singulières. Orondo demeure interdit :

—A moi ! ? dit-il.

—Oui, à toi. Si nous devons combattre ensemble avec le colonel et les soldats que nous allons trouver là bas, c'est un cadeau que je t'aurai fait. Si, au contraire, tu me tues, comme tu semble en avoir l'intention, tu ne pourras te vanter de me l'avoir prise.

« Un murmure de surprise et d'admiration court parmi les sauvages. Orondo reçoit la carabine, et rougit de plaisir. Il serre la main de Servan et lui dit :

—Nous sommes avec toi : conduis-moi au colonne.

« Dès lors, il n'y eut plus d'hésitation, et quelques heures plus tard, à la Foa, Servan se rencontrait avec le colonel Galli. »

Mais trêve de ces souvenirs. Ce voyage tire à la fin ; il va falloir rentrer. Avant de quitter la terre de « souvenance, » causons encore un peu puis nous rallierons le bord.

XVIII

La parisienne fantaisiste. — Le parisien. — Chez Auger et Guèret. — La parisienne sérieuse. — La religion en France. — A genoux devant la Prusse ? — Ce que l'on faisait aux jours d'épreuves. — Les soldats français appréciés par un officier anglais. — Un bon baiser. — L'évasion du général Faverot de Kerbreck. — Les chevaux du Canada. — Une ville qui est une cave. — Comment se fait le champagne. — A l'école d'agriculture de Grignon. — Versailles. — Une heure chez les capucins. — M. Moranges. — M. Mauzaize. — M. de Mofras. — Mon ami Farnham du *Harper's Magazine* et les Canadiens français. — M. l'abbé Biron. — Une foire dans les environs de Paris. — En chemin de fer et en diligence. — Chez mon ami Drouin. — Le château de Boisguibert. — *Fleur que nous ne connaissons pas*. — Paysages du Perche. — *Il y a longtemps que je t'aime* — Causeries sous bois. — Importante suggestion. — Visite à la Verrière. — Une prébende de Rabelais. — Adieux. — Deux ans après. — La catastrophe de l'île de la Réunion. — Saint Germain-en-Laye. — Un interrupteur. — Inauguration de la statue de M. Thiers. — Le musée gallo-romain — M. de Lesseps. — La délégation française au centenaire de Yorktown. — Le tombeau de monseigneur Dupanloup. — Sa mort. — L'automne. — Un souvenir de Londres. — Une croix et l'oubli.

Pour certaines personnes la parisienne est évidemment un type, une de ces personnifications familières aux hommes de lettres, qu'ils

ont parfaitement le droit de traiter et d'analyser. Usant de la permission, ces gens là se font plus sévère, plus justicier, plus apôtre que leur nature aimable ne leur comporte. Ces procédés sont très-admissibles en littérature ; mais je tiens à les signaler comme des procédés.

La Parisienne de ces prudes nous la connaissons. Son babil, son laisser-aller, ses airs vaporeux nous ont été révélés dans *Çà et là*, dans les *Odeurs de Paris*, et dans bien d'autres écrits. Des comédies, des vaudevilles, des romans, peintures plus ou moins fidèles d'un monde frivole ou bohème, nous offrent également de nombreuses reproductions du même caractère. Je me chargerais volontiers, avec ces compilations, de faire un ou plusieurs portraits fantaisistes de parisiennes, moins fins sans doute, moins athéniens que celui de ses détracteurs, mais tout aussi ressemblant à l'original que l'on veut bien nous indiquer.

Des parisiens honorables, certainement par le témoignage, m'ont affirmé que cette légèreté signalée, comme un caractère général, n'existe

qu'à l'état d'exception dans la bourgeoisie parisienne.

Il est facile, au reste, de le démontrer par induction.

Le parisien n'est pas un dissipateur : au contraire, sa vertu capitale est l'économie.

Allez chez MM. Auger et Guéret rue du Vide-Gousset visiter leur atelier de pierreries. On vous montrera pour des millions de diamants, de saphirs, d'émeraudes, de topazes enfermés dans des boîtes d'allumettes. Pour arriver à l'endroit où se vendent ces merveilles, il vous faudra passer par le fond d'une cour et monter au quatrième. Ces lapidaires réalisent ainsi une économie notable sur le loyer, et ils savent parfaitement que le tout Paris saura bien se déranger pour venir les trouver et payer largement leurs rivières, leurs aigrettes, leurs merveilleux bijoux.

C'est une justice que rendent aux parisiens les étrangers et qui frappe tous les observateurs. Comment concilier l'économie avec l'usage im-

modéré du plaisir ? Le parisien est laborieux, très appliqué aux affaires, extrêmement sagace dans toute les transactions. Sa probité est proverbiale : sa parole extrêmement sûre, et l'on peut dire que le commerce parisien brille d'un éclat incomparable, non-seulement par la valeur de ses produits, mais par le sentiment d'honneur. La preuve de ce que j'avance, n'existe-t-elle pas dans la confiance, dans l'immense crédit dont il jouit dans tout l'univers ? Une comparaison entre Paris et certaines villes du Canada faite par un parisien sur cette matière délicate, ne serait pas précisément à leur avantage.

Fortes creantur fortibus et bonis.

Comment ces hommes auraient-ils ces mérites solides si leurs mères, leurs épouses, leurs filles étaient ces poupées ou ces cocodettes Benoiton dont on nous donne la peinture ?

La vérité, c'est que la parisienne est sérieuse, active, extrêmement experte dans tous les soins domestiques. Savante dans les travaux de couture, c'est surtout elle-même qui confectionne

sa toilette. On peut lui appliquer le mot d'Horace, « *simplex munditiis* » — simple dans ses coquetteries. Nulle personne au monde ne sait mieux concilier l'éloquence et la simplicité. Si la cuisine française est célèbre dans le monde entier pour son excellence, c'est que les femmes ne dédaignent pas, — comme au Canada d'ailleurs, — la surveiller elle-même. La touche délicate de sa main se retrouve dans l'arôme des assaisonnements, des sauces, comme dans l'extrême propreté du service. Ménagère, industrielle, économe, c'est elle qui, dans les magasins, les maisons achalandées, compte et fait l'office de teneur de livres et de caissier. Elle ne se désintéresse pas des affaires pour se renfermer dans un boudoir, comme font certaines femmes de notre continent, en disant à leur mari :

— *You have to support me !*

Non : elles sont activement mêlées à la bonne, à la mauvaise fortune. Elles prennent part aux délibérations ; elles agissent. Souvent, par leur

prudence, par leur tact, par leur dévouement, elles sauvent du naufrage.

Voilà la parisienne telle qu'on nous l'a dépeinte, telle que je l'ai connue pendant plusieurs séjours à Paris ; voilà la parisienne, voilà la femme comme il en existe des milliers dans la bourgeoisie, comme il en existe au Canada, comme il en existe dans les classes laborieuses, actives, qui font la force de toute société.

La véritable parisienne c'est l'abeille industrielle, non le papillon aux ailes d'or.

On reproche aux parisiens et aux parisiennes en général leur manque de religion. J'ignore sur quels fondements on base ces assertions, et je ne suis pas en mesure de discuter sur la statistique, ni de préciser le nombre de parisiens qui vont ou qui ne vont pas à la messe.

La religion a été, et elle est encore pour le Français le secret de sa force nationale. Cet exemple contient une grande leçon pour notre patrie d'origine. Mais est-il juste d'attribuer à

L'irréligion la récente épreuve par où vient de passer la France? Les peuples prospères, grands par les armes, sont-ils exclusivement ceux qui sont restés catholiques? Les vainqueurs de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, de la Berezina étaient-ils plus religieux que les parisiens d'aujourd'hui? La Prusse enfin, la patrie de Fichtte, d'Hegel, de Virchow, offre-t-elle un spectacle plus édifiant, plus orthodoxe à nos yeux que la patrie de Voltaire? Ces insinuations manquent complètement de justesse : elles sont étrangères à l'esprit chrétien. La force de l'Évangile n'est pas celle du glaive.

Quand on écrit, ainsi que je l'ai lu, « *si le parisien, s'était mis à genoux devant Dieu, il n'aurait pas été obligé de se mettre à genoux devant les prussien,* » on faillit au respect dû au malheur. On oublie que notre religion est toute de charité. On commet une injustice.

Oui, la France a succombé, écrasée par des forces supérieures ; mais après une résistance héroïque. Ces parisiens si légers, si sceptiques ont supporté six mois ce siège et de privations,

sans jamais parler de se rendre. Pour la défense nationale leur sang a coulé généreusement à Chatillon, à Villejuif, aux Hautes-Bruyères, à Chevilly, à Bagneux, à la Malmaison, à Buzenval, au Bourget, à Champigny, à l'Épinay, à Drancy, à Ville-Evrard, etc., etc.

Quand est venu le triste jour de la capitulation, l'ennemi vainqueur les a vû silencieux et dignes, oui dignes du respect de la Prusse même, car elle n'a pas osé installer dans Paris ses masses triomphantes.

Des Canadiens-français ne peuvent ignorer ce fait. Dans le temps, nous avons tous pleuré de douleur et de fierté en voyant l'attitude de Paris affamé, épuisé, exsangue, mais toujours debout, appuyé contre ses secteurs criblés d'obus, et refusant de se mettre *aux genoux de la Prusse*.

Pourquoi dénaturer ainsi l'histoire à nos yeux ? Pourquoi nous présenter une peinture exagérée des humiliations subies par les armes françaises, quand toutes les angoisses par où nous avons passées, en ces temps néfastes, vibrent encore dans les cœurs Canadiens-français ?

Comme si nos consciences de catholiques devaient se réjouir de l'infortune, de l'abaissement de la France !

Catholique, Canadien-français, j'ai protesté dans le temps contre ces paroles. Nous savons qu'en ces jours d'écrasement et d'abandon, lorsqu'un soldat français, débordé par le nombre, épuisé par la fatigue, exténué de faim, *se mettait à genoux devant la Prusse*, c'était pour mieux épauler son chassepot et brûler sa dernière cartouche à l'ennemi.

Pourquoi ne pas écrire ici ce que Parisien et Parisienne savent faire aux jours d'épreuves ?

En 1870, lors du terrible hiver, pendant que les parisiens étaient écrasés sur leurs remparts par les bombes et les balles prussiennes, les parisiennes ne quittaient pas les ambulances, effilant de la charpie, pansant les blessés, les réconfortant, les encourageant à revivre, leur adoucissant le ténébreux passage de la mort.

Parcourez aujourd'hui les environs de Paris. Allez à Champigny, à Buzenval, au Bourget, un peu partout.

Où vous verrez une croix dans l'herbe, découvrez-vous et priez. Là un soldat de la France, presque à coup sûr un enfant de Paris, est mort pour la patrie ; et le grand signe de la rédemption annonce qu'il s'est endormi sans remords, sans forfanterie, ne laissant pas même un nom derrière lui, mais confiant dans la parole du Christ qui lui a promis la Résurrection.

A Wissembourg, le général Abel Douay voit sa division écrasée par des forces dix fois supérieures en nombre. Il fait sonner la retraite, descend de cheval, brise son épée, marche tête nue vers l'ennemi et tombe en faisant le signe de la croix. Ce général avait passé presque toute sa jeunesse à Paris ; et nous qui l'avons connu au Mexique, nous pouvons dire que c'était un véritable Parisien.

Et la Parisienne ?

Après une des dernières batailles autour de Paris, on installe chez une grande dame du quartier des Champs Elisées un soldat du train. Il avait à peine vingt-un ans : il était anémique, de plus, blessé grièvement à l'épaule.

—« Je l'ai casé dans ma bibliothèque, écrivait la comtesse de F... Tout mon hôtel est rempli de mobiles bretons.

« Ce petit soldat du train me donne bien des inquiétudes. Il est tout bleu, il grelotte, il pleure.

« Le docteur m'a dit :

« Le moral est attaqué. Ce pauvre enfant se figure qu'il a la variole : à force de le croire, il finira par l'attraper.

« J'ai essayé de raisonner ce garçon. Il n'a pas cessé de larmoyer.

« Ma foi, à bout d'arguments, je l'ai embrassé sur les deux joues.

« — Vous voyez, mon enfant, lui ai-je dit, que vous n'avez pas la variole. Si vous l'aviez, je ne vous embrasserais pas. J'ai trop peur d'être défigurée ! »

Voilà dans sa grandeur, dans sa charité, dans sa simplicité, la véritable Parisienne et j'ai tenu à lui rendre, dans ce livre, cet hommage mérité.

Autre préjugé. Faisons disparaître de suite une idée qui n'a pas sa raison. On prétend que le soldat français est toujours mal jugé en Angleterre. Voici la preuve du contraire.

Le major *Burgess*, de l'*Illustrated Naval and Military Magazine*, — numéro de juin 1885 — s'exprime ainsi :

—Je ne saurais comprendre comment l'opinion publique se forme en Angleterre. Palmerston disait qu'elle ressemble à un homme qui a un chapeau blanc et qui est assis sur l'impériale d'un omnibus. Tout passant a l'œil sur lui.

« Eh ! bien oui nous avons l'habitude de considérer en ce pays d'Angleterre, les Français comme étant sans cœur, comme étant des brutes égoïstes—*selfish brutes*.—

« Je ne saurais comprendre pourquoi.

« Quel est le cri que pousse un soldat français en expirant ?

— *Vive la France ! La Gloire !* D'autres meurent en disant avec le dernier soupir. « Ohé ! ma mère ! »

« A Balan, on apporta un portefeuille à un de nos médecins. Il renfermait une croix de la Légion d'Honneur et un fragment de lettre écrite au crayon.

« Une balle avait perforé le portefeuille et le billet.

— On lisait ce qui suit :

« *Sédan, 1er septembre.*

Au milieu de la bataille, entouré par les balles, je t'adresse mes adieux. Les balles et les boulets qui m'épargnent depuis quatre heures, ne me ménageront pas plus longtemps. Adieu ! ma femme bien aimée. J'espère qu'une âme charitable te fera parvenir cet adieu. Je me suis comporté bravement, et je meurs pour n'avoir pas voulu abandonner nos blessés. Adieu ! Un baiser. »

Voilà ce qu'un homme autorisé, le docteur Burgess, a dit de nos gens. Voilà ce que les Anglais qui pensent bien de la France—et ils sont nombreux — écrivent sur le compte de nos frères.

A propos du dévouement des femmes de France il me revient en tête l'histoire de l'évasion de mon brave ami le général Faverot de Kerbreck : il commande aujourd'hui à Sedan.

Cet officier supérieur était venu au Canada étudier la race chevaline et bovine. Ses notes sont résumées dans un rapport au ministère de la guerre. Il y fait en ces termes l'éloge du cheval canadien. Ce sujet vaut la peine de faire ici une digression. Elle intéressera les spécialistes.

« La population chevaline était au 1er janvier 1880, d'après des chiffres *officiels*, de 11,201,800 têtes pour les Etats-Unis. Celle de tout le Canada était au recensement de 1871, de 837,743 animaux. Mais en 1878, les statistiques

municipales ont donné, pour la *seule* province d'Ontario, 413,586, chevaux en *service*—non compris par conséquent les poulains et les pouliches—ce qui porte à près de 550,000, le total actuel.

« Et ces chiffres ne sont que des minima. Car l'impôt étant dû en Amérique pour tout ce qu'on possède, on admet généralement que les déclarations des propriétaires sont inférieures à la réalité. On voit dès lors à quels nombres énormes on arriverait si l'on voulait par un calcul de probabilité se rapprocher encore davantage de la vérité.

« Cette population chevaline est loin d'être également répartie. Elle est loin d'avoir partout la même qualité.

« Si l'on fait passer une ligne imaginaire entre le milieu du lac Erié et un point situé entre New-York et Washington, à peu près à égale distance de ces deux villes, on peut dire qu'au nord de cette ligne on emploie généralement dans les campagnes des Etats-Unis, le cheval *attelé*, et qu'on ne le monte qu'exception-

nellement ; tandis qu'au sud au contraire on s'en sert *pour la selle*, d'autant plus exclusivement qu'on s'éloigne davantage des grands lacs et des côtes, ou qu'on est dans un pays moins acquis à la civilisation.

« Cette remarque s'applique en même temps au Canada. Le cultivateur y attèle ses chevaux plutôt qu'il ne leur fait porter de selle. Mais dans la province d'Ontario il s'en sert cependant aussi montés ; et, plus on s'éloigne de la rive gauche du Saint Laurent pour gagner l'ouest, en remontant vers le nord, plus cette dernière habitude se généralise et s'impose par la force des choses.

« Les chevaux du Canada se distinguent avant tout par cette particularité, qu'ils ont tous aujourd'hui beaucoup de sang anglais, et qu'on ne trouve guère parmi eux de ces êtres sans valeur aucune et d'une conformation indéfinissable, comme cela arrive si souvent en Europe. Les Anglais, dès le principe de leur occupation ont introduit sans cesse au Canada des animaux venus de la mère patrie. C'étaient tantôt des

étalons, tantôt des juments de pur sang ou près du sang, amenés, soit par des officiers, soit par des colons : et si les reproducteurs importés n'ont pas toujours été aussi remarquables que quelques-uns du Kentucky, par exemple, les espèces locales en ont cependant éprouvé une amélioration considérable, dans l'ouest surtout. Par la richesse des pâturages, par le développement osseux et musculaire qu'elle donne au poulain, la province d'Ontario est une véritable Normandie. On y rencontre une quantité de produits du pays qui rappellent avec une plus grande régularité de lignes les chevaux de cette contrée française. Les types varient comme taille et comme volume et la vue en fait aussi songer à l'ensemble de ceux qu'on voit en Angleterre. La tête n'est pas toujours aussi légère, aussi distinguée qu'on le voudrait mais l'encolure quelquefois un peu courte, est droite et assez soutenue. La poitrine est profonde, bien descendue, le passage des sangles bien indiqué. Le dos est plutôt court, le rein droit, la croupe suffisamment longue, les hanches saillantes et

les aplombs réguliers. En somme, grand ou petit, l'animal « accuse du sang. » Il est construit pour la selle : il est fait *en coin*, plus large derrière que dans son avant-main, qui rachète son étroitesse relative par son développement dans le sens de la hauteur.

« Dans ce même Canada ouest, existe également toute la catégorie des chevaux issue ou dérivant des trotteurs. Ceux-là en prennent naturellement les qualités et les défauts : c'est-à-dire qu'ils sont très bons, quand ils viennent de trotteurs bien trempés, bien roulés, régulièrement construits, et qu'ils sont médiocres quand ils sortent des animaux plats, trop longs, efflanqués, enlevés, et généralement tarés, en honneur dans le nord-est des Etats-Unis. Mais, quoique ces derniers aient aussi au Canada une influence fâcheuse sur la production, elle l'est bien moins que dans cette dernière région, parceque les espèces « à sang froid » y-ont à peu près disparu depuis la domination anglaise.

« On trouve aussi dans l'Ontario une catégorie de chevaux de *trait léger* de 1m. 52 à 1m.

56, d'un modèle spécial, moins anguleux, moins droit de lignes que ceux qui se rapprochent du pur sang par leur conformation, mais admirablement trempés, sveltes, avec des muscles énormes aux avant-bras et aux fesses ; un peu ronds de formes, un peu plongés dans leurs dessus, mais forts, fins de tissus, énergiques, résistants, vites et très « actifs » dans leurs mouvements. D'autres, plus grands, — 1 mètre 58 centimètres à 1 m. 65 — plus droits d'encolure, de dos et de croupe, ont une charpente plus puissante et plus de masse. Ils accusent cependant « du sang » et on les dit pleins d'ardeur et légers dans leurs allures. C'est avec eux que les anglais attellent leur artillerie.

« Dans le Canada-ouest on emploie un certain nombre d'étalons percherons et l'on croise beaucoup les « clydesdales » avec des animaux de pur sang ou très près du sang. Les produits de ces derniers accouplements sont grands et *lourds* ; mais beaucoup ont de la charpente et des lignes. Ceux qui proviennent de ces mêmes étalons « clydes » et de juments chargées de graisse sont au contraire, pour la plupart, d'énormes et

informes amas de viande, n'ayant pour eux que la masse et la force qu'elle donne pour déplacer un pesant fardeau.

« Enfin, on voit dans Ontario des *poneys* très résistants, trapus, près de terre, et qui se rapprochent de ceux des environs de Montréal.

« Quant aux chevaux de *selle* dont nous avons parlé plus haut, les meilleurs et les plus nombreux sont ceux de taille moyenne,—de 1 mètre 52 à 1 mètre 58—.

« Dans cette province, de beaucoup la plus riche comme nombre et qualité de la population chevaline, on fait peu le « *park horse*, » le cheval de luxe en un mot, avec un modèle remarquable, de la substance, des longueurs et de hautes actions. Cela tient à une double tendance du public qui cherche trop à obtenir pour la voiture légère le trotteur le *plus vite* possible, et pour le trait l'animal le *plus énorme*. La production locale obéit donc à deux influences diamétralement opposées : d'un côté, la recherche de la vitesse qui pousse à *amincir*, à allonger en hauteur et en longueur, au détriment de

la résistance et des membres ; et de l'autre, la recherche de la masse, qui tend à *grossir*, à épaissir outre mesure, aux dépens de la trempe, de la vigueur, du sang et de l'allure.

« Dans les deux voies on s'éloigne *du cheval de luxe*. Les croisements inévitables des dérivés de ces deux types si dissemblables ne peuvent donner que des produits en dehors des lois de la nature ; des « monstres » en un mot. *

« C'est en attachant plus d'importance au modèle, au coffre, aux lignes du trotteur, et en demandant moins de poids mais plus de régularité, plus d'énergie, plus d'allure au cheval de trait, qu'on arrivera, progressivement à diminuer la dissemblance qui sépare ces deux extrêmes ; de manière que des deux côtés puisse, à la volonté du propriétaire, sortir un cheval de luxe, un « *parkhorse* » par un simple croisement avec un étalon d'une race distinguée, un « *norfolk* » ou un demi-sang anglo-normand, par exemple.

« La « commission agricole de l'Ontario composée d'hommes très experts et très instruits sur

la question chevaline, semble du reste comprendre l'importance qu'il y a pour le Canada à faire la « *park horse* » qui est encore plus rare aux Etats-Unis. En effet l'Angleterre et la France qui en sont les principaux pays de production et de vente, s'épuisent en ressources chevalines, et le moment n'est peut-être pas éloigné où ce serait pour l'Europe une bonne fortune de trouver au Canada un « grenier d'abondance » en fait de chevaux de luxe.

« Déjà des éleveurs intelligents en ont obtenu dans le « Canada - West. » Près de London — Ontario—M. John Coote a pu nous montrer un superbe attelage alezan de 1m. 63 ou 64, parfaitement appareillé comme robe, modèle, longueur et actions. La jument surtout est une perfection. Il est impossible de voir un type plus réussi comme élégance, proportions, port de tête et de queue ; et pour l'aisance, la hauteur et la légèreté des mouvements..

« Enfin la « commission agricole » de la province, paraît disposée à en arriver au système des étalons *approuvés*. Elle délivrerait des bre-

vets à ceux qu'elle jugerait utiles à la reproduction et des primes aux meilleurs d'entre eux. Cette mesure excellente produirait des résultats d'autant plus appréciables, que le paysan dans l'Ontario suit volontiers les conseils des gens qu'il sait être plus éclairés que lui.

« Dans la *Province de Québec* on trouve aux environs de Montréal une espèce de chevaux de trait, d'un modèle et d'un type particulier. Ce sont les descendants des anciens *bretons* importés par nos pères. Ils ont conservé une certaine ressemblance avec les chevaux actuels de la Bretagne française. C'est surtout dans la tête, l'encolure un peu courte et la crinière, qu'on retrouve chez eux, comme un cachet de parenté avec ces derniers. De plus ils sont un peu communs d'aspect, surtout au repos, mais très forts, courts de partout, très solidement charpentés et membrés, et un peu « cassés en deux » dans leurs dos. Mais ils ont de la prestesse dans leurs mouvements ; ils sont vites au trot ; infatigables, paraît-il. On assure qu'attelés ils peuvent faire

aisément 50, 60 et jusqu'à 80 milles—128 kilomètres—dans les 24 heures, et continuer ce service pendant longtemps sans interruption.

« Sur la rive droite du Saint-Laurent, vers Richmond et surtout vers Sherbrooke, dans la partie de la province de Québec qui se rapproche des Etats-Unis, il se fait d'excellents produits, forts, trapus, remplis de sang. Ce sont des descendants des premiers chevaux amenés par les Français dans cette région fertile, accidentée, couverte de superbes prairies, et qui ont été croisés plus tard avec des étalons de pur sang ou des trotteurs célèbres, tels que *Morgan* et *Black Hawk*. Ils ont beaucoup de rapport comme types et comme qualités avec leurs voisins les chevaux du Vermont ; et leur écoulement se fait plutôt par cet état que par le Canada.

« En se rapprochant de Québec, la production chevaline diminue rapidement comme taille et comme valeur. Au delà, on ne rencontre plus guère jusqu'à la mer que les *poneys* du Bas-Canada très-petits, mais résistants, qui

ont beaucoup perdu de leur bonté primitive par suite du peu de soin apporté aux accouplements et des mauvais croisements auxquels on les a soumis. »

Voilà pour nos chevaux, et cette étude méritait d'être mise sous les yeux de ceux qui s'occupent de l'importante question de l'amélioration de la race chevaline au Canada.

Revenons maintenant à l'aventure du général de Kerbreck.

Nous causions sous les ombrages qui surplombent la chute de Montmorency, près de Québec. Mon vieil ami M. William Blumhart, alors directeur en chef du *Canadien*, nous avait offert à déjeuner chez Bureau ; les souvenirs du futur général étaient venus se grouper autour de sa mémoire.

--Nous étions à Pont-à-Mousson, nous disait-il. J'étais prisonnier de guerre : je portais mon uniforme. Le café où l'on m'avait interné était bondé d'officiers allemands. Petit à petit je

réussis à traverser leur salle sans être remarqué. Ils buvaient de la bière. Ils fumaient ; et leurs pipes en porcelaine avaient fait de la brume autour d'eux. Mon dernier pas me mena à la chambre de la maîtresse de la maison. Elle fit un soubresaut en m'apercevant.

—Madame, je n'ai pas besoin de vous dire que je suis officier français : jamais femme de France n'a trahi. Je me donne tout entier à votre loyauté, et je viens vous dire que je m'évade.

—Mais nous allons être fusillés vous et moi, dit-elle.

Puis se ravisant.

—Hier, un officier des contributions indirectes a dit ici, en plein café, qu'il ferait l'impossible pour sauver un officier français.

—Allez me le chercher madame, dit M. de Kerbreck. Et la femme se dévoua. Pendant une heure le colonel attendit ainsi entre la mort et la vie. Enfin l'officier des contributions

arrive. Il plaide l'impossibilité, refuse à plusieurs reprises, mais convaincu par la parole vibrante de Kerbreck, il finit par dire :

—Oui.

Uniforme, papiers, commission des contributions indirectes passent sur le dos du colonel de Kerbreck. Il monte en voiture :

Fouette cocher !

Peu à peu au milieu des tranches, toutes les sentinelles prussiennes sont passées. Une seule reste ; elle met sa lanterne sous le nez de Kerbreck. Elle baille, salue et reprend son poste. C'était la dernière alerte. Grâce au dévouement d'une femme, la France comptait un brave officier de plus.

De Paris on peut rayonner et faire à bon marché des excursions qui en valent la peine.

J'ai vu Epernay ; ce n'est pas une ville, c'est une cave.

Pendant des milles et des milles on n'y voit, à la lumière des chandelles, que des boyaux taillés dans la craie, où s'entassent des milliers et des milliers de bouteilles de champagne, plus ou moins vrai.

Tout ici est humide, noir, visqueux.

Visitons la plus grande cave d'Epernay. Elle couvre quarante-cinq âcres de terre et renferme 5,000,000 de bouteilles. On va faire la pressée.

Les raisins sont là en monceaux. La première cuvée est tirée : c'est la meilleure. Puis on donne au raisin cinq coups de presse. La dernière cuvée est réservée au travailleurs. Le vin repose pendant quelque temps, puis il faut le rendre effervescent. Cette opération est fort délicate. Trop peu de gaz carbonique rendrait le vin fade ; trop ferait éclater les bouteilles. C'est à ce moment aussi que l'on rend le champagne sec ou sucré ; puis on l'embouteille sans le filtrer. Cette opération se fait seule et dure plusieurs années. On couche d'abord les bouteilles horizontalement ; on les retourne chaque jour ;

on les secoue et on finit par les mettre la tête en bas. Les sédiments calcaires s'amoncellent et s'attachent au bouchon.

Alors a lieu le dégorgement.

On enlève le bouchon : on jette le vin qu'il y a dans le col de la bouteille ; on le remplace par du nouveau et on sucre, ou l'on met quelques gouttes d'eau de vie, à volonté, selon que l'on aime le champagne sec ou sucré.

Puis on rebouche ; on laisse reposer pendant quelques mois et on livre au commerce.

Les champagnes sont très prisés en Angleterre. En France on les boit sucrés.

L'année où je fis cette visite, la vendage était mauvaise en Champagne. La moyenne de la production annuelle était de 14,000,000 de gallons. Il y avait alors, dans les caves d'Épernay, 192,563 hectolitres de mis en bouteilles.

La statistique constate que la consommation du vin de champagne diminue. En 1884, on en a bu 25,718,181 bouteilles. En 1885-86, on n'a bu que 20,000,000 de bouteilles.

Le sol de la Champagne produit seul le vin de ce nom. Il lui donne ses qualités qui sont améliorées par la manipulation et par le travail.

L'Angleterre est le plus grand marché pour le champagne. On boit annuellement une moyenne de 5,000,000 de bouteilles. L'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie viennent seconds. En Angleterre, les droits sont de quatre sous par bouteille ; aux Etats-Unis, \$7 par douzaine ; en Allemagne et en Autriche, 3 francs la bouteille ; en Russie, 6 francs ; au Canada et en Australie, les droits sont encore plus élevés que dans ces pays.

Les profits faits par les marchands de ce vin sont énormes. Ainsi, le meilleur champagne se vend à Epernay 5 francs la bouteille ; à Paris, il se détaille 12 et 15 francs. Souvent les agents font 100 à 200 % de bénéfice.

Les marques jouent un grand rôle dans la vente du champagne.

Il se fabrique beaucoup plus de vins de champagne en Australie, aux Etats-Unis, en

Russie, en Hongrie, en Allemagne qu'en France, à Rheims ou à Epernay.

Le champagne est un vin soi-disant aristocratique. Il faut s'en défier. Souvent il a plus d'apparence que de corps.

Une autre promenade qui est restée dans mes meilleurs souvenirs de touriste, est celle que nous fîmes l'honorable M. Pâquet, alors ministre et secrétaire provincial, M. Mauzaize et moi à l'école d'agriculture de Grignon. Nous fûmes reçus par l'aumônier M. l'abbé de la Chénetie. Accompagnés par un des professeurs, M. Casault, nous pûmes tout visiter : porcherie, bergerie, écurie, laiterie, laboratoire, collections, granges, réservoirs ; tout ce qui peut constituer une grande exploitation agricole. L'année avait été mauvaise pour les arbres, et pour mieux nous en donner une idée, notre guide nous assura qu'il y avait pour au moins 30,000 francs de perte en bois de buis.

En étudiant ainsi l'école de Grignon, qui est un ancien château Louis XIII donné par Napoléon Ier au maréchal Berthier, nous arrivons aux chambres de l'aumônier. Cet abbé est un des collectionneurs les plus émérites, les plus intelligents que j'aie vu. Ses faïences, ses vieux meubles, ses tableaux sont des merveilles. Sa collection de fossiles ferait honneur à n'importe quel musée.

Nous firimes par enlever M. de la Chénétie et par l'entraîner à l'auberge du village. C'était le jour de l'ouverture de la chasse. La table était mise ; le vin bon. Les cailles ne demandaient pas mieux que de tomber toutes rôties dans nos assiettes, et de mémoire de gourmet je ne crois pas qu'il se soit fait dans le pays de meilleur déjeûner.

Versailles est la ville de France la plus tranquille et la plus monumentale. C'est le coin des poètes et des rêveurs. Ici tout est beau grand, silencieux. Le Parc, le château, le Trianon sont à visiter. Je les ai vû par un jour d'orage. Il

éclairait : tant mieux. J'aimais mieux voir le palais du Roi Soleil par ce temps là. Au moins pour aujourd'hui le soleil ne s'était pas fait courtisan.

A la porte du château existe un couvent de Capucins. Nous y frappons et nous le visitons du haut en bas. Les cellules sont petites, mais propres, bien éclairées. Un lit, une table, une image, un crucifix voilà pour l'ameublement et le décors. Sur la porte est une tête de mort et le nom du frère. Les jardins sont très beaux. Du couvent nous nous rendons dans les appartements de Louis XVI et de Marie Antoinette. Rien de beau, de délicat et de navrant comme ce petit château. Et dire qu'à côté de tous ces chefs d'œuvre, de toutes ces mièvreries on ne peut s'empêcher de songer au Temple, à la Conciergerie, à la guillotine ? Dans un merveilleux coffret à bijoux on m'a montré les traces des coups de bayonettes donnés en 1830.— Les objets mêmes qui ont appartenus à ces martyrs subissent des outrages comme s'ils étaient des êtres animés !

Si Versailles me rappelle toujours les noms de la famille si accueillante, si bonne de M. Lefavre, elle me remet aussi en mémoire les causeries que nous avons éparpillées *sub rosa* dans les demeures si hospitalières de M. Moranges et de M. Mauzaize.

M. Moranges est un ancien journaliste de l'Empire : l'un de ceux qui était le plus en vue auprès de Napoléon III. Il s'occupe aujourd'hui de finances. C'est un esprit fin, observateur, discret, sachant — sans avoir l'air d'y toucher — pondérer les hommes et les choses. Il aime le Canada : il le connaît à fond. Des hommes comme lui sont toujours prêts à rendre des services à la province de Québec. Monseigneur Labelle, l'apôtre de la colonisation du Nord au Canada et bien d'autres apprécient la valeur des renseignements et des relations de M. Moranges.

M. Mauzaize est un érudit, un travailleur. Jeune encore, il a voyagé chez nous, et le Canada n'a plus de secrets pour lui. Il s'est beau-

coup occupé de la construction des chemins de fer et de la question des céréales. C'est à lui que je dois cette charmante excursion faite à l'école d'agriculture de Grignon, où nous avons été si bien accueillis par son cousin M. l'abbé de la Chénétie ; c'est à lui que nous devons aussi cette chaleureuse réception que nous fit le père jésuite M. Bélanger à l'école de la rue des Postes. L'oncle de M. Mauzaize, le grand jurisconsulte M. Delamarre, nous y attendait pour nous souhaiter la bienvenue. J'ai eu aussi l'honneur de connaître le père de mon ami Mauzaize. C'était ce type que rêvent tous ceux qui aiment le vrai chef de famille, doux, ferme, humble de cœur, riche d'expérience, donnant à tout chacun son savoir, ses conseils, sa douce et bonne hospitalité. Le père n'est plus, mais le fils est là.

Je ne saurais quitter ces amis du Canada, sans saluer aussi la tombe fermée de M. de Mofras, ancien ministre plénipotentiaire et auteur de plusieurs travaux scientifiques qui ont été couronnés par l'Institut.

M. de Mofras appartenait à cette école française qui s'est dévouée au Canada et qui compte parmi ses plus ardents prosélytes MM. de Bonnechose, Rameau, Albert Lefavre, René Dubail, Henri de la Mothe, Jules Claretie, Xavier Marmier, Jules Simon, Léon de la Brière, Magny, Pierre Margry, Gabriel Gravier, le docteur Vincent, l'amiral de la Gravière, l'amiral Thomasset, George Demanche et bien d'autres noms qui peuvent échapper à ma plume, mais qui restent gravés au fond de nos cœurs canadiens français. C'est M. de Mofras qui, malgré ses 76 ans, monta tout gaillard les escaliers de mon hôtel et m'apporta joyeux cette partie d'article, que mon ami Farnham—quaker et américain—venait de publier dans le *Harper's Magazine*. Il y parlait de la vie domestique du peuple Canadien français. Elle l'avait charmé par sa simplicité, son contentement, sa courtoisie. Cette étude remarquable faisait en ce moment le tour de la presse anglaise.

« Cela, disait-il, forme un agréable contraste avec la vie entreprenante et pratique de notre

république inachevée. Cette différence entre nous est due en grande partie à nos progrès respectifs. Le *Pilgrim* était un homme qui, en laissant l'Europe, laissait derrière lui tout le bagage de cette civilisation, et qui débarquait en Amérique en travailleur libre pour fonder une nation qui se suffisait à elle-même ; une nation libre et avide de richesses. Le pèlerin puritain a fondé une nouvelle Angleterre. Le colon français a laissé, en somme, l'Europe pour étendre la domination de Rome et de la France : il est débarqué ici, apportant avec lui les idées de l'Eglise catholique, pour fonder une colonie modelée sur la civilisation la plus compliquée et la plus polie de l'ancien monde, et destinée à être pendant longtemps dépendante de la mère-patrie. Il a réussi à fonder une nouvelle France, dans laquelle il n'y avait rien de nouveau. Les idées catholiques l'ont tellement suivi qu'il a toujours continué sa voie, malgré qu'il fût en vue et à portée d'oreille du bruit formidable de notre marche hardie.

« Il a conservé ses anciennes traditions avec une fidélité tellement surprenante, qu'aujourd'hui

d'hui même, la vieille France se retrouve sur les rives du Saint-Laurent et la Nouvelle-France sur les bords de la Seine. Notre civilisation est à son origine dans une nouvelle naissance, et elle n'a pas encore dépassé la vigueur et l'ardeur de la jeunesse. La vie canadienne a commencé par l'immigration d'une société complète, et elle a conservé le charme de son ancienne existence.

« Après la cession de 1760, la société française était en désarroi. Le patriotisme, le zèle, l'influence conservatrice de l'Eglise catholique ont tenu les Canadiens français. Ils en ont fait un peuple uni et exclusif jusqu'à ce jour. Le seul changement qui se soit opéré dans la société est la disparition de la noblesse et la suppression de la tenure seigneuriale.

« Dans la paroisse où je suis aujourd'hui, je retrouve les caractères et les mœurs que l'on pouvait étudier il y a deux siècles. Je puis causer avec le seigneur, le curé, les hommes de profession, l'*habitant*, le maître du sol. J'entrevois une civilisation, qui peut, certes, servir de sujet à un tableau du dix-septième siècle.

« Dans les plupart des paroisses que j'ai visitées, et je n'avais guère le prestige de la richesse, j'ai joui des plaisirs de la causerie et de la société la mieux élevée. Les curés, les notaires, les avocats, les médecins, les marchands, leurs femmes, faisaient assaut de bonne manière, des plaisirs de l'esprit. Une chose m'a frappé. Le maître ici, le Canadien, est au dessus de son intérieur domestique. Ce n'est pas pour lui qu'on refera les lois somptuaires. De nos jours, c'est une grande consolation de voir des gens heureux, comme les Canadiens-français, pleins de santé, d'avenir, vivre sans luxe et dans la plus grande simplicité. »

—C'est ainsi, dis-je à M. de Mofras, que partout où la race canadienne-française passe, elle sait s'imposer par sa fermeté, par ses bonnes mœurs, par son amour du travail et par son respect pour elle-même et pour les autres.

Et continuant à développer les idées que venaient d'éveiller en moi le récit de M. Farnham, j'ajoutai :

— Y a-t-il au monde quelque chose de plus merveilleux que cette race française d'Amérique?

Jugez-en par ces faits qui résument toute son histoire.

Dernièrement un de mes confrères voyageait dans le comté d'Essex, province d'Ontario.

— Parlez-vous le français ? demanda-t-il à un paysan qui avait tout à fait le type de notre race.

— Ah ! monsieur, répondit-il, il ne nous a pas été donné d'apprendre à lire et à écrire le français ; mais il était en notre pouvoir de conserver et d'aimer notre langue, et nous n'avons pas manqué à ce devoir. Nous ne parlons que le français ici, et nous avons donné à nos enfants ce que nos pères n'ont pu nous offrir, — une éducation française. Nos enfants lisent, écrivent et aiment leur langue ! »

Autre preuve : celle-ci je la donnais à M. l'abbé Biron, qui a consacré les plus belles années de sa jeunesse et une partie de sa fortune aux Acadiens des provinces maritimes. Aujourd'hui, il est professeur au fameux collège de Vaugirard,

à Paris. Je lui parlais du livre que M. Gerbier a publié sur notre pays. Il raconte entre autres choses, ce qui suit :

« Nous nous trouvions sur le pont du *Marion*, bateau à vapeur qui suit le détroit de Canso aux rives boisées et majestueuses et qui traverse le merveilleux lac du Bras d'Or, au Cap Breton. Après avoir tourné autour de nous pendant près de dix minutes, un homme s'approche et nous dit :

—Vous êtes Français, sans doute, monsieur ? On le voit *ben* à votre mine. Parlez-moi donc un peu de mon pays.

—Comment de votre pays ?

—Eh ! oui ! *j'en venons* aussi de la France : mon arrière-grand-père servait dans les gardes françaises. Ah ! nous ne l'oublions pas, allez, notre pays ! »

Ce que ce Canadien français d'Ontario, ce que cet Acadien disaient à des Français, nous ne cessons de le répéter au monde depuis la cession du Canada, depuis cent vingt-quatre ans.

Français et catholiques nous sommes ; Français et catholiques nous resterons.

Rien de charmant comme une promenade en France : la campagne est ravissante sur les bords de la Seine. Allez en voiture manger une friture à Bougival et vous m'en donnerez des nouvelles — surtout si c'est jour de foire où si c'est la fête patronale du village. Alors tout est illuminé : partout en ne voit que lanternes chinoises ou vénitiennes. Le canon tire, les musiques militaires jouent ; canotiers et canotières dansent. La joie est dans l'air : partout ce ne sont que rires et jeux. En ces jours là on trouve de tout, depuis l'humble pain d'épices jusqu'aux buissons d'écrevisses, et de fameuses encore ! Il y a des chevaux de bois, des tir à la cible, des prestidigitateurs, des dompteurs de bêtes féroces, des nains, des géants, des femmes à barbe, des sirènes, une vache artificielle du pis de laquelle sort du lait trait sous garantie du gouvernement. Au milieu de tout cela, 75,000 personnes s'agitent, vont, viennent, rient, fument, babillent, et chose

étrange, j'entends un anglais à côté de moi faire cette réflexion qui m'a fait grand plaisir :

—En France, disait-il tout le monde chante et s'amuse véritablement. Chez nous en pareil cas on boirait du porter, du gin, on boxerait, on se soulerait. Ici, je suis encore à trouver un seul cas d'ivresse ou de dispute. »

Voilà le peuple français dépeint tel qu'on le voit en un jour de fête.

Mes notes de voyage vont s'égrenant mais je ne saurais oublier ma visite à mon vieil ami Drouin, aujourd'hui capitaine de frégate, et Dieu aidant, futur amiral. En ouvrant mon carnet je trouve cette note à la date du 1er septembre 1881.

A huit heures ce matin, en route pour Montmirail, département de la Sarthe. Je suis seul dans mon compartiment et je m'amuse à voir défiler devant moi Rambouillet avec son ancienne résidence royale, impériale, et son parc

admirable. Epernon avec son monument élevé aux braves soldats de 1870 ; Chartres avec sa cathédrale, peut être le plus grand chef-d'œuvre architectural religieux du monde ; Condé-sur-Huisne ; Nogent-le-Rotrou où dorment de leur dernier sommeil le duc et la duchesse de Sully. La Ferté-Bernard, où je do's prendre la diligence. Cette dernière est une jolie petite ville de 3,000 habitants. Son église—Notre-Dame des Marais—est un chef-d'œuvre du quinzième siècle. L'on y voit un très beau tableau du Corrège. Une des chapelles renferme quatorze superbes bas-reliefs « et à l'extérieure une galerie ornée de statuettes avec balustrade découpée en lettres—*Regina cœli*. Les galeries hautes du cœur forment aussi une antienne à la Vierge—*Ave regina cœlorum*. » La Ferté-Bernard renferme une porte de guerre merveilleuse. Ses rues sont étroites et pavées en cailloux ronds, comme l'ancien marché de Québec. En quittant la gare on saute dans la diligence qui doit nous mener à Montmirail, chef-lieu de canton, ayant une population de 768. Nous mettons une heure et

demie à franchir la distance qui sépare ces villettes, et bientôt j'aperçois mon ami Drouin au milieu de la rue : d'une main il tient son fils René, de l'autre il agite son chapeau en signe de bienvenue. Nous nous embrassons et nous commençons à visiter l'ancienne capitale du Perche. Elle renferme encore de vieux remparts. Son église est très vieille, très belle : elle date du douzième siècle. Le curé, M. Lussani, nous en fait les honneurs avec une bonne grâce charmante et nous reçoit à son presbytère qui est vaste, propre, confortable. Là, il nous lit des notes fort intéressantes sur Montmirail, puis il nous propose d'aller visiter le château de la marquise de Boisguibert. Il date du XV^e siècle, et est assis sur de vastes souterrains aux arcades ogivales. Avec ses tours, ses mâchicoulis, ses terrasses d'où l'on voit le pays d'alentour, ses vastes salles, ses cachots, ses oubliettes, son parc, sa forêt réputée pour ses sangliers, c'est une des plus belles résidences des environs. J'en demeure émerveillé. Dans le parc on voit encore la glacière où était caché un dépôt d'ar-

mes. Il fut dénoncé aux Prussiens, pendant la guerre de 1870, au moyen d'un képi planté à la porte. Le château de Boisguibert renferme une fort belle galerie de portraits de famille. Dans la bibliothèque on montre certains manuscrits de Cornéille qui était allié au châtelain. Cette promenade conduisait à l'appétit. Madame Drouin nous avait préparé un vrai dîner de chasseurs et de ma vie je n'ai jamais vu pareil coup de fourchette. Au dessert, elle se mit au piano, et pendant que nous prenions le café, elle nous chanta de la voix la plus mélancolique du monde la romance qui va ainsi :

Fleur que nous ne connaissons pas,
Découverte soudain.
Elle est née en champ là bas
D'Alsace et de Lorraine

Vergiss mein nicht ! tu nous diras
N'oubliez pas, n'oubliez pas !

Se peut-il que tes frais appas
Pour première patrie
Au lieu de nos rians climats
Aient eu la Germanie ?

Vergiss mein nicht ! tu nous diras
N'oubliez pas, n'oubliez pas !

Chez nous, dès que l'on te trouva
En te cueillant, prodige !
Une goutte de sang tomba
Du milieu de ta tige

Ma France quand tu renaîtras
N'oublions pas, n'oublions pas !

Ces vers étaient chantés en mineur, et depuis je ne sais trop comment cela se fait, mais au moment les plus inattendus ils s'en reviennent pleurer à mon oreille et me parler de l'Alsace et de la Lorraine.

Le pays que j'ai parcouru aujourd'hui est assez uni, bien boisé, et divisé par des haies. La pauvreté semble bannie de ce sol. De la fenêtre de ma chambre, je puis au soleil levé contempler un spectacle ravissant. Tant que l'œil peut porter ce ne sont que bouquets de bois entremêlés de prairies vertes, de châteaux, d'églises, de chaumières. De temps à autre une buée se dégage par ci par là de la plaine et vous donne l'illusion de petit lacs bordés de rideaux de peupliers. O Perche chéri ! je reconnais bien en toi l'un des pays d'où sont venus nos aïeux.

Tu es beau comme chez nous et ta population est aimante, vigoureuse comme la nôtre.

La maison de Drouin est ancienne : elle a un cachet tout particulier. Sa toiture pointue en tuiles moussues, ses balcons aux larges escaliers, ses coquets pavillons la font ressembler à ces villas italiennes que l'on voit autour du lac de Garde ou de Côme. J'occupe la chambre du frère du capitaine de frégate, de M. Drouin consul de France à Bombay. On y voit de tout, depuis des assagaies, des poignards cris à lame flamboyante, des chinoiseries, jusqu'aux mémoires du duc de Saint-Simon et aux livres de Plutarque et de Xénophon.

Un jour, debout sur la terrasse, j'étais pensif au milieu des mille bruits que l'on entend au coucher du soleil. Tout à coup je tressaille, j'écoute. On chantait au fond du jardin la balade canadienne qui est devenue notre chant nationale : *A la claire fontaine*.

Alors je vis défiler devant mes yeux tout notre passé, tous nos morts glorieux et je me sentis pleurer.

On chantait :

Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

Je revis nos victoires. Je vis la Nouvelle-France à son berceau ; je la vis grandir à travers les âges pour devenir ce qu'elle est, et ce qu'elle veut être ; la France catholique et américaine.

La voix joyeuse de Drouin vint interrompre mon tête à tête avec le passé.

— En route ! me dit-il ; nous allons visiter la Verrerie et demander un doigt de vin à mon ancien camarade Durand, qui en est le directeur.

En quelques heures nous franchîmes allègrement à pied les six kilomètres qui nous séparait de la fabrique. Nous fûmes presque tous le temps sous bois. Il y a ici beaucoup d'essences de chênes, de bouleaux, d'ormes. Tous les quinze ans on en fait la coupe, en ayant le soin de laisser les plus beaux arbres comme hautes futaies.

Ici on me permettra une digression. Je la fais dans l'intérêt général.

Mon ami Drouin et moi tout en cheminant sous ces hautes futaies, nous causâmes du déboisement des forêts canadiennes. Lorsqu'il était lieutenant de vaisseau à bord du la *Galissonnière* il avait été l'hôte de M. Joly de Lotbinière, alors premier ministre de la province de Québec. Reçus au manoir de la *Pointe Platon*, en face du Saint-Laurent, ils avaient étudiés ensemble cette question si importante pour l'avenir de notre pays. De mon côté, connaissant l'insouciance qui règne à propos du déboisement et du reboisement, j'avais observé ce qui se passait ailleurs.

Voici le résumé de cette causerie sous bois.

Chacun sait qu'en France le département des bois et forêts est l'un des mieux organisés. On y rencontre les premiers spécialistes du monde, et de partout les étrangers briguent l'honneur d'être admis à étudier le système forestier français. Sans contredit, il est le meilleur.

En Allemagne, on soigne aussi d'une façon toute particulière les bois et forêts. Du temps des croisades, la petite noblesse, qui tenait à aller engager la fer avec les Sarrazins, vendait ses forêts à la ville la plus voisine de ses châteaux. C'est ainsi qu'une foule de cités allemandes sont encore aujourd'hui propriétaires de hautes futaies. Les juifs réussirent aussi à en acquérir plusieurs au seizième siècle. Peu scrupuleux, ces derniers abattirent et vendirent au plus tôt tout bois dont ils pouvaient disposer. Ce fut alors que le gouvernement effrayé, prit les forêts sous son contrôle, et que l'école des bois et forêts fut créée.

Pour y être admis, il faut être bachelier de l'Université, avoir fait un an de stage dans la forêt comme assistant forestier, et six mois de comptabilité. L'aspirant est alors immatriculé et doit consacrer dix-huit mois aux études forestières théoriques et scientifiques, à la botanique, à la géologie, à la chimie, aux mathématiques, à l'arboriculture, etc.

Les cours lui coûtent quarante dollars par années, et les six mois qu'il a consacrés à la comptabilité, soixante-quinze dollars.

Lorsqu'ils ont passé leurs derniers examens et qu'ils ont leur brevêt, ils sont nommés assistants-forestiers avec un traitement de \$112 par an. Ils conservent ce rang pendant cinq ans et ils sont alors promus forestiers avec un traitement de \$500. Cinq ans après, ils deviennent inspecteurs des forêts avec un traitement de \$700 et certains autres avantages. Quand ils arrivent au plus haut rang de leur profession, ils ont un traitement de \$2,000.

Il y a, en Allemagne, treize journaux consacrés aux essences forestières, et dans ce pays les forêts sont entretenues comme le sont ici nos jardins.

Le Canada est encore loin de cette perfection, mais pourquoi n'aurions-nous pas ici une Ecole de bois et forêts ?

N'apprendrions-nous qu'à ne pas détruire et gaspiller une de nos grandes richesses nationales, que ce serait déjà quelque chose.

Mais n'oublions pas le but de notre excursion. La verrerie a elle seule consume annuellement pour 30,000 francs de bois. Les honneurs de la fabrique nous sont faits par madame Durand et par ses charmantes filles. Les heures de travail ici sont depuis deux heures de la nuit jusqu'à midi. Quelques minutes après la sonnerie de la cloche du déjeuner, le directeur arrive et nous nous mettons à table sous une tonnelle. Ce déjeuner fût enlevé ; les vins étaient nombreux et bons, la conversation à l'avenant, mais mon Dieu, qu'il y avait des guêpes ! On en tuait partout, sur soi, sur son voisin, sur les plats, dans les verres. Après en avoir fait une hécatombe, après avoir cassé la dernière croute, nous reprimes notre bâton de voyage pour aller visiter la petite église de Soudray qui a été une des prébendes de Rabelais. Elle a du cachet ; au dessous du chœur il y a une crypte que l'on fait remonter aux temps de Charlemagne. De Soudray nous gagnons Glatigny voir le château d'Artigny. Il a jadis appartenu au cardinal de Bellay et a été

habité aussi par Rabelais. C'est un édifice en brique qui m'aurait assez impressionné si je n'avais pas vu hier celui de la marquise de Boisguibert. Près de là, il y a deux menhirs assez curieux. Rien de charmants comme ces flâneries et ces promenades dans la campagne de France. Malheureusement il faut rentrer : demain je dois être à Saint-Germain-en-Laye, à l'inauguration de la statue de M. Thiers. Drouin me reconduit jusqu'à la diligence ; j'embrasse toute la famille et me voilà roulant sur la grande route.

Deux ans après je recevais un courrier de l'île de France ; il contenait le plus navrant des récits.

Mon ami Drouin était né dans l'île chanté par Bernardin de Saint-Pierre. Il venait enfin de réaliser le rêve de sa vie ; il commandait un navire de guerre français, dans sa patrie lointaine. Son pavillon était à bord de la *Nièvre*. Il avait eu la permission d'emmener avec lui sa femme

et son fils. Le pimpant vaisseau semblait être devenu un porte-bonheur. Tout n'était que joies et sourires à bord, lorsque une catastrophe terrible vint plonger tout le monde dans le deuil. En se baignant dans la Bernica, madame Drouin — elle était excellente nageuse — se trouva tout à coup enlacée dans les algues marines du fond. L'enseigne de vaisseau Siou — officier de choix du commandant — se dévoua, et tous deux se noyèrent avant qu'on put leur porter secours. Ainsi vont les choses de ce monde. Beauté, jeunesse, santé, dévouement, grandeur d'âme, courage, esprit, tout n'est que vanité, poussière. Dieu seul est grand ! Dieu seul reste !

En feuilletant mes notes de voyage je retrouve l'invitation que M. Marmier m'avait si gracieusement envoyée, lors de l'inauguration de la statue de Thiers, à saint Germain-en-Laye. Cette ville qui compte 18,000 habitants n'est pas très loin de Paris. On y voit une belle église du XVIII^e siècle et un château qui date du douzième siècle. Ma carte d'admission me donnait

droit à un siège dans le pavillon officiel. Le hasard me plaça à côté de Jules Claretie. Je ne saurais apprécier ici les discours qui furent dits en cette circonstance. On n'entendait rien, et il faisait une pluie battante. Celui que je pus le mieux comprendre fut M. Ernest Legouvé. Il vint nous lire un discours de M. Léon Say, retenu par maladie. M. Mignet fit en termes émus l'éloge de son vieil ami Thiers, et à un certain moment je vis pleurer la veuve du grand homme d'état. Après le discours de Jules Simon un incident se produisit. Un jeune homme fort bien mis, qui était assis près de moi, se lève, ferme le poing et désignant la statue s'écrie :

—Mettez sur le socle les noms de ceux qu'il a fait fusiller !

Des gendarmes se précipitent sur lui, l'entraînent. Mon voisin de gauche se lève à son tour, murmure quelque chose à l'oreille du prisonnier. C'est Albert Joly, député de la Seine : celui que l'on vient d'arrêter est Olivier Pain, cet ami de Rochefort qui plus tard devait se faire musulman et trouver la mort dans les sables du désert. Peu

à peu le tumulte cesse et la fête continue comme si rien n'était. La foule en grande partie est composée de pompiers et de canotiers. Ils ont dû bien jouir, car la pluie qu'il faisait les avait complètement mis dans leur élément. La cérémonie finie, je voulus visiter le château, dont une partie, démolie par les Prussiens, était en reconstruction. Le pavillon Henri IV renferme le musée des antiquités nationales. On y voit « des machines de guerre antiques reconstituées, des débris de monuments, des moulages de l'arc de Constantin, de l'arc d'Orange et d'autres morceaux de sculptures, des objets préhistoriques, des habitations lacustres, une riche collection de céramique romaine, des enseignes, des monnaies et des tombes gauloises, des armes et objets de l'âge de bronze, un plan en relief d'Alésia. » Mais sans contredit ce qu'il y faut admirer le plus, c'est le fameux musée gallo-romain. On y voit des choses uniques au monde, et pour bien étudier cette partie intéressante il faudrait passer des mois à saint Germain-en-Laye. L'Amérique préhistorique est représentée

ici par des instruments de pierre et de poteries qui viennent du lac Salé, et par des armes et des ustensiles offerts par M. Simonin. Le Canada y est inconnu — et pourtant un *fac simile* de la belle collection offerte par M. Joseph-Charles Taché, à l'Université Laval de Québec, serait bien à sa place ici et compléterait le musée de saint Germain-en-Laye.

Tout le monde a entendu parler de M. de Lesseps.

En Amérique, où l'on ne s'étonne de rien, le nom de cet homme s'est créé et a retenu un grand retentissement. Ce n'est pas par sa nombreuse famille qu'il y est arrivée. Non, au Canada, le grand français ne serait sous ce rapport qu'un Canadien français honoraire. Nos familles de 10, 12, 15 ne sont pas rares, et quand un de nos premiers ministres, l'honorable M. Ouimet a pris le pouvoir, le peuple a acclamé autant en lui le 26^e enfant d'une même famille que le chef d'un grand parti politique. D'ailleurs

cette fécondité de notre race fait l'orgueil des notres. N'étant que 60,000 après la cession nous sommes devenus 200,000,000 !

Ce qui nous a frappé, nous qui avons fait le grand chemin de fer du Pacifique, qui avons creusé nos superbes canaux, fait l'Intercolonial, couvert notre pays d'un vaste réseau de voies ferrées, c'est la persistance, l'énergie, l'esprit de ressources de M. de Lesseps, faisant son œuvre de Suez et s'en reposant en voulant reprendre le rêve de Champlain et percer l'isthme de Panama. Devant ce génie, tout ceux qui aiment le grand s'inclinent, et c'est ce que les Canadiens français de passage à Paris voulaient faire en offrant un banquet au grand Français. Tout était prêt, lorsqu'une dépêche vint nous annoncer que M. de Lessep était malade à Bourges. J'avais déjà rencontré cet homme célèbre en Amérique et je ne saurais résister au plaisir de dire en quelle circonstance.

C'était en 1886. Tout New-York était sur pied depuis huit heures du matin. On allait inaugurer la statue de la Liberté éclairant le

monde, offerte si gracieusement par Bartholdi. Les troupes se massaient près du Hoffmann House et le défilé allait commencer.

Les hôtes de la ville étaient groupés sur une estrade. Parmi les figures sympathiques qui m'entouraient se dressait fier et impassible le profil de l'amiral Jaurés. L'œil de cet homme avaient des reflets d'acier. On sentait qu'il y avait sous cette frêle enveloppe une volonté de fer. A côté de lui se tenait en grande tenue, le général Pèlissier, figure fine, énergique, bonne tout à la fois. Plus loin M. de Lesseps causait avec le président des Etats-Unis.

Je l'avais déjà rencontré à l'exposition internationale de géographie de Vénise. Cinq ans s'étaient écoulés depuis ce temps. M. de Lesseps rejoignait maintenant ses 82 ans, et il n'y paraissait guère. C'était toujours la même vivacité, la même pétulance, prêt à tout, répondant à tout, étant partout. Cet homme se moque de la mort ; hier il a veillé jusqu'à deux heures du matin, et le voilà, frais comme une rose, examinant d'un œil de connaisseur les

chevaux des officiers, saluant les dames et applaudissant aux vieux drapeaux qui passent. Parmi les sommités françaises qui prennent place autour de lui on me présente Bartholdi, tête sympathique et intelligente que l'on se figure avoir toujours connue, le colonel Gras inventeur du fusil de ce nom, petit homme à la figure débonnaire et tranquille. En le voyant fumer nonchalemment sa cigarette, jamais on ne se douterait qu'il a été la cause de tant de morts!

Pendant des heures et des heures une partie de l'armée américaine défila sous nos yeux, aux applaudissements de la foule. Malgré la pluie fine qui tombait et le brouillard qu'il faisait, M. de Lesseps droit comme un I ne bougea pas. Vers la fin de la revue je le vis causer avec le héros de la fête, le sculpteur Bartholdy. Les yeux de celui-ci venait de se mouiller.

Dans une voiture découverte passaient deux jeunes filles portant le costume national de l'Alsace. Hélas ! pour le grand sculpteur ces enfants étaient l'image de la patrie perdue, mais que Dieu dans sa miséricorde rendra un jour à la France agrandie et triomphante.

Parmi mes nombreux souvenirs de voyage je retrouve l'invitation suivante :

Mgr Coullié, évêque d'Orléans ; MM. les vicaires généraux ; MM. les doyens et chanoines du chapitre cathédral ; le clergé de la ville et du diocèse d'Orléans ; les membres de la famille de Mgr Dupanloup et les membres de la commission pour l'érection de son tombeau :

Ont l'honneur de vous inviter au service, qui sera célébré dans la basilique cathédrale de Sainte-Croix, le jeudi 11 octobre 1888, pour le *dixième anniversaire* de la mort du révérendissime Père en Dieu

Mgr FÉLIX-ANTOINE-PHILIBERT DUPANLOUP
ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Assistant au trône pontifical, comte Romain
Sénateur, membre de l'Académie française
Chevalier de la Légion d'honneur,
Grand - Croix du Christ du Portugal,
Chevalier des ordres des Saints-Maurice-et-Lazare.

Ils vous prient de vouloir bien y assister, et de joindre vos prières à celles qui seront dites pour le repos de son âme.

De profundis.

On devait ce jour là inaugurer le beau monument dû au ciseau du sculpteur Chapu. Il est en marbre blanc : il a dix-huit pieds d'élévation sur seize de façade. Il est placé à droite du maître-autel de la cathédrale et se compose d'un sarcophage du style de la renaissance italienne.

Le célèbre statuaire représente monseigneur Dupanloup sur son lit funèbre la veille des funérailles. La tête coiffée de la mitre, le corps revêtu d'habits sacerdotaux, le chapelet entre les doigts, le prélat repose étendu sur son tombeau, dont deux anges supportent le sarcophage ; au-dessus de lui, l'ange de la Patrie déploie triomphalement l'étendard de Jeanne d'Arc.

Au-dessous du sarcophage, en un large bas-relief, sont figurées les diverses phases de la vie de l'évêque.

Au-dessous du tombeau est gravée, en lettres d'or, cette simple inscription :

FÉLIX DUPANLOUP

Episcopus Aurelianensis

1302-1849-1878

Enfin, à droite et à gauche du socle, se dressent deux statues allégoriques représentant le Courage et la Foi, l'une sous la figure d'un chevalier, l'autre sous les traits d'un docteur des anciens âges.

Chacun se rappelle ce mot de la reine Amélie sur monseigneur Dupanloup.

«—C'est une flamme ; et quelque matin, on le retrouvera entre ses draps, réduit à une simple pincée de cendres. »

Ce fut M. l'abbé Chapon, aumônier de la Visitation, à Orléans, qui reçut le dernier souffle de Mgr Dupanloup, au château de Lacombe, en Dauphiné.

Il venait de lui lire des passages de Sainte Beuve. L'évêque l'interrompit pour dire :

—Cet homme a les idées de tout le monde et les convictions de personne.

Puis il fit cesser la lecture pour dire son chapelet. Quelques instants plus tard, il suffoquait. L'abbé Chapon court à lui, essaie de le soula-

ger ; mais le moribond lui demande les secours religieux, en disant :

—Oui... mon ami... j'ai bien regret de mes fautes...

L'absolution reçue, il saisit sa croix pectorale, la presse vivement, tendrement contre ses lèvres et... et il expire...

Quelle belle mort !

Trêve de ces souvenirs. Rentrons à Paris, boucler nos malles pour le Canada. La saison s'avance. Les feuilles commencent à jaunir, les grives rousses ne courent plus dans l'herbe qui prend des teintes fanées. Les écureuils font leurs provisions d'hiver. Ils ont l'air de dire au passant :

—Nous rentrons au gîte, pour y attendre le renouveau. Nous ne sortirons plus que lorsque le soleil sera revenu,—le soleil ami des feuilles, des oiseaux, des fleurs, le soleil ami du paysan, des bleds, le soleil consolateur des malades.

Un dernier souvenir et ce sera tout. Celui-là me vient de Londres. Je le donne tel qu'il apparaît dans mes notes de voyage.

L'Albani a chanté, lundi, dans le *Flying Dutchman*, de Wagner. La musique de ce libretto est impossible. Elle est compliquée de manœuvres de marine toutes plus extraordinaires les unes que les autres. Ces matelots d'opéra comique n'ont jamais su ce qu'étaient une voile, une vergue, une drisse. L'Albani dans le rôle de Santa a su faire passer tout cela. Elle a une voix merveilleuse, un jeu parfait : elle est vraiment *la diva*.

Elle m'a fait chercher le nom du naturaliste qui a écrit, que le rossignol n'existait pas au Canada.

Capoul a aussi chanté dans un concert. Il avait à dire l'air du sommeil de la Muette de Portici, et le duo du Chalet. C'est toujours le ténor élégant. L'âge a passé sur lui avec le pied léger de Camille : des fauteuils d'orchestre on lui donnerait à peine trente-cinq ans. Droit, moustache en croc, tête d'officier de cavalerie, il a dû être un *conquistador*, un enleveur de cœurs redoutable. En l'entendant, je songeais à son

passé brillant, aux articles flatteurs que lui avaient consacrés tant de plumes illustres.

Hélas ! les chanteurs sont comme les orateurs !
Periit gloria eorum cum sonitu.

Que reste-t-il aujourd'hui de Berryer, de Lachaud ? Des discours fort beaux : mais, en les lisant, on cherche vainement le souffle, la voix, le geste qui faisaient frissonner, qui empoignaient, qui électrisaient ? Où est la trace lumineuse laissée par ces météores qui s'appelaient Talma, Rachel ? Que reste-t-il de la Malibran ? Les vers qu'Alfred de Musset lui a consacré :

Une croix, et l'oubli, la nuit et le silence.

Mais j'y songe : nous voilà de nouveau en chemin de fer. Le roulement du train a remplacé les modulations veloutées de la voix de Capoul. Nous allons au Havre. Nous sommes sur la route du Canada.

XIX

Paysages de Normandie. — Contretemps. — L'hôtel des *Armes de Rouen*. — Aux cordons bleus. — Un Vélasquez pour quinze francs. — L'aquarium. — La triste fin de *Pilote*. — M. de Bruges. — Notre manière de vivre. — Migraine. — Montivilliers. — Chez Aubourg. — Le trou normand. — Branle bas de combat. — La belle Ernestine. — Intérieurs d'auberges. — Incendie d'une église. — L'abbaye de Saint Sauveur. — Etretat. — Tu n'es qu'un plagiaire ! — Villerville. — Les travailleurs de la mer. — Les moulières. — Statues de sel. — Les illustrations du Hâvre. — Noms de navires et de capitaines. — Harengs frais ! — Un conte du *Chat noir*. — Les époques de transition. — Joyeux déjeuner. — Service de mer. — Belle place pour se dire adieu. — *God speed us !*

Nos cigares sont bons, nos compagnons joyeux ; et pendant cinq heures dans notre compartiment nous nous amusons à voir défiler sous nos yeux les merveilleux paysages de la Normandie. Quel sol riche ! Quelles ressources ! Partout les blés, les avoines, les jardins sont en plein rapport. C'est notre Canada : même ciel, même langage, mêmes mœurs, mais le Canada connaissant tout le prix de la terre

bien cultivée et de son exploitation renommée en faisant fi de la routine par tous les moyens possibles. La flore est à peu près la même. Pendant qu'on moissonne je m'amuse à voir les paysannes retrancher des gerbes, des bouquets de marguerites et de boutons d'or, parasites charmants à l'œil mais qui ennuient les cultivateurs de tous les pays. Au milieu des pommiers, des bluets, des coquelicots, les charettes chargées se dirigent vers les granges où vers les meulières. Tout en suivant les épis dorés paysans et paysannes chantent :

Gai !

Turluron ! Turlurette !

Et empoignés nous entonnons en chœur la romance de Chateaubriand :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance !
Ma sœur, qu'ils étaient beaux ces jours
De France !
O mon pays ! soit mes amours
Toujours !

.

Te souvient-il que notre mère,
Au foyer de notre chaumière
Nous pressait sur son cœur joyeux
Ma chère ?
Et nous baisions ses blancs cheveux
Tous deux !

Voilà comment chez nous Canadiens français, nous nous souvenons de la France.

Le train défile. Sous nos yeux passent Asnières ; Maison-Laffitte avec son château de la Muette ; Paisez où l'on montre encore les fonts sur lesquels fut baptisé saint Louis ; Mantes avec sa belle cathédrale ; Rosny patrie de Sully ; Vernon avec sa curieuse église ; Gaillon qui renferme une partie du château de Georges d'Amboise ; Pont de l'Arche où l'on voit des fonts baptismaux sculptés par Jean Goujon ; Oissel ; Belbœuf ; Rouen si riche en monuments, en peintures, en souvenirs historiques ; les usines de Maromme, de Malaunay, de Barentin ; le château de Motteville ; Yvetot célèbre par la chanson de Bérenger et par le chêne d'Allouville âgé de 900 ans ; il « renferme deux chapelles superposées ; » Beuzeville et

Harfleur avec ses restes de remparts du XV siècle.

Au Hâvre, un contretemps nous attendait. Le *Chateau Léoville* avait repris son rôle : il ne partait plus. Il était à Hambourg. Comme Malborough, à chaque fois qu'on causait de ce vaisseau fantôme on haussait les épaules en nous disant :

Il reviendra-z-a Pâques
Ou à la Trinité.

A quelque chose malheur est bon. A côté de cet ennui vint se placer une surprise. L'un des nôtres nous avait choisi un des meilleurs hôtels de France. Nous y avions bon vin, bonne table, bon gîte, excellent feu de grille, service à l'avenant, et tout cela dans les prix doux. Si jamais les hasards du voyage conduisent mes lecteurs au Hâvre qu'ils descendent, rue Dicquemard à l'hôtel des *Armes de Rouen* ; ils n'auront pas à le regretter. Il est sis dans un lieu central, tranquille ; il est tenu par les meilleurs gens du monde.

C'est ici que l'on m'a donné une recette de cordon bleu qui en vaut la peine. Ceux de mes compatriotes qui aiment les sardines de Kamouraska, de la rivière Ouëlle et autres lieux, — toutes aussi bonnes que celles du nord de l'Europe, n'en déplaise aux contradicteurs — s'en purlècheront les lèvres.

Voulez-vous une conserve délicieuse et qui se recommande surtout par sa simplicité ?

Il faut avoir de la sardine bien fraîche ; la bien sécher avec un linge ; la saupoudrer avec du sel fin pendant deux ou trois fois vingt-quatre heures ; l'essuyer, la mettre dans un pot de grès, et ranger par assises alternatives des poissons et des oignons coupés en tranches ; le tout ainsi arrimé sera recouvert de bon vinaigre blanc. Qu'on mange cette sardine ainsi conservée au bout de trois mois, et l'on nous en donnera de bonnes nouvelles. Nous sommes convaincu de l'excellence de ce procédé.

Que faire en un gîte ? Je l'avoue, nous suivîmes peu le conseil du lièvre du bon La Fontaine.

Nous reprîmes nos courses à travers villes et champs.

Dans le musée du Havre on montre un portrait de jeune fille, peint par Velasquez. Ce chef-d'œuvre a été découvert il y a quelques années par M. Viau, d'Harfleur, dans une boutique de bric-à-brac. Il fut payé quinze francs !

L'aquarium de la ville mérite une visite : c'est un des plus complets et des mieux tenus qui se puisse voir. Il y manquait un éléphant : on l'attendait avec impatience.

Pourvu que ce nouvel hôte ne laisse pas au gardien zoologique du Hâvre le souvenir de l'émotion causée à New-York par la mort de *Pilote*. J'étais alors dans cette ville et j'avais connu *Pilote*. Lui aussi n'était qu'un éléphant, mais quel éléphant ! Presqu'aussi colossal que Jumbo, il s'était fait la trompe à Londres, en tuant deux de ses cornacs. Depuis il semblait regretter ses forfaits. *Pilote* était tombé dans une douce mélancolie qui faisait croire à un repentir réel. Il ne vivait

plus que de biscuits et se laissait caresser par les enfants. Bref, sa vie s'écoulait au milieu des bombons et de la méditation, lorsque tout à coup son caractère emporté se réveilla de nouveau. Son gardien voulait lui faire manger du foin comme à tout honnête éléphant. Les sucreries, le pain d'épice, les tranches de bananes, avaient gâté *Pilote*. De sa trompe, il enroula délicatement la taille de Jim Smith, le balança mollement pendant quelques secondes avec des ondulations de hamac, puis il le déposa un peu vivement sur le plancher. Jim Smith se retira respectueusement de l'arène avec sept dents cassées. Mis en belle humeur, *Pilote* attrapa de sa trompe une cheminée et en distribua les briques à ses confrères éléphants. Ils étaient vingt-sept : en recevant cette averse d'un nouveau genre ils se mirent à crier et à jouer de la trompe, comme cela était leur droit. Ce fut tout une histoire que de faire rentrer *Pilote* chez lui.

On y réussit.

Le lendemain à l'abreuvoir même scène que la veille. *Pilote* n'avait pas soif ; de plus, en

souvenir de ses prouesses passées, il se mit à faire un tapage infernal. On eut recours à la ruse. Quarante hommes manœuvrant habilement finirent par lui passer un câble autour des pattes. Une secousse vigoureuse jeta *Pilote* sur la flanc. Se sentant cheoir, il voulut se raccrocher à une paille. Sa trompe s'enroula autour d'une des poutres de l'amphithéâtre, et l'énorme pièce de bois brisée comme une allumette, vint s'étaler à côté de *Pilote*, tout essoufflé de cette gymnastique. Alors commença la punition. Armés de gourdins énormes, les cornacs de Barnum se mirent à donner une bastonnade en règle au récalcitrant. Rien ne fit. *Pilote* restait toujours terrible, insoumis. Sa mort fut décidée, séance tenante. Quatre premières balles d'un revolver de marine, à gros calibre, semblèrent faire peu d'impression sur *Pilote*. Une cinquième, entrée par l'œil, lui fit faire un soubresaut : une convulsion terrible s'en suivit, et cinq minutes après, *Pilote* avait rejoint ses ancêtres dans les jungles du paradis des éléphants sacrés de Siam.

Des vingt-sept compagnons qui étaient partis — du Canada — de Montréal ou de Québec, il ne restait plus que l'abbé van de Moortel curé de Gaspé, MM. Miville Déchènes député de l'Islet, Pinault avocat, Le Dieu rédacteur du *Monde Illustré* et l'auteur de ces lignes.

Un belge, ami du curé de Gaspé, M. François van Hoostenberghe, nous tenait compagnie. De ma vie je n'ai rencontré cœur plus large, plus obligeant. Comme son nom était un peu exotique pour nous, nous lui avions donné celui de sa ville natale et nous l'appellions M. de Bruges.

Notre vie n'était pas trop gaie. M. Le Dieu va nous l'apprendre.

— Chaque jour qui nous arrivait, écrivait-il à ses abonnés, nous nous rendions tous les cinq sur la jetée du Hâvre, explorant l'horizon et regardant, comme sœur Anne si nous ne verrions pas venir ; et tous les matins nous revenions tristes et mornes, marchant en file indienne, à l'hôtel *des Armes de Rouen*, furieux d'attendre et de dépenser inutilement.

« Nos soirées n'étaient pas toujours des plus gaies ; malgré les récits de notre excellent abbé, les saillies de Déchènes et les descriptions de voyage de Pinault, il arrivait des moments où nous nous regardions en dessous, demandant lequel de nous avait le mauvais œil ? qui était le *jettatore* ?

« Pour comble d'ennui, la maison située en face de notre hôtel était occupée par un marchand de bois nommé Migraine, et nous ne pouvions mettre le nez à la fenêtre sans apercevoir une enseigne colossale portant en énormes lettres de deuil sur fond blanc, ces mots de sinistre augure : MIGRAINE !

« Et pourtant, la nuit, alors que le sommeil nous échappait et que nous cherchions à tromper notre insomnie en regardant ce que pouvaient bien faire les Havrais, la lune éclairait encore de ses rayons blafards les huit lettres fatales : MIGRAINE !! toujours MIGRAINE !!

« Et le navire n'arrivait pas !

« L'ennui de cette longue attente a cependant été interrompu un jour — un seul jour — par

une excursion des plus agréables que nous avons entreprise aux environs du Hâvre, grâce à l'obligeance de M. René Bossière.

« Un dimanche, alors que nous nous éternisions dans cet hôtel des *Armes de Rouen*, dont il semblait que nous devions devenir les hôtes perpétuels, M. Bossière vint nous prendre en landau pour aller à Etretat, la jolie plage située à sept lieues de la cité qui a donné le jour à Bernardin de Saint Pierre et à Casimir Delavigne.

« Le temps était malheureusement un peu sombre et le brouillard qui s'élevait de la mer nous empêcha de jouir du magnifique panorama, un des plus beaux du monde, que l'on découvre quand le ciel est pur, des hauteurs de sainte-Adresse, et qui n'a guère pour rivaux que ceux de Constantinople et de Québec.

« Cependant, le côté de terre était moins brumeux et nous pûmes apprécier entièrement toutes les beautés de ce coin du pays normand, si gracieux, si poétique aux jours d'automne.

« La température très douce encore—le froid était en retard cette année; dit-on—a permis aux

cultivateurs de travailler aux champs jusqu'à présent, et la campagne est admirable.

« Les colzas et les blés sortent de terre et les grands carrés verts qu'ils forment, tranchent sur le ton sépia des terres fraîchement labourées et humides de la brume du matin. .

« De temps à autre une compagnie de perdreaux se lève devant nous.

« Les maisons, aux toits de chaume ou construites en *gallandages* attirent notre attention, et nous étonnent par leur aspect si pittoresque, si coquet, enfouies qu'elles sont le plus souvent au milieu de bouquets de grands hêtres, d'ormes touffus et surtout de pommiers à cidre, ce produit si apprécié de la terre normande.

« Nous traversons le joli bourg de Montivilliers ; mais, en arrivant sur la place, la vue de l'église m'arrache un cri d'admiration.

« — Voulez-vous descendre, dit M. Bossière ? L'église de Montivilliers est certainement un monument des plus curieux et vaut la peine d'être vue.

« Nous mettons pied à terre et nous nous dirigeons du côté du portail qui s'anime tout à

coup, car le prêtre vient de prononcer l'*Ite missa est* ! L'office divin est terminé. C'est l'heure, et, pendant que l'orgue fait entendre ses dernières notes, la foule envahit les portes qui viennent de s'ouvrir.

« Nous avons devant les yeux une preuve de plus que le sentiment religieux existe toujours en France, car l'église est pleine à se demander comment tout ce monde a pu y trouver place, et nous admirons les fraîches couleurs des jolies filles et les robustes épaules des solides gars normands.

« Pendant que les vieux forment déjà des groupes sur la place pour y deviser des affaires du pays, de politique, de la pluie et du beau temps, que les bonnes commères se disposent à commenter les cancans du village, nous entrons vivement, car nous ne pouvons nous arrêter que quelques minutes, nous promettant de revenir plus tard si nous repassons par ici un jour ou l'autre.

« Encore un souhait que nous ne pourrons jamais réaliser !

« L'église de Montivilliers, reste d'une puissante abbaye de religieuses fondée en 682, par le maire du palais Warratton et Saint-Philibert de Jumièges, et relevée en 1033 par le duc Robert le Magnifique, remonte en majeure partie à la construction des XI^e et XII^e siècles.

« Son clocher encore couronné de sa flèche primitive, est des plus remarquable.

« Nous traversons la nef toute pleine encore de fidèles ; et le suisse énorme, les minuscules enfants de chœur, les élèves du couvent et les vieilles dévotes qui partent toujours les dernières, regardent avec étonnement ces cinq étrangers qui arrivent quand tout le monde s'en va, examinant deci delà les grandes fenêtres ogivales, les vieux tableaux de cette antique maison de Dieu qui a vu tant de générations s'agenouiller sur ses larges dalles de marbre.

« Nous voudrions rester plus longtemps, visiter en détail et donner un coup d'œil au *Musée Bibliothèque*, mais il faut remonter en voiture pour aller à Gonnevillle, qui possède, nous dit M. Bossière, une petite auberge où l'on ne déjeune pas trop mal.

« Cette raison d'estomac fait rentrer tous les regrets que nous éprouvons de partir aussi vite. Mais avant de se remettre en route nous buvons un doigt de cidre chez Coquin, à la *Pelote d'or*.

« Gonnevillè? c'est un nom connu, si je ne me trompe, dans l'histoire du Canada. N'existe-il pas encore à Montréal des Pelletier de Gonnevillè?

« N'ayant pas de documents sous la main, je ne puis éclairer ce point qui peut nous intéresser; j'y verrai plus tard.

« Nous nous arrêtons devant une maison de très bonne apparence, ma foi: trois étages, style étrange, sans homogénéité, mais le tout très coquet et très propre.

— «Soyez les bienvenus, messieurs, nous dit une voix mâle et bien timbrée.

« Celui qui nous accueille ainsi est le patron de l'hôtel. Un singulier patron, bien campé, barbe châtain-clair dans laquelle les années ont planté quelques fils blancs, front élevé, couvert d'un berêt, une vraie tête d'artiste.

« Nous entrons.

« Sommes-nous dans un hôtel, un musée, un atelier d'amateur ?

« C'est tout cela ensemble, car si les murs sont couverts de tableaux, d'esquisses, de vieilles faïences, d'objets curieux, et si çà et là on aperçoit une toile inachevée, on entend le bruit de ferraille de la cuisine, les ordres se croissent et les parfums de volailles rôties viennent caresser notre nerf olfactif et nous donnent l'assurance de faire un bon dîner.

« Tant mieux. Il fait très faim, et rien ne creuse l'estomac comme la poésie d'un beau paysage.

« L'établissement de M. Aubourg est connu de tous les artistes de France et de Navarre. Plus d'un d'entre eux y a trouvé bon repas et bon gîte, aux jours de misère, alors que la renommée lui refusait encore ses palmes, les banquiers leur argent.

« En retour d'une aussi plantureuse hospitalité, on laissait à Aubourg, qui une marine, qui un paysage, une scène d'intérieur, un croquis, un portrait, et c'est ainsi que l'on peut dire que les

murs de cette célèbre auberge de village sont tapissés de témoignages de reconnaissance.

« Tout ce qui a un nom dans les arts est représenté ici, et nous lisons des signatures de peintres dont les tableaux se vendent aujourd'hui à leur poids de billets de mille francs.

« Six grandes salles sont remplies de vieux meubles, horloges vénérables, faïences de Rouen, de Strasbourg, de Limoges, de plats admirables, de tapisseries splendides, d'armures de tous les siècles, fusils à mèche, sabres arabes, de terres cuites, de statuettes, et je trouve jusque sous l'escalier des vieilles crémaillères qui ont sans doute supporté les marmites de plusieurs générations.

« Aujourd'hui, les peintres, les sculpteurs et les écrivains pauvres sont aussi bien accueillis qu'autrefois, mais les temps sont cependant un peu changés : les bohêmes de jadis ont fait fortune, Aubourg aussi, et l'on va surtout chez lui pour faire un bon dîner arrosé d'excellent cidre et de vieux vins, le tout à des prix très modérés.

« Au milieu de notre repas, une grosse servante, dont les joues sont couleur de sang, nous présente une assiette couverte de petits verres.

— « Messieurs, nous dit-elle, je vous apporte le *trou normand*.

« Nous ouvrons des yeux grands comme ça !

« Les petits verres sont remplis de vieille eau de-vie de cidre. C'est l'habitude en ce pays de boire ainsi au milieu du repas, afin de creuser encore l'estomac, et c'est ce qu'on appelle le *trou normand*.

— « Vive la coutume de Normandie ! s'écrient Pinault et Déchènes, qui, en leur qualité d'avocats, voient aussi dans ce vieil usage matière à jeu de mot, mais ne perdent pas pour cela une seule goutte de l'excellente liqueur.

« Au dessert, on nous présente un album dans lequel on nous prie d'écrire ou de dessiner quelque chose. Aubourg sait que nous venons du Canada et il ne veut pas perdre cette occasion de pouvoir prouver à ses clients qu'il a des amis

jusque sur les bords de la rivière Saint-Charles et du Saint-Laurent.

« Faucher improvise quelques vers ; j'esquisse un habitant canadien, en costume d'hiver, avec la pipe et le fouet de rigueur : nous signons tous et adieu !

— « Branle-bas de combat ! commande Aubourg, pendant que nous remontons en voiture, et, aussitôt, un bruit à réveiller les morts ébranle l'atmosphère et menace de casser les vitres de tout le canton.

« Une servante agite avec frénésie la corde d'une cloche suspendue au dehors ; un des fils Aubourg sonne du cor de chasse : un autre fait des *ra* et des *fla* énergiques sur un tambour. On entend des bruits de grosse caisse, des sons de trombone, des miaulements de violon... et notre cocher aiguillonné par tout ce tapage fait claquer son fouet.

« Tout le monde est aux portes : le bruit redouble, les chevaux font feu des quatre fers, nous brûlons le pavé... et nous voici de nouveau, dans le calme silencieux des champs et des bois,

où pas une feuille ni un brin d'herbe ne s'agite dans la plaine qui semble dormir.

« Après une heure de voiture, nous arrivons à Etretat.

« La mer est fort belle et la ville très coquette, mais, hélas ! ici on est aussi ingrat qu'ailleurs ; c'est à peine si la jeune génération connaît le nom du gracieux écrivain Alphonse Karr, qui a découvert et mis à la mode ce coin charmant de la Normandie.

« Nous visitons à la hâte, et la nuit arrivant, nous reprenons le chemin du Hâvre avec l'intention de souper à deux lieues d'ici, à Saint Jouin, chez la belle Ernestine.

« La belle Ernestine est la sœur de M. Aubourg, de Gonnevillle, et son hôtel est encore plus curieux, quoique du même genre, que celui de son frère.

« Nos sommes les seuls hôtes pour le moment. En attendant que la cuisinière soit « parée, » comme on dit ici, nous admirons les chefs d'œuvre qui ornent l'hôtellerie.

« Picou, Corot, Feyet-Perrin, Diaz, les deux Bretons, Flandrin, Rosa Bonheur, Berne-Bellecourt, Detaille, de Neuville, Gaston Rouillet et cent autres ont donné des toiles à la patronne de l'hôtel de Paris.

« Je vois des galets peints par Hamon ; des autographes du prince de Galles, de la reine d'Espagne Isabelle, de la comtesse de Ségur, de Laprade, de Jules Claretie, du duc de Magenta, du czar du Russie, de tous les académiciens, des hommes politiques passés et présents, mais je remarque surtout celui d'Alexandre Dumas fils ; le voici :

« Dieu créa la belle Ernestine pour prouver que, lorsqu'elles s'en mêlent, les Normandes sont encore plus belles que la Normandie. »

« Je lève les yeux et regarde l'hôtelière qui est là, debout, souriant aux réflexions qui nous arrachent les curiosités que nous examinons.

« Elle a des cheveux blancs et bien des rides, la belle Ernestine. Elle a soixante ans, peut-être, et cela n'est pas étonnant puisque deux générations l'ont déjà admirée, mais si la frai-

cheur de la jeunesse a disparu de ces joues autrefois rouges comme des pommes normandes, je ne puis m'empêcher d'aimer son bon visage de jolie vieille et son sourire plein de gaieté.

« Elle a autre chose encore que l'on ne peut s'empêcher d'aimer, la belle Ernestine, c'est... sa cuisine, et j'ai rarement rencontré de cordon bleu aussi savant.

« Avant de prendre congé nous jetons encore un coup d'œil sur deux tableaux qui ont conquis tout d'abord nos suffrages : l'un représente trois chats, rien de plus, trois petits chats qui semblent tellement vivants qu'on croit les entendre miauler ; l'autre, oh l'autre ! c'est une fantaisie d'artiste comme on en voit peu ; *les Ecrevisses en cabinet particulier* : et c'est très convenable, quoiqu'en dise votre sourire sceptique.

« Les écrevisses, rouges comme des cardinaux, sont toutes assises autour d'une table très bien garnie, ma foi ! et sont en train de se payer un souper fin de premier ordre. C'est bien leur tour, aux pauvrettes que l'on mangera demain peut-être !

« L'écrevisse présidente porte un toast et lève son verre, en faisant un discours que l'on n'entend pas, mais je crois bien que les hommes, grands mangeurs de crustacés, y sont fort malmenés, et toutes les autres écrevisses, verres en pinces, sont prêtes à lui faire raison.

« Tout cela est fort bien brossé et très spirituel.

« Il faut partir.

« Ici, ni cloche, ni tambour, ni cor ne signalent notre départ. C'est plus intime, plus féminin ; nous serrons les doigts de la belle Ernestine et c'est tout.

« Au moment où nous allons passer le seuil de la maison, la belle Ernestine nous retient cependant encore :

« — Messieurs, vous venez d'un pays lointain que vous allez revoir. Que Dieu vous accorde un bon voyage et acceptez les vœux que je fais pour vos mères, vos compagnes aimées et vos sœurs. Je vous ai entendu parler tout à l'heure de la Noël ; quand vous réveillonnerez prochainement accordez une pensée à la vieille Nor-

mande qui n'oubliera pas la visite des Français d'Amérique !

—Merci ! merci !! Adieu, bonne hôtesse !!

« Nous regagnâmes le Hâvre, en chantant des cantiques et de vieilles ballades, et c'est avec plaisir que nous nous mîmes au lit, fatigués, contents de notre journée.

« Cette nuit-là, nous fîmes des rêves étranges ; le *Château Léoville* était arrivé et Migraine était parti.

« Tout songe n'est que mensonge. »

Voilà en quelques mots le récit de ce voyage que nous ne saurions oublier. Il a été enlevé de main de maître par la plume de mon ami Le Dieu, et certes sa chronique avait sa place toute trouvée dans ces récits de voyage.

Pendant que nous rentrions d'Etretat, l'église de Montivilliers que nous avons tant admiré le midi même, brûlait.

L'incendie était alors dans toute sa fureur. Toute la toiture de la grande nef romane, terminée sur la place par un pignon avec rosace derrière laquelle s'élevaient les grandes orgues, flambait, ainsi que la charpente du clocher, transformé en une gigantesque cheminée d'usine. Ce spectacle était plein d'une sauvage horreur ; par les baies romanes en plein cintre, on voyait un reflet de fournaise ; les flammes sortaient de partout : des fenêtres, des cadrans de l'horloge, des jours de souffrance, des escaliers en spirale, et par dessus tout une immense gerbe d'étincelles tourbillonnait dans le ciel noir, jetant sur toute la ville la fauve lueur de l'incendie.

Les principaux journaux du Havre et l'histoire de la ville de Montivilliers par Dumon et Marlin nous ont donné, dans le temps, les notes suivantes sur l'origine de cet antique monument.

— « L'église Saint-Sauveur est mentionnée pour la première fois dans une charte portant la date de 1241.

« Dans les dernières années du XV^e siècle, on agrandit la nef de l'église, on construisit les six chapelles du nord et on fit un nouveau portail précédé d'un porche. La dédicace de la nouvelle construction fut faite en 1513.

« La façade de l'église était, à cette époque, flanquée de deux tours carrées datant de la fondation.

« Le joli escalier de l'orgue datait du milieu du XVI^e siècle ; c'était une espèce de vignot découpé à jour qui rappelait en petit celui de Saint-Ouen, de Rouen.

« On fit en 1650 le tabernacle du grand-autel, et en 1653 on construisit un orgue de douze jeux qui fut augmenté plus tard.

« La charpente du clocher fut réédifiée en 1733.

« Pendant la révolution Saint-Sauveur eût un curé et des vicaires constitutionnels ; et le 14 juillet 1791, la fête de la Fédération y fut célébrée en grande pompe.

« Puis arriva la fermeture de l'Eglise qui ne fut rouverte qu'en 1795 par des prêtres constitutionnels.

« Elle était depuis cette époque la seule église de Montivilliers avec l'ancienne église abbatiale datant du XI^e siècle et que d'éternels procès avaient fait depuis l'origine l'adversaire de Saint-Sauveur ; elle devint, en 1803, une simple dépendance de l'église paroissiale. La séparation en maçonnerie qui existait entre les deux églises tomba, le chœur fut disposé comme il existait de nos jours, le grand autel refait, et un nouveau tabernacle fut fourni par Dethan, marbrier au Havre. »

Eretat est une merveille et Santellier en parle avec raison, en enthousiaste. « C'est, nous dit-il, une série de pittoresques monuments édifiés, sculptés dans le roc par la mer en collaboration avec les siècles. Tout semble créé sur ce rivage pour confondre l'imagination, pour dire à l'homme :

— « Tu n'es qu'un plagiaire ! Ces ogives, ces tourelles, ces obélisques, ces pyramides, ces murailles ambitieuses que tu dresses à grands efforts de bras et d'imagination, les voici comme

Dieu t'en a donné le modèle inimitable. Admire !
prie et copie si tu peux :

« Il y a vingt merveilles à Etretat. Pour les décrire il faudrait les dessiner, et même quel dessin représenterait toutes ces harmonies de lignes, de couleurs, de mouvement, de sonorité produites par le roc, la végétation d'algues, la mer qui roule et les échos qui répondent aux sourds grondements ?

« Allez donc voir par vous-même et vous incliner en extase, si vous aimez la nature et si vous croyez en Dieu.

« Allez mesurer ces gigantesques aiguilles qui tricotent les nuages ; ces portes ogivales sous lesquels passent à pleines voiles les bateaux comme une procession avec ces bannières sous un arc de triomphe ; ces échelles de trois cents pieds de hauteur taillées à pic dans la falaise par quelques géants marins qui voulaient escaler le ciel ; ces puits profonds d'où l'on voit les étoiles en plein midi, ces grottes inexplo-
rables, et ce cirque du petit port, pavé d'eau, vouté de firmament et lambrissé de roches. »

Rien n'est exagéré dans ces descriptions, et plus on regarde, plus on trouve ce paysage merveilleux; plus on se sent rapprocher de Dieu.

Tous les villages de la côte de Normandie se ressemblent. Prenez comme type celui de Villerville et écoutez ce qu'en va dire un fin écrivain normand :

— « D'abord tout le monde est parent : ce ne sont que cousins, beaux-frères, nièces, neveux à tous les degrés : un mariage, tout le monde rit : un enterrement, tout le monde pleure. L'unique, l'éternel sujet de causerie, c'est l'abondance où la rareté du poisson. Le village, vrai nid de mauvette, est situé au bord d'une falaise peu élevée qui s'infléchit en plage sablonneuse. On est frappé, au premier coup d'œil de son aspect désert. Les seuls êtres humains qui s'y rencontrent, quand le temps est bon pour la pêche, ce sont des vieillards des deux sexes dont le front hâlé fait ressortir la blancheur des cheveux qu'ils gardent sans que les ciseaux y touchent jusqu'à la mort. Toute la population valide est

à la mer ; les femmes, nu-jambes, en jupons courts, pêchent la moule sur le banc du Rattier ; les hommes et les enfants vont au large.

« Leur costume, comme leurs embarcations, n'a pas varié depuis deux siècles.

« Sur leurs bateaux nommés *plattes*, dont les bordages sont souvent à moitié pourris, et qui semblent prêts à s'entr'ouvrir au moindre choc de la lame, les Villervillais bravent les furieux coups de vent de l'équinoxe. Au milieu des nuits les plus noires, lorsqu'il vente à *décorner un bœuf*, le brave *pêcheux*, tranquillement à son poste, la pipe à la bouche, jette ses filets, le cœur joyeux ; car il est presque sûr alors de rapporter le lendemain une des plus belles *marées* de son année.

« Quand vous les voyez arriver au Havre, jamais vous ne croiriez que l'homme et le bateau viennent de passer une nuit orageuse : le bateau est toujours vieux, mais il n'a pas perdu un éclat de bois ni un lambeau de toile ; le pêcheur avec ses énormes sabots sans brides, qui pourraient, au besoin, lui servir

de *life-boat*, ses grossiers bas de laine montant jusqu'au genou et paraissant tricotés avec du bitard, ses larges braies de toile blanche—couleur primitive—son épaisse chemise de feutre et son bonnet de coton en carmagnole, n'est pas moins allègre que s'il eut dormi sa belle nuit dans un lit de duvet ; — son œil brille, et il n'a pas sommeil ; il aura le gousset garni. Il est trempé par la mer et par la pluie, mais il se séchera en route, en retournant à Villerville.

« Son axiome de prédilection, c'est que le vent ou le soleil doivent sécher ce que la mer ou la pluie ont mouillé.

« Cette existence dure du 1^{er} janvier à la saint Sylvestre, sans trêve, excepté le dimanche. Oh ! ce jour-là, par exemple, il est prouvé que la pêche porte malheur. Aussi, dès le samedi soir, voit-on se diriger vers la plage une flottille de voiles grises.

« A peine toutes ces plattes ont-elles touché terre, que déjà un grelin frappé à un cabestan improvisé les hisse sur le galet, hors d'atteinte des lames. Ainsi groupées sur le bord de la

mer, elles rappellent assez bien les troupeaux de Neptune que le vieux Protée faisait ranger sur le sable pour les compter sur ses dix doigts, ou mieux encore la flotte des Grecs sur le rivage de Troie ; et cette réminiscence mythologique ne manque pas d'à-propos, car il y a plus d'un point de ressemblance entre les *pentecontores* d'Homère et les bateaux des pêcheurs villervillais : même fond plat (*platte*), même avant massif et boursoufflé qui justifie si bien le nom de *joues* qu'on a donné à cette partie du bateau, enfin même voilure et presque mêmes dimensions.

« Les Villervillaises sont aussi braves que leurs hommes. Ce n'est pas seulement à la mamelle quelle nourrissent leurs enfants. Pour apporter leur contingent de vivres à la cabane, elles s'en vont arracher les *moules* sur les bancs de la Seine. Ces néréides à la gorge brunie, aux pieds nus et durs comme les galets de la grève, aux mains calleuses et épaissies par le frottement de l'aviron, s'appellent alors des *moulières*. On voit que l'étymologie du mot est toute différente de celle

que lui avait assignée un savant philologue qui voulait y trouver une corruption du mot latin *mulier*, femme.

« Un jour, le bateau le *Saint-Joseph*, ayant à bord vingt-quatre de ces sirènes en jupon court, reçut dans la baie une bourrasque qui le fit poliment chavirer. Le bateau sombra ; nos ondines en auraient fait de même, sans le secours de plusieurs embarcations d'Honfleur qui repêchèrent ce varech féminin.

« Aussitôt débarquées, toutes ruisselantes d'eau de mer, les vingt-quatre moulières se rendirent pieusement à la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce pour remercier la bonne Vierge. Quand elles redescendirent, leurs vêtements étaient secs et chacune d'elles paraissait changée, comme la femme de Loth, en statue de sel. »

Le Hâvre a donné naissance à plus d'une illustration. C'est ici que virent le jour Bernardin de Saint Pierre, Casimir Delavigne, mademoiselle de Scudéry, l'académicien Ancelot, Marie de la Fayette, le sculpteur Beauvallet, le

géographe de Mannevillette, le défenseur de Sagonte le général Rouelle, les naturalistes Dicquemare et Le Sueur.

En énumérant ces illustrations au *café de Paris* avec un vieux capitaine au long cours, ce dernier me donna une curieuse liste de noms de navires et des capitaines qui les commandent. Vraiment cette nomenclature est originale.

C'est ainsi qu'il retrouvait le *Barbier* capitaine Rasegaire ; la *Souris* capitaine Lerat ; le *Bien-à-Bord* capitaine Malaterre ; la *Ménagère* capitaine Ménage ; l'*Econome* capitaine Dépensier ; l'*Horizon* capitaine Born ; le *Mont-Blanc* capitaine Heurtevent ; le *Chasseur* capitaine Lelièvre ; ce dernier, aussi bien que son homonyme, célèbre par la défense de Mazagran, était ce qu'on appelle, en marine comme à la guerre, un fameux lapin ; l'*Avance* capitaine Restici ; l'*Eva* capitaine Adam ; l'*Avenir* capitaine Briand ; la *Félicité* capitaine Revert ; l'*Été* capitaine Fleury ; le *Printemps* capitaine La-

fleur ; l'*Automne* capitaine Beauregard ; l'*Aurore* capitaine Réveil ; le *May*, capitaine Gay.

« D'autres singuliers jeux de mots, disait ce capitaine, sont engendrés par les rapprochements suivants ; nous indiquons toujours en *italiques* les noms des navires : Bell, *Spéculation* ; Frène, Dechêne ; Cadet, *Sans-Souci* ; Gardon, *Souvenir* ; Legrand, *Alexandre* ; Bourse, *Légère* ; Lafont N., *la Fontaine* ; Marin Lefranc, le *Franc-Marin*.

« Le brick *Clémence* était commandé par le capitaine Leroy ; le capitaine Évangile commandait le *Labeur* ; l'*Héloïse* était dirigée non par Abélard, mais par le capitaine Chapon ; le capitaine du *Douze-Juillet*, de Saint Servan, se nommait Populaire.

« La maison Bazin de Jessey, de Dinan, avait confié la *Reine des Anges* à un capitaine Chrétien.

« Un petit armateur, après avoir perdu son premier navire, en avait fait construire un second, qu'il nommait, *Plus-Heureux*. Un autre nommait le sien *Le Voici !* Un troisième, vu l'impétuosité de la marche de son bâtiment avait voulu qu'il s'appelât *Bride moi !* »

C'était à souhaiter un nom semblable au *Château Léoville* ; car le temps file. L'hiver arrive, et le navire reste toujours à Hambourg. Quand cela va-t-il finir ?

Pendant que j'écris ces lignes, j'entends crier sous mes fenêtres :

—Harengs frais ! Huit sous la douzaine les z'harengs ! ! !...

Oh ! les affreux cris d'hiver ! Comme tout cela sent la misère. Un ciel voilé par les embruns, des nez rougis, des mains bleuies par le froid, et comme refrain de la rue ce maigre rôti du pauvre que l'on piaille à tue-tête, avec force concurrence :

—A douze, à dix, à huit sous la douzaine, les z'harengs !

Et le soir, l'ombre venue, autre rengaine. Aux angles des squares, des rues, à l'entrée des allées,

de vieilles marmottantes, drapées dans leur tartan, gloussent de leur côté cette mélopée non moins lugubre :

—Marrons chauds !!! Marrons chauds !!!

Une façon comme une autre de vous dire :

—Prenez deux sous de marrons et vite au coin du feu. Le temps est passé des flâneries le nez au vent. Adieu saison des ballades. Adieu rêveries au bord de la mer où nous allions écouter les symphonies étranges des « baisers des flots caressant les galets. » Grignotez vos marrons devant les tisons en humant la tasse fumante, prenez le livre, la plume, faites des sonnets ; malgré tout, faites vibrer votre lyre... si le spleen ne vous paralyse point les membres et ne vous ronge pas le cœur.

Ainsi vont les choses de ce monde.

C'est ce que nous faisons à l'hôtel depuis quelques soirs. Nous tisonnions notre feu en songeant aux nôtres et au pays. Quelque fois un souvenir cocasse venait faire diversion. C'est ainsi qu'un soir, je ne pus m'empêcher de

lire à mes camarades cette étude toute philosophique esquissée, par un jour de pluie, au *Chat Noir*, à Paris.

Il était une fois, un homme qui n'avait pas grand mémoire. Il colligeait de droite, de gauche, s'appelait Emile Goudeau, et disait, il n'y a pas bien longtemps :

« Il est étrange comme nous vieillissons et comme la terre demeure toujours jeune autour de nous. Rien ne change. Voyez ce qui se passe depuis trente ans. Exemple : la lutte qui existe entre le paysan, l'ouvrier, l'employé, le gouvernement.

« Ils sont tous victimes de la transition. »

Et prenant dans un coin de la bibliothèque un de ses énormes in-folios où il s'amusa à coller tout ce qui le frappait dans la presse, depuis des années, il lut cette histoire de tous les jours :

« Un paysan, un ouvrier et un petit employé étaient venus se plaindre au ministre. Leur misère, disaient ils, étaient navrante. Le gouvernement préoccupé des questions de personnes, oubliait la question des choses. Et quelles choses, monsieur le ministre ? Le pain, la bière, le tabac, la huche, le bois de chauffage, la redingote. Ah ! il ne s'agissait pas pour ces trois malheureux représentant la pauvreté démocratique du *Panem et Circenses* des Romains ! Non : ils laissaient de côté les entrevues sur les plaisirs ; ils se contentaient du pain, du solide, de la vie ; être abrités pour dormir et se remplir à peu près l'estomac.

« Le paysan se plaignit de l'intempérie des saisons et de l'inclémence des orages. Il parla longuement sur les céréales invendus, sur les blés abattus par la grêle, sur le foin chauffé, sur les avoines flétries. Puis, après beaucoup d'autres choses de cet ordre, il parla du prix des instruments d'agriculture, du manque de débouchés. Il ajouta que la terre n'avait plus de valeur dans

les vieilles paroisses ; que les terres neuves se vendaient chères et que, lorsqu'il serait vieux et cassé, incapable au travail, ses propres enfants le délaisseraient pour aller dans les chantiers, ou faire de la brique, ou travailler aux manufactures des Etats-Unis.

« Alors, je suis venu vous trouver, monsieur le ministre, vous, pour que vous me donniez du bonheur sur cette terre, en veux-tu, en voilà. Avant que mes fils ne me quittent, je veux boire mon petit doigt de rhum le matin en me levant, manger de la viande trois fois par jour, fumer des pipes de tabac à satiété, et le dimanche avoir ma poule au pot et boire ma bouteille de whisky blanc avec les amis. »

« Le ministre lui répondit froidement :

— « Mon ami vous êtes à une période de transition : vos fils seront plus heureux que vous, grâce à leur instruction et à leurs voyages.

— « Cela me fera un beau gras de jambe ! dit le paysan. »

L'ouvrier s'avança à son tour :

« Moi, voilà, monsieur le ministre ! je ne suis pas comme ce paysan : je sais lire et écrire. Je manie les lourds métaux et je les sou mets. Ils vont ensuite servir de socs, de herses, de faux et de faucilles à celui-ci qui, tranquillement respire l'air du bon Dieu, voit le ciel et peut cueillir des fleurs sur les prés, les mûres et les fraises à volonté. Quand il sort, il prend dans le creux de la main de l'eau de source qui n'a point traversé les tuyaux d'égoût de la ville. Il parle des orages : moi, je redoute les accidents. Enfermés dans l'usine ou dans l'atelier, nous n'entendons gronder que les soufflets de forge, que les vibrations de la machine ; nous travaillons tous les jours silencieusement. Lui, il chante ; et nous, quand vient le soir, si nous voulons rire et faire la noce, on nous fourre au poste.

« Eh bien ! monsieur le ministre nous en avons assez de cette vie là. Nous voulons moins de travail et plus de plaisir, et comme nous sommes aussi intelligents que les bourgeois, nous

voulons comme eux avoir notre club, fumer des cigares et prendre de temps en temps un *cock-tail*. »

Le ministre sourit au *cock-tail*.

L'ouvrier continua :

« La vieillesse me sera dure ; je le sais : des copeaux pour me chauffer l'hiver ? peut-être l'hôpital ? peut-être ?... ça n'a rien de drôle : je veux m'assurer tant que j'aurai des cuisses. »

Le ministre lui répondit froidement :

« — Mon ami vous êtes à une période de transition. Vos fils seront plus heureux. Grâce aux sociétés co-opératives, ils deviendront propriétaires et peut-être membres du parlement.

« — Cela me fera un beau gras de jambe ! dit l'ouvrier. »

Alors l'employé s'avança respectueusement et dit :

« Monsieur le ministre, ces deux là me font rire avec leurs plaintes. Le paysan respire à son

aise loin de la poussière des dossiers : lui et l'ouvrier portent un vêtement chaud et qui ne coûte guère. En somme, ils mangent et ils boivent. Que ce soit des pommes de terre cuites sous la cendre et couvertes d'excellent beurre frais, que ce soit des pommes de terre bouillies avec des choux, du bœuf et du lard, ils mangent et ils boivent. De plus ils s'abritent ; celui là dans sa chaumière, dans son cabanon en bois rond, cet autre dans un bas ou un haut de maison à quatre piastres par mois.

« Je suis moi, citadin forcé. Il faut que j'habite une chambre décente, que j'apporte au bureau mon lunch, le midi, et que j'économise.

« Toute ma vie, je suis condamné à donner des pourboirs, moi ! Je n'en ai jamais à recevoir. Il me faut une redingote, un chapeau, l'été ; une pelisse en fourrure, un bonnet et des galoches d'hiver. Et je n'ai pour cela que quelques piastres par jour. Pour atteindre cette position qui excite l'envie de tout le monde, je suis allé trois ans à l'école, dix ans au Séminaire et

trois ans à l'Université. Il est vrai que ma vieillesse est assurée.

« La loi me donne tant par jour de retraite. J'aurai donc un jour tant par année, suivant mon ancienneté et ma classe de service ; puis, la quasi-certitude de mourir au lendemain de la liquidation, grâce au peu d'exercice que je prends, aux courants d'air de mon bureau, à la mauvaise humeur de mon chef, aux tracasseries des commissions d'économies internes, au mauvais lunch que je digère par ordre de l'administration, à un estomac délabré, et à une vessie qui s'apprête, comme vous, monsieur le ministre, à me fournir une carrière. »

Le ministre sourit à la vessie et à la carrière.

L'employé continua :

« Je voudrais qu'on cessât de se moquer de moi ; qu'en haut on ne me considérât pas comme un simple rouage d'horlogerie, et qu'en bas on ne m'appelât pas bourgeois et repu à la crèche comme le font chaque jour ce brave ouvrier et cet excellent paysan. »

Le ministre répondit froidement :

« Mon ami, nous sommes dans une période de transition ; si vous n'êtes pas content, faites-vous colon, ouvrier, paysan, nous trouverons toujours cent concurrents pour votre place devenue vacante.

—« Cela me fera un beau gras de jambe, dit l'employé.

Les trois délégués sortirent.

Alors un philosophe qui passait devant le parlement leur dit :

—« Vous croyez peut-être que le ministre que vous venez de quitter est plus heureux que vous ! Gardez-vous de le croire ! Lui aussi il trime, lui aussi il passe des nuits blanches, lui aussi il a un mauvais estomac et peut-être la pierre ? Vous avez souvent besoin d'une piastre, d'un louis ? Lui, il est en quête d'un million ou de deux

pour son budget, et plus tard dans la vieillesse ? Eh ! bien, dans la vieillesse ! il mourra peut-être aussi pauvre que vous ; et à coup sûr délaissé par la plupart de ses amis. Croyez-moi, il faut aimer ce que l'on a. Nous sommes dans une période de transition.

—« Transigez et passez ! »

Morale.—Pendant que le ministre continuait à donner audience, les trois hommes réunis administrèrent à cet homme désintéressé la plus formidable pile que jamais philosophe ait reçue.

—Or, cette histoire, ajouta Goudeau, en remettant gravement son infolio sur un rayon de la bibliothèque, n'est-elle pas celle de tous les jours ?

Nous passons sans même avoir eu l'occasion de transiger.

Entre temps, une diversion agréable nous survint. Le capitaine Dagorn tomba un bon

matin à l'hôtel des *Armes de Rouen*. Sa femme, son baby l'accompagnait.

Il nous annonça que le *Château Léoville* était arrivé. Ses armateurs l'avaient vendu à une compagnie anglaise. Dorénavant notre navire s'appellera le *Connémara* ; il aura comme commandant le capitaine Richardson. Il partira sous peu—nous assure-t-on—et sur cette promesse nous déjeunons joyeusement, causant du Canada, de la Bretagne, de Québec, de Montréal, de Paimpol, de Brest, que sais-je ? Une chose nous attriste néanmoins ; nous ne ferons pas la traversée avec notre brave et excellent capitaine breton.

• Quelques jours après nous étions à bord. Le service de mer allait reprendre. A midi nous quittions le Hâvre.

Nous prenons l'Atlantique. Le drapeau anglais salue : au loin les mouchoirs s'agitent. Sur la jetée, le front tourné vers le large, en face de la mer et du ciel une femme tenant son enfant dans ses bras, s'incline sur notre passage. C'est

madame Dagorn. Elle nous apparaît comme l'image de la France, nous souhaitant bon voyage et au revoir.

Alfred de Musset avait bien raison de dire :
— La jetée du Hâvre est un bel endroit pour se dire adieu.

Petit à petit les falaises de sainte Adresse s'effacent et nous courons dans l'immensité ; c'est-à-dire vers la Nouvelle France, vers la patrie.

God speed us !

Que d'eau ! — L'homme et l'océan. — Dieu seul phare de l'immensité. — Les gens de mer. — Il fait froid, il vente ! — Chien de métier ! — La vie à bord. — Enfance anticipée. — Se donner de l'agrément. — La main d'un matelot. — Mélsncolique et taciturne. — Le capitaine Richardson. — Vent debout, toujours vent debout ! — En Irlande. — Les émigrés de la verte Erin. — Le pupitre du maître d'école. — Ne pas laisser aller les pauvrettes dans les pays lointains. — En revenant des noces. — Vieilles chansons. — Un brave canadien français et sa pipe annamite. — Au pôle nord. — Les couleurs nationales. — Accueil touchant. — A l'état d'épaves. — Un navire en feu. — Disparu. — Saint Jean de Terre-neuve. — La mer vue de haut — Illusion d'optique. — Un mot sur Plaisance et certaines curiosités de l'île. — La tribu disparue de Béothics. — M. Ribaldier des Isles. — Une île qui tend à disparaître. — Le cimetière de l'Atlantique. — Données nouvelles sur la côte du Labrador canadien. — M. M. Saint Cyr et le comte Henry de Puyjalou. — Souvenirs que réveillent l'Intercolonial. — Terre. — Antithèses de paysages. — Merci mon Dieu ! — L'écho de l'Albani.

— Que d'eau ! que d'eau ! s'écriait M. Joseph Prud'homme mis inopinément en face de la mer.

Pour ma part j'aime mieux cette définition de Louis Veuillot qui nous représente l'océan comme l'œuvre de Dieu.

« Elle est pleine de lui, pleine de toute magnificence, de toute grâce, de toute bénédiction, de toute épouvante. Elle parle, elle a des langages divers, des rires et des chansons aussi bien que des mugissements et des clameurs. Ces eaux qui portèrent l'esprit de Dieu sont l'éclatante image de la force divine, le miroir de l'infini. L'homme ne voit rien dont la grandeur écrase autant sa petitesse, et cette puissance est soumise à sa royauté ! Maître tranquille de la terre, il ne s'étonne pas de la domination qu'il y exerce ; il s'étonne toujours d'avoir encore le domaine des eaux. Cependant il le parcourt, il y règne, la mer lui paie tribut.

« Il jette le filet sur son immensité ; il la contraint de lui livrer ses populations fuyantes ; il va dans ses profondeurs atteindre Léviathan : *Omnes pisces maris manui vestræ traditi sunt.* A travers ses glaces, à travers ses tempêtes, à tra-

vers son inconnu et ses ténèbres, il a tracé cent routes éclairées des astres de la nuit et des fanaux allumés de sa propre main ; à travers les abîmes insondables il lance des ponts voyageurs ; il fabrique des poissons de fer auxquels il attelle le feu et le vent, et il va et il revient, et l'homme s'entretient avec l'homme des deux extrémités de la mer. Il fera plus. Il créera des moteurs plus rapides, il marquera des routes plus abrégées. Tout à l'heure rattachés par un fil qui traverse l'Océan, les continents ne s'apercevront plus qu'il y a entre eux cette goutte d'eau ; ils seront en communication instantanée, et la parole ira de l'un à l'autre comme entre deux frères qui causent à voix basse dans le silence du même cabinet.

« Telle est la royauté de l'homme sur la mer. Royauté précaire néanmoins : l'homme le sert, et dans ce triomphe chaque jour plus merveilleux et plus grand, il ignore et il a peur. La mer le sert, parcequ'elle a été mise à son service, mais elle ne lui appartient pas. Il règne sur elle, mais à condition de se conformer à des lois

qu'elle n'a pas reçues de lui, qu'elle ne changera pas et auxquelles il ne pourra lui-même changer rien. Que s'il y portait un désordre, comme il le peut dans certaine mesure, alors la loi isolée en démasque une autre, l'œuvre de bénédiction lésée devient une œuvre de vengeance et le désordre écrase invinciblement le téméraire qui l'a produit.

« Pour pratiquer la mer, l'homme a dû s'efforcer de pénétrer ses mystères, et ce qu'il en a vu, l'a mis en présence de mystères plus multipliés et plus profonds. La parcelle devient un univers plein d'inconnu. La mer toute entière est un atelier de production et de vie, un mécanisme aux innombrables rouages nécessaire à la structure du monde ; elle semble un être vivant qui a son organisation, ses lois et son existence propres au milieu de cette vie de la création où elle joue un rôle si évident et si considérable, malgré le voile qui nous en cache encore la puissance. Dans cet apparent chaos, l'ordre règne. L'atome et le colosse y ont leur place, leur fonction assignée et fidèlement remplie.

Rien n'est abandonné au hasard ; les courants sous-marins ont leur travail et s'en acquittent : la tempête a le sien et le fait. Que prouve tout cela, sinon que Dieu a tout créé, meut et règle tout ?

« Dieu, seul ouvrier, seul dominateur, seul phare de la mer !

Vous venez d'entendre la voix d'un grand penseur. Ecoutez un homme du métier. Il va nous parler des gens de la mer. Ils ont été décrits plus d'une fois, mais nul ne l'a mieux fait que le contre-amiral Pallu de la Barrière. Ces pages peuvent être mises en regard des plus belles, signées par les lettrés de marque qu'à produit la marine française, entr'autres le vice-amiral Jurien de la Gravière, l'infortuné Henri Rivière et Pierre Loti. Interrogez l'amiral de la Barrière, il vous répondra :

« — Que diraient-ils, ces hommes simples, si on les transportait brusquement dans ces théâtres où des marins sont mis en scène ; s'ils pouvaient

y voir, pris pour un des leurs, un loustic égueulé, qui se vante et se démène ? Ils reconnaîtraient sans doute ce qu'ils appellent eux-mêmes un *pas grand'chose*, un gibier de fers et de compagnie de discipline, venu de Paris pour se promener sur mer en amateur, et retenu par la loi maritime. Ni les vieux, ni les jeunes ne comprendraient les odes au beau navire, la brise carabinée et les mille sabords. Quoiqu'il soit malaisé de démentir un type adopté, je puis assurer que ce portrait qu'on présente au public n'est pas ressemblant.

« Il est triste pour un marin de penser qu'il existe environ cent mille Français qui vivent séparés violemment de ce qui émeut et agite leurs compatriotes, inhabiles à la vie sociale et politique, dont l'existence n'est qu'une lutte incessante ; — et que ces gens de mer ne sont connus en France que par des romans absurdes et les plaintes sentimentales du pauvre mousse, écrites d'après les impressions de voyage d'un baigneur d'Etretat. Si cependant la renommée se mesurait à la somme des sacrifices, le métier de la mer devrait être mis au premier rang.

« Celui-ci diffère de tous les autres métiers où l'on brave la mort, en ce qu'on y combat à toute heure, non à certains moments que l'on voit venir et où tout provoque à l'enthousiasme. Si j'assure que chacun de ces engagés marchands risque obscurément sa vie sans autre excitation que le sentiment du devoir, et cette sorte d'animation qui s'empare de la matière et semble la mettre en révolte, des milliers de bras n'en fournissent-ils pas le témoignage à ce moment même où j'écris ? Pour cinquante francs par mois, ils prennent des ris dans un temps forcé, vont serrer un foc au bout d'un mât qui s'élève et s'abaisse sur un gouffre blanchissant ; pour vivre, ils contemplent « l'affreuse Mort. »

« Bonnes gens, qui allez dormir à l'aise et qui les pieds chauds sous vos draps, entendez avec tant de plaisir, dans les nuits d'hiver, le vent frapper en pleurant à vos fenêtres, pensez qu'il y a, à la même heure, des hommes en un point de la mer immense et qui ne dorment pas. Bonnes gens, pensez aux gens de mer. Si vous venez de laisser votre livre favori, si là-bas il est

minuit moins dix minutes, c'est l'heure à laquelle on réveille au quart. Il fait froid et il vente : l'air passe en sifflant et fait rage dans les cordes ; le bois se plaint et craque. On serait si bien à terre, dans un lit qui ne remuerait point ! Mais le bruit des pas, des cordes qui retombent sur le pont, sonne à tout volée l'heure de la peine. Comme des nageurs qui s'élancent dans l'eau amère et froide, les gens de quart se lèvent par un mouvement rapide : ils imposent silence à ces voix qui parlaient de repos, et ne pensent plus qu'à l'heure présente. On attendait la relève pour prendre le dernier ris. Maintenant, ils montent en détournant la tête ; les voix humaines se mêlent aux voix du vent à travers les cordes et les mâts ; et, malgré leurs grosses bottes toutes pesantes d'humidité, les gabiers d'empointure sont déjà au bout des vergues. Dans cette nuit sombre, par cette mer dont les lames monstrueuses s'allongent au-dessous d'eux, qui les sauvera s'ils tombent ? si la toile, en coiffant, les enlève comme des fétus de ce bout de bois où ils sont cramponnés, les jambes croisées,

qui les sauvera ? Personne. Ils le savent : le temps est trop mauvais pour qu'on mette une embarcation à la mer.

« Et pourtant, aucun d'eux ne voudrait changer d'état. Ils disent que leur vie est une « vie de chien » ; mais, si dure qu'elle soit, ils la préfèrent encore à toute autre.

« Ils vous diront aussi : Nous ne doutons pas que tout ce que vous dites ne soit vrai ; mais nous avons supporté trop d'ouragans pour nous mettre en peine d'un coup de vent. Nous croirions être toujours dans un calme, si nous nous trouvions dans une de vos casernes, sur un petit terrain couvert de verdure. »

« A ce métier, ils vieillissent vite. A vingt ans, ils touchent à la trentaine ; à quarante ans, les gens de mer sont sexagénaires. Ce vieillard au front dégarni, à la face tannée et ridée, au dos voûté, il a trente-six ans, c'est-à-dire l'âge de la force pour les autres hommes. Quartier-maître, sans espoir d'avancer, sur le pont d'un navire de guerre, engagé à bas prix dans les ports de commerce,—personne n'en veut. Ni alerte, ni

fort, maintenant, c'est un homme usé, et, dans sa langue, il a prononcé lui-même son arrêt ;
« — Vieux matelot, vieille bête ! »

« Il faut que l'homme soit merveilleusement organisé pour supporter la vie sur mer. Tout animal devient phtisique et meurt à ces passages subits du froid au chaud. Cependant, plus que le chaud et le froid, plus que les veilles, les sciatiques et les hasards d'une vie jetée aux quatre coins du monde, la séparation violente d'avec la vie naturelle vieillit les marins, et, sur cette galère, le corps reçoit encore moins de dommages que l'esprit.

« La vie à bord est en dehors de la loi commune : elle ne permet pas de faire deux parts, l'une pour le service, l'autre pour le service privée. Les actions les plus naturelles y sont réglées par l'ordonnance, et la discipline s'y trouve chargée des soins de la direction des égouts, comme des nécessités de la police. Tous ces menus détails de l'administration municipale dont jouissent sans s'en douter, les habitants des villes, sont autant de rouages qui se meuvent

sans cesse sous les yeux. On éprouve la lassitude d'un homme qui aurait passé sa journée au milieu des treuils, des courroies et du tapage d'une machine à vapeur. Cette cause de fatigue peut s'appeler la confusion forcée de la vie publique et de la vie privée. Après elle, il faut citer une maladie de l'âme toute particulière aux marins, et qui flétrit fatalement la fleur de jeunesse de l'esprit. Il s'agit ici des marins qui vont sur mer, et qui y passent quatre-vingts ou cent jours de suite.—Nous voulons parler de la *décoloration* des idées.

« Elle serait longue et triste l'énumération des fous et des maniaques, gens autrefois en bonne santé, dont l'esprit a été troublé par cette vie anormale. Si l'on considère que notre nature est double, on admettra que l'âme peut être dans une détresse pitoyable tandis que l'existence matérielle est garantie. Hélas ! l'homme ne vit pas que de pain, et, pour aller sur mer, les conserves Chollet, les bœufs entiers mis dans des boîtes, sont des munitions insuffisantes. Nous avons été créés sur la terre et non sur

sur l'eau : et il ne faut pas être un grand clerc pour reconnaître que nos fonctions sont en harmonie avec les lieux où nous devons vivre. Il n'est pas douteux que l'âme immortelle est liée à la terre aussi étroitement que tout notre organisme ; que le pain quotidien est l'image de l'appétence continuelle de nos facultés morales ; et qu'ainsi nous ne pouvons être séparés de l'élément solide que par un arrachement douloureux et qui fausse la vie.

« Les hommes qui suivent le chemin naturel nourrissent et apaisent leur esprit par la vue continuelle de ce qui les entoure,—souvent sans s'en douter, et sans remercier, Celui, qui leur permet de voir à tout instant des arbres et des fleurs.

« Il est malheureusement certain qu'on peut arriver, par abus des jours de mer, à une enfance anticipée.

« La mémoire alors ne suffit plus pour que les mots représentent des idées : les images perdent leur éclat, s'éteignent, et la nuit commence, nuit profonde et sans aube pour les insensés. Ceux

qui sont à même de pousser ces expériences jusqu'à cent jours perdent leur peine à fouetter leur imagination et ne ressassent que des mots vides. Une allée bordée d'arbres, un beau site leur apparaissent comme à travers un voile de vapeur. Cette décoloration des idées engendre une tristesse sans nom, et que celui qui l'a ressentie pourra seul comprendre. Quand le prisonnier de Valladolid quittait le préau, le cœur rempli de tristesse et rejoignait sa cellule, après avoir contemplé les champs de la vieille Castille, il retirait encore une influence bienfaisante de cette vue qu'il maudissait comme une cruauté. Sur la prison flottante, il n'y a pas de préau : le ciel et l'onde, comme disent les faiseurs de romances, qui devraient bien goûter un peu de ce régime pour nous en donner des nouvelles ; le ciel et l'eau, mais aussi la vue de l'homme et de ses œuvres. On dit communément que la plus belle preuve de son génie est un vaisseau prêt à partir. Mais ses créations ne pourraient lui suffire que s'il était la cause unique de sa présence sur la terre. Nous sommes

d'une plus haute origine, et notre petitesse s'entrevoit au contraire sous la voûte d'un palais ou d'un temple. Même dans une merveille humaine, il y a je ne sais quelle aridité et quelle sécheresse qui se trouve si tristement indiquée dans les lignes d'une caserne, d'une prison ou d'un rempart ; et s'il existe des productions admirables de l'intelligence humaine, il n'en est pas moins vrai qu'elles ont besoin du cadre qu'une puissance créatrice leur a fait ; que le lys des champs est une merveille plus accomplie que tous les vaisseaux du monde, et qu'un supplice abominable serait, comme on l'a dit quelque part, d'être condamné à habiter un musée, par exemple, entre des Fornarines et des statues Callipyges.

« Ces hommes, qui ne vivent pas comme les autres ne peuvent manquer d'en différer dans leurs costumes, dans la façon dont ils marchent et dans leurs attitudes. Volontiers, ils vont par troupe, matelots avec matelots, et même dans leur pays, comme des étrangers venus de loin, qui n'osent se mêler aux autres hommes et que

personne ne connaît : des étrangers, en effet. Ainsi, ils se sont promenés à Calcutta, au milieu des Indiens en turban ; ainsi ils passent à côté des Français de Bordeaux et de Marseilles. Quand ils sortent de leur humeur taciturne, c'est pour effrayé les civilisés par des scènes de rébellion ou de vacarme. Mais ce sont là des écarts et non leur vie habituelle à terre : un peu de bruit n'est pas grand mal. Ils appellent cela « se donner de l'agrément. » Bientôt leur humeur reprend le dessus. On peut les voir, après leur journée de travail, assis autour d'un broc de vin, pensifs et silencieux : ils se reposent. L'hôtesse est de leur pays, car ils sont Bretons ou Provençaux ensemble. C'est la veuve d'Yvon ou de Marius : elle les appelle ses enfants.

« Les gens de mer sont facilement reconnaissables, non pas tant à cause de cet air déhanché qu'on exagère à plaisir sur la scène, dans les pièces à vaisseaux, mais à la manière presque inquiète dont ils appuient les pieds sur le plancher solide. Leurs mains surtout présentent l'humble témoignage de leurs efforts et de leur

peine. Elles ne ressemblent guère à celles que leur ont données leurs mères. Depuis la première ampoule, leurs doigts se sont couverts de callosités, marques ineffaçables, qui ne disparaissent pas plus qu'un tatouage. Ils ont un gantelet collé à la peau. Leurs ongles, en se crispant sur la toile des hunièrs, ont été arrachés ou écrasés : puis ils ont repoussés bizarres, petits, tortus, pareils à une corne noire. Et leur main est devenue une main de matelot, pétrie dans la sueur, le sang et l'eau amère.

« Comme si ces marques indélébiles ne les distinguaient pas assez des autres hommes, les tatouages sont en honneur dans cette peuplade comme chez les Hurons et les Osages. Aussi bien les mœurs de gens de mer sont aussi peu connues que celles des tribus de l'Amérique du Nord ; et l'on pourrait, comme s'il s'agissait des Indiens, parler des jeux, des pêches, des fêtes publiques des marins ; raconter leurs traditions, leur état actuel ; dire ce que sont leur idiome, leur poésie. Indiquons deux traits distinctifs

de leur physionomie, en opposition avec ceux qu'on leur prête.

« Cette figure est mélancolique et taciturne : la cause en est dans la vue continuelle de la mer et de la mort. Les grands spectacles de la nature portent assurément aux sentiments mélancoliques. Que la mer se couvre de vagues moutonnantes, ou qu'elle disperse sa poussière dans les airs ; qu'elle soupire ou qu'elle mugisse ; qu'elle soit attirante ou terrible ; l'impression qu'elle produit est la même chez tous les hommes, si divers qu'ils soient. Cette voix fait taire les banalités de la vie.

« L'autre cause de cette humeur mélancolique et taciturne, est dans l'approche de la mort. Il semble, en effet, que ce spectacle laisse une empreinte durable et profonde. Des gens qui risquent leur vie tous les jours ne sont généralement pas diseurs de belles paroles. Le capitaine mutilé de Lesage était une figure modeste et silencieuse. Les régiments qui avaient pris part à l'assaut de Sébastopol passaient à bord comme des ombres muettes. On eût dit qu'en se

penchant si avant dans la tombe, ils avaient entrevu quelque spectacle inouï qu'ils ne pouvaient redire. »

Veillot vient de nous donner la description de la mer, l'amiral de la Barrière celle de ses travailleurs.

Reprenons maintenant nos humbles notes du bord.

L'équipage du *Connémara* se composait d'anglais et de français. Le capitaine Richardson était le parfait type du bon marin et du gentilhomme. Ferme, poli, taciturne, connaissant son métier comme pas un, il sût par son sang froid, son habileté nous tirer de plus d'un mauvais pas et nous mener à travers la plus abominable traversée qu'il soit possible d'imaginer. Pendant dix-huit jours, du 22 novembre au 8 de décembre, nous eûmes une tempête de vent debout. Les vagues balayaient le pont, les

mâts craquaient. Dans tout le navire ce n'était qu'un concert de chaudrons, de casseroles, de verres cassés. Tout cela aurait été d'un haut comique si cela n'avait pas été dangereux. Nous avions l'agrément d'avoir un assortiment de tuyaux en fer à fond de cale. Ils étaient destinés à un aqueduc d'Ontario. Une nuit, ils se déplacèrent, enfoncèrent deux compartiments du navire et brisèrent une jambe à notre maître d'équipage. Tout le restant de la traversée le navire prêta la bande ; plus d'une fois nous faillîmes entrer à l'école de natation et boire dans la grande tasse. J'ai beau feuilleter mon journal de route je retrouve toujours les mêmes notes.

—Grand vent, mer énorme éclairée par un soleil d'hiver qui se cache de temps en temps dans les nuages gris. Le froid nous entre dans les os et le roulis rend le séjour du pont intenable. Quelque fois il neige, il grêle et le tout se termine par un arc-en-ciel. Entretiens nous attrapons un ouragan. Les vagues deviennent immenses, la plupart du temps l'hélice tourne

dans le vide, mais le navire se défend comme un fauve. Cette lutte de la matière contre la nature est réellement quelque chose qui empoigne. La lune perce de temps en temps et se risque à travers les nuages blafards pour voir comment vont les choses : puis elle retire brusquement sur elle le rideau des nuées.

Ce que nous avions de mieux à faire c'était de rester coucher et de lâcher bride à l'imagination. Je ne sais comment cela se fit, mais au milieu de ce tapage, les souvenirs de mes anciens voyages accoururent en foule autour de moi. Il vaut mieux peut-être les laisser aller.

Le malheureux qui s'est fait casser la jambe hier est irlandais et ma pensée s'en va vers sa patrie.

Vers cette époque, il y a déjà huit ans, je me trouvais dans le nord de l'Irlande. J'étais à Moville, au *Conelley's Hotel*. Après avoir traité les habitués à un verre de *poteen* et acheté quelques *black thorns* je me mis à visiter les environs en *irish jaunting car*. On se fait joliment casser les reins dans ce véhicule, mais il ne

faut pas y faire attention ; la couleur locale avant tout. Moville compte 1200 habitants, la plupart pêcheurs ou mendiants. Il faisait peine de les voir aller pieds nus, par un froid d'hiver. Tout à coup je vis un groupe se diriger vers notre navire, le *Circassian*. C'étaient des émigrants : ils allaient demander une nouvelle patrie à l'Amérique. Les femmes pleuraient, les vieillards avaient l'œil serein. Plus heureux que les émigrants allemands du siècle dernier, n'allaient ils pas mourir sur une terre libre ? (1) Ces voyageurs avait peu de bagage ; quelques uns étaient propriétaires d'une malle en bois qu'une main amie avait recouverte d'un papier peint, d'autres n'avaient que leurs matelas. Celui-ci partait avec sa batterie de cuisine, cet autre portait un vieux panier qu'il choyait comme un reliquaire. Un octogénaire me frappa. Il n'avait qu'un dessus de pupitre fortement ficelé. C'était un ancien maître d'école. Je le lui vis ouvrir à bord. Il contenait toute sa fortune d'émigrant,

(1) Voir pièces justificatives " *Les esclaves Allemands de l'Amérique du Nord.*"

le livre aimé, un peu de turf irlandais pour être déposé dans le cercueil quand on mourrait en Amérique, des bottes pour le dimanche et quelques chemises raccommodées. Près de lui marchait une fillette de neuf ans.

Hélas ! pourquoi mener ainsi cette pauvrete vers les pays lointains ?

Je me ferme les yeux en songeant à elle, et le paysage change. L'Irlande a fuit dans notre sillage. Nous sommes en pleine mer. Le soleil apparait un instant pour se cacher derrière des nuages de tempête. Au coup de midi, deux matelots s'avancent lentement avec la jeune fille. La petiote est sur une planche ; un sac l'enveloppe : la diphtérie vient de l'enlever et les loups de mer portent l'enfant avec des précautions de pères. A les voir, on comprend qu'ils ont là-bas dans un port de mer quelconque, une sœur, une fillette qui prie pour eux. Un drapeau recouvre la morte. Le capitaine se découvre, il lit les prières : un signal est donné et la planche s'incline à tribord. La mer ouvre son linceul, le reploie sur

l'enfant : le vent chante le *de profundis* et l'océan y répond par son éternel *requiem*. Le navire arrêté un instant reprend sa marche, et dans le sillage on voit les goélands tournoyer autour d'une vague et chercher d'un œil curieux ce qu'elle peut bien contenir. Ce ciel d'hiver, cet océan écumant et frotté par un vent de tempête, cette mère blonde, pâle, échevelée, baignée de larmes, appuyée sur le bras de son mari, ce père impassible, à l'œil d'acier, aux traits largement ciselés par le travail, par la réflexion et la douleur, cet enfant jeté au gouffre, à l'éternité, tout cela est buriné dans ma mémoire et n'en sortira pas.

Hélas ! pourquoi mener ainsi les pauvrettes vers les pays lointains ?

Que de souvenirs me sont revenus ainsi pendant la longue et pénible traversée du *Connemara* ! Chaque matin nous retrouvait toujours sous un ciel gris, brumeux, avec vent debout. Les jours s'allongeaient et l'océan ne diminuait

pas. Quelque fois nous nous réunissions dans le fumoir et nous chantions les vieux refrains du pays. LeDieu, entre deux coups de roulis, entonnait le grand air du cabinet de *Faust* :

Le ciel pâlit ! — Devant l'aube nouvelle
 La sombre nuit
 S'évanouit !

Encore un jour ! encore un jour qui luit !
 O mort, quand viendras-tu m'abriter sous ton aile ?
 Eh bien ! puisque la mort me fuit
 Pourquoi n'irais-je pas vers elle ?
 Salut ! ô mon dernier matin !
 J'arrive sans terreur au terme du voyage !
 Et je suis avec ce breuvage
 Le seul maître de mon destin.

Déchènes nous fredonnait, des chansons populaires.

— « Que de tableaux charmants, disait un écrivain français, empruntés à la vie du pauvre, de l'artisan, du laboureur, n'y a-t-il pas dans vos chants de la campagne ? Et quelle pénétrante poésie que celle qui s'en dégage ! Quoi de plus ravissant, par exemple, que la vieille chanson :

En revenant des noces
 J'étais bien fatiguée !...

« La jeune fille rencontre sur son chemin une fontaine : l'eau lui en paraît si claire qu'elle s'y baigne ; le rossignol chante au-dessus de sa tête. Mais voilà que le refrain du rossignol lui paraît triste. C'est qu'il lui rappelle sa douleur. Son ami Pierre, l'a délaissée « pour un bouton de rose qu'à un autre il a donné. » Son pauvre cœur soupire à ce souvenir. Elle voudrait que la rose fût encore au rosier, et que son ami Pierre fût encore à l'aimer. »

« C'est tout un petit poème intime et exquis.

« Et cet autre petit chef-d'œuvre ?

Dans les jardins de mon père
Les lilas sont fleuris.
Tous les oiseaux du monde
Viennent y faire leurs nids.

« Avec ce refrain si doucement cadencé de marche lointaine : « Auprès de ma blonde, qu'il fait bon, fait bon, fait bon, auprès de ma blonde qu'il fait bon dormir ! » C'est encore la tendre plainte d'une jeune fille, rêvant parmi les fleurs et les oiseaux, à son ami absent. « Il est dans la Hollande ; — les Hollandais l'ont pris. » Pour le

revoir, que ne donnerait-elle pas? Elle donnerait : « Versailles, — Paris et Saint-Denis, — Les tours de Notre-Dame, — Et le clocher de son pays, — et sa jolie colombe, — Pour revoir son ami ! »

« Qui n'a pas entendu cela, ne sait pas ce qu'il peut entrer de douceur pénétrante et de sentiment profond dans une simple chanson. C'est toute une évocation de la vieille France. Ce n'est pourtant qu'une chanson de soldats, une chanson de marche du dix-septième siècle, celle que chantaient, en 1712, sur les routes de Flandre, les soldats de Villars marchant au combat pour le salut du royaume de France, compromis par les folies du grand roi, et que les pauvres gens, sac au dos et mousquet en main, allaient délivrer en chantant. »

Et celle-ci entendue au Mexique chantée par les artilleurs français en marche sur Oaxaca ; chantée au Tonquin par mon vieux bataillon, le 2^e d'infanterie légère d'Afrique : chantée encore et depuis longtemps par les braves officiers du

ge voltigeur de Québec, commandé par le lieutenant colonel Amyot, et encore répétée par tous nos bataillons canadiens-français? Pourquoi ne pas en parler? En France, on la chante ainsi en marche. C'est M. George Desroches qui nous donne ce renseignement dans la *Vie Militaire*.

LES TÉNORS.

La cantinière a des enfants.

LES BASSES.

Quoi, des enfants?

LES TÉNORS.

Oui, des enfants!

ENSEMBLE.

La cantinière a des enfants.

LES TÉNORS.

C'est aux dépens.

LES BASSES.

A quel dépens?

LES TÉNORS.

C'est aux dépens des lieutenants.

ENSEMBLE.

Ah! ah! les lieutenants.

« Nous n'avons pas l'intention de passer en revue, ici, le garde robe de la cantinière qui se trouve abondamment pourvue — de bas, par les soldats, — de mitaines, par les capitaines, — de chapeaux, par les généraux, — et même, triomphe de la rime, — de flanelle, par le colonel !

« Nous avons seulement voulu noter une impression. Celle, — très vive et très pittoresque que — produisent les chants de marche, éclatant tout à coup dans un tronçon quelconque de la colonne et, plus que tolérés, encouragés, détonnant ensuite — détonner est le mot — comme une traînée de poudre des premiers rangs jusqu'aux derniers !

—Le chant, disait un aide-major, c'est la pep-sine des kilomètres, ça les digère.

Nous avions avec nous, comme passager, un de nos compatriotes, M. Edouard Ayotte, de Montréal. Il nous revenait de l'extrême Orient, réformé du service et pensionné par le gouvernement. Un soir, au diner, lui et mes camarades voulurent me causer une surprise. Le cham-

pagne était aligné sur la table. Au dessert Ayotte se leva et lût avec tout son cœur ce qui suit :

En mer, ce 27 novembre 1888.

Je soussigné Théophile - Edouard Ayotte, canadien-français, né le 20 juillet 1866 à Montréal, engagé volontaire le 20 juillet 1885 dans l'armée française, à la légion étrangère, pensionné par le gouvernement de France pour infirmités contractées devant l'ennemi pendant l'expédition du Tonquin où j'ai fait cinq campagnes, offre en cadeau cette pipe annamite prise — par moi, — le 2 janvier 1887 au combat de Deo-go, au capitaine Faucher de Saint Maurice, en souvenir du 24^e anniversaire de sa nomination comme capitaine stagiaire au deuxième bataillon d'infanterie légère d'Afrique, fêtée par nous à bord, ce soir.

(Signé)

EDOUARD AYOTTE.

Inutile d'ajouter que cette fête improvisée fut charmante.

Elle m'a laissé un profond souvenir.

La lecture était une de nos distractions. Le capitaine de vaisseau LeClerc m'avait donné sa traduction de l'*Expédition anglaise au pôle Nord, 1875-1876, relation du voyage effectué par les bâtiments de S. M. Britannique « Alert » et « Discovery, » sous le commandement du capitaine Nares.*

Je me fis un plaisir d'étudier ce bel ouvrage. Dans ces pages émues, le capitaine LeClerc a su rendre avec fidélité les souffrances de ces héros de la science. Pendant de longues années ils n'hésitèrent pas à tout sacrifier pour essayer de mener à bonne fin leur entreprise hasardeuse. Que d'actes de dévouement accomplis pendant cette expédition de Nares.

Un exemple suffira. Le 12 mars 1876, par une température de 37°, les lieutenants LeClerc, Egerton et Rawson, accompagnés du danois Peterson, chargé des traîneaux à chiens, quittèrent l'*Alert* pour communiquer avec le *Discovery*. Quatre jours après, le thermomètre étant descendu à 45° 5, la petite troupe

fut obligée de retourner sur ses pas, à cause de Peterson, tombé gravement malade. Il souffrait de crampes d'estomac au point que rien ne pouvait le réchauffer. Les officiers creusèrent un abri dans la neige et réussirent à y faire monter la température jusqu'à 13°. Ils se dépouillèrent alors de tous leurs vêtements chauds, et aux dépens de la chaleur de leurs propres corps ils réussirent, grâce à beaucoup de persistance, à rétablir la circulation aux extrémités du malade. Pendant le retour, LeClerc, Eger-ton et Rawson se comportèrent héroïquement. Souffrant aussi de congélations extrêmement douloureuses, ils conservèrent la vie à leur malade jusqu'à leur retour à bord. Il fallut cependant amputer des deux pieds du pauvre Peterson. Il succomba trois mois après, emporté par l'anémie.»

Le capitaine de frégate LeClerc a fait précéder sa traduction d'un aperçu général sur l'expédition du capitaine Nares ; elle est comparée à celles de ses prédécesseurs. « Ces considérations,

nous dit-il, devaient précéder le rapport du vaillant officier qui commandait cette poignée de héros, rapport aussi modeste que concis, aussi clair que savant et qui intéressera ceux qui ont suivi les efforts faits par toutes les marines pour pénétrer les mystères du pôle Nord. La France ne saurait oublier que plusieurs de ses officiers ont suivi ces aventureuses expéditions, et que l'un d'eux, le lieutenant Bellot y a trouvé la mort, en laissant en Angleterre un nom que cette nation enthousiaste des choses de la mer a recueilli avec admiration, au même titre que celui de sir John Franklin.

« Pour n'avoir pris part que dans de modestes limites aux expéditions arctiques, la nation française qui aime tout ce qui est brave et qui se dévoue à la science ne saurait se désintéresser de questions qui touchent de si près à l'honneur de l'humanité.

« Si l'intérêt scientifique et la soif de pénétrer les secrets de la nature soutiennent le marin dans les cruels moments que lui réservent les déserts de glace des régions arctiques, il y a

encore un autre mobile non moins généreux qui le fait lutter avec la foi la plus robuste, aussi bien au pôle Nord que sur toutes les mers : c'est l'amour du pavillon qui flotte à la corne de son bâtiment et qui est pour lui la mystique image de la patrie absente. »

Après nous avoir dit que « ce respect des couleurs nationales est inné chez toute âme patriotique, mais que chez l'homme de mer il est porté jusqu'au fanatisme » le capitaine Le Clerc, par une habile transition, nous fait assister sous le ciel morne des solitudes arctiques au départ des matelots anglais.

« Chaque division reçut la blanche enseigne d'Albion, avec mission de la planter là où jamais pavillon de nation n'avait flotté jusqu'alors. En confiant à ses officiers les couleurs de la patrie, Nares leur remettait l'honneur de la nation, et savait que ce dépôt sacré soutiendrait leur courage ou consolerait leur mort, s'ils devaient succomber.

« A 11 heures du matin, le 3 avril 1876, sept traîneaux se rangèrent en ligne sur la glace, avec leur guidon déployé.

« Après avoir assisté à la prière et salué le capitaine Nares de trois hurrahs chaleureux, 53 officiers et matelots se mirent en marche à 11 heures 30 minutes, pour l'inconnu. »

Le retour de l'expédition en Angleterre fournit aussi au capitaine LeClerc — aujourd'hui capitaine de vaisseau — l'occasion d'écrire une belle page. Je tiens à la citer. De semblables sentiments honorent ceux qui les ont. Ils prouvent à nos compatriotes anglais combien la marine française sait apprécier ce qui se passe de l'autre côte de la Manche.

L'Alert et la *Discovery* arrivèrent ensemble en vue du feu flottant du Warner, le mardi 2 novembre, à 9 heures du matin. Une brume épaisse qui avait régné pendant toute la nuit, les avait un peu retardés au moment d'atterrir.

« La nouvelle de leur arrivée fut immédiatement télégraphiée à Portsmouth. A midi, l'Angleterre apprenait avec une légitime satisfaction le retour à bon port d'une expédition qui venait de donner à sa gloire maritime un nouvel et légitime éclat.

« La ville de Portsmouth tout entière fut saisie d'enthousiasme : en un clin-d'œil tous les bateaux à vapeur disponibles quittèrent les quais pour conduire au large une foule de curieux avides du plaisir de saluer les premiers le retour des vaillants navires.

« L'amiral Georges Elliot, commandant en chef le port et l'arsenal, appareille avec son yacht, *la Fire Queen*, pour aller au-devant du capitaine Nares.

« A une heure de l'après-midi, l'*Alert* et la *Discovery* précédés de la *Fire Queen*, entourés d'une flottille de vapeurs chargés de monde, firent leur entrée en rade.

« Les navires de l'escadre avaient leurs hommes sur les vergues : ils étaient pavoisés comme aux jours de fête.

« Les troupes de la garnison étaient rangées sur les remparts.

« Dès le moment où l'expédition passa près de l'escadre, les matelots la saluèrent de hurrahs frénétiques, auxquels leurs camarades de l'*Alert* et de la *Discovery* répondirent avec l'orgueilleuse émotion que donne le sentiment du devoir accompli au prix des dangers les plus grands qu'il soit donné à l'homme de braver.

« Une foule immense, rassemblée sur la plage de Southsea, donna la première le signal des applaudissements et des vivats auxquels répondirent bientôt ceux des soldats massés sur les batteries du port et ceux des ouvriers de l'arsenal, qui avaient quitté leurs travaux pour accourir sur les quais.

« Un peu avant d'entrer dans le port, l'*Alert* et la *Discovery* firent monter leurs matelots sur les vergues. Quand les deux navires donnèrent dans les jetées, ce fut avec un recueillement profond et une indescriptible émotion que ces hommes impassibles devant le péril, écoutèrent tête nue, le *God save the Queen* que les musiques de terre jouaient sur leur passage.

« Ce chant national dont, après deux ans d'absence et de dangers, les accents graves et religieux venaient caresser le sentiment patriotique profondément enraciné dans le cœur des marins, leur semblait être l'harmonieuse expression des sentiments de leur Souveraine les accueillant au nom du pays, comme les plus braves et les plus chers de ses sujets. »

On ne saurait s'exprimer d'une façon plus digne. C'est avec joie que je constate que ces lignes flatteuses pour la marine anglaise ont été écrites par un officier français.

Ces heures de lecture ne nous faisaient pas oublier que nous étions toujours en face du danger.

La tempête, fidèle suivante du *Connémara* nous accompagnait depuis déjà seize longs jours, lorsque un matin le capitaine vint nous annoncer que nous n'avions plus de charbon. Depuis minuit nous avons mis le cap sur saint

Jean de Terreneuve. Pour comble de malheur la chaîne du gouvernail se rompit ce jour là ; mais nous étions en vûe des côtes et ce fut à l'état d'épave que nous fûmes jeter l'ancre en face de la capitale de Terreneuve. Nous nous croyons bien à plaindre.

Le fait est que nous l'étions, lorsque la vigie signala un navire en détresse. Il faisait comme nous l'entrée du port. Il avait seize jours de mer, avait perdu son capitaine dès le second jour de la traversée, et depuis treize jours il portait le feu dans ses flancs ; un cas de combustion spontanée s'était déclarée dans sa cargaison. Elle consistait en coton. Ce vapeur était l'*Escalona*. En comparant nos malheurs aux siens, nous étions encore les plus heureux.

Quelle rude vie que celle du marin, et comme le philanthrope anglais Plimsoll avait raison, quand il disait :

—« Lecteur, avez-vous jamais essayé de suivre par la pensée la sinistre histoire d'un seul de

ces navires qui sont portés « disparus » sur les registres du Lloyd ? Les longs espoirs de ces malheureux affamés, qui tous les jours, montant au plus haut de la mâture, cherchent s'ils aperçoivent une voile à l'horizon ; leur joie délirante, s'ils ont ce bonheur, et leur amer chagrin à mesure que les semaines passent sans rien changer à leur misérable sort ?... Vous êtes-vous représenté la pauvre femme au logis, quand passe et s'éloigne la date fixée pour le retour ? Les luttes nocturnes et diurnes contre le spectre du désastre qui s'impose de plus en plus à la pensée ? La mortelle inquiétude qui lui interdit jusqu'au sourire et qui lui fait regarder comme un crime la moindre pensée distraite de l'idée fixe ?... Ce veuvage anticipé, mille fois pire que le véritable veuvage et qui fait, en moins d'un an, d'une jeune femme une vieille femme désabusée ?... Avez-vous songé à la misère et à la faim qui accompagnent si souvent l'attente de la lugubre et décisive nouvelle ?... Eh ! bien, multipliez ce poignant tableau par le chiffre de l'équipage. Dites-vous que cela arrive autant de

fois qu'il y a d'hommes à bord de navires disparu. Dites-vous que ces navires—il en *disparaît* près de cent tous les ans—sont partis des ports anglais. Dites-vous que chacun de ces navires emportait vingt ou trente hommes, aussi robustes, aussi pleins de vie, aussi aimés, aussi nécessaires aux leurs, que vous pouvez l'être !»

Voilà encore l'histoire des gens de mer, et celle-ci racontée par un député anglais.

L'entrée du port de saint Jean de Terre-neuve est de toute beauté. On y parvint par un étroit chenal, long de 1800 pieds, large de 660. Il est surplombé de chaque côté par des falaises à pic. Une fois les *Narrows* franchis, toute la ville se révèle à vos regards. La rade peut avoir deux milles de profondeur. Dans le premier mille on peut mouiller par 17 à 10 brasses d'eau ; dans le second par 14 à 4 brasses.

La capitale de Terre-neuve est bâtie en amphithéâtre. Elle peut avoir une population de

25,000 âmes. Le commerce principal est la pêche ; on n'entend parler que de poissons, filets, huiles, loup marins, boëtte, doris, agrès de pêche.

— Tout ici est fait et construit au point de vue de la morue, me disait un ami.

Les armateurs y font rapidement une fortune qu'ils s'empressent d'aller manger en Angleterre, dès que leur bourse est assez rondelette. Cela peut expliquer aux voyageurs pourquoi il y a, à saint Jean si peu de jolies maisons. On n'y est qu'en passant ; plus tard on tâchera de trouver mieux. On m'a montré une seule maison de négoce qui, dans une année, a fait dans l'île pour \$12,000,000 d'affaires. Il y a ici, une chambre de commerce, trois banques, quelques fabriques de biscuits, d'huile, deux instituts, une législature où l'on compte douze conseillers législatifs et trente-cinq députés. Le gouvernement est composé de six ministres : l'un d'eux s'appelle Fénélon et est en même temps greffier du Conseil.

La ville est éclairée au gaz : elle est desservie par un aqueduc qui a coûté \$300,000. L'église catholique est belle et commande une vue admirable. Non loin de là on peut visiter le palais épiscopal et le collège de saint Bonaventure.

Un écrivain charmant qui a fait un livre sur *Terreneuve et les Terneuviennes*. M. Henri de la Chaume, attaché au consulat de France, nous fait ainsi part du souvenir que lui a laissé le paysage vû d'ici.

— « Sur quel merveilleux emplacement s'élève la cathédrale ! Elle est le point que l'on voit de partout, et d'où l'on domine tous les horizons. De là le regard se perd dans un lointain qu'il ne peut saisir jusqu'au bout. Entre deux chêtes de montagnes, la mer se découvre, semblant sortir du havre et se répandre dans le ciel en évaporant ses flots d'aigues-marines. Si quelque navire quitte le port et se dirige vers l'Europe, on l'aperçoit pendant des heures, filer tout droit,

diminuer peu à peu et s'éteindre lentement dans un pli de vapeurs invisibles. Ou bien, s'il remonte les côtes on ne le voit qu'un instant contourner les falaises. Il passe de profil, et un à un de mâts disparaissent derrière les rochers, tandis que son pavillon qui s'agite à la corne d'artimon s'évanouit avec le dernier adieu.

« Et tout d'un coup le vide se fait sur la mer unie, sinistre comme un tombeau qui se referme. L'immensité passe sur elle, accablante, jusqu'à ce qu'une voile imperceptible ramène la vue sur son aile blanche.

« La mer est triste, vûe de haut. Elle élargit sa ceinture jusqu'au milieu du ciel et la plus forte houle y fait à peine frémir une ride.

« Devant ce calme inquiétant, la méditation doit être plus facile, plus consolante au prêtre ; et s'il en est ainsi l'évêque de saint Jean est bien placé pour faire monter ses prières au firmament. »

La rade où le *Connémara* se repose de ses fatigues est à peine ridée par le reflux, et pourtant au large le vent souffle. Au-dessus de nos têtes le ciel est flaconneux et donne raison au vieux proverbe maritime :

—Temps moutonné comme femme fardée ne dure pas longtemps.

Ce port si bien fermé à toutes les colères de l'océan, a pourtant vu se dérouler toutes les péripéties de l'histoire de Terre-neuve. C'est ici qu'en 1542 de Roberval vint se ravitailler. Jacques-Cartier ; sir Humphrey Gilbert ; Parmenius ; sir Francis Drake y apparurent tour à tour. Ici fut repoussée l'expédition du chevalier de Nesmond ; ici, d'Iberville débarqua victorieux. Cinquante-huit ans plus tard, en 1762, le comte d'Haussonville en fit autant.

Quelque fois, de la ville on assiste à un assez curieux spectacle.

—On reste pendant des semaines, écrit un voyageur, sans voir la mer, ni le port, qu'un épais brouillard dissimule entièrement. Fait assez singulier, ce brouillard s'arrête toujours le long des quais sans jamais pénétrer dans saint-Jean. De sorte qu'au lieu du hâvre, de ses navires et de ses falaises, on voit se dresser devant soi une haute muraille blanche, opaque, impénétrable. D'autres fois ces bandes de nuages se reposent à l'entrée de la passe, sans envahir l'intérieur de la rade. C'est alors qu'il est curieux de voir entrer un navire. Au moment où l'on s'y attend le moins, on l'aperçoit tout à coup émerger dans la lumière comme une apparition.»

Saint Jean a été plus d'une fois dévastée par le feu. Celui de 1816 jeta 1,500 personnes sur pavé. L'année suivante un second incendie détruisit pour \$2,000,000 de propriété, et deux semaines après une troisième conflagration repassait sur la malheureuse cité.

J'aurais voulu avoir le temps d'aller visiter les ruines de Plaisance, mais l'heure pressait : la saison avançait. Des visiteurs m'ont assuré qu'on y voyait encore quelques ruines des fortifications françaises, échappées aux habitants. La plupart de leurs maisons sont bâties avec ces débris. Mon ami M. le vicomte de Bouthillier-Chavigny y a passé quelques jours. On lui a montré de curieux parchemins dont on n'a pas voulu se départir ; à peine lui a-t-on donné la permission de les copier. On voit encore à Plaisance de vieilles tombes. Le révérend M. Howley, préfet apostolique de saint George, en donne le *fac simile* dans son histoire ecclésiastique de Terre-neuve.

Sur l'une d'elle on lit :

*Cy gist Foannès de Suigaraichipi, du
Croisic, capitaine de frégate du Roy*

1694.

Beaucoup de familles sont encore en possession de choses fort curieuses : c'est ainsi que

M. Saunders, de la baie de Buenavista, conserve une boîte en cuivre qui a dû renfermer des hosties. D'un côté elle porte une couronne ducale surmontant un écusson au fond et deux lions héraldiques comme support. Au centre on lit ces mots :

Pura immaculata Virgine ;

puis un peu plus bas :

Deo laus sui debetur Laus et Gloria

Sur le revers de la boîte il y a un ostensorio supporté par deux anges porteurs de trompettes et entourés de colombes et d'étoiles. Cette précieuse relique a dû appartenir à quelque vieux missionnaire.

En 1880, en faisant des fouilles à Ferryland,—site de l'ancienne colonie de lord Baltimore,—on a trouvé une cuillère d'argent avec les initiales de George Kirke. A Waterville, la même année, on ramassa une curieuse pièce de monnaie. Elle était sans date, mais fort bien conservée. Elle

portait d'un côté une harpe entourée de feuilles de laurier. Sous la lyre on lisait :

« Orphée » : au-dessus les mots grecs « *Ariston men aer.* » qui veulent dire :

— *L'air est le meilleur.*

De l'autre côté un écusson portait une croix au champ d'honneur ayant en dessous une épine et une branche de chêne ; au-dessus une mitre et une crosse : et les mots *Spina Sancta* au-dessus de *Pro patria et Avalonia.* (1)

Terreneuve était autrefois habitée par des indiens de haute stature. Ils se donnaient le nom de Béothics. C'étaient de grands chasseurs ; ils étaient très forts à la course et aux exercices du corps. On leur fit une guerre d'extermination.

Il était de bon ton, jadis dans l'île—du moins ces faits sont racontés par des écrivains fort lus à Terreneuve — de se vanter du nombre d'in-

(1) Sur la côte ouest, à la pointe Riche, lors d'un voyage antérieur, j'ai découvert une tête de flèche en silex, fort belle.

N'est-ce pas que tous ces souvenirs de Terreneuve sont curieux et méritent d'être étudiés ?

diens que l'on avait surpris, massacrés, et de faire une marque sur le canon de son fusil pour indiquer le nombre de guerriers tombés ainsi dans le guet-apens qu'on leur tendait. Un nommé Peyton ne s'est pas gêné d'imprimer les prouesses qu'il a faites en ce genre. Aujourd'hui il n'y a plus de traces aborigènes dans l'île.

Terreneuve a aussi souffert des guerres de religion. Les catholiques y ont été singulièrement maltraités. N'est-ce pas un gouverneur anglais, Hugh Palliser qui, en 1762, promulguait la proclamation suivante ?

1^o Les domestiques papistes n'ont pas la permission de servir, à moins que ce ne soit dans la maison où ils étaient l'été précédent.

2^o Il est défendu à plus de deux papistes d'habiter ensemble la même maison, à moins que ce ne soit celle d'un protestant.

3° Aucun papiste ne pourra tenir un magasin, une maison publique ou de commerce, ou vendre des liqueurs au détail.

4° Tous les enfants nés dans la colonie seront baptisés suivant la loi protestante.

5° On devra brûler les maisons où se dit la messe, et les papistes n'auront pas le droit d'ériger de nouvelles constructions, ceci étant contraire aux Actes 10 et 11 de Guillaume III.

Nous ne fûmes que deux jours à saint-Jean et nous employâmes le temps à visiter ce que nous pouvions voir, sans aller trop loin. Le consul de France, M. Ribaldier des Iles, un vieil ami du Canada où il a été chancelier, nous reçut de son mieux. Nous passâmes ensemble quelques heures fort agréables, mais il n'y a pas de si bons amis qui ne se quittent, et le soir, vers cinq heures, le *Connémara* sortait des Narrowes et gagnait la haute mer.

C'est le temps de reprendre mon journal de route.

Nous y lisons :

« Le roulis est ferme, la brise fortement carabinée, le temps glacial. Nous faisons la route de l'île de Sable. »

C'est un écueil où Charlevoix dit que dès l'année 1508, le baron de Léry voulut établir une colonie, mais son projet fut bientôt abandonné, et plus tard le marquis de la Roche vint au XVII^e siècle, débarquer une quarantaine de déportés. Ils y périrent tous, à l'exception de douze. Cinq ans s'étaient écoulés depuis le retour du marquis en France, lorsqu'un jour le roi étant de passage à Rouen, entendit raconter l'histoire de ces malheureux.

—« Le monarque touché de leur sort, dit Garneau, ordonna au pilote qui avait conduit M. de la Roche à l'île de Sable, d'aller chercher ces exilés. Dès qu'ils avaient été livrés à eux-mêmes, ces hommes accoutumés à donner libre cours à la fougue de leurs passions, n'avaient plus voulu

reconnaître de maître. La discorde les avait bientôt armés les uns contre les autres, et plusieurs avaient péri dans des querelles qui empirèrent encore leur triste position. A la longue, cependant, la misère dompta leur caractère farouche, et ils prirent des habitudes plus paisibles, que nécessitaient d'ailleurs l'intérêt de leur conservation. Ils se construisirent des huttes avec les débris d'un navire échoué sur la plage, et vécurent pendant quelque temps de la chair des animaux que le baron de Léry y avaient débarqués 80 ans auparavant et qui s'y étaient propagés. Ils en avaient aussi apprivoisé quelques-uns qui leur fournissaient du laitage ; mais bientôt cette ressource leur manqua, et il ne leur resta plus que la pêche pour fournir à leur subsistance. Lorsque leurs habits furent usés, ils s'en firent de peaux de loup marins. A leur retour, Henri IV voulut les voir dans le même état qu'ils avaient été trouvés ; on les lui présenta avec les vêtements dont on vient de parler. Leur barbe, leurs cheveux qui étaient d'une longueur démesurée et fort en désordre,

donnaient un air rude et sauvage à leur figure. Le roi leur fit distribuer à chacun cinquante écus, et leur permit de retourner dans leurs familles, sans pouvoir être recherchés de la justice pour leurs anciennes offenses. »

M. Joseph-Charles Taché, ancien député de Rimouski, a écrit une étude magistrale sur les « Sablons. »

Un officier français de la station navale de Terre-neuve a eu l'avantage de visiter cet îlot. Il en fait la description suivante :

— Ce récif offre le curieux phénomène d'une île s'élevant à peine au-dessus du niveau de la mer sur une longueur de dix lieues et une largeur d'un kilomètre. Il présente la forme d'un arc à la convexité tournée vers le large, comme si les puissantes vagues de l'Océan lui avaient donné cette courbure. Ce n'est, à proprement parler, que la crête d'un banc ; et pourtant quelques plantes chétives, quelques flaques d'eau

saumâtre permirent aux malheureux déportés de n'y pas mourir de faim. On y montre encore le lieu où la tradition veut que reposent leurs restes, lieu désigné, par une singulière coïncidence, sous le nom de *French Garden*, jardin français. Nul écueil, dans ces parages, n'est plus redouté des marins. Les sinistres dont il a été le théâtre pourraient se compter par centaines, et la côte y est littéralement couverte d'une ceinture non interrompue de débris de navire. Le gouvernement anglais entretient, sur cette île, une petite population de gardiens dévoués, que l'état de la mer condamne souvent à un isolement forcé pendant de longs mois d'hiver, et qui ne reçoivent alors des nouvelles du monde extérieur que par les naufragés dont ils sauvent les jours. »

En 1585, sir Humphrey Gilbert y vint faire naufrage : et Charlevoix prétend qu'il y vécut deux ans. Plus tard, quelques-uns des navires de Phipps et du duc d'Anville y périrent. De tout temps, l'île a été renommée par ses sinistres.

C'est là que fut perdue dans la nuit du 15 septembre 1745, la frégate française la *Légère*, commandée par le capitaine Guillemin : c'est sur ce récif que le savant hongrois Etienne Parmenius, de Buda-Pesth, vint chercher son tombeau.

Les rapports de l'amirauté anglaise donnent à l'île de Sable, — il y a de cela 80 ans, — une longueur de quarante milles et une largeur de deux milles et demi. Aujourd'hui, elle n'a plus que vingt-deux milles de long sur un mille de large. Le vent, la vague rongent complètement cet immense ossuaire de navires perdus.

Le capitaine Darby, qui en a été le gouverneur, disait que la plupart des naufrages sur cette côte étaient dûs à une erreur de longitude.

—J'ai connu, écrivait-il, des navires venant d'Europe. Leur capitaine n'avait pas fait une erreur d'un demi degré dans leur longitude, jusqu'à l'approche des bancs de Terre-neuve. Alors, par un temps passable et des vents modérés, il se trompait de 60 à 100 milles !

L'honorable Joseph Howe a constaté qu'en 30 ans, 11 milles de la partie ouest de l'île ont été engloutis par la mer. La tempête de 1881 enleva 20 pieds sur un demi mille ; un mois plus tard un ouragan arrachait une lisière de 33 pieds sur toute la longueur de l'île.

Il faisait gros temps et nuit noire quand nous relevâmes la lumière de l'île de Sable, et c'est avec plaisir que nous vîmes le *Connémara* prendre le large et s'éloigner à toute vapeur de ce cimetière de l'Atlantique.

Au petit jour nous étions environnés de dauphins, ce qui est signe de vent. Nous le savions à coup sûr ; ils nous avaient suivi pendant toute la traversée.

Ils voyagent par masses disciplinées comme de véritables corps d'armée. Une avant garde préside le gros de la troupe ; des éclaireurs gambadent sur les flancs : une arrière garde ferme la marche. Nous nous amusons longuement à les contempler. Cela fait passer le

temps ; nous en sommes arrivés à cette période du voyage ou nous causons peu. Nous vivons ensemble depuis longtemps, et nous avons pris maintenant l'habitude de ces longs silences qu'ont souvent entre eux les vieux amis.

La lecture continue à être notre passe-temps. J'avais dans ma malle l'étude officielle que M. Saint Cyr, ancien député de Champlain, avait fait sur la côte du Labrador.

Ce rapport préparé avec soin, avait été admiré de plusieurs sociétés européennes, entr'autres, des sociétés de Géographie de Paris, de Marseille et de Rochefort.

J'ai tenu à en faire un résumé.

On ne peut se faire une idée du travail que M. Saint-Cyr a su mener à bonne fin qu'en consultant la liste des plantes qui forment le musée de l'Assemblée Législative de Québec. En 1835, et il a augmenté depuis, il renfermait 127 familles de plantes phanérogames, 123 familles de plantes exogènes gamopétales, 30

familles de plantes éxogènes apétales, 6 familles de plantes éxogènes gymnospermes, 43 familles de plantes endogènes, 41 familles de plantes endogènes grumacées et 178 familles de plantes cryptogames arogènes.

Durant les loisirs que lui avaient laissés deux voyages fait dans le bas du fleuve et dans le golfe saint-Laurent, M. Saint-Cyr ramassa en outre 62 familles de plantes ; plusieurs sont inconnues. Elles appartiennent à la zone comprises entre la baie saint-Paul, Oratechou, les îles Mingan, l'Anticosti et le grand Mécatina.

C'est sur cette dernière île que certains chercheurs mettent le tombeau de Louis Jolliet, le découvreur du Mississippi. Il reçut du roi, en récompense, la seigneurie de l'île d'Anticosti, de Mingan et autres lieux.

Le voyage de M. Saint-Cyr au Labrador canadien lui a fourni l'occasion de faire dans son rapport certaines démonstrations du plus haut intérêt pour les hommes d'affaires.

—L'exploitation de nos pêcheries, dit-il, tant maritimes que fluviales, semble être laissée à l'initiative privée. Le saumon, la truite, l'alose, l'anguille, l'esturgeon, le bar, le poisson blanc fourmillent dans le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires, depuis la pointe Lévis jusqu'à la rivière Ouelle, où les pêcheries de marsouins blancs étaient jadis si prospères: 54 de ces céta-cés furent pris à cette dernière place en 1884 et donnèrent 3,240 gallons d'huile, les peaux crues valant \$4 pièce et l'huile 50 cents le gallon. Aux poissons ci-dessus il faut ajouter le hareng, dont il fut pris 7,704 barils valant de \$4 à \$5 le baril et 6,666 barils de sardines valant \$3 le baril ou 19,998 dollars.

« Entre la rivière Ouelle et l'île Verte, et de ce dernier poste à Rimouski, au Cap de Chaste, ces mêmes poissons se prennent en abondance, en sorte que l'on peut évaluer la pêche qui s'est faite cette année-là sur la côte sud, depuis la pointe Lévis jusqu'au cap de Chaste, à la somme de plus de \$208,596, bien que la pêche ait été moins abondante qu'à l'ordinaire.

« Voilà pour la côte sud seulement, tandis que sur la côte nord, y compris le Saguenay, les pêcheries rendaient une valeur de \$61,484. Douze marsouins blancs avaient donné à l'île aux Coudres 1,440 gallons d'huile, valant avec les peaux \$732. »

Ces quelques observations recueillies par M. Saint-Cyr pendant une mauvaise saison de pêche démontrent la richesse de nos pêcheries, mais, je suis d'avis qu'elles ne pourront être exploitées à profit que par des associations. Laissées à l'initiative d'un chacun, elles languissent et finissent par mener les particuliers à la faillite.

M. Saint-Cyr a été frappé aussi par un autre abus qui devrait attirer l'attention de nos gouvernants d'une façon toute particulière.

—La partie nord du golfe, dit-il, est infestée par une foule de pêcheurs étrangers. Ils enlèvent pour ainsi dire sous nos yeux notre plus beau

poisson, grâce à leurs engins de pêche perfectionnés et surtout à l'usage qu'il font des filets appelés *trap nets* au moyen desquels ils complètent leur charge de poisson en très peu de temps, tandis que leurs goélettes, fines voilières de 30 à 40 tonneaux, montées par un équipage de 10 à 12 hommes habiles, parcourent les lacs au milieu desquels ils savent trouver des cachettes, d'où partent de petites embarcations pour le pillage des œufs et de la plume des oiseaux aquatiques. Je n'entretiens aucun doute qu'il en sera de ces oiseaux utiles comme de bien d'autres animaux. Ils disparaîtront, victimes de la rapacité et de l'imprévoyance des hommes.

Et M. Saint-Cyr a raison.

En 1870 un de mes amis m'écrivait des Montagnes Rocheuses.

« Je suis ici dans le pays des chasseurs. Je n'ai qu'à épauler ma carabine pour abattre des buffles, des élans, des antilopes. »

Or cette lettre date de dix-neuf ans à peine.

Avant de partir pour ce voyage d'Europe et d'Afrique, la même personne me disait :

« Vous rappelez-vous ce que je vous écrivais jadis ? Eh bien ! j'arrive du Nord-Ouest ; j'ai parcouru mes anciens terrains de chasse et vainement j'ai cherché. Tout est fini. Il n'y a plus un seul coup de fusil à tirer du côté des Rocheuses. La raison de cette disparition de la bête est toute simple. Depuis des années et des années on la pourchassait sans nécessité, sans merci. Savez-vous que maintenant encore il se tue chaque année au delà de 20,000 élans et antilopes dans le Minnésota, dans le Montana et dans le Wyoming ? Cette destruction ne se fait que pour obtenir les peaux de ces bêtes : on laisse la viande pourrir sur la place. »

Autrefois, l'élan se trouvait abondamment de l'Atlantique au Pacifique. Aujourd'hui, à part quelques rares exceptions au Canada, on ne

peut le chasser sûrement qu'à l'est du Missouri. Il n'y en a plus au Kansas et dans le Nébraska où jadis ils paissaient par grands troupeaux.

C'est en avril qu'on le chasse dans l'extrême Nord-Ouest. J'ai connu un chercheur de peaux qui a tué 36 élans femelles en un mois. Il faisait partie d'un groupe de 13 chasseurs, qui pendant cette même période tuèrent 500 femelles. Or, elles portaient tous un petit, qu'elles devaient mettre bas en juin. Par ces chiffres on peut juger de la destruction qui se fait dans le Nord-Ouest. Du côté de Yellowstone j'ai compté dans l'espace d'un mille carré, 127 carcasses d'élan.

Quant au buffle il est à peu près disparu. Néanmoins on le trouve encore près de la rivière du petit Missouri. Les statistiques américaines constatent que l'année dernière on en a tué 25,000.

Au Canada, le castor, le caribou tend à disparaître. On ne voit plus de pigeons sauvages, de tourtes ; la vache marine si abondante autrefois dans le golfe Saint-Laurent ne se retrouve plus qu'au delà du Groënland, et chaque année il se

fait dans les parages canadiens des massacres inutiles de loups-marins. On les assomme sur la glace pour le plaisir de les assommer.

Chacun connaît la valeur du canard *eider*. C'est lui qui fournit l'édredon. En Islande et en Norvège, où ces oiseaux sont protégés par la loi, un père lègue à son fils 50, 60 nids d'eider comme ici on donne par testament, un ou deux arpents de terre.

Au Labrador on le pourchasse sans pitié, sans nécessité.

Voilà des faits qui parlent.

La MER, la TERRE, la FORÊT, sont toujours devant DIEU.

Pourquoi ne pas se servir avec discrétion, de ces outils du CRÉATEUR ?

Quand donc le Canada comprendra-t-il l'importance d'une bonne loi de chasse et de pêche ?

A propos de ces disparitions, M. Saint-Cyr mentionne le grand pingouin, sans contredit l'un des oiseaux les plus remarquables à cause de la grandeur de sa taille et de l'épaisseur de sa robe. Les habitants du nord s'en servaient autrefois pour se faire des vêtements d'hiver très chauds. Un œuf de l'alque géant se vendrait aujourd'hui \$150 à \$200 tandis qu'un échantillon de l'oiseau même bien conservé serait payé plus de \$600. Non-seulement on a exterminé cet oiseau dans le nord du golfe Saint Laurent, mais il n'existe plus dans les mers du Groëland et de l'Islande.

Les autres espèces d'oiseaux aquatiques sont aussi en train de disparaître, si l'on en croit M. Saint-Cyr, et je puis corroborer son assertion, car j'ai vu le fait qu'il mentionne se répéter pendant mes cinq voyages au Labrador.

—C'est un fait malheureusement trop connu que certains habitants de la côte, mais surtout que des étrangers venus de la Nouvelle-Ecosse, de l'état du Maine, de l'île de Terre-Neuve, pillent les œufs des oiseaux de mer. Ils vont ensuite les

vendre dans leur pays. Ces années passées on a compter jusqu'à une trentaine de goélettes occupées à prendre des chargements d'œufs d'oiseaux sauvages dans les îles du golfe Saint-Laurent, et ce qu'il y a de pis, c'est que lorsque ces pillards s'aperçoivent que les œufs sont couvés, ils les cassent et les détruisent, afin que les oiseaux pondent d'avantage. Alors les œufs frais sont enlevés et c'est ainsi qu'il s'en perd des milliers tous les ans. »

Il n'y a qu'une seule manière de mettre fin à ces dépradations. J'ai conseillé dans le temps au gouvernement, et M. Saint-Cyr est de mon avis, la « nomination de magistrats munis de pouvoirs nécessaires pour la protection du poisson dans les limites qui nous sont réservées par les traités, ainsi que pour la défense du gibier de mer et des œufs ; ces magistrats devant résider sur la côte et dans le voisinage même des lieux où se commettent le plus fréquemment ces déprédations. »

Le rapport de M. Saint-Cyr contient aussi une étude fort intéressante sur le guano ; une étude sur l'édredon suivie d'une liste des rapaces, des hiboux, des percheurs, des grimpeurs, des gallinacés, des échassiers, des palmipèdes qui fréquentent la côte, les îles du fleuve et du golfe, surtout la côte et les îles du Labrador : une étude sur les mammifères palmipèdes du fleuve et du golfe Saint-Laurent, tels que les phoques, les otaries, et les morses ; une étude sur les cétacés, tels que les baleines franches, les baleines à dos à ailerons, les baleines à bosse, les norquals, les cachalots, les orques, les marsouins, les dauphins etc.

Ces différents travaux devraient être réfundus en volumes illustrés, et mis entre les mains de la jeunesse de nos écoles.

Il devrait en être de même des études du comte Henry de Puyjalon. Il est un de ceux qui nous ont révélé le Labrador. Il l'a fait avec beaucoup d'esprit d'observation, avec une grande

érudition. C'est un service qu'il a rendu à la patrie canadienne, surtout à la province de Québec.

En France, M. de Puyjalon a laissé le meilleur des souvenirs. Il avait rêvé en sortant de l'école navale l'abordage de l'histoire avec une bonne frégate portant fièrement ses amures. L'histoire, hélas ! a ses retours. Il n'arrivera plus maintenant à la célébrité qu'en canot. Cette petite embarcation lui a permis de faire 1400 campements sur la côte nord. Elle nous a rapporté bien des secrets du Labrador canadien et de ses richesses inconnues.

Michaux, pendant la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier, explorait ainsi tranquillement en canot les solitudes du lac Mistassini. Il faisait cette étude au nom de l'Institut de France. Or, Michaux a laissé un nom qui est envié par tous les botanistes du monde.

M. de Puyajalon est sur sa route ; il est de taille à aller loin.

Bien qu'il fasse partie de la province de Québec, le Labrador canadien est un nouveau monde pour le grand nombre de nos gens.

Le vulgaire n'a pas de notions précises sur cette partie du pays. Il se la représente comme étant une région glaciale, inhabitable, inhabitée, presque un pays déshérité. M. le comte de Puyajalon qui l'a exploré nous apprend que le Labrador vaut infiniment mieux que la réputation qu'on lui a faite.

Ce n'est point sans doute l'Eldorado rêvé par nos ancêtres, mais, même à le prendre tel qu'il est, le Labrador n'est ni aussi rude ni aussi inhospitalier qu'on veut bien le dire.

Les avis se sont longtemps partagés sur l'étendue de cette région. Au quatorzième siècle, l'on faisait commencer le Labrador au Saguenay et il s'étendait jusqu'à la baie d'Hudson. De nos jours, on le fait partir de la pointe de Monts pour se terminer au détroit de la baie d'Hudson.

Ce pays a reçu peu de développement. Cela tient à l'espèce d'ilotisme dans lequel de puissantes compagnie de chasse et de pêche ont tenu la population de cette région. Affranchi maintenant de leur joug, le Labrador peut compter sur un meilleur avenir.

Le Labrador n'est pas impropre à l'agriculture ; sur plusieurs points de la côte il y a eu des essais agricoles florissants. Les cultures d'avoine, d'orge, etc., ont même été remarquables.

L'un des établissements les plus avancés est peut-être celui de la rivière Pentecôte. Il y a là une église, et un chantier de bois.

Nous n'apprendrons à personne que le Labrador, comme la vallée du lac saint Jean, est riche en lacs et en mares d'eau. Ils représentent même une telle étendue qu'ils embrassent à peu près les deux tiers de la superficie totale du pays.

Le poisson abonde dans ces lacs. La truite et l'anguille sont les espèces les plus communes.

Ce dernier poisson surtout, qui est légion dans ces endroits, pourrait à lui seul faire la fortune d'un pêcheur. M. de Puyjalon a vu se débattre un jour trois ou quatre cents de ces poissons sur les bords d'un lac et avec un simple bâton il en a mis une quinzaine dans son canot.

Les mares d'eau sont sur le bord du littoral. Aussi nombreuses que les lacs, elles sont le réceptacle des détritits organiques de toute espèce. Aucun poisson n'y vit.

Ces mares d'eau, à raison de leur étendue et de leur nombre, constituent une perte considérable de terrain. M. de Puyjalon croit qu'il serait relativement facile de les faire disparaître en les asséchant.

Le climat du Labrador ne diffère pas sensiblement de celui de Québec. La neige y est moins abondante qu'au Canada et les glaces se montrent rarement avant la Noël. L'été est chaud et la température, dans cette région n'est point, règle générale, un obstacle à la culture et à la colonisation.

Les côtes du Labrador sont parsemées d'arbres de toute espèce : bouleaux, épinettes, sapins, peupliers, cyprès, etc. En quelques endroits, les arbres atteignent de grandes dimensions. M. de Puyjalon a observé sur le parcours de sa route des bouleaux dont la cîme s'élevait jusqu'à une hauteur de soixante pieds.

De Natasquouan à Blanc Sablon, le bois recule de plus en plus, et au grand Nord la région présente un aspect plus désolé.

Le Labrador est habité par des anglais, des français et des acadiens. Ceux-ci sont aussi excellents pêcheurs qu'excellents marins.

La pointe-aux-Esquimaux est le village le plus considérable de toute cette région. Il renferme une population de douze à quinze cents âmes, et possède une jolie église. Le préfet apostolique, monseigneur Bossé, un apôtre dans tout le sens du mot, y a sa résidence.

Les disciples de Saint-Hubert peuvent trouver dans ce pays la satisfaction de leurs goûts. Les oiseaux de toute espèce le fréquentent : le huard, le pélican, le canard et les outardes sont

superbes. L'oiseau préféré des chasseurs est le canard eider.

Depuis quelques années, la chasse des animaux a notablement perdu de son importance. Les feux qui ont ravagé les bois à différents intervalles semblent avoir mis en fuite les hôtes emplumés qui s'y donnaient rendez-vous.

La pêche elle-même n'est point ce qu'elle était. Les poissons du Labrador ont des caprices comme les humains. Ils ne se laissent prendre à l'appât qu'à un moment donné.

Les bancs de morue sont fort nombreux, mais l'absence de cartes indicatrices et de signaux télégraphiques empêche bon nombre de pêcheurs de se diriger sur les bancs les plus profitables.

M. de Puyjalon, qui est un savant doublé d'un explorateur, a étudié la minéralogie du Labrador.

Il a constaté la présence de pyrites de fer, de l'émeraude si appréciée des joailliers, de la tourmaline, du quartz, du grès cristallisé qui a toute la dureté du granit et des calcaires.

Bref, le Labrador—d'après M. de Puyjalon—est un pays calomnié. Il mérite à tout égard l'attention de la science, du commerce, de l'industrie et de la Législature.

—Pourquoi le Labrador canadien ne serait-il pas représenté dans la Législature de Québec, me disait dernièrement un ministre, l'honorable M. Duhamel ?

Il en revenait : il l'avait étudié.

J'étais plongé dans ces études et je terminais ces notes sous les travaux de MM. Saint-Cyr et de Puyjalon quand tout à coup la porte du fumoir s'ouvrit. Mes compagnons entrèrent en poussant le cri, toujours si bienvenu :

—Terre !

C'était la côte de la Nouvelle-Ecosse.

Le soir à dix heures nous arrivions au quai d'Halifax, et le lendemain l'Intercolonial nous dirigeait à toute vapeur sur Québec.

L'Intercolonial !

Ce nom de chemin de fer réveille chez moi tout un monde de souvenirs. J'étais alors enfant, nous habitions le manoir de Beaumont, et je vois encore la tête de mon père penchée sur un amas de papperasse et de plans. Il faisait des calculs, compilait des rapports du génie militaire, marquait une grande carte avec des épingles et passait ainsi des nuits à travailler. Mon père était alors préfet du comté de Bellechasse ; nous étions au 29 novembre de l'an de grâce 1851. J'ai appris depuis qu'il se préparait à briguer les suffrages des électeurs de cette circonscription électorale.

En lisant sa proclamation j'y vois la phrase suivante.

— « J'applaudis à la passation du bill incorporant le chemin de fer de Québec à Halifax, —l'Intercolonial.—Sans doute, il sera continué

dans toutes les provinces de l'Amérique du Nord, et il fera du Canada un des pays les plus florissant du monde. »

A quarante ans de distance il entrevoyait déjà poindre la neuvième merveille du monde, le Pacifique Canadien.

C'est cet excellent homme dont le nom n'est plus aujourd'hui conservé que dans la mémoire d'un petit cercle qui va s'éteignant, c'est lui qui le premier a dit aux Canadiens :

— Pourquoi dans un pays agricole comme le nôtre, l'agriculture ne serait-elle pas représentée dans l'Exécutif, et pourquoi au Canada ne serait-il pas créé un portefeuille de l'agriculture à l'exemple des autres nations ?

« Je n'oublierai jamais que j'appartiens à la classe des agriculteurs, et je veux travailler constamment dans l'intérêt de l'agriculture, trop négligée jusqu'à ce jour : je puis le dire, c'est la principale raison qui m'engage à rechercher vos

suffrages. Qui ne sait que la colonisation de nos cantons est de la plus grande importance pour la race française au Canada ? Je serai un de ceux, qui, à tout prix, essaiera d'empêcher l'affaiblissement de ma nationalité, en légiférant de manière à arrêter l'émigration de la population franco-canadienne à l'étranger. »

Ces nobles paroles, dites par ce patriote sincère ne méritent-elles pas d'être rappelées aujourd'hui ? Le vœu exprimé par cet homme de bien a été rempli. Un ministre de l'agriculture siège dans le conseil de la nation, mais qui se rappelle du nom de celui qui a été le premier à réclamer cette importante innovation ?

Un question d'un intérêt non moindre était traitée aussi dans cette adresse, par mon père.

Seigneur, il fut un des premiers à demander la disparition des abus de la tenure seigneuriale. Jouissant alors de toutes les prérogatives atta-

chées à ce rang, il disait aux électeurs de Bellechasse :

« —Quant à la tenure seigneuriale, je veux avant tout être juste et honnête. Les censitaires doivent avoir justice et je mettrai tout en œuvre pour aider à faire disparaître les abus de la tenure seigneuriale. »

Noble et philanthropique langage qu'il était rare d'entendre à cette époque.

Le peuple ne comprit pas ou se laissa tromper ; mon père fût battu par une petite minorité dans le même comté où, curieux retour des choses d'ici-bas, j'étais élu par une petite majorité, à trente ans de distance, et cela presque jour pour jour.

Mais pourquoi rappeler ces souvenirs ?

Le train fuit avec une rapidité vertigineuse. Le paysage est changé.

A Terre-neuve nous avons quittée la neige ; ici nous retrouvons le soleil se mirant dans les bassins et les lacs qui entourent la ville. A mesure que nous avançons vers l'intérieur, les morsures de l'automne disparaissent pour faire place au givre. Des bancs de neige se montraient çà et là le long du chemin de fer. A Québec nous retrouvâmes le vent de nord-est, les bonnets de fourrure, les pelisses, les cache-nez, les galoches, les bâtons ferrés pour mieux se raccrocher à la glace.

Ah ! qu'importe ?

Mon vieux Québec je reviens à toi avec plaisir. Nous t'aimons toujours. Tu es la ville de l'hospitalité, des douces et solides amitiés. Tu es la ville des souvenirs.

J'aperçois là-bas le cocher Jobin. Il est tout emmitoufflé dans ses peaux de buffle. Il dort

au fond de sa carriole. C'est ainsi, qu'en dépit de la bise, il attend le client.

Je lui tends la main et lui dis :

—Houp ! en route mon ami. Voilà cinq mois que je suis parti. Il me tarde d'embrasser les miens, tous ceux que j'aime.

Et les patins du traîneau crient, glissent sur la neige. Ils m'emportent vers le vrai bonheur d'ici-bas, les joies de la famille.

Enfin, voilà ma mère, ma bonne et sainte mère, ma femme, mon enfant, ma fidèle ménagère Adèle, mes livres, mon chien, mes oiseaux, mes fleurs, mes pantoufles.

—Merci mon Dieu !

Plus tard, quand le calme se sera fait, je remettrai en ordre ces notes de voyage tout en me rappelant ces paroles du brave général Margueritte :

— « Il en est ainsi dans la vie ; nous nous remémorons plus volontiers les mauvais jours, les misères subies et bien supportées que les plaisirs et les joies qui sont venues facilement à nous. »

Et maintenant, ami lecteur, la maison, le coin du feu m'attendent.

Adieu : et, si Dieu me prête vie, au revoir.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

APPENDICE B

LES ESCLAVES ALLEMANDS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

A ce propos, j'ai lu ce qui suit dans le *Courrier des Etats-Unis*. Ce sont des renseignements précieux. Ils sont à conserver :

“ Un livre récemment publié à Berlin par le docteur Ernest Otto Hopp, donne de curieux détails sur les singuliers abus auxquels étaient soumis, au dix-huitième siècle, les émigrants Allemands en Amérique. Le voyage d'abord était un long supplice, que les émigrants allemands supportaient avec une patience voisine de l'apathie. Leur misère était si grande au pays natal, qu'ils se résignaient d'avance à tout plutôt que d'y rester. Les journaux du temps sont, à cet égard, pleins de témoignages décisifs.

“ Voici, par exemple, ce qu'on peut lire dans la gazette de Chr. Saner, en février 1745 :

“ Encore un navire d'émigrants allemands arrivé à Philadelphie ! De 400 qu'ils étaient au départ, il n'en reste plus que 50. On leur distribuait tous les quinze jours des rations de biscuit ; mais ils avaient presque tous l'habitude

de dévorer leurs provisions en quatre ou cinq jours, et, pour peu qu'on les fit attendre à l'expiration de la quinzaine, comme cela arrivait par les gros temps, ils mouraient littéralement de faim. Ceux-là seuls qui avaient de l'argent pouvaient obtenir du maître d'équipage un peu de farine ou de vin à des prix exorbitants. On cite notamment le cas d'un de ces malheureux : ayant vu mourir sa femme d'inanition, il se décida à acheter tous les jours pour ses cinq enfants et pour lui, une livre de farine et une bouteille de vin, ce qui lui permit d'achever la traversée.

“ En revanche, un pauvre diable, qui avait consommé en huit jour sa provision de biscuit, vint avec sa femme et ses enfants se jeter aux pieds du capitaine en le suppliant de lui accorder de quoi manger ou de le faire jeter par-dessus bord, pour lui épargner une mort épouvantable ; le capitaine ne voulut prendre ni l'un ni l'autre parti ; il répondit au suppliant de s'adresser au maître d'équipage et de lui présenter sa sacoche pour qu'on la lui remplit de farine. Malheureusement, l'infortuné n'avait pas le sou ; le maître d'équipage, par dérision, remplit sa sacoche de sable et de charbon au lieu de farine. — Que pouvait faire le misérable sinon de s'allonger, en plourant, auprès de sa femme ? Avant que le jour de distribution des vivres fût revenu, ils avaient tous deux cessé de vivre. ”

D'autres journaux racontent que des émigrants, partis au nombre de cent cinquante et réduits au chiffre de trente à l'arrivée, avaient dû faire la chasse aux rats, pendant une

traversée de six mois, pour échapper à l'inanition. A leur arrivée, ils n'en étaient pas moins retenus prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent payé non seulement leur propre passage, mais celui de leurs camarades d'infortune, morts de faim au cours du voyage !... La plupart de ces misérables, absolument dénués d'argent, et par surcroît affaiblis, décharnés, mourants, se voyaient dans l'impossibilité absolue de satisfaire à de telles exigences. Force leur était alors de se laisser vendre pour trois, quatre, six et jusqu'à huit ans, et de servir comme esclaves pendant ce laps de temps.

“ Le docteur Hopp donne comme preuves de ce révoltant trafic en esclaves blancs de nombreuses annonces tirées des journaux américains ; celle-ci, par exemple, en anglais, dans la *Pennsylvania Gazette*, juin 1742 :

“ A vendre, une bonne servante ayant encore trois ans et demi à faire. Très bonne fileuse.”

“ Et cette autre, en allemand, dans le *Messenger de Pennsylvanie* du 4 août 1766 :

“ A vendre, une jeune servante allemande, robuste, fraîche et saine. On n'a pas de défaut à lui reprocher ; elle est seulement peu propre au service dont elle se trouve chargée. Encore cinq ans à faire.”

“ Cette autre annonce encore, dans le même journal, à la date du 18 janvier 1774 :

“ ALLEMANDS. Nous offrons cinquante Allemands qui viennent de débarquer. Ils sont logés chez la veuve Kreider, à l'auberge du *Cygne d'or*. On trouvera parmi eux des maîtres d'école, des ouvriers, des paysans, des garçons et filles de divers âges. Tous doivent servir pour payer leur passage.”

“ Parmi les témoignages cités par le docteur Hopp, il faut mentionné un livre de l'époque, le *Voyage de Gottlieb Mittelberger en Pennsylvanie*, 1750. Voici ce qu'on y lit à propos des émigrants allemands :

“ Un grand nombre de parents vendent leurs enfants comme des bestiaux, afin de pouvoir, avec le prix qu'ils en retirent, payer leur propre passage et rester libres à l'arrivée. Ces gens ignorent fréquemment où leurs enfants sont emmenés, et ne les revoient plus de leur vie. Il est plus ordinaire encore que non seulement les enfants, mais des familles entières, mari, femme, fils et filles, soient vendus à divers maîtres et séparés pour toujours : c'est la règle quand ils n'ont pas de quoi payer leur passage.”

“ Il paraît certain que souvent ces infortunés Allemands étaient mis aux enchères publiques comme les esclaves noirs. C'est ce que démontre, par exemple, une annonce tirée d'un journal du Maryland, en 1754 :

“—Rosine Dorothée Kost, née Kaufmann, fait savoir par la présente, à son beau-frère Spohr, qu'elle vient d'être vendue à l'encan, ainsi que plusieurs autres Allemands.”

Fait plus singulier encore :

“—Sir William Johnson, qui joua un rôle politique important dans l'Etat de New-York, avait acheté dans une vente de ce genre celle qui devint sa femme. Katharina Weisenberg était très belle et venait d'être vendue comme servante aux frères Phillips. Johnson offrit cinq livres sterling pour se la faire céder, ajoutant qu'en cas de refus il enlèverait la jolie fille et par-dessus le marché rosserait les frères Phillips. Ils crurent prudent d'accepter les cinq livres, et Katharina Weisenberg devint bientôt la mère d'une nombreuse famille.

“ Une loi de 1750 avait bien interdit ces odieux marchés ; mais personne n'en tenait le moindre compte. En 1797, on voyait encore des Allemands achetés ainsi comme esclaves et traités avec la plus grande dureté, mal nourris, battus, enchaînés par le pied. Quelques sociétés s'étaient fondées pour préconiser l'abolition de ce genre d'esclavage ; mais les Allemands qui faisaient partie de ces associations, une fois leur liberté conquise, rougissaient de leur origine et cherchaient à la faire oublier, sans s'inquiéter de leurs malheureux compatriotes. C'est seulement sous la présidence de Monroe que l'esclavage allemand finit par disparaître, sans doute parce que l'arrivage de plus en plus fré-

quents d'esclaves noirs rendaient la traite des blancs de moins en moins rémunératrice."

Il ne faut jurer de rien, et décidément je crois que nous avons encore l'esclavage partiel aux Etats-Unis. Au moment de mettre ce livre sous presse, le télégraphe nous apporte la dépêche suivante en date du 28 août 1889.

Moberley, Maine 28.—Quatre *tramps* arrêtés en cette ville pour vagabondage, ont été mis en vente à l'enchère avant hier. Une foule nombreuse était présente à la vente.

Deux *tramps* ont été vendus à des fermiers pour \$2 par tête et un autre pour 75 centins. Le quatrième n'a pas trouvé d'acheteur. Les trois vendus devront servir leurs acheteurs durant l'espace de quatre mois.

APPENDICE C

LOG BOOK OF S.S. "CONNEMARA" FORMERLY FRENCH
STEAMER "CHATEAU LROVILLE."

Thursday, 22nd November.—"Midnight commenced with strong breeze and rain. 6 o'clock showers. Adjust compass. At 11 a. m. heave up anchor and from Havre proceed to sea.

Friday 23rd.—"Noon commences with strong head winds and sea. Rain squalls. Passed the Barfleur light abeam at four milles distance. 12.20 o'clock, Cap la Hague abeam nine miles. 2.15 the Casquets abeam $8\frac{1}{2}$ distance. Blowing hard with heavy seas. No observation this day.

Saturday, 24th.—"Strong head wind and sea: 4.15 Cap Lizzard bore N. E., by N., at eight miles distance. 8 o'clock, less wind but sea from N. W. 9.50 St. Agne's Light bore by N. by E. at 11 miles. 10.30 Bishop's Light bore N. N. E. at 12 miles. 12 o'clock strong head wind, winds and sea with fine clear weather. 8 o'clock less wind, but heavy head seas keeping up. Noon, strong breeze and heavy head sea. Distance made on 22d and 23rd November, 182 miles. Latitude 49 46 N. Longitude 4.24 W. Distance made on 24th November, 192 miles. Latitude 49.2 N. Longitude 9.16 W.

Sunday 25th.—“ Noon commences with strong head wind and sea ; fine clear weather. 4 o'clock, set fore-trysail. 8 wind freshening and hauling to the W. 9.30, set jib and fore staysail and main-trysail. Midnight, blowing a fresh gale with heavy head sea. 5, very heavy squalls at time. S, moderating a little. 9.40, heavy showers of rain which hauled the wind to the N. W. In all sails. Noon, wind backing to the S. W. again with rain. Distance made 167 miles. Latitude 48.30 N. Longitude 13. 23 W.

Monday, 26th.—“ Noon commences with very heavy squalls and heavy head sea. Wind hauling from S. W. to N. W. in the showers. 4 o'clock, set fore-trysail. 8, blowing a strong gale accompanied by hail squalls. 10, wind ahead in fore-trysail. Midnight, blowing a whole gale with very high seas running. Ship laboring very heavy. 4 o'clock, gale continues accompanied with rain and hail squalls. 8, still blowing, with blinding rain squalls. Noon, cleared up and gale moderating a little, but very high seas running. Distance made 128 miles. Latitude 48.29 N. Longitude 16.10 W.

Tuesday 27th.—“ Noon commences with moderate gale hauling and backing from W. S. W. to N. N. W., causing a very heavy cross and confused sea. Ship rolling and lurching very heavy. All fore and aft sails sets whenever they will draw to set steady the ship as much as possible. Four o'clock, heavy hail squalls which hauls the wind about six points always. 8 o'clock, N. W. blowing hard ; ship rolling very heavy. Midnight, gale continues with very high sea running ; setting fore and aft sail and taking

every possible chance to try and ease the heavy rolling and lurching. 4 o'clock, wind and weather the same. 8 heavy rain and hail at times. Noon, less wind, but very high sea; ship rolling and lurching something terrible; distance made, 162 miles. Lat. 8.29 N. Long. 20 W.

Wednesday 28th.—“ Noon commences with strong gale veering from the W. S. W. to N. W., causing a very cross and confused sea; ship rolling and lurching very heavy; all fore and aft sails set to try and keep the ship steady. 1.30, ship lunched very heavy to port and shifted part of cargo in No 1 and No 2 hole; hauled ship's bow to sea to steady her as much as possible; got the hatches off and found a quantity of large iron pipes adrift and breaking up, also breaking cases of spirits and all other cargo they came in contact with; got rope lashings round them and lashed them to stanchions and to every place we could get a turn; then got wood and shored and turned them off the best way possible to secure them under the circumstances; boatswain got his leg cut and bruised, and also his knee joint hurt while attempting to secure the cargo. 4 o'clock, weather moderating a little, but still a heavy sea running. 8, still blowing hard with heavy sea. Midnight, gale continues accompanied with heavy rain, ship rolling and lurching very heavy. 4 o'clock, less wind at times, but very high sea keeping up; ship taking a slight list to port. 8, wind and weather still the same. Noon, wind hauling more to the northward and clearing up; still blowing very hard; distance made, 168 miles; latitude 47.49 N. Longitude 24.33 W.

Thursday, 29th.—“ Noon commences with fresh gale and heavy head sea running aft. Fore and aft sails set, and lower foretopsail. Boatswain still off work with bad leg. Four o'clock, wind hauling more ahead, in foretopsails. 6, heavy hail squalls. 8, less wind but still a heavy sea running. Ship rolling and lurching very heavy at times. Midnight, moderate breeze and hard clear night, but still a heavy sea keeping up. Four o'clock, wind and weather the same. 8, Light breeze and fine weather, but still a very heavy roll of sea ahead. Noon, light breeze and fine clear weather. Sea going down a little. Distance made, 180 miles. Latitude 47.19 N. longitude 28 03 W.

Friday, 30th.—“ Noon commences with moderate breeze and fine clear weather, but still a nasty head sea keeping up. All fore and aft sails set. 4, Light breeze and fine. Boatswain started work again to-day. 8, Dull, cloudy weather with passing showers of rain. Midnight, breeze freshening with rain squalls. 4, Less wind again with heavy rain. 8, Moderate breeze with thick rainy weather. Noon, strong breeze and head sea coming away again accompanied with heavy rain. Distance made 220 miles. Latitude 46.45 N. longitude 32 2 W.

Saturday, 1st December.—“ Noon commences with strong breeze and thick rainy weather. All fore and aft sails set. 4, Cleared up to be dry and wind hauling ahead, in all sails. Engines eased down from full speed as the coal is getting short. 8, Wind hauling to the northward. Set all fore and aft sails. 10, Set the topsails. Midnight, light breeze and clear; all sails set with brit square foresail. 2, Wind

nearly aft ; in all fore and aft sails. 4, Light breeze with rain. 5, Wind hauling to the beam ; set all fore and aft sails. 8, Wind hauling again, in topsails. 10, In all fore and aft sails. Noon, strong breeze ahead with nasty short head sea coming away. Distance made 200 miles. Latitude 46.50 N. longitude 38 4 W

Sunday, 2nd.—“ Noon commences with fresh breeze and nasty short head sea. Engine not working at full speed on account of being short of coals. 4; breeze falling light and sea going down. 6, light breeze and dull cloudy weather. 8, light airs and drizzling rain. 10, wind hauling all round with showers of rain. 8, strong head wind with nasty short head sea and thick rainy weather. Noon, strong breeze with showers of rain. Distance made, 195 miles. Latitude 47.19 N, longitude 32,44 W.

Monday, 3rd.—“ Noon commences with strong head wind and nasty short head sea, accompanied with heavy rain through the afternoon. 4, wind falling light but still a nasty head sea. 8, Rain taking off and wind hauling round to the southward. 9, set all fore and aft sails. Midnight, fine breeze ; set all the square sails. 1 o'clock, wind right aft, in all fore and aft sails. 2.30, heavy showers of rain, then clearing up ; wind flying up into the west again ; in all square sail. 5 o'clock, set all fore and aft sails again. 8, blowing hard with heavy rain showers, 10, wind right ahead ; in all sails. Noon, strong head wind with thick rain snow. Distance made, 200 miles. Latitude 47,29 N, longitude 47.36, W.

Tuesday, 4th.—“ Noon commences with strong head winds and thick snow, which continues through most of the afternoon. 4, clearing up a little at times and the snow turning into rain showers. 6, clearing up and wind hauling to the northward. 7, set fore and aft sails; heavy seas coming away from the northward; ship rolling very heavy. 8, blowing very hard and very heavy cross seas; ship rolling and lurching very heavy. 4, still blowing very hard; set the lower topsails. 8 o'clock in the morning, still blowing very hard, with hard frost setting in. 10, sighted the coast of Newfoundland, and steered for St. Johns, to get a supply of bunker coals, as the coal was almost finished. 11.45, port wheel chain broke; shipped hand gear and got a new chain in its place. Noon, strong breeze with hard frost; distance made, 204 miles, Latitude 47.39 N, longitude 52.36.

Wednesday, 5th.—“ Noon commence with strong breeze from the northward, with hard frost. 1.30, in all sail. 2.30 passed cape Spear at a distance of about two miles. 2.10, received pilots on board for St. John Newfoundland. 3.35, arrived in the harbor and anchored in eight fathoms of water, with port anchor and forty fathoms cable out. Got all ready to receive coals and then overhauled all the steering chains and rods fore and aft, and found chains on starboard side aft almost wore through; took it out and replaced it with a new one; set up all the gear again ready for use. 4, arrived in distress and anchored near us, steamer “Escalona,” 16 days out from New Orleans; her captain having been drowned at sea and her cargo of cotton on fire since thir-

teen days. 6, set anchor watch for the night—two hands in the watch. Midnight, light breeze from the north with hard frosts. 7, light breeze with thick frosty haze; coal crew employed assisting to take in cargo and various other job. Noon, light breeze and hard frost; distance made 26 miles, St. Johns.

Thursday, 6th.—“Noon, commences with light breeze, and hard frost; ship coaling in harbor; crew employed assisting at coaling and various other jobs about the decks. 5, finished coaling. 5.15, pilot came on board; hove up anchor and proceeded out of harbor. 6, all clear; out of harbor; pilots left and we proceeded on our passage at full speed. 6.45, passed Cape Spear light, distant about three miles. 8, light breeze from the west ward and fine clear weather. 9.30, Ferrylands head light abeam, five miles. 11.45, Cape Race light abeam, four miles. Midnight, fresh breeze ahead, with fine clear weather. 1.45, Cape Pine's light abeam, 11 miles. 3, wind hauling to the southward a little. Set all fore and aft sails. 6, wind again, in all sails. 8, light breeze and fine clear weather. Noon, moderate breeze and fine. Distance made 200 miles. Latitude 45.33 N. Longitude 55.45 W.

Friday 7th.—“Noon, commences with a light breeze of head wind and fine clear weather. 4, wind hauling to the southward. Set off all fore and aft sails. 8, fresh breeze with overcast sky and a very dirty look. Midnight, strong breeze from S. with thick rainy weather. 3.30, rain taking off and brightening up, wind suddenly flying into the west, in all sails. 4, blowing a strong gale ahead, with heavy

seas. 8, blowing very hard accompanied with rain and snow showers, heavy head sea. Noon, blowing a whole gale with vere high head sea. Ship scarcely steering. Distance made 200 miles. Latitude 44 15 N. Longitude 60 00 W.

Saturday 8th.— “ From noon until our arriving at Halifax it blew a perfect hurricane. 10.45 at night, moored carefully at deep water wharf Halifax. During two days the weather was so bad and cloudy that we couldn't make no observations during the passage.

Before leaving the *Connemara* the passengers presented the following address to her gallant captain :—

To captain Richardson, Commander of the SS. “ Connemara.”

“ SIR,—Since many days we have lived together, and hardly had we met that we treated each another like friends of old. During the rough and boisterous passage we have made under your command, you had occasion more than once to serve yourself of your nautical knowledge. As for us we often made to the following reflection: “ Happy the shipowners who meet with such captains.” Your officers are able men; your crew is well disciplined. Before parting we wish you should tell them on our behalf that we admire their seamanship and that we shall remain their freinds. Do not forget, captain, that whenever you shall come to Canada you shall find our hearts and our hearths open t

you and yours. Present our warm feelings of happiness to your devoted wife and family. May Almighty God keep his protective eye upon you and yours.

(Signed,)

“ FAUCHER DE SAINT-MAURICE, member of the House of Assembly, president of the Association of the Press of the province of Quebec, Knight of the Legion of Honor.

“ LÉON LEDIEU, editor in chief of *Le Monde Illustré* honorary vice-president of the Press.

“ F. G. MIVILLE - DÉCHÈNE, member of the House of Assembly, member of the Press.

“ VAN DE MOORTEL, Ptre., Curate of Gaspé, honorary almoner of the Press.

“ L. F. PINAULT, Advocate, member of the Press, captain of the 9th voltigeurs.

“ T. ALEX. FILIATRAULT.

“ EDOUARD AYOTTE, late of the French foreign Legion—
Tonquin.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

XI

PAGE

Vieilles villes—Carcassonne! —Je me fais vieux— Jeunesse, printemps de la vie!—Les joies d'antan—Tempête dans un verre d'eau—Le faubourg brûle—Soirées de gala— Intérieurs de salon— Courses d'hiver et d'automne—Encore de vieilles villes— Les jumeaux de la Réole—Deux dans la vie, deux dans la mort—Si la Garonne avait voulu?— Bordeaux—Un cauchemar de Holbein—Le Mexique en Gascogne—Une momie de belle mine—Une vieille connaissance—Encore Bordeaux—Angoulême—Le cœur de la patrie—Une famille saintongeaise—Le défilé des anciens — Points d'interrogation? — Bonnes gens et heures charmantes — En deuil — Poitiers—La mort du général Berton—A bientôt... 5

XII

La sensation de l'*at home*—*Seul!*—Une surprise— Marcel de Curzon—Un canadien de vieille roche—La famille Drouet de Surville — Correspondances et

dépêches militaires—Un paquet de lettres—Comment se lisaient les états de service de nos ancêtres—Un beau livre—Martyr pour la France et pour le Christ—Ce que l'on trouve dans un vieux bouquin—La curée au chapelain—Un de Salaberry sur l'échafaud — Les horreurs de la guillotine — Que ferons-nous demain ?.....	37
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

XIII

Une délicate attention — Bibelots, armes, drapeaux, idoles, panoplies — Un fameux coupe-coupe — En extrême Orient — La mer Rouge — Le lieutenant Latour—Paysage unique au monde—Croix abandonnées—Un dîner—Ballet de lucioles—Les missionnaires de monseigneur Puginier — Bateaux-paniers—Le fleuve Rouge—En Annam—L'œuvre de Rouillet au Canada—Où le peintre est dynamité — Tous des gasçons — Travaux divers — Gaston Rouillet et sa manière — Reviendra-t-il ? — Une catastrophe—Le crucifié de Monet—Tableaux de grands maîtres—La bande noire peut avoir du bon.	93
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

XIV

Chez les Carmes—Trois jours d'avance—Ce qui se passait à la section des sans-culottes du Luxembourg — Il faut agir d'une manière uniforme—A bas les	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

réfractaires !—Scènes d'horreur et de meurtres—
 Massacre général—Rares évasions—Frères dans la
 vie, frères dans la mort—Dernier assassinat—Les dé-
 pouilles—Sauvé par une vieille culotte—Ce qui se
 passait sous l'if—La chambre des épées—Un mi-
 nistre sur la sellette—Mensonge historique—La
 chapelle des Martyrs—Paroles de paix—Actes
 d'accusation—Scènes atroces—Un canadien fran-
 çais guillotiné—La Conciergerie—Le cachot de la
 Reine—Le loup et l'agneau—La petite Roquette—
 La guillotine—La grande Roquette—Parmi les
 détenus—Les cellules des otages—Hésitations—La
 Passion—Scènes de nécrophores—Immortelles et
 violettes—Le ministre Washburn—L'abbé Crozes
 —Le pèlerinage de la rue Haxo—Une confi-
 dence—Horrible mensonge—Des gens qui veulent
 voir—Un homme de cœur—Indécisions—A mort !
 Où peut descendre une femme—Tir au vol—Bar-
 barie et massacre—Vive l'empereur !—Fusillé par
 erreur—A la bayonnette—Joie et liesse—Un re-
 gret de M. Prud'homme—Pas de sensibleries—Le
 talion—La vraie liberté—A Belleville—Gambetta
 —Des frères et des amis—Un petit balthazar—Mon-
 sieur le citoyen—A l'Alcazar d'hiver—Quel cha-
 hut !—Les confidences de mon cocher—Les Tuile-
 ries en ruines—Démolitions—Souvenirs du passé
 —Panorama splendide—La Cour des comptes à

conserver—Le palais de Saint Cloud—Pour les jeunes Allemands.....	131
----------------------------------------------------------------------	-----

XV

L'Homme—Une lettre de Sainte Hélène—La messe aux
Invalides—Les jours sont courts—*Oh ! my God !*—
Des morts illustres—En dedans et en dehors des
Invalides—Au tombeau de l'Empereur—Souvenir
du passé—Un immense sanglot—La prière du
prince impérial—Une âme virile—*In memoriam*—
La France que nous aimons—*Mater dolorosa*—A la
mémoire de l'Empereur—Le chemin de croix de
Sainte Clotilde—Le gardien de l'Arc de triomphe
—Etats de service—En avant ! et pas de quartier !
—Une visite aux Jésuites de la rue des Postes—Sou-
venirs de la campagne du Mexique—A vol d'oiseau—
Le Panthéon et Saint Etienne-du-Mont—L'église
de Montmartre—Le héros du moulin de la Galette
—Une séance à la chambre des députés—Au Sénat
—L'amiral Peyron—La chambre de Mario de
Médécis—Un nid d'amour—Le sénateur Mazes—
Le Canada espagnol—A l'Académie—Une séance
—Le Corrège au Louvre—Jean Dolphus—Au pic
de Ténériffe—L'Académie française de jadis et M.
Ludovic Halévy—M. Camille Doucet et les prix de
vertus—Dijon il y a deux cents ans—La côte

d'azur—Le prince Bibesco—M. l'abbé Casgrain— Un mot à propos de domestique—Le français né malin.....	188
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

XVI

Un grand désappointement—Les poésies d'un voya- geur—Le numéro un de la rue Saint-Thomas d'Aquin—Le vicomte de Lupé—Le capitaine Edmond Fréchette—Entre français et anglais— De l'astronomie en politique—Le testament de Cou- sin—La faillite Lacroix—Les débuts de Mignet et de Thiers—Dans les coulisses de l'Académie— Décoré deux fois—Un souvenir d'Alexandre Dumas père—Ses derniers moments—Marivaudages—Le comte de Lévis—Un bon mot du maréchal—Annette et M. Saxe—M. Marmier et la race canadienne française—Cédés non pas conquis—La langue fran- çaise au Manitoba—Notre avenir d'après Onésime Reclus—Vive le sentimentalisme en politique !— Lord Dufferin et la Canada français—Son portrait —Le marquis de Lorne—Ses idées sur notre race —La fête du soleil—Le cahier de la petite pen- sionnaire du couvent—Adieux—Jules Claretie— Appel aux bons cœurs—Voltaire et nos arpents de glace — Heures dorées — Frédéric Gaillardet — <i>L'Hermaphrodite</i> et le chevalier d'Eon— <i>Les notes</i>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

	PAGE
<i>sur le Canada</i> de M. Paul de Cazes—Le Canada français, son développement extraordinaire, sa culture littéraire—La Société Royale du Canada—Les Louisianais—Un billet de faire part.	263

XVII

M. Albert Lefavre, ministre plénipotentiaire—Bombardement d'un ballon — Course échevelée — Espion prussien— En Autriche — <i>Vox in nube</i> — Trente-neuf ans à Saint-Cyr—La maison vide—Léon de la Brière— <i>La légende d'un peuple</i> —Les hommes de lettres canadiens — L'art de bien dire — Auguste Achintre — Tony Révillon — Paul Féval. — Les étapes d'une conversion—Aller ou ne pas aller—Néant de la Gloire—Emmanuel Gonzalès—Le général Clinchant—Le général Chanzy—La mort du soldat chrétien — Le chef des bouchers bleus — Le général Margueritte—Priez pour la France !— Une visite chez le général Boulanger — L'amiral Jauréguiberry—Le père Lacombe et les sauvages du Nord-Ouest — La dernière lettre de Henri Rivière—Le commandant Servan.....	371
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

XVIII

La parisienne fantaisiste—Le Parisien—Chez Auger et Guéret—La parisienne sérieuse — La religion

PAGE

en France—Aux genoux de la Prusse—Ce que l'on faisait aux jours d'épreuves—Le soldat français apprécié par un anglais—Un bon baiser—L'évasion du général Faverot de Kerbreck—Les chevaux du Canada—Une ville qui est une cave—Comment se fait le champagne—A l'école d'agriculture de Grignon—Versailles—Une heure chez les capucins—M. Moranges—M. Mauzaize—M. de Mofras—Mon ami Farnham du <i>Harper's Magazine</i> et les Canadiens-français—M. l'abbé Biron—Une foire dans les environs de Paris—En chemin de fer et en diligence—Chez mon ami Drouin—Le château de Boisguibert—Fleur que nous ne connaissions pas—Paysages du Perche—Il y a longtemps que je t'aime—Causeries sous bois—Une importante suggestion.—Visite à la Verrierie—Une prébende de Rabelais—Adieux—Deux ans après—La catastrophe de l'île de la Réunion—Saint Germain-en-Laye—Un interrupteur—Inauguration de la statue de Thiers—Le musée gallo-romain—M. de Lesseps—La délégation française au centenaire de Yorktown—Le tombeau de monseigneur Dupanloup—Sa mort—L'automne—Un souvenir de Londres—Une croix et l'oubli.....	435
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

XIX

PAGE

Paysages de Normandie — Contretemps — L'hôtel des Armes de Rouen—Aux cordons bleus de mon pays —Un Velasquez pour quinze francs—L'aquarium — Triste fin de <i>Pilote</i> — M. de Bruges — Notre manière de vivre—Migraine—Montivilliers—Chez Aubourg—Le trou normand—Branlebas de combat — La belle Ernestine — Intérieurs d'auberges — Incendie d'une église—L'abbaye de Saint Sauveur Etrétat—Tu n'es qu'un plagiaire !—Villerville— Les travailleurs de la mer—Les moulières—Statues de sel—Illustrations du Havre—Noms de navires et de capitaines—Harengs frais ! — Un conte du <i>Chat noir</i> — Les époques de transition — Joyeux déjeuner—Service de mer—Belle place pour se dire adieu— <i>God speed us !</i> 502

XX

Que d'eau ! —L'homme et l'océan—Dieu seul phare de l'immensité—Les gens de mer—Il fait froid ! Il vente ! — Chien de métier ! — La vie à bord — Enfance anticipée—Se donner de l'agrément—La main d'un matelot—Mélancolique et taciturne—Le capitaine Richardson—Vent de bout, toujours vent debout !—En Irlande—Les émigrés de la verte Erin — Le pupitre du maître d'école — Ne pas laisser

PAGE

aller les pauvrettes dans les pays lointains— En revenant des nocces—Vieilles chansons—Un brave et sa pipe annamite—Au pôle nord—Les couleurs nationales — Accueil touchant—A l'état d'épaves —Un navire en feu—Disparu ! — Saint Jean de Terreneuve—La mer vue de haut—Illusion d'opti- que—Un mot sur Plaisance et certaines curiosités de l'île—La tribu des Boéthics—M. Ribaldier des Isles — Une île qui tend à disparaître — Le cime- tière de l'Atlantique—Données nouvelles sur la côte du Labrador canadien—MM. Saint Cyr et le comte Henry de Puyjalon — Terre ! — Souvenirs éveillés par l'Intercolonial—Antithèses de paysages —Merci mon Dieu !—Adieu.....	550
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Appendice B.—De l'esclavage allemand aux États- Unis.....	631
Appendice C.—Le livre de loch du <i>Connémara</i>	637

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

OUVRAGES DU MEME AUTEUR (1)

- * *A la Brunnante.*—Contes et récits.—*Les blessures de la vie.*—Une histoire de tous les jours... 1 volume
- *** *De Québec à Mexico.*—Souvenirs de voyages, de garnisons, de combats et de bivouacs. Edition complète 2 volumes
- * *Choses et autres.* — Conférences, études, fragments..... 1 volume
- *** *De Tribord à Babord,* trois croisières dans le golfe Saint Laurent..... 1 volume
- Cours de Tactique,* (épuisé)..... 1 volume
- L'Ennemi ! l'ennemi !* étude sur l'organisation militaire des Canada, (épuisé)..... 1 volume

(1) Les ouvrages marqués * ont été couronnés à l'Exposition internationale de Géographie de Venise : ceux qui sont marqués ** ont été désignés par le ministre de l'Instruction publique pour être donnés en prime dans les écoles de la province de Québec ; enfin ceux marqués *** ont été désignés par l'amiral Peyron, alors ministre de la marine de France, pour faire partie de la bibliothèque de certains navires de guerre français.

- *** *Deux ans au Mexique*, avec une notice par
M. Coquille, rédacteur du journal le *Monde*
de Paris. 7^e édition..... 1 volume
- *** *Les Iles.* — Promenades dans le golfe Saint
Laurent. 7^e édition illustrée, avec préface de
M. Marmier, de l'Académie françaises..... 1 volume
- *** *La Gaspésie.* — Promenades dans le golfe
Saint Laurent. 7^e édition, illustré 1 volume
- ** *En route.* — Sept jours dans les provinces
maritimes..... 1 volume
- ** *A la Veillée*, contes et récits..... 1 volume
- *** *Joies et Tristesses de la mer*..... 1 volume
- *** *Le Canada et les Canadiens-français*, pen-
dant la guerre franco-prussienne..... 1 volume
- Loin du pays*, souvenirs d'Europe, d'Afrique et
d'Amérique..... 2 volumes
- L'abbé Laverdière.* — Etude biographique avec
portrait..... 1 volume
- Relation de ce qui s'est passé lors des fouilles*
faites par ordre du gouvernement dans une
partie des fondations du collège des Jésuites
de Québec, précédée de certaines observations
et accompagnée d'un plan par le capitaine
Deville et d'une photographie..... 1 volume

- La province de Québec et le Canada au troisième
Congrès international de Géographie à
Vénise.....* 1 volume
- *** *Notice sur Jean Vauquelin, de Dieppe, lieu-
tenant de vaisseau (1727-1764).....* 1 volume
- Les Canadiens-français aux Etats-Unis.—Séance
de l'Assemblée Législative de Québec, du 28
mars 1883.....* 1 volume
- Notes pour servir à la construction du chemin de
fer projeté le "Québec Oriental".....* 1 volume
- Notes pour servir à l'histoire de l'empereur
Maximilien du Mexique, avec portrait.....* 1 volume
- Procédures parlementaires : recueil des décisions
des présidents de l'Assemblée Législative de
Québec.....* 1 volume

SOUS PRESSE.

- Hommes de guerre et gens de lettres.....* 1 volume
- Vers le Passé.....* 1 volume